■ la météo

Ensoleillé avec périodes nuageuses. Températures près de la normale. Min. la nuit dernière et max. aujourd'hui, 50 et 65.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fête du jour : Saint Wenceslas, docteur et martyr | VOL. LIX - NO 228 | MONTRÉAL, SAMEDI, 28 SEPTEMBRE 1968 | DIX CENTS

En chapelle ardente à l'Assemblée législative

Des milliers de Québécois défilent devant la dépouille de M. Johnson

par Gilles Lesage

QUEBEC — Des milliers de Québécois ont défilé silencieusement durant tout l'après-midi et la soirée d'hier devant le cercueil de M. Johnson pour rendre un dernier hommage au premier ministre du Québec.

La dépouille repose au pied du trône du président de l'assemblée législative, que M. Johnson a illustrée durant près d'un quart de siècle. M. Johnson est vêtu d'un complet bleu foncé. Dans ses mains jointes, il tient un chapelet: à sa boutonnière comme à l'habitude, un petit drapeau fleurdelysé a été épinglé. Sur sa poitrine, une gerbe de roses rouges avec la simple mention: "Reine".

Mme Johnson, accompagnée de trois de ses enfants, Marc, Diane et Marie (l'aîné, Daniel, ne devait arriver qu'en soirée de Londres où il poursuit des études post-universitaires), fut la première, vers onze heures, à se recueillir près du cercueil de son mari, suivie de M. Bertrand, des autres ministres et des députés de l'Union nationale, de même que du chef de l'opposition, M. Lesage.

Mme Johnson, vêtue de noir et la tête recouverte d'un voile, fondit en larmes en s'approchant du cercueil vers lequel elle pencha sa tête durant plusieurs instants. M. Bertrand s'approcha alors pour la réconforter, puis elle reçut les condoléances des ministres et députés, dont plusieurs lui donnèrent l'accolade.

Attristés et éplorés, plusieurs ministres et députés, ne purent retenir leurs larmes en défilant lentement devant le catafalque brun contenant la dépouille de leur chef.

Tous se groupèrent spontanément pour dire quelques prières, à la suite de M. Bertrand qui, la voix voilée, a dit: "nous perdons un frère qui a donné sa vie pour sa patrie et qui en toutes circonstances avait mis sa foi en la Providence."

Le lieutenant-gouverneur et Mme Lapointe vinrent ensuite se recueillir quelques instants.

Puis ce fut au tour des proches collaborateurs, des membres du personnel et de quelques amis intimes du défunt, tous émus.

Dès midi, un défilé presque ininterrompu franchissait l'enceinte de l'assemblée législative, au rythme de plus d'un millier de personnes à l'heure. Il devait en être ainsi jusqu'à 22 heures.

Il en sera ainsi également durant toute la journée d'aujourd'hui et demain, alors que l'on prévoit une affluence encore plus grande, surtout demain.

Bien que la famille et le gouvernement aient demandé

Voir page 6: Johnson



Le corps du défunt premier ministre Daniel Johnson repose en chapelle ardente au pied du trône de l'Assemblée législative de Québec. Près du cercueil, la veuve du regretté disparu reçoit les condoléances des premiers visiteurs : parents, amis, membres de l'administration. (Téléphoto PC)

M. Manning quittera son poste en décembre

EDMONTON (PC) — M. E. C. Manning, premier ministre de l'Alberta depuis 1943, a annoncé hier qu'il démissionnera de son poste après un congrès de leadership prévu pour la première semaine de décembre à Edmonton.

Le chef du gouvernement, qui est âgé de 60 ans, a souligné au cours d'une conférence de presse que sa décision n'a pas été prise à la hâte.

Compte tenu des inévitables changements qu'entraînent les années, "je crois que le temps est venu de choisir un nouveau leader pour le bien du gouvernement, du Crédit social et du peuple albertain".

"Tôt ou tard, il fallait en venir là et je ne crois pas que l'avenir m'offre un moment plus propice que celui-ci."

Le premier ministre n'a pas voulu parler du choix de son successeur, cette question, a-t-il dit, étant du ressort d'un congrès de leadership. Mais il n'entend pas, quant à lui, s'installer "dans une existence d'oisiveté et de confort". Il pense qu'il pourra mieux servir sa province "dans des domaines plus vastes" dont il n'a cependant pas précisé la nature. Il se propose d'écrire un livre, mais il ne s'agira pas de ses mémoires. Car il est plus important d'indiquer au peuple où il va qe de lui rappeler ce qu'il a fait.

"Je pense, a-t-il dit encore, qu'une révolution dynamique et constructive s'impose au Canada et je voudrais y contribuer." Là encore, il n'a pas donné de précisions.

Il ne sait pas encore s'il continuera de représenter la circonscription de Strathcona East à l'Assemblée législative.

De Gaulle n'assistera pas aux funérailles

M. Maurice Couve de Murville, premier ministre français, représentera le gouvernement français aux obsèques de M. Daniel Johnson, selon une dépêche transmise de Bonn par l'Agence France-Presse.

Ceci est de nature à mettre fin à la rumeur que le général de Gaulle assisterait en personne aux funérailles.

Il semble, dit l'AFP, "que ce soit après une longue réflexion que le président de la République a finalement pris la décision de ne pas effectuer ce voyage.

La décision prise par le général de Gaulle va sûrement rassurer les milieux politiques canadiens car si le protocole n'éliminait ni n'impliquait sa présence aux obsèques de M. Johnson, cette présence, selon M. André Patry, chef du protocole du gouvernement québécois, aurait constitué une "anomalie de plus dans le contexte juridique et constitutionnel du Québec".

Si la dépêche annonçant que le gouvernement français sera représenté par M. Couve de Murville venait de Bonn, c'est que le général de Gaulle était en route pour Bonn, en vue d'y rencontrer le chancelier Kiesinger, quand il a finalement pris la décision de ne pas assister aux obsèques de M. Johnson. Mais il a longuement discuté avec les ministres qui

Voir page 6: De Gaulle



Ils sont jeunes, ils sont amusants. Ce sont les Princes du Château. Un reportage-entretien-vérité par Renée Rowan et Jean Basile (page 13).

création récréation

Un livre sur Godard et la carte postale de Félix Leclerc. (Page 14)

Lettres québécoises: un roman, "Angoisse Play", lu par André Major; des poèmes, "Suite pour amour", lus par Jean-Guy Pilon. (Page 15)

Jean Ethier-Blais ou le plaisir de la lecture en compagnie de José Cabanis. (Page 16)

Ouverture de la troisième saison de la Société de musique contemporaine du Québec. (Page 18)

Quand l'homme s'ennuie, il se drogue, par Solange Chalvin. (Page 24)

Trudeau au sujet du Biafra

Le Canada poserait un acte de guerre s'il prêtait ses avions à la Croix-Rouge

par Gérard Alarie, de la PC

OTTAWA (PC) — "Le gouvernement canadien commettrait un acte de guerre contre un Etat ami, le Nigeria, s'il prêtait des avions à la Croix-Rouge pour le transport de vivres et de médicaments au Biafra, sans l'accord du Nigeria", a déclaré hier aux Communes le premier ministre Trudeau.

Interrogé sur un communiqué de la Conférence catholique canadienne, qui réunit tous les évêques canadiens à Winnipeg, selon lequel le gouvernement canadien devait subir le reproche de s'abriter "sous le rideau de la non-intervention" dans sa politique à l'égard du Biafra, M. Trudeau a déclaré:

"J'aimerais attirer l'attention des évêques et des partis d'opposition ici, qu'il existe une différence appréciable entre une aide apportée au Biafra par des groupes privés ou par des citoyens canadiens et une aide qui serait donnée par le gouvernement canadien en faveur d'une cause rebelle dans un pays ami".

M. Robert Thompson (PC-Red Deer) a demandé si la Croix-Rouge avait informé le gouvernement que ses avions de transport Hercules sont de beaucoup les plus efficaces pour le transport de vivres et médicaments aux victimes de la guerre civile au Nigeria.

M. Mitchell Sharp, ministre des affaires extérieures, a répondu que si la Croix-Rouge veut noliser un appareil du gouvernement canadien, cela ne présenterait aucune difficulté. Mais c'est "une tout autre affaire que d'envisager une intervention directe du gouvernement canadien".

M. Robert Stanfield, chef de l'opposition, est revenu à la charge pour demander si le gouvernement canadien refusait de prêter ses avions Hercules à la Croix-Rouge parce que cela risquerait d'indisposer un gouvernement ami.

A cette question, M. Sharp a indiqué d'un signe de tête qu'il préférait que le premier ministre lui-même y réponde.

"Dans son effort d'aider les victimes de la guerre du Nigeria, a déclaré M. Trudeau, le gouvernement canadien s'arrête au point où son action correspondrait à un acte de guerre contre un Etat ami.

"J'invite des volontaires des partis d'opposition et des Eglises canadiennes à se rendre presto au Biafra pour porter secours aux victimes.

"Mais, a insisté le premier ministre, si le gouvernement canadien devait engager ses appareils et son personnel d'aviateurs dans les secours, et qu'un appareil soit abattu au-dessus du Nigeria, je suis certain que les partis d'opposition insisteraient pour que le gouvernement dépêche des troupes pour protéger les citoyens canadiens. Ils feraient preuve d'irresponsabilité s'ils ne présentaient pas cette exigence, dans cette éventualité".

M. Trudeau a noté que 29 des 35 pays qui forment l'Organisation pour l'unité africaine ont décidé de ne pas intervenir dans la guerre au Nigeria tenant celle-ci pour une guerre civile à l'intérieur d'un Etat souverain.

"Il paraîtrait mal, et ce serait mal, que le Canada intervienne et envoie là-bas son armée et son aviation," a dit M. Trudeau.

Le premier ministre, d'un ton marqué par l'impatience, a ajouté que si "les Canadiens veulent être généreux de leur argent et de leurs vies, à l'égard du Biafra, eh bien, je souhaite fort qu'ils fassent quelque chose".

En réponse à M. Gérard Laprise, (Créditiste — Abitibi), M. Trudeau a déclaré encore que la raison pour laquelle l'OUA a choisi de considérer la guerre au Nigeria, comme relevant des affaires intérieures d'un Etat tient à ce qu'il s'agit là de la révolte d'une tribu et que tous les pays africains comptent d'innombrables tribus.

"Ils savent eux, a insisté M. Trudeau, que s'il devait y avoir des interventions étrangères dans toutes les révoltes de tribus, ce serait le feu et le fer dans l'Afrique entière."

Voir page 6: Canada

Pas de condamnation en bloc, disent les évêques

L'encyclique, norme idéale à poursuivre

de notre envoyé spécial, Jean-Pierre Proulx

WINNIPEG — Les trois évêques qui, hier midi, ont donné une conférence de presse pour présenter la déclaration de l'épiscopat canadien sur "Humanae Vitae" ont fortement appuyé sur la perspective pastorale de la déclaration.

Mgr Rémi de Roo, président de la commission qui a rédigé le texte de la déclaration, Mgr Alexandre Carter, président de la Conférence catholique canadienne, et Mgr Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface, ont tous trois fortement souligné que les évêques n'avaient pas voulu faire une déclaration doctrinale mais aider le peuple de Dieu du Canada dans la situation d'angoisse où l'avait mis l'encyclique.

Cette orientation pastorale se retrouve dans l'insistance qu'ont mise Mgr de Roco et Carter à expliquer que l'encycliqueclique proposait un idéal mais que c'était un fait réel que tous et chacun ne pouvait pas pour diverses circonstances se conformer entièrement à cet idéal. Il ne s'ensuit nullement, a dit Mgr de Roo, que ceux qui font face à une telle situation, doivent se considérer comme pécheurs ni en dehors de l'Eglise, même s'ils ne se conforment pas dans la pratique à tout l'enseignement du pape, à condition qu'ils agissent en toute bonne conscience, et acceptent cet idéal.

Mgr Carter a souligné le fait que l'on pourrait avoir deux attitudes pastorales qui toutes deux sont fausses. Faire tout ce que l'on veut ou bien dire que ceux qui ne se conforment pas à l'encyclique en tout point sont en dehors de l'Eglise". Il y a quelquefois des conflits de valeurs, a-t-il ajouté, et les pasteurs tout comme les couples doivent en tenir compte. Ce que tous les évêques ont rejeté, a ensuite précisé Mgr de Roo, tout comme le pape d'ailleurs, c'est un esprit "anticonceptionnel". Mais est-il un homme que l'on pourrait condamner parce qu'en toute bonne conscience, il n'atteint pas aujourd'hui les normes idéales?"

Les évêques n'ont cependant voulu, a dit Mgr Carter, donné des recettes et se prononcer sur les cas particuliers. Les évêques se sont voulus beaucoup plus sensibles à laisser à la conscience de chacun des couples le soin de juger en conscience leur propre cas.

Le cas toutefois de ceux qui n'acceptent pas l'argumenta-

Voir page 6: Encyclique

■ On trouvera à la page 4 le texte intégral de la déclaration de l'épiscopat canadien au sujet de l'encyclique "Humanae Vitae"

La livraison postale sera abolie le samedi

OTTAWA (PC) — Le ministre des postes, M. Eric Kierans, a annoncé hier aux Communes la suppression de la livraison du courrier à domicile le samedi à compter du 1er février.

Cette décision entraîne la fermeture des bureaux de poste le samedi, l'abolition des livraisons de lettres et de colis dans les villes comme dans les régions rurales en fin de semaine. Toutefois, le service de livraison spéciale (exprès) sera maintenu le samedi et le dimanche.

Le transport, l'acheminement, la manutention et le tri des lettres sont naturellement maintenus en fin de semaine pour assurer les livraisons du lundi matin.

Le ministre a expliqué que cette décision est fondée sur le principe en vertu duquel le ministère des postes doit fonctionner à l'intérieur des limites des revenus qu'il réalise. M. Kierans a fait observer que les services postaux ne sont pas nécessaires en fin de semaine puisque 80 pour cent du courrier de première classe est de nature commerciale ou administrative et que les destinataires n'en prennent possession que le lundi matin.

Ces décisions de M. Kierans ont, dans l'ensemble, été bien accueillies, mais l'Opposition a déploré qu'elles aient été annoncées de cette manière, c'est-à-dire sans préavis qui leur aurait permis de les commenter davantage.

(Il va de soi que la livraison des quotidiens expédiés par la poste le samedi est également abolie ce jour-là).

L'ass.-maladie au Manitoba, le 1er avril 69

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre a annoncé hier la mise en oeuvre d'un programme d'assurance-maladie général et universel à compter du 1er avril. M. Walter Weir a précisé que le régime sera de nature à procurer aux Manitobains un vaste éventail de soins et services. Le gouvernement comptait pouvoir annoncer la mise en marche du programme avant la fin de l'année, mais il a dû la retarder jusqu'au 1er avril pour mettre en place tous les mécanismes nécessaires.

M. Weir a ajouté que les négociations avec Ottawa ne sont pas complètement terminées, mais il a voulu annoncer dès maintenant la date d'entrée en vigueur pour permettre aux grandes sociétés, aux syndicats et aux institutions de prendre les dispositions nécessaires.

Le chef du gouvernement n'a pas fait état de la déclaration publiée plus tôt par l'Association des médecins du Manitoba annonçant que la grande majorité de ses membres se refuseront à participer à un programme d'assurance-maladie si les patients n'assument aucune responsabilité financière.

Le Manitoba est la quatrième province à souscrire au programme fédéral-provincial d'assurance-maladie. La Nouvelle-Ecosse le mettra aussi en vigueur le 1er avril. A ce jour, seules la Colombie-Britannique et la Saskatchewan participent déjà au programme, entré en vigueur le 1er juillet dernier. Il est probable que la décision de Winnipeg influencera le gouvernement de l'Ontario qui avait adopté une attitude d'attentisme.

A Ottawa, le ministre de la santé, M. Munro, s'est dit heureux d'apprendre la nouvelle. Il a bon espoir que d'autres provinces vont adhérer au programme au cours des mois qui viennent. Il ne prévoit pas de problèmes financiers de nature particulière par suite de l'entrée du Manitoba.

La Croix-Rouge

La famine fait près de 10,000 victimes chaque jour au Biafra

GENEVE (AFP) — En dépit de l'intensification des secours acheminés au Biafra, près de 10,000 personnes y meurent chaque jour, notamment dans les camps de réfugiés, où sévit la maladie "kwashiorkor", due au manque de protéines et à la malnutrition, a annoncé hier, le comité international de la Croix-Rouge dans son dernier bulletin.

D'avril à septembre, seulement 400 tonnes de vivres et de médicaments ont pu être acheminées sur le territoire sécessionniste, mais depuis le 3 septembre, la Croix-Rouge, qui dispose à présent de six appareils, a pu accomplir 119 vols entre Fernando Poo et le Biafra et transporter 1015 tonnes de vivres. Cependant, selon les estimations des représentants du C.I.C.R. sur place, il faudrait au moins cinq fois plus de denrées alimentaires pour soulager la famine.

Le C.I.C.R. précise d'autre part, que depuis le 3 septembre, il a procédé à l'évacuation de 369 ressortissants étrangers, dont des Français, des Anglais et des Allemands, qui se trouvaient en territoire biafrais.

Les Biafrais ne se rendront pas et ne formeront pas de gouvernement en exil, a affirmé d'autre part le colonel Odumegwu Ojukwu, chef de l'Etat biafrais, devant les participants à une réunion commune de l'Assemblée consultative biafraise et du conseil des chefs et des anciens à Umuahia.

"Depuis le début de cette guerre nous avons combattu en ayant conscience de notre impuissance, nos sacrifices en hommes et en matériel auraient été consentis en vain si nous devions abandonner à ce stade", a déclaré le colonel Ojukwu. "Le combat pour la liberté a toujours été difficile mais la victoire a toujours appartenu à ceux qui ont persévéré", a-t-il ajouté.

Le colonel Ojukwu a exprimé sa gratitude pour la déclaration du gouvernement canadien qui a décidé de tenter de porter le conflit nigérian devant les Nations unies pour des raisons humanitaires.

"Nous saluons aussi les gouvernements des pays tels que la France et la République populaire de Chine, qui ont affirmé notre droit à l'autodétermination", a ajouté le colonel Odumegwu Ojukwu.

Le chef de l'Etat biafrais a critiqué la manière dont la conférence de l'Organisation de l'unité africaine à Alger s'était occupée du conflit nigéro-biafrais. Il a déclaré que le Biafra avait fait des

Voir page 6: Croix-Rouge

■ dans les îles

Il ne reste plus que 16 jours pour visiter la Terre des hommes. Tous les pavillons sont ouverts au public de 10h30 à 21h30; La Ronde, de midi à 2h30 du matin. Voici le programme des activités pour la fin de semaine:

SAMEDI

Journée Western. De 14h à 17h les moins de 14 ans pourront se promener gratuitement à dos de poney au stade Sainte-Hélène. La journée Western, organisé par l'Association Western du Québec et l'Association des concours hippiques des Cantons de l'Est, se déroulera selon l'horaire suivant:

11h15: Grand défilé western. Chevaux et cowboys, orchestre en tête, partiront du terrain de stationnement '600' dans l'île Sainte-Hélène pour se rendre à la place des Nations.

11h45: Inauguration de la journée Western à la Place des Nations. Avant-première du spectacle de l'après-midi.

14h00: Spectacle et démonstrations de style Western, au stade Sainte-Hélène, avec des chevaux de différentes races. Comment conduire un cheval Western. Classe de vitesse. Course aux barils. Chevaux et chiens savants – voltige – lasso et fouet.

De 14h00 à 17h00: Au stade Sainte-Hélène, promenades à cheval gratuites pour les enfants de moins de 14 ans.

20h15: Défilé Western du terrain de stationnement de l'île Sainte-Hélène au parc Notre-Dame. Retour au parc Sainte-Hélène.

20h45: Au stade Sainte-Hélène. Feu de joie, danses, jeux, musique et chansons.

Pavillon chrétien: "Latvian Folk Assemble" de 19h à 21h.

Kiosque international: "Les Fantaisistes", à 12h, 14h45 et 17h30. "Les Disciples de Massenet" à 12h55, 15h40 et 18h25; "Montreal Girls Choir" à 13h50 et 16h35. Spectacle populaire avec: Jen Roger, Michelle Richard et Claude Landré de 21h à 23h.

Kiosque du Canada: "Dorval High School Band" à 12h55, 15h40 et 18h25; "Royal Scottish Country Dancers" à 14h45 et 17h30.

Théâtre du Canada: Place aux chansonniers de 14h30 à 17h30, animateur Denys Bergeron.

Cinémathèque française: "Agence Matrimoniale" (1953) de Frederico Fellini.

DIMANCHE

Pavillon chrétien: Lucien Guinard de 19h à 21h et "La Jeunesse Ukrainienne", des jeunes chanteurs à 17h45 et 18h45.

Kiosque international: "Loyola Choral Society" à 12h55, 14h45 et 16h35; "Les Mutins de Longueuil" à 13h50, 15h40 et 17h30.

Théâtre du Canada: Chansonniers de 15h à 17h. Jean-Guy Moreau, Claude Dubois, Jean Fortier.

Cinémathèque française: "Adieu Philippine" (1960) de Jacques Rozier à 11h30, 14h, 16h30 et 18h30.

Pavillon du Judaïsme: 'Et louez le Seigneur par la danse', conférence-spectacle sur l'évolution de la danse religieuse et folklorique depuis les temps bibliques jusqu'à nos jours par le chorégraphe et folkloriste de New York, Felix Fibich, à 19h30.

SAMEDI ET DIMANCHE

Pavillon des sports aquatiques – Régate de bateaux à voiles de 10h à 17h et pêche ouverte au public.

Pavillon visages de l'homme: "The Mystery of Stonehedge", film présenté à toutes les heures, de 11h. à 20h.

Théâtre des marionnettes (Pav. des brasseries): "Fantaisie internationale", spectacle présenté à 14h et 16h.

Pavillon de l'Algérie: Spectacle de 18h à la fermeture, avec un orchestre de 5 musiciens, un chanteur arabe et 2 danseuses. Musique orientale et occidentale.

Compagnie Franche de la Marine et Fraser Highlanders: Manoeuvres au Village de la Ronde, de 13h à 19h30.

Pavillon de l'Autriche: Films: "Austria Gloriosa", sur l'art baroque à 18h15 et "Austria a Cradle of Music", sur la vie des grands compositeurs à 20h15.

Pavillon de l'Allemagne: Films présentés continuellement.

Pavillon du Canada 67: Film "Canada 67" de Walt Disney à toutes les demi-heures.

Auditorium Sainte-Hélène: Quatre films présentés: "Méditheâtre" à toutes les heures, de 10h30 à 20h30, "Commentaires et entrevues sur "la greffe du coeur", à 11h, 14h, 17h et 20h. "Revascularisation myocardiale; procédé Vineberg" à 12h, 15h et 18h. "Cent ans de médecine canadienne", en anglais à 13h et 19h, en français à 16h.

Congo-Kinshasa: Présentation continuelle de plusieurs films sur le Congo et l'Afrique à Expo 67.

Pavillon Guyane et Barbade: – "Lord Radio and the Bimshire Boys", orchestre de 4 musiciens tous les soirs sauf le lundi, de 18h à la fermeture.

Pavillon d'Haïti: "L'ensemble tropical d'Haïti", de 20h à 22h, chanteurs et danseurs haïtiens.

Pavillon de l'humour: Films: "The Cure", avec Charlie Chaplin, et "Sports et Transports" de l'ONF, présentation à toutes les demi-heures.

Pavillon de la Jamaïque: Spectacle du quintet "Jonkanoo", de 16h à minuit. Musique calypso, créole...

Pavillon du Maroc: Au restaurant "La Kasba", à 18h30, 20h15 et 22h, l'orchestre de Salim Azra et la danseuse Gamila. Spectacle d'une heure avec musique orientale et méditerranéenne.

Pavillon du Mexique: "Les Mariachis", tous les jours à la terrasse du restaurant, de 13h à 13h30 et à l'intérieur du pavillon, de 14h à midi.

Pavillon Mon Pays c'est l'Hiver: Toutes les heures, spectacle de patinage artistique d'une durée de 10 minutes. Fabricant de raquettes et forgeron à l'oeuvre de midi à 21h. Présentation d'un film par les Cinéastes associés de Montréal; "Est-ce qu'on a le droit de faire un soleil" à toutes les demi-heures.

Pavillon des Pays-Bas: Dans le pavillon, salle de musique avec plusieurs programmes de musique stéréophonique, de 10h30 à midi et de 18h à 21h30.

Pavillon de la police: "Mechanized Death", film d'une durée de 10 minutes. Démonstration de l'escouade canine à toutes les demi-heures. Du lundi au vendredi, CKLM diffuse l'émission "Salut les 15-70", de 19h à 20h.

Pavillon du Québec: Danse avec "Claude Hébert et son quatuor", de 19h à la fermeture.

Sermons de la science: Programme de 14 films.

Pavillon Trinidad et Tobago: Spectacle de "L'orchestre du pavillon Trinidad et Tobago", à l'extérieur à 16h, 17h et 18h, et à l'intérieur du théâtre à 19h30. Danse tous les soirs, de 19h à la fermeture.

■ aujourd'hui

Le congrès des scouts de Montréal a lieu aujourd'hui à l'école John F. Kennedy, 3030, rue Bernardin, à ville St-Michel. A 9h30, le Père Richard Arès, directeur de la revue Relations, traitera du rôle du scoutisme moderne auprès des jeunes. Au banquet du soir, M. Emile Robichaud, directeur d'école, auteur du volume "Adolescents en détresse" a intitulé son entretien: "Le scout est-il démodé?"

•

L'Union nationale française annonce la reprise de ses bals de fin de semaine. Ces rencontres auxquelles sont invités les personnes de plus de 20 ans, ont lieu les vendredis et samedis à compter de 20h30, à la salle de l'union, 429, avenue Viger.

•

Des dizaines de volontaires venus de tous les coins de la province, se réuniront aujourd'hui au Centre Mackay pour les enfants sourds et infirmes, 3500 boul. Décarie, pour procéder au décompte de l'argent recueilli lors de la quête publique de la Société pour les enfants infirmes du Québec.

•

La soirée d'astronomie populaire du Centre d'astronomie de Montréal aura lieu ce soir, à 20h, au Jardin botanique de Montréal quelles que soient les conditions de la température. Renseignements: 276-6390.

•

Le Club des jeunes travailleurs de la J.O.C. de Montréal invite tous les jeunes travailleurs à un buffet-dansant ce soir, à 20h30, au 480, rue Gilford. Cet événement coïncide avec la clôture pour la saison de l'auberge des jeunes travailleurs et au lancement des activités d'hiver. Renseignements: 288-4261.

•

Depuis quelques mois on se demande s'il y aura révolution à l'université. Qu'en est-il en fait? Il est temps de se demander à qui appartient l'université, qui va à l'université, à qui sert l'université, que fait-on à l'université, que font ceux qui sortent de l'université. Un groupe d'étudiants et de professeurs, membres de l'AGEUM ou du syndicat des professeurs de l'U. de M. (SPUM) invitent les membres des syndicats d'étudiants, de professeurs, d'employés et d'ouvriers ainsi que les membres de divers mouvements à une journée de discussions qui débutera ce matin, à 9h30 au centre social de l'université de Montréal. Renseignements: 739-4777.

DIMANCHE

Demain, dimanche, les pompiers de Montréal commémoreront le souvenir de leurs confrères disparus. La cérémonie est organisée conjointement par le service d'incendie de Montréal et l'Association des pompiers de Montréal. Elle débutera par une messe à 10h célébrée en la chapelle du couvent des Soeurs Marie-Réparatrice, 10-25 est, rue Mont-Royal. Les cérémonies de commémoration auront lieu au cimetière Mt-Royal à 11h, et à 11h30, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

•

Le 39e congrès annuel de la Chambre de commerce du Canada s'ouvrira à Calgary dimanche pour se poursuivre jusqu'au 2 octobre. Le thème du congrès est "Impulsion pour l'avenir" et symbolise le maintien du progrès économique dont a bénéficié le Canada au cours de son premier siècle d'existence.

CARRIÈRES PROFESSIONS ET S

Un important bureau d'Ingénieurs-conseil de Québec recherche

UN INGÉNIEUR D'EXPÉRIENCE

spécialisé en climatisation et ventilation.
Position permanente. Salaire très intéressant.

Écrire à : **Case postale 634, Ste-Foy, Québec 10, P.Q.**

PROFESSEURS DEMANDÉS

a) Sciences religieuses, Secondaire V
b) Chimie, 10e et 11e années

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur du Personnel, 333, rue Tellier, Joliette, P.Q.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LASALLE

Requiert les services

D'UN PROFESSEUR (HOMME)

pour enseigner la catéchèse au 2e cycle du Secondaire.

Faire parvenir curriculum vitae à

Raymond Rheault, Directeur général des Écoles, 7644, rue Edouard, LaSalle, P.Q.

CONTREMAITRE D'ENTREPOT

Une compagnie de produits chimiques située dans la région de Sorel-Tracy a besoin d'un contremaître de l'entrepôt. Le travail consiste dans la supervision de 17 employés. Il est responsable de la réception de matériel, de l'entreposage, de l'inventaire, du chargement du produit fini ainsi que de l'équipement mobile.

Le candidat devra avoir plusieurs années d'expérience comme contremaître d'entrepôt. Il doit être capable de communiquer fréquemment des informations par écrit. Il doit parler français et être habitué à manier une main-d'oeuvre syndiquée.

En plus de bénéfices sociaux très avantageux, le salaire initial est de $600. par mois ou plus suivant l'expérience.

Écrire à Case 950, Le Devoir, Montréal, Qué.

OFFRE D'EMPLOI
RESPONSABLE DU PERSONNEL

Responsabilités: Il est responsable, auprès du Secrétaire général, des relations avec le personnel du Collège.
Il procède à l'engagement du personnel enseignant et du personnel de soutien.
Il tient à jour les dossiers du personnel.
Il évalue un candidat à tel ou tel emploi, détermine son salaire.

Qualités requises: Qualifications universitaires en administration.
Expérience administrative reconnue, particulièrement dans la gestion du personnel dans l'entreprise privée ou publique.

Salaire: Entre $8,000.00 et $10,000.00

Adresser un curriculum vitae avant le 15 octobre 1968, au

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Collège du Vieux Montréal
200 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 129, Qué.

POSTES DE SCIENTIFIQUES

à

LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

ECONOMISTES MÉNAGÈRES, expérimentées pour élaborer et diriger les programmes d'information publique sur les aliments. Direction de la production et des marchés, Ministère de l'Agriculture. (Deux postes) **OTTAWA.**
Traitement jusqu'à $ 7,613 Référence 68-152A

ÉCONOMISTES MÉNAGÈRES, expérimentées, de préférence, pour élaborer et diriger certaines phases des projets visant à renseigner le public sur les aliments. Direction de la production et des marchés, Ministère de l'Agriculture. (Deux postes) **OTTAWA.**
Traitement jusqu'à $ 6,840 Référence 68-152C

DIÉTÉTICIENNE expérimentée pour travailler à l'Hôpital de Sainte-Anne-de-Bellevue. Service des traitements, Ministère des Affaires des anciens combattants. Sainte-Anne-de-Bellevue (Qué).
Traitement jusqu'à $ 6,840 Référence 68-152B

BACTÉRIOLOGISTE expérimenté pour diriger le laboratoire de bactériologie de l'Hôpital Colonel Belcher. Service des traitements, Ministère des Affaires des anciens combattants. **CALGARY.**
Traitement jusqu'à $10,703 Référence 68-155A

CHIMISTES expérimentés pour prendre la direction de laboratoires d'analyse qualitative de l'eau. Direction des eaux intérieures, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. (Deux postes) **MONCTON - CALGARY.**
Traitement jusqu'à $10,703 Référence 68-150A

CHIMISTE expérimenté pou analyser le poisson et ses produits et aider à en améliorer le traitement. Services d'inspection, Ministère des Pêcheries. **WINNIPEG.**
Traitement jusqu'à $ 8,827 Référence 68-150B

AGENT TECHNIQUE pour faire des analyses chimiques et bactériologiques du poisson et de ses produits et pour inspecter les usines de traitement. Services d'inspection, Ministère des Pêcheries. **TORONTO.**
Traitement jusqu'à $ 7,790 Référence 68-130A

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

On exige au moins un baccalauréat avec option ou spécialisation dans le domaine en cause.

Les dossiers des candidats qui ne sont pas nommés immédiatement, mais qui ont les diplômes requis, pourront être gardés et réexaminés quand des vacances se produiront.

Présentez votre demande d'emploi à
M. K. C. Balchin
Cadres des sciences bio-physiques
Commission de la Fonction publique
Ottawa 4 (Ontario)

Sur votre formule d'inscription et dans toute correspondance, veuillez mentionner le numéro de référence du poste qui vous intéresse.

ORGANISATEUR ET ANIMATEUR

Une importante association canadienne-française de Montréal est à la recherche d'un organisateur et animateur pour ses sections et ses ateliers de travail.

Pour tous renseignements et offre de services, veuillez adresser votre correspondance à:

CASE 947, LE DEVOIR MONTRÉAL, QUÉ

CARRIÈRES DANS LE DOMAINE DU PERSONNEL

A la suite d'un remaniement de ses structures le service du Personnel d'une entreprise d'envergure moyenne dont le bureau central est situé à Montréal recherche deux Agents du Personnel.

Les candidats choisis recevront l'entraînement nécessaire pour leur permettre d'assumer des rôles de premier plan, l'un dans le domaine de l'administration des salaires, l'autre dans le recrutement. Ils doivent de préférence être des diplômés universitaires bilingues et posséder plusieurs années d'expérience dans le domaine du personnel.

Toute candidature demeurera confidentielle.

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Case 949, Le Devoir, Montréal, Qué.

C.A.

UNE ENTREPRISE D'ENVERGURE PROVINCIALE EST À LA RECHERCHE DE JEUNES COMPTABLES AGRÉÉS POUR SON SERVICE DE VÉRIFICATION. LES POSTES DISPONIBLES OFFRENT DE GRANDES POSSIBILITÉS À DES JEUNES PROFESSIONNELS DÉSIREUX DE SE CRÉER UN AVENIR INTÉRESSANT. LES CANDIDATS QUE NOUS RECHERCHONS DOIVENT ÊTRE CAPABLES DE S'ADAPTER RAPIDEMENT À DES SITUATIONS EN CONSTANTE ÉVOLUTION. DES CONNAISSANCES DE BASE EN INFORMATIQUE PEUVENT ÊTRE UN ATOUT PRÉCIEUX.

CETTE FONCTION QUI IMPLIQUE DES DÉPLACEMENTS PEUT COMMANDER UN SALAIRE INITIAL POUVANT ALLER JUSQU'À $12,000, SELON L'EXPÉRIENCE ET LES QUALIFICATIONS.

LES CANDIDATS INTÉRESSÉS SONT PRIÉS DE FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE :

À CASE 948, LE DEVOIR, MONTRÉAL, QUÉ.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY

Demande des suppléants (hommes, femmes).

RESPONSABILITÉS:
Remplacer les professeurs absents aux différents degrés du Cours élémentaire dans les municipalités suivantes: Chambly, Fort-Chambly, Varennes, Vercheres, St-Bruno, St-Basile, St-Lambert, Latêche et Greenfield-Park.

HORAIRE:
De 8.30h a.m. à 4h. p.m.

RÉMUNÉRATION:
Selon la convention collective locale.

Les candidats intéressés sont priés de communiquer par écrit avec le soussigné, en mentionnant leur brevet et leurs années d'expérience au

Directeur de l'Enseignement Élémentaire, Commission Scolaire Rég. de Chambly, 6, boul. Desaulniers, Suite 112, St-Lambert, P.Q. Tél. 672-4400 Poste 43 ou 44.

OFFRE D'EMPLOI
SECRÉTAIRES

- Une secrétaire particulière bilingue, Salaire: entre $4,500.00 et $5,000.00
- Sténo-dactylo française Salaire: entre $3,500.00 et $4,000.00

Dans les deux cas, expérience: 3 ans au moins.

Adresser un curriculum vitae avant le 5 octobre, au

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Collège du Vieux Montréal
200 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 129, Qué.

COLLÈGE AHUNTSIC
(C.E.G.E.P.)

OFFRE D'EMPLOI

Deux (2) moniteurs des étudiants (homme ou femme)

Fonctions:
À l'intérieur des Services aux étudiants et sous la responsabilité du coordonnateur de la vie étudiante.
1) assumer la supervision du comportement social des étudiants, de la fréquentation des locaux en dehors des heures de cours
2) faire rapport régulièrement sur le déroulement des activités collégiales
3) remplir toute autre fonction que la direction des Services aux étudiants jugera bon de leur confier.

Aptitudes requises:
1) comprendre les jeunes
2) savoir les respecter et se faire respecter
3) jugement pratique équilibré et esprit de discernement
4) expérience des milieux d'éducation souhaitable mais non indispensable.

Salaire initial jusqu'à $5,000.00

Prière de réclamer une formule de demande d'emploi et de la remettre au plus tard **jeudi le 3 octobre, 17.00** heures à monsieur **Louis Pronovost,** secrétaire général, **Collège Ahuntsic, 9155, rue Saint-Hubert, Montréal 11.**

RESPONSABLE DE LIBRAIRIE

- Homme ayant le sens des affaires
- Age d'environ 35 ans
- Possédant une expérience dans une librairie, particulièrement dans le secteur des articles divers d'une librairie à multiples rayons (articles de bureau, materiel scolaire, papeterie d'affaires, industrielle scolaire)
- Pouvant prendre en charge la direction d'un personnel, le service des achats, le rendement général et l'expansion.
- Salaire adéquat - Bénéfices marginaux - Participation aux bénéfices.
- Détails d'expérience demandés
- Le tout confidentiel.

S'adresser à:

Case 951 Le Devoir Montréal, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE ROYER

OFFRES D'EMPLOI

1 Professeur d'anglais, 2e cycle du Secondaire
1 Professeur de mathématiques, 2e cycle du Secondaire
1 Professeur de religion et de français
1 Professeur d'Arts plastiques avec formation pédagogique
1 Professeur de soudure pour Section métiers
1 Professeur de menuiserie pour Section métiers

Les candidats devront être porteurs du permis d'enseignement de la Province de Québec.

S'adresser par téléphone seulement à:

645-7401
M. Camille Pigeon

CITÉ DES SEPT-ILES
(POP. 20,000)
POSITION VACANTE

CHEF INSPECTEUR EN BÂTIMENT

La Cité des Sept-Iles requiert les services d'un Inspecteur Bilingue, d'expérience pour diriger son service d'inspection en bâtiments.

Fonction - Faire appliquer les normes du Code National du Bâtiment ainsi que l'interprétation des règlements municipaux de Zonage établis selon un Plan Directeur.

Salaire selon compétence, plus allocation d'automobile.

Nombre de Permis émis	1966	1967	1968 au 31 août
	428	424	315

Les candidats devront mentionner toutes les qualifications et l'expérience susceptibles de les qualifier à ce poste, ainsi que le salaire désiré, et adresser leurs demandes au soussigné avant le 1er novembre 1968.

André Bois, C.G.A.,
Assistant Gérant-Trésorier
Hôtel de Ville,
Sept-Iles, Qué.

PERSONNEL ENSEIGNANT DEMANDÉ

pour les écoles du Ministère de la Défense Nationale en Europe 1969-70

OCCASION UNIQUE:
pour des professeurs canadiens de travailler en Europe - pour les commissions scolaires de reconnaître et récompenser les qualités exceptionnelles de leurs professeurs méritants.

SONT PARTICULIÈREMENT RECHERCHÉS:
les enseignants possédant des connaissances en linguistique pour l'enseignement du français comme langue seconde aux enfants de langue anglaise (maternelle à la 8ième).

les enseignants possédant l'expérience de l'enseignement du français langue maternelle avec connaissances linguistiques.

la préférence est accordée aux enseignants dont l'expérience se situe au niveau élémentaire.

AUTRE PERSONNEL REQUIS:
pour l'enseignement du programme français du Québec dans une école située en Allemagne (maternelle à la 10e). Institutrices pour quelques classes du primaire à caractère bilingue.

RÉMUNÉRATION:
même traitement de base, et mêmes avantages que le professeur recevrait de sa commission scolaire s'il demeurait au Canada.

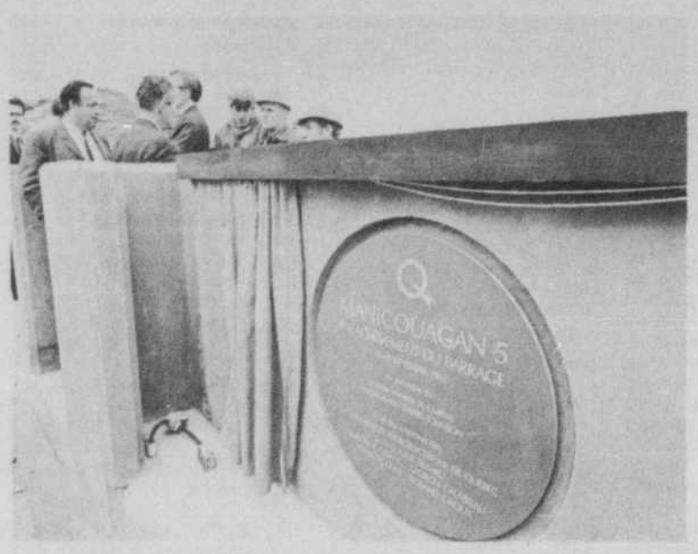
FORME D'EMPLOI:
le Ministère de la Défense Nationale n'engage aucun professeur. Il EMPRUNTE les services d'un professeur pour une période de deux années. Le Ministère de la Défense Nationale NE TRAITE QU'AVEC LES COMMISSIONS SCOLAIRES. IL NE TRAITE PAS AVEC LES ENSEIGNANTS. Les intéressés devront adresser leur demande à la commission scolaire et NON au Ministère de la Défense Nationale dès septembre 1968 pour obtenir la recommandation de leur employeur afin d'enseigner outre-mer.

RECOMMANDATIONS:
les recommandations des commissions scolaires doivent être reçues par le Directeur des services scolaires avant le 1er décembre, 1968, pour la période de service scolaire 1969-71.

RENSEIGNEMENTS:
les commissions scolaires sont priées d'adresser toute demande de renseignements concernant les formalités à remplir au DIRECTEUR DES SERVICES SCOLAIRES, MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, OTTAWA.

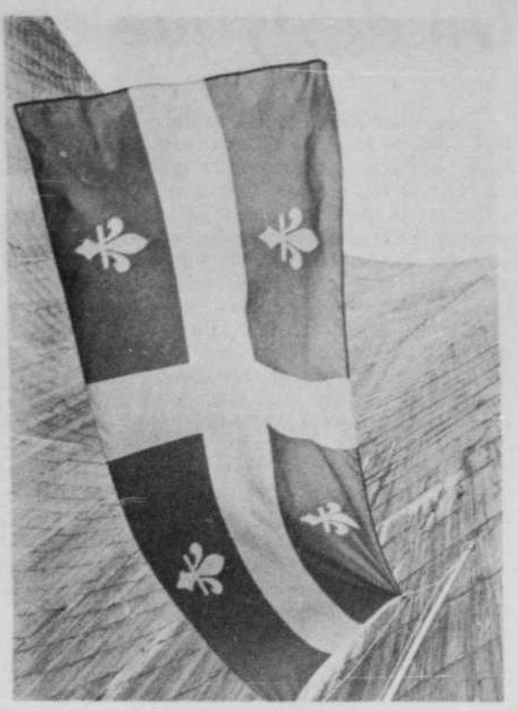
Les lettres de recommandation doivent inclure:
(a) Un aperçu de l'expérience du candidat;
(b) Les niveaux scolaires et les matières préférées;
(c) Les qualités ou certificats académiques et professionnels acquis;
(d) Le salaire de base actuel;
(e) L'âge, l'état civil et nombre de personnes à charge, s'il y a lieu;
(f) Un jugement de la compétence et des dispositions professionnelles du candidat ainsi que toute information qui pourrait aider à la sélection de chaque candidat.

LE DEVOIR









Témoins qu'un drame a rendus inutiles, la plaque que devait dévoiler le premier ministre Johnson, annonçant le parachèvement de Manic V, le coffrage où la dernière benne de béton devait être déversée, le cylindre de métal contenant un parchemin racontant l'aventure du barrage depuis sa conception jusqu'à son achèvement, tube qui devait être scellé dans l'agglomérat et y demeurer à jamais. Tout cela n'a pas servi. La plaque sera retirée, le vide dans la bordure du barrage sera comblé discrètement et le tube et son contenu gardés en souvenir. Au pied du mur gigantesque un drapeau en berne rappelle que ce qui devait constituer une journée de gloire a été un jour de deuil. (Photos Le Devoir par Keystone)

Le deuil officiel sera, lundi, largement respecté par les corps publics et privés

Le deuil officiel décrété à l'occasion des funérailles de M. Daniel Johnson sera largement respecté à travers la province lundi, par les corps publics et par plusieurs corps privés.

Toutes les écoles publiques du Québec seront fermées. Le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, a fait savoir que tous les établissements sous la juridiction de son ministère observeront ce congé. Cette décision concerne les écoles élémentaires et secondaires, les collèges d'enseignement général et professionnel, les écoles normales, les écoles d'art et les écoles de l'enseignement spécialisé.

D'autre part, les universités ont annoncé l'annulation de tous leurs cours le jour des funérailles d'Etat. L'Université de Montréal a contremandé même ses cours du soir. Les écoles affiliées suspendent également tous leurs cours, à l'exception de l'école des HEC qui maintient ses cours du soir. Une célébration eucharistique sera tenue à 17h15 lundi au pavillon de droit et sciences sociales. L'université McGill annonce également la suspension de tous ses cours y compris ceux du soir et du collège MacDonald. Un service sera célébré à midi à l'amphithéâtre Stephen Leacock.

L'université Sir George Williams, le collège Sainte-Marie et le collège Marianopolis ont aussi annoncé qu'ils n'ouvriraient pas leurs portes lundi, afin de participer au deuil de toute la collectivité québécoise.

Le gouvernement provincial a fait savoir que les bureaux de tous ses ministères et agences seront fermés à l'occasion des funérailles d'Etat, à l'exception des bureaux d'enregistrement et des différentes cours de justice.

Plusieurs municipalités ont également annoncé la fermeture de leurs bureaux lundi.

D'autre part, un certain nombre de groupes privés ont contremandé divers événements en raison du décès du premier ministre du Québec. Par exemple, l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française a décidé de reporter à plus tard son congrès annuel qu'elle devait tenir à Ottawa surant le week-end. La direction des Editions de l'Homme a annulé la réception qui devait marquer la réédition du livre du premier ministre défunt, "Egalité ou indépendance". La cie J. Walter Thompson a contremandé la cérémonie d'inauguration de ses nouveaux bureaux. Le collège des médecins et chirurgiens a décidé de fermer ses bureaux. Et la liste pourrait s'allonger.

A Québec, l'Office d'information du gouvernement a annoncé que les délégués ou agents du Québec à l'étranger feront chanter dans les villes où ils sont en poste une messe pour le repos de l'âme du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Dans les villes où le Québec possède une délégation, soit Paris et Londres, les gouvernements seront notifiés de l'heure et du lieu de cette cérémonie. A New York et Milan, les agents du Québec aviseront les conseils municipaux.

Programme des obsèques

Voici le programme des obsèques du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

La dépouille mortelle est exposée:

Aujourd'hui et demain, la dépouille mortelle reste exposée à l'Assemblée législative, dont les portes sont ouvertes de 10h à 22h.

Lundi, 30 septembre, à 9h30: départ du cortège funèbre du parlement.

10h: funérailles à la basilique de Québec.

11h30: départ de Québec (par la route 9).

15h: arrivée au nouveau palais de justice de Montréal, où la dépouille sera exposée.

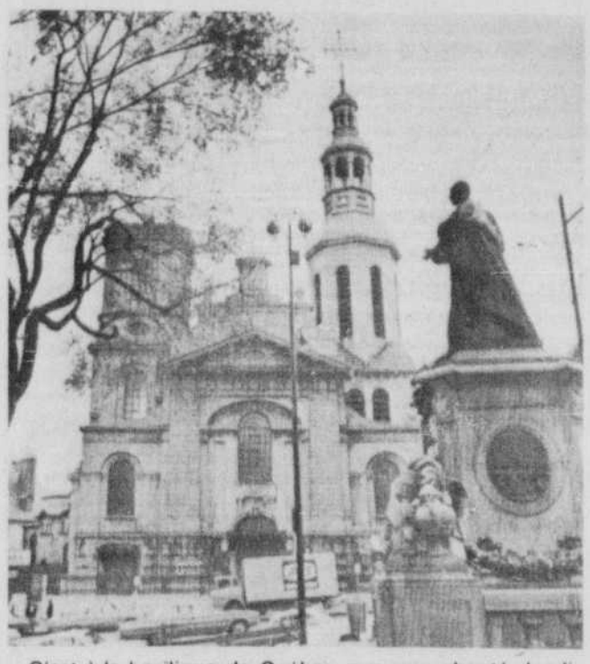
Mardi, 1er octobre, 9h30: départ du palais de justice pour Saint-Pie-de-Bagot.

11h: arrivée du cortège à l'école principale de Saint-Pie, où la dépouille mortelle sera exposée.

16h: libera et inhumation à Saint-Pie.

Pas de fleurs

On rappelle que Mme Johnson et sa famille demandent de ne pas envoyer de fleurs mais plutôt de faire parvenir un don à la Fondation de Québec des maladies du coeur, à 6565 boulevard Décarie, Montréal, ou bien à l'attention du Dr Yves Morin, à l'hôpital Laval, Sainte-Foy.



C'est à la basilique de Québec que sera chanté, lundi matin à 9h30, le service funèbre pour le repos de l'âme du défunt premier ministre Daniel Johnson. Le cardinal Maurice Roy, primat de l'Eglise canadienne, officiera et des dignitaires viendront de tous les coins du pays. (Téléphoto PC)

Les funérailles d'Etat

Le public n'aura pas accès à la basilique

QUEBEC (DNC) – Lundi sera jour de deuil national au Québec, à l'occasion des funérailles d'Etat du premier ministre, M. Daniel Johnson.

De telles funérailles sont réservées aux chefs d'Etat et aux chefs militaires, et elles sont soumises à un protocole sévère.

Ainsi, le chef de protocole du gouvernement québécois, M. André Patry, a fait savoir hier que le public ne sera pas admis à l'intérieur de l'historique basilique de Québec, où le service funèbre sera chanté, lundi matin, par le cardinal Maurice Roy et ce, en raison du protocole et en raison de l'exiguïté de la cathédrale.

De même, le gouvernement n'a pas adressé l'invitations officielles à assister aux obsèques mais il a simplement fait savoir à un certain nombre de personnalités que les funérailles auront lieu lundi.

Selon l'ordre protocolaire, cet avis a été transmis au gouverneur général du Canada, qui est le chef de l'Etat canadien, au lieutenant-gouverneur du Québec, au premier ministre du Canada, aux ministres fédéraux du Québec, aux ex-premiers ministres du Canada et du Québec, aux chefs de l'opposition à Ottawa et à Québec, aux maires de Montréal, de Québec et des villes de la banlieue de la capitale provinciale, aux recteurs des universités du Québec, aux juges en chef des cours du Québec, aux ambassadeurs de France et du Royaume-Uni.

La notification a été aussi remise aux doyens des corps consulaires aux chefs de consulats, aux sous-ministres, aux présidents de commissions gouvernementales, ainsi qu'aux commandants militaires du Québec.

Le veston noir et le pantalon rayé seront la tenue de rigueur à la basilique.

D'autre part, les délégations générales du Québec à Paris, Londres, Milan et New York, aviseront les autorités du pays où elles sont situées de la date et de l'heure auxquels des services funèbres seront chantés à la mémoire du premier ministre défunt, dans les quatre villes.

La journée de lundi a été décrétée jour de deuil national par les ministres réunis sous la présidence de M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de la justice. Cette réunion et les autres qui pourraient suivre au cours des prochains jours ne peuvent toutefois avoir aucun caractère officiel, étant donné que le conseil des ministres a été automatiquement dissous par la mort du premier ministre.

Il appartiendra au nouveau gouvernement, qui sera selon toute vraisemblance dirigé par M. Bertrand, de décréter la période de deuil officiel à la suite du décès de M. Johnson.

Lundi, tous les bureaux du gouvernement seront fermés, à l'exception des bureaux d'enregistrement et des différentes cours de justice; il en sera de même pour les écoles et institutions relevant du ministère de l'éducation ou d'autres ministères.

Le gouvernement invite les autres institutions d'enseignement du Québec, en particulier les universités et les institutions indépendantes, à poser le même geste de participation au deuil de la collectivité.

Il faudrait rééduquer plutôt que punir les usagers de la drogue

BEAUPORT (PC) — Le premier colloque international sur la sujétion aux drogues, tenu sous les auspices de l'Office pour la prévention et le traitement de l'alcoolisme et autres toxicomanies, OPTAT, et groupant quelque 200 spécialistes d'une trentaine de pays, a pris fin hier à Beauport, en banlieue de Québec.

Parmi les résolutions adoptées par le comité des voeux, il y a en a une qui souhaite que la tendance actuelle qui met l'accent sur les mesures punitives de contrôle se renverse en faveur de mesures axées sur la rééducation et la réadaptation, ce qui suppose un échange entre les autorités légales, médicales et les responsables de l'éducation dans les divers pays.

Une autre résolution recommande que l'Organisation mondiale de la santé, OSM, canalise les échanges entre pays afin d'assurer une meilleure coordination des efforts et un meilleur usage des ressources financières.

A cette fin, le comité des voeux croit que les autorités intéressées à bénéficier des services de l'OSM devraient consentir des subventions à cet organisme mondial afin qu'il puisse s'acquitter de cette responsabilité.

Elimination prochaine de passages à niveau

Le ministre de la voirie, M. Fernand-J. Lafontaine, annonce que l'élimination du passage à niveau de la Montée des sources, à Dorval, se fera par la construction d'un viaduc plutôt que par le creusage d'un tunnel, à cause du fait que la municipalité a été autorisée à faire passer un égout à cet endroit. Le projet de creusage d'un tunnel est cependant retenu pour l'élimination du passage à niveau de la Montée Saint-Charles à Beaconsfield.

Ces deux passages à niveau traversent les voies ferrées les plus achalandées au Canada et sont les plus dangereux du pays. Les appels d'offres pour le tunnel de la Montée Saint-Charles se feront d'ici quelques semaines. Quant à la construction du viaduc de la Montée des sources, elle sera entreprise dès que la voirie y aura été autorisée par la Commission des transports du Canada.



Nous témoignons notre profonde sympathie à Mme Johnson et aux membres de sa famille à la suite du décès de

M. Daniel Johnson

Premier Ministre de la province de Québec

IMMEUBLES FAUST CIE LTEE

COURTIERS

Président: LAURIER FAUST

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER



J. Goulet

IMMEUBLES GOULET REALTIES

(Consultez)



M. Goulet

(IMMEUBLES) GOULET (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE — Tél.: 526-6655

PEUGEOT

2245.00

ROGER AUTOMOBILE LTÉE

932-2925

50ième MILLE!





Jean-Guy Leboeuf affirme

président de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce

"Chaque Canadien français a le droit et le devoir de devenir prospère!"

Ce livre en 3 idées:

- Précisez vos ambitions!
- Passez à l'action!
- Multipliez vos contacts!

249 pages

Commandez votre exemplaire aujourd'hui chez votre libraire ou dépositaire de journaux ou postez ce coupon

Jean-Guy Leboeuf
Suite 213, 1600 Berri, Mtl 24 842-8186
Veuillez me faire parvenir ma copie du livre "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". Vous trouverez ci-inclus mon mandat poste à $2.00
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
VILLE . . . . . .

DANS LE VIEUX MONTRÉAL
445 rue St-Paul est
À LOUER
1er étage, rénové en maison du 17e siècle, avec charmante terrasse. Idéal pour restaurant, bureau, galerie d'art ou studio. Approximativement 1,000 pieds carrés.
849-1351

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (ho-do)
galvanisé-cuivre-aluminium
Estimation gratuite
MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

SERVICES CULTURELS DU COLLÈGE SAINTE-MARIE
SESSION D'AUTOMNE 1968
DÉBUT DES COURS: 1er, 2 et 3 octobre
Demandez le prospectus à l'adresse suivante:
COLLÈGE SAINTE-MARIE SERVICES CULTURELS
1180, rue Bleury, Montréal 2 — 866-3611

COURS DU SOIR
ADMINISTRATION
ANIMATION CULTURELLE
ASSURANCE GÉNÉRALE
ARTS ET TECHNIQUES
COMPTABILITÉ
DROIT
ÉVALUATION D'IMMEUBLES
FRANÇAIS
GÉOGRAPHIE
HISTOIRE
LANGUES MODERNES
LECTURE RAPIDE
LITTÉRATURE
PHILOSOPHIE
PSYCHOLOGIE
SCIENCES
SCIENCE POLITIQUE
SCIENCES RELIGIEUSES
SECRÉTAIRE LÉGISTE
SECRÉTAIRE MÉDICALE
SOCIOLOGIE

Un diptyque exaltant et tragique

Dans l'hommage qu'il a rendu à M. Daniel Johnson, M. Robert Stanfield, qui a payé cher pour avoir compris cette vérité, a eu une phrase très juste : " **Je ne pense pas, a déclaré le chef de l'opposition, qu'il soit possible à l'heure actuelle pour un premier ministre du Québec qui aime son peuple et son pays et leur est loyal, de ne pas être un personnage controversé** ".

A cette première observation nous en ajoutons une deuxième, que confirmeront ceux qui ont connu de près Daniel Johnson. Cet homme, depuis qu'il était devenu premier ministre du Québec, avait connu une véritable épiphanie. Lui qui était naguère facilement partisan et trivial, avait acquis une élévation remarquable. Je me souviens, à cet égard, d'un long entretien que j'eus avec lui il y a quelques mois : je cherchais en vain, chez mon interlocuteur, le Daniel Johnson qu'avait souvent décrit la presse. Je n'apercevais plus que l'homme conscient de la gravité qu'en raison de sa fonction, chacun de ses gestes revêtait pour son peuple.

•

Daniel Johnson disait, à Ottawa, vers la fin de la dernière conférence fédérale-provinciale : "**Les positions que je défends ici, un autre que moi les défendrait également s'il devait me remplacer à cette table en tant que premier ministre du Québec**".

Il suffit de lire la somme imposante des mémoires déposés aux conférences fédérales-provinciales par les premiers ministres du Québec depuis plus de 25 ans, pour découvrir la vérité de cette remarque du premier ministre défunt. A Québec, les premiers ministres passent, les partis se succèdent au pouvoir. Mais la ligne constitutionnelle de fond demeure essentiellement la même. D'un régime à l'autre, il y a des différences marquées d'accent, des variations plus ou moins spectaculaires de ton. Par-delà ces changements, il subsiste toujours un noyau central, un corps de pensée qui ne change pas. Je dis un corps de pensée : c'est peut-être excessif. Il s'agit plutôt d'une sorte d'instinct indéfinissable, d'une conscience pas toujours distincte mais non moins impérieuse, qui gravite autour d'une certitude essentielle : le gouvernement du Québec engage plus que tout autre pouvoir le destin des Canadiens français.

Le gouvernement du Québec est devenu, par la force de l'histoire et de la démographie, le dépositaire par excellence de la mémoire historique et de la conscience politique de la majorité des Canadiens français. Ce rôle lui fut d'abord imparti d'une façon en quelque sorte négative, par suite de l'incompréhension du Canada anglais. Il a pris davantage, ces dernières années, une signification positive et dynamique.

Le premier ministre du Québec est celui qui doit viser à défendre et à renforcer l'Etat du Québec, à approfondir et à étendre son champ d'action. Il a aussi la redoutable mission de faire le lien entre cette tâche première et la participation du Québec à un Canada plus large. Que surgisse un conflit entre ces deux pouvoirs, et invariablement le premier ministre du Québec optera d'instinct pour l'intérêt bien compris du Québec. Il sera aussi considéré, en général, comme la voix la plus sûre de son peuple.

On touche ainsi à ce qui fait la puissance et l'attrait de la fonction de premier ministre du Québec. Celui-ci peut trouver plus brillant, plus grand que lui à Ottawa. Il n'en reste pas moins, de toutes les voix qui veulent exprimer le Québec, celle qui peut parler avec le plus de liberté et d'autorité au nom des Canadiens français du Québec. Le reste du Canada a souvent feint d'ignorer cette vérité. Chaque fois qu'il l'a fait, il n'a récolté, en retour, que des succès éphémères qui laissaient intacts les problèmes qu'il voulait oublier.

Le premier ministre du Québec a pu être, à certains moments, enclin à la partisanerie et à la petitesse. Qu'on examine cependant le dossier des cinq titulaires qui se sont succédé à ce poste depuis 1944 : on verra qu'à travers leurs défauts, ils exprimèrent un message qui, dépassant leur personne, reflétait les aspirations profondes du peuple québécois. Sans être le seul dépositaire de la légitimité politique, le premier ministre du Québec est investi de celle-ci à un degré qui fait de lui un personnage unique dans la vie politique canadienne.

•

En raison de son éminente dignité, la fonction de premier ministre du Québec confère généralement à son titulaire une sorte d'épanouissement que celui-ci n'eût probablement pas connu autrement et une autorité morale que nul autre homme politique ne possède au même degré.

Jean Lesage, devenu premier ministre, exprima vite des convictions mieux définies sur les questions essentielles. Il accéda en peu de temps à une vision des problèmes québécois qui étonna des anciens amis. Le même phénomène se produisit chez Daniel Johnson : on vit chez lui la partisanerie s'estomper au profit de la recherche de l'unité ; on le sentit devenir plus digne, plus humain, une fois qu'il fut premier ministre.

Cette grâce s'accompagne hélas, nous l'avons déjà souligné, d'une rançon terrible. L'homme qui porte la charge de premier ministre du Québec est soumis à un régime tyrannique qui fait de lui un esclave et souvent une victime. MM. Lesage et Johnson ont fréquemment évoqué ce mal depuis quelques années. Ils ne l'ont ni expliqué, ni conjuré. Le deuil qui frappe aujourd'hui le Québec nous invite à soulever à ce sujet quelques questions fondamentales. Le sort qui frappe les premiers ministres du Québec proviendrait-il du fait que leur charge les place dans une position fondamentalement intenable, et qui découlerait peut-être du régime juridique dans lequel ils sont contraints d'évoluer? Proviendrait-il plutôt de l'inaptitude de nos dirigeants politiques à se servir rationnellement des institutions et des structures, d'une tendance fatale chez eux à s'asservir aux institutions plutôt qu'à les dominer?

Causant l'autre soir avec des dirigeants d'un organisme syndical qui négocie présentement avec le gouvernement québécois, je m'effrayais intérieurement de la masse inimaginable de clauses qu'il restait à résoudre dans une négociation qui dure déjà depuis des mois. Je m'effrayais en particulier en pensant à l'énergie que doivent consommer les personnes engagées dans cette négociation, y compris celui qui doit, au nom du gouvernement, dire le oui ou le non final.

Se peut-il qu'une société veuille confier tant de responsabilités à un homme et lui imposer en même temps un régime tel qu'il ne puisse s'acquitter de son devoir sans se détruire? Je refuse de le croire. Car une société qui en serait rendue là serait elle-même condamnée, à plus ou moins brève échéance, à l'éclatement.

Nos rêves et nos exigences sont grands. Mais nous réussissons mal à les accorder avec la réalité. Il ne suffit pas d'exalter ceux qui se tuent à la tâche. Il faut surtout voir à ce que les vivants, sans trahir, puissent donner toute leur mesure.

Claude RYAN

LE RAPPORT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU QUÉBEC

Les conséquences économiques de l'indépendance ne prouvent rien

par Pierre Harvey, économiste

Que vaut le rapport du Comité de la Chambre de Commerce? Dans les étroites limites qu'impose ce commentaire, il n'est pas question de reprendre point par point chacun des chapitres du document concerné, même s'il est relativement léger, tout au moins en terme de poids de papier. Nous nous contenterons plutôt de quelques remarques visant à montrer qu'il n'y a pas de commune mesure entre la valeur intrinsèque du rapport et l'énorme battage de presse qu'il a suscité... ce qui, comme corollaire, devrait nous amener, peut-être, à nous poser quelques questions sur la qualité de l'information que l'on offre à notre consommation. Nos remarques auront surtout un caractère méthodologique, ce qui nous permettra d'éviter le mot à mot.

Disons d'abord que le Rapport en question ne constitue, en aucune manière, une "étude objective et fouillée" des questions économiques que soulèvent les diverses hypothèses autonomistes. Il s'agit bien plutôt d'une thèse plus ou moins bien étayée par un assemblage hétéroclite de citations et de commentaires de valeurs inégales, allant du cercle vicieux à l'évocation de problèmes réels et fort complexes.

Quelques exemples d'une méthode boiteuse de démonstration

Ce résultat, il faut le souligner immédiatement, ne met pas en cause les études qui ont servi à la rédaction du rapport, ni les experts qui ont effectué ces travaux, mais bien plutôt l'usage qui a été fait de ces documents et de ces experts.

Commençons par le cercle vicieux. On peut en donner comme cas clair les conclusions tirées de l'analyse de M. Bélanger sur les transferts de fonds et de services entre le gouvernement central et celui de la Province. Il est juste de souligner, comme l'a fait M. Bélanger, que les divergences qui séparent les résultats auxquels sont parvenues les études fédérales et provinciales sur le sujet, viennent elles-mêmes des différences de méthodes de calcul. Il est cependant vrai aussi que la méthode utilisée à Québec est nettement supérieure à celle que l'on a retenue à Ottawa. Une fois n'est pas coutume! Si donc on devait donner une certaine crédibilité à ce genre d'analyse, il y aurait plus de chances de trouver la vérité dans l'étude qui est la mieux faite que dans l'autre. Mais le genre comporte de telles limites qu'il ne faut peut-être pas y attacher trop d'importance. C'est d'ailleurs ce que fait la Chambre de Commerce à la page 12 de son rapport, pour invoquer, alors, une sorte de déterminisme géographique.

Que la géographie impose des contraintes c'est indéniable. Mais on tourne en rond si on dit que le niveau de vie du Québec est déterminé par une fatalité géographique et que l'on conclut ensuite à la nécessité du statu quo politique pour assurer le niveau de vie. Si le niveau de vie est déterminé par la géographie, quelle que soit la structure politique, on en sera au même point. A moins que l'on démontre que les transferts du Fédéral à la Province rehaussent le niveau de vie au-dessus de ce qu'il serait sous l'effet de ce seul déterminisme géographique. Or, devant les problèmes d'évaluation que soulève une telle démonstration la Chambre de Commerce, à la suite de M. Bélanger, déclare forfait: il n'y a donc plus de démonstration mais raisonnement circulaire.

Plus loin (Chap. VI, p. 20) on revient de nouveau d'ailleurs sur cette question, pour effectuer un autre tour du cercle, ayant vraisemblablement oublié, alors, ce qui avait été dit au chapitre IV. Parlant de la révision éventuelle des accords fiscaux les rédacteurs du rapport écrivent:

"Entre-temps, il est à la fois utile et consolant de rappeler (...) que le Québec reçoit présentement plus du Gouvernement fédéral qu'il n'y contribue". La boucle est alors doublement bouclée.

En plus de ce type de raisonnement on trouve aussi dans la succession des citations qui constituent le rapport de la Chambre, des porte-à-faux nombreux. Contentons-nous d'un exemple. A la page 27, on discute du problème de la taille des marchés et on cite un extrait d'une analyse effectuée par la société Rotec. Cette citation vise à montrer, ce qui est incontestablement juste, que l'économie moderne, au Québec ou ailleurs, doit souvent disposer de vastes marchés pour être pleinement efficace. Ce qui explique en bonne partie, d'ailleurs, les propensions actuelles à l'établissement de "marchés communs" à travers le monde. Un tel argument ne peut cependant pas être invoqué contre toutes les formes de revendications autonomistes, puisqu'il s'agit alors des modalités d'établissement de ces grandes zones. Or, le document de la Chambre de Commerce cite le rapport Rotec de telle manière qu'il apparaît au lecteur non averti comme un argument allant à l'encontre de toute autre forme d'organisation politique que celle qui prévaut. L'argument est amené de telle sorte qu'il est "surutilisé".

Ayant d'ailleurs suggéré que l'interdépendance et les grands marchés sont nécessaires, le rapport passe ensuite au problème de la productivité dans le secteur agricole et à notre dépendance alimentaire vis-à-vis le reste du Canada (ou du monde). Il est alors indiqué comment la productivité de l'agriculture de la Province est faible. Que devient alors l'argument des "vastes marchés nécessaires"? Où la fatalité géographique exercerait-elle une influence déterminante sur le comportement des poules pondeuses, par exemple? A la manière dont est menée l'argumentation, il est impossible d'en décider.

A certains endroits aussi, on a assez nettement l'impression que les auteurs du rapport, trop préoccupés peut-être d'accumuler les citations défavorables, ne s'y retrouvent plus très bien dans les mécanismes économiques qu'ils évoquent. Parlant, par exemple, de l'éventualité d'une dévaluation de la monnaie, ils s'apitoient sur le sort malheureux qui serait alors fait aux petits épargnants et au niveau de vie de la population. Il n'y a pas une phrase claire (p. 17) pour faire quelque distinction que ce soit entre la valeur interne de la monnaie, ce qui est essentiellement une question de prix intérieurs, et la valeur externe, c'est-à-dire le change, qui met en cause, du moins en première approximation, de tout autres variables: l'Apocalypse aurait besoin d'être mieux structurée!

Le recours abusif à l'argument d'autorité

Enfin, dernier point sur le document lui-même, un abus constant de l'argument d'autorité: Monsieur un tel a dit telle chose, or Monsieur un tel est un homme du métier, donc... Le seul fil conducteur qui court à travers tout le texte est constitué par ce recours à l'argument d'autorité. Ce qui n'est pas tout à fait, c'est le moins que l'on puisse dire, conforme à la méthode scientifique: il faut quand même faire une distinction entre la recherche scientifique et la technique du suffrage universel. Essayons de montrer par un exemple, ce que peut donner ce recours constant à l'argument d'autorité.

Sur la question monétaire on cite très largement (p. 15) une expression d'opinion du professeur Otto Thür, après avoir longuement appuyé sur la compétence de l'auteur, qui est d'ailleurs certaine. A la suite de cette citation on enchaîne immédiatement en ces termes: "On peut donc conclure... etc." On fait la même chose plus loin, sur la question du niveau de vie, en citant M. André Raynauld, qui prévoit une chute de l'ordre de 50 ou 25% selon les bases retenues. Or M. Thür, de son côté, déclarait au mois d'octobre dernier (si l'on se fie au compte rendu de La Presse du 23 octobre 1967): "Comme économiste (...) je peux très bien prouver que l'indépendance du Québec se fera sans aucune baisse du niveau de vie des Québécois comme je peux également démontrer qu'il se produira une baisse de 50% dans le niveau de vie".

Si donc, M. Thür s'était laissé aller à l'exercice de style qui aurait consisté à établir "solidement" les deux thèses économiques contraires, les tenants de chacune, en ayant recours, comme le fait la Chambre de Commerce, à l'argument d'autorité, auraient pu, à tour de rôle, faire un battage publicitaire appuyé sur l'autorité du même auteur. On pourrait s'amuser à multiplier les exemples de ce type.

Ce qui importe le plus

Que prouve alors le document de la Chambre de Commerce? Une seule chose: la Chambre de Commerce préfère le statu quo plus ou moins marginalement modifié à tout autre solution. Ce qui est son droit le plus strict; mais ceci ne nous donne pas les démonstrations définitives dont les journaux ont fait état. Pour ma part, je serais plutôt porté à partager les idées émises par M. Thür en octobre dernier: dans ce domaine toutes les démonstrations sont possibles et "toutes ces hypothèses sur les conséquences économiques de l'indépendance sont au fond secondaires" (La Presse, 23 oct. 1967). Ce qui importe, et dans l'hypothèse d'un Canada uni et dans celle d'un éclatement plus ou moins marqué, c'est que la société canadienne-française redevienne une société créatrice. Or, on doit se demander si une certaine forme de conscience de soi, que l'on peut par exemple appeler nationalisme, n'est pas une condition préalable (et à l'heure actuelle fatale?) de la renaissance de la créativité dans tous les domaines, y compris et surtout dans le domaine économique. Mais c'est là une tout autre histoire, qui n'est même pas effleurée dans le rapport de la Chambre de Commerce et qui constitue peut-être le fond du problème.

L'ENCYCLIQUE "HUMANAE VITAE"

Texte de la déclaration de l'épiscopat canadien

WINNIPEG (PC) — Voici la déclaration des évêques canadiens sur l'encyclique "Humanae Vitae":

1. Dans son encyclique "Humanae Vitae", le pape Paul VI a traité d'un problème si profondément humain que nous ne devons pas être surpris de la réaction immédiate, universelle, provoquée par son message. Cette lettre traduit bien la sollicitude, l'amour et l'esprit de service que le pape porte à l'humanité.

Conscients de la controverse actuelle et des profondes divergences d'opinions sur la façon d'accorder l'amour conjugal avec la responsabilité de transmettre la vie, les évêques canadiens désirent apporter toute leur aide aux prêtres et au peuple catholique.

Solidarité avec le pape

2. Nous faisons nôtre l'enseignement du Saint-Père touchant la haute dignité du mariage et la nécessité d'un lien vraiment chrétien entre l'amour conjugal et la paternité responsable. Nous partageons la sollicitude pastorale qui a incité le pape à prodiguer ses conseils et ses directives sur un sujet qui, tout en étant objet de controverse, intéresse au plus haut point le bonheur humain.

3. De par son mandat divin, le magistère de l'Eglise se doit d'apporter la lumière sur ces difficiles problèmes d'ordre moral. Nous nous efforcerons donc de nous acquitter au mieux de la responsabilité qui nous incombe. Ce faisant, nous sommes conséquents avec la prise de position que nous avons adoptée lors de nos interventions auprès du gouvernement fédéral sur la contraception, le divorce et l'avortement. Il n'y a rien d'ailleurs dans la récente encyclique qui aille à l'encontre de ce que nous avons affirmé dans ces circonstances.

Solidarité avec les fidèles

4. Dans le même esprit de solidarité, nous nous déclarons unis au peuple de Dieu et nous vivons avec lui les difficultés que plusieurs éprouvent à comprendre cet enseignement, à l'assimiler et à le mettre en pratique.

5. Tout comme Vatican II, la récente encyclique a reconnu la noblesse de l'amour conjugal qui trouve "sa manière particulière de s'exprimer et de s'accomplir par l'oeuvre propre du mariage".

Cependant bon nombre d'époux n'arrivent que difficilement à concilier le besoin d'exprimer leur amour conjugal avec la paternité responsable.

6. Les évêques et les prêtres reconnaissent ces difficultés avec une profonde sympathie. A titre de conseillers et de confesseurs, ils les partagent dans l'exercice de leur ministère auprès des fidèles. Nous sommes bien conscients de ne pouvoir apporter des solutions faciles des problèmes en eux-mêmes si complexes, problèmes rendus encore plus ardus au sein d'une société où s'expriment une grande variété d'opinions.

7. Un commun effort de dialogue, de recherche et d'étude de la part de tous, laïcs, prêtres et évêques, guidés par la foi et soutenus par la grâce, favorisera une meilleure compréhension de ces problèmes et en facilitera l'heureuse solution. Les évêques canadiens s'engagent eux-mêmes dans cette voie.

Conscience chrétienne et loi divine

8. Au cours de ces dernières années, plusieurs ont entretenu des doutes sur la validité des arguments invoqués pour interdire toute intervention positive susceptible d'empêcher la transmission de la vie humaine. Pour cette raison, nombreux sont ceux qui attendaient une approbation officielle de leur opinion.

Voilà qui aide à expliquer la réaction défavorable qu'en plusieurs milieux l'encyclique a provoquée. En conséquence, un grave problème de conscience s'est posé à plusieurs catholiques.

9. L'enseignement de la théologie chrétienne touchant la conscience trouve ses racines dans saint Paul. De nos jours, Vatican II y a fait écho: "La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre.

"Mais c'est par la médiation de sa conscience que l'homme perçoit les injonctions de la loi divine: c'est elle qu'il est tenu de suivre fidèlement en toutes ses activités pour parvenir à sa fin qui est Dieu". La dignité de l'homme consiste précisément dans son aptitude à rechercher son épanouissement en Dieu par l'exercice d'un choix libre et raisonnable.

10. Toutefois, cela n'exempte personne de la responsabilité de former sa conscience selon les valeurs et les principes vraiment chrétiens. Est requis dès lors un esprit d'accueil à l'enseignement de l'Eglise qui découle essentiellement de la vocation baptismale du chrétien. Est également requise une authentique motivation personnelle libre de tout égoïsme de toute contraintes extérieures indues qui seraient incompatibles avec l'esprit du Christ.

Personne ne saurait réussir cette tâche difficile sans l'aide du Seigneur. L'homme est en effet enclin au mal et au péché et, à moins de demander avec humilité et de recevoir avec gratitude la grâce de Dieu, cette liberté fondamentale le conduira inévitablement à des abus.

11- La foi dans l'Eglise, qui est le prolongement du Christ sur terre, la foi dans l'incarnation, exigent qu'on accueille de bon coeur l'enseignement de cette Eglise. Car c'est à ses premiers apôtres que le Christ a dit: "Qui vous écoute, m'écoute".

12. La vraie liberté de conscience ne consiste pas à agir à sa guise, mais à suivre la dictée d'une conscience bien formée. Le concile Vatican II insiste fortement sur ce principe: "Que les chrétiens aient l'obligation de toujours suivre leur conscience, conscience qui doit se conformer à la loi divine et qu'ils demeurent dociles au magistère de l'Eglise, interprète autorisée de cette loi à la lumière de l'Evangile.

"Cette loi divine manifeste la pleine signification de l'amour conjugal, elle le protège et le conduit à son achèvement vraiment humain."

13. Aujourd'hui, le Saint-Père vient de se prononcer sur les moyens qu'il juge moralement bons pour harmoniser l'amour conjugal avec la paternité responsable. Les chrétiens doivent examiner en toute loyauté leur réaction sur ce qu'il a dit.

14. L'Eglise est compétente pour transmettre la vérité contenue dans la Révélation divine et pour en interpréter le sens. Mais son rôle ne se limite pas à cette mission. Dans sa marche vers le salut, l'homme parvient à son bonheur final à travers toutes ses activités terrestre, y compris son comportement moral. Parce que l'Eglise guide l'homme dans cette marche, il lui incombe d'assumer son rôle d'éducatrice, même dans ces matières qui n'exigent pas un assentiment de foi absolu.

15. A propos de cet enseignement, Vatican II nous dit: "Cette soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence, on doit tout particulièrement l'offrir au magistère authentique du pontife romain, même quand il ne parle pas ex-cathedra, de telle sorte que son suprême magistère soit respectueusement accepté et qu'avec sincérité l'on adhère aux décisions qui émanent de lui, selon sa propre pensée et sa volonté manifeste."

16. En conséquence, ceux qui ont reçu la mission d'enseigner au nom de l'Eglise doivent reconnaître leur responsabilité de s'abstenir de toute opposition ouverte à l'encyclique. Cette manière d'agir engendrerait la confusion et serait une cause de scandale pour le peuple de Dieu. Cependant, ceci ne doit pas être interprété comme une mesure restrictive de la liberté reconnue et légitime des théologiens à poursuivre, en toute loyauté et conscience, leurs recherches en vue d'approfondir et de clarifier l'enseignement de l'Eglise.

17. C'est un fait qu'un certain nombre de catholiques, bien que se reconnaissant tenus à l'enseignement de l'encyclique, trouvent extrêmement difficile, voire impossible, de faire tous les éléments de cette doctrine. En particulier, les arguments et les fondements rationnels de l'encyclique, qui ne sont que brièvement indiqués, n'ont pas réussi, dans certains cas, à entraîner l'assentiment des hommes de science et de haute culture, formés au mode de pensée empirique et scientifique de notre époque.

Suite à la page 6

André Raynauld répond à René Lévesque

A l'émission de télévision Aujourd'hui du 24 septembre, Monsieur René Lévesque a donné une fausse interprétation de mon opinion sur le niveau de vie au Québec après "l'indépendance". Permettez-moi quelques mots d'explication.

Mes conjectures sur le niveau de vie remontent à 1966. Dans un article publié dans Cité Libre d'octobre 1962, j'écrivais ce qui suit: "Si... le standard de vie du Québec est de 28% inférieur à celui de l'Ontario, il est facile d'entrevoir que l'indépendance nous conduirait, pour une période de temps indéfinie à un standard de vie de 50% inférieur à celui de l'Ontario". Comme trop de gens s'instruisent par le bouche à bouche suivant la tradition orale plutôt que par la lecture, on a dit à plusieurs reprises que je "prédisais" une baisse de 50% dans le niveau de vie des Québécois. Il est clair que ce n'est pas exact. Je pensais en 1962 et je pense encore aujourd'hui que le niveau de vie passerait de 28% à 50% de celui de l'Ontario, ce qui fait une baisse de 22%. Pour éviter qu'on me colle à tort un 50% jusqu'à la fin de mes jours, j'ai suggéré cette fois-ci une baisse de 25% par rapport à la situation actuelle dans le Québec. J'ai parlé de situation absolue pour distinguer celle-ci de la baisse relative à l'Ontario dont j'avais parlé en 1962. Comme on n'en est pas à 3% près dans cet Univers de raison, j'estime que le 25% d'aujourd'hui est du même ordre de grandeur que le 22% d'hier. Je n'ai donc pas changé d'idée, n'en déplaise à M. Lévesque.

Mais celui-ci n'est pas à bout d'arguments. Il a demandé ensuite sur quels faits, sur quels tableaux statistiques cette affirmation était fondée. Comme l'indépendance n'a pas encore été proclamée, Dieu merci, aucun tableau statistique ne pourra jamais rapporter un fait qui n'a pas eu lieu! Qu'est-ce donc tout à coup cette exigence excessive de rigueur intellectuelle de la part de M. Lévesque! Le jugement que j'ai prononcé sur le niveau de vie n'est pas basé sur des faits (qui n'existent pas); par contre, il s'appuie sur le sens commun et sur une certaine connaissance de l'activité économique canadienne. En fait, la baisse du niveau de vie dans l'hypothèse de l'indépendance ne peut être contestée par personne. Ce qui est contestable, c'est l'importance de la baisse du niveau de vie. Est-ce que ce sera 25%, 50%, 100%? Est-ce que ce sera pour cinq ans, 25 ans, 50 ans? Nul ne sait vraiment jusqu'à quelle profondeur et à quelle vitesse il faudra descendre puisque cela dépendra des circonstances locales et des réactions de nos voisins. Chose certaine, il faudra descendre et non monter. C'est déjà beaucoup de savoir dans quelle direction un chef politique se dirige.

Au-delà de cette "certitude" qui, me semble-t-il, doit être partagée par tout le monde, j'ai exprimé un jugement personnel à l'effet que la baisse minimum du niveau de vie par rapport à maintenant serait de 25% si l'indépendantisme triomphait. Il s'agit évidemment d'un ordre de grandeur. Si quelqu'un préfère un nombre pair, qu'il choisisse!

Je voudrais profiter de cette occasion pour décliner toute responsabilité dans le contenu du mémoire du Comité d'études de la Chambre de commerce. Ceci devrait être évident pour ceux qui ont lu le rapport, mais comme mon nom a été mentionné plusieurs fois déjà sans les réserves nécessaires, je tiens à déclarer que j'ai simplement été consulté sur des points particuliers et que je ne faisais pas partie du Comité responsable de la Chambre. M. Lévesque pourra donc gloser sur mon "congé sabbatique" au ministère des finances (il ne s'agissait pas d'un congé sabbatique d'ailleurs) mais on saura que c'est sans rapport avec l'objet de la discussion.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00. A l'étranger: 12 mois $35.00, 6 mois $18.00. Edition du samedi: 12 mois $6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

■ *lettres*

Réponse à M. Jacques Freedman

Votre lettre au Devoir du 9 septembre est remplie d'inexactitudes sérieuses et injustes.

1) "Les écoles canadiennes-françaises enseignent une culture canadienne-française et non une culture française universelle". C'est une insulte gratuite à tous nos enseignants. Et si tout n'est pas parfait, c'est une raison de plus pour encourager les relations culturelles avec la francophonie. N'est-ce pas??

Nous avons rencontré un couple d'Anglais, parfaitement bilingues et vivant depuis peu au Québec. Ceux-ci nous ont exprimé leur surprise de constater qu'il y a beaucoup moins de différence entre notre langage et celui des francophones d'Europe, qu'il y en a entre le langage anglais canado-américain et celui de l'Angleterre.

Nous nous comprenons parfaitement avec tous les francophones du monde qui nous visitent ou que nous visitons. Mais les progrès souhaitables pour notre langage ne s'accompliront pas en entretenant des légendes et encore moins en continuant de nous angliciser. N'est-ce pas??

(...) Je préfère la franchise de certains compatriotes des autres provinces qui commencent peu à peu à ouvrir les yeux: Le congrès annuel de l'Union des étudiants du Canada (majorité anglophone), tenu récemment à l'université de Guelph, affirme que "les Québécois ont raison de se sentir étrangers au Canada" (La Presse du 7 septembre 1968) et que "la population anglophone a continuellement exploité la population francophone qui n'a eu que le Québec pour la défendre".

2) Vous continuez: "Le régime d'éducation au Québec est encore sous la tutelle du clergé." Cette affirmation frise le délire du sectaire. L'immense majorité de nos professeurs ne sont pas du clergé. Celui-ci, cependant, ne s'est jamais opposé aux écoles anglaises au Québec et il nous a suffisamment éduqués et renseignés pour que nous sachions:

a) qu'un pays est plus évolué (comme le Québec) avec deux cultures. Dans ce domaine nous avons sûrement un statut particulier!

b) que le problème de l'éducation ne relève absolument pas d'Ottawa (article 133) comme semblent le croire certains bien éduqués et bien instruits qui s'adressent à Monsieur Trudeau pour régler un différend scolaire. Qu'en pensez-vous?

Les anglophones de Montréal (surtout des Italiens!) invoquent le "droit fondamental des parents à faire éduquer leurs enfants dans l'une des deux cultures officielles du pays". Ce droit existe au Québec depuis toujours, mais les même journaux et les mêmes personnages n'ont jamais réclamé ce "droit fondamental" pour les francophones des autres provinces. Ce droit doit être un principe appliqué partout au pays ou nulle part. Nous avons fini de jouer avec les mots et de jouer cette infame comédie "génocidienne" unilatérale.....

(...) Ce n'est pas une question de petite politique. C'est une question de dignité personnelle, de justice élémentaire, de liberté humaine et de survivance culturelle.

PAUL LACROIX, M.D.

Ste-Foy, 11 septembre 1968

des idées | des événements | des hommes

La mort de Daniel Johnson

RÉACTIONS DE LA PRESSE

The Toronto Star

Pour M. Johnson, c'était Québec d'abord

La mort soudaine du premier ministre Daniel Johnson, au sommet de sa puissance et de son talent politique, accentue les incertitudes qu'affrontent le Québec et le Canada.

M. Johnson était diplômé d'une des pires écoles de politique que ce pays ait jamais connues, celle dont Maurice Duplessis était le fondateur et le maître.

Dans une large mesure, mais pas complètement, M. Johnson avait surmonté ce passé après avoir conquis la direction de l'Union Nationale, et ensuite le poste de premier ministre du Québec dans la victoire surprise de l'élection de 1966.

Il n'a pas rétabli l'autocratie et la corruption qui ont marqué l'administration Duplessis, bien qu'il fut un tacticien tortueux et roublard.

En dépit de tous ses zigs-zags, d'une alternance entre les cajoleries aux séparatistes et les propos rassurants à la nerveuse minorité anglophone du Québec, il y avait en M. Johnson un noyau de conviction et d'engagement sincères.

Il croyait que l'érosion de la langue française au Québec, sa situation d'infériorité dans la vie économique de la province, menaçaient la survivance des Canadiens français comme peuple distinct.

Il croyaient que leur survivance ne pourrait être assurée qu'en rendant le Québec plus puissant, plus autonome, et en forgeant des liens forts avec la culture mère en France.

Il était, en conséquence, un partisan inébranlable du Québec d'abord. "Il y en a, disait-il un jour, qui sauveraient la Confédération même au prix de l'autonomie du Québec. Je suis prêt à sauver l'autonomie du Québec, même au prix de la Confédération."

M. Johnson était parfois disposé à jouer dangereusement le jeu de l'agrandissement du Québec, lorsque, en poursuivant ses relations avec la France, il risquait les effets perturbateurs des intentions quelque peu différentes du président Charles de Gaulle; et lorsque, de façon unilatérale, il lança le Québec dans des domaines constitutionnels contestés.

Cependant, il y avait aussi en lui un élément de prudence, qui apparaissait dans son attitude modérée quand il constatait que l'agitation nationaliste chassait les investissements de la province.

Par comparaison avec le précédent gouvernement fédéral de Jean Lesage, le régime Johnson a négligé la réforme économique et sociale pour se concentrer sur les ambitions politiques et constitutionnelles nationalistes.

Sur le plan électoral, il a semblé gagner davantage en exaltant le sentiment de confiance des Québécois francophones, qu'il n'a perdu par son manque d'attention aux problèmes de pain et de beurre.

Selon le jugement du Star, le résultat net de l'administration Johnson fut d'élargir le fossé entre les Canadiens francophones et anglophones, même si les événements au Québec depuis le milieu de l'année 1966 ont aussi éveillé le Canada anglophone à la nécessité d'une attitude plus positive à l'égard du Canada français pour sauver l'unité nationale. Ce fut une période sans précédent d'apaisement des minorités canadiennes-françaises hors du Québec.

Si le Canada français survit et s'épanouit dans la Confédération, Daniel Johnson entrera probablement au panthéon des héros nationalistes du Québec. Si Québec se sépare, on ne s'en souviendra peut-être que comme un personnage ambigu de transition. Il n'a pas fermé la voie, ni dans un sens ni dans l'autre.

The Gazette (Montréal)

Johnson, homme de la modération

Le premier ministre Daniel Johnson est probablement mort comme il l'aurait souhaité, soit après une journée de travail extrêmement épuisante. Il fut, tout au long de sa carrière, un homme d'une industrie prodigieuse. Chaque journée commençait tôt; chaque journée se terminait tard. Et chaque journée était remplie de problèmes délicats et souvent épineux, problèmes auxquels il est difficile d'apporter des solutions pouvant plaire à tout le monde.

Un homme plus soucieux de son propre bien-être aurait tourné le dos à une vie aussi harassante, surtout après les premiers avertissements sérieux qu'il avait eus que sa santé était menacée. Mais il ne voulut pas abandonner, et après un bref repos, s'empressa de retourner aussitôt qu'il le put. Il devait, dès le premier jour, faire face à une série de problèmes qui s'étaient accumulés pendant son absence.

Et, pourtant, même si sa santé était altérée, même si le programme de sa première journée de travail était extrêmement chargé, on aura noté qu'il avait gardé son excellent tempérament, qu'il ne se départait point de son débit serein, qu'il savait équilibrer prudemment ses phrases et qu'il était visiblement déterminé à ne fournir aucune arme aux extrémistes de toutes sortes.

Maintenant que tout est fini, et que le coup provoqué par l'annonce de sa mort à la Manicouagan a été encaissé, on peut commencer à évaluer ce qu'il a réalisé. La mort permet, à cet égard, une perspective particulièrement objective. Sa carrière, après tout, fut plutôt brève. Il était à peine dans sa 54e année. Pourtant, dans cette courte période, et particulièrement dans les deux dernières années et demie, beaucoup a été accompli.

Il parvint à battre le gouvernement libéral, qui paraissait encore fort et vigoureux. Cette défaite libérale n'en fut que plus remarquable du fait qu'elle était ainsi précipitée et qu'elle était bien peu prévue. M. Johnson a dû, au cours des dernières annees, affronter de sérieuses difficultés C'était le lot d'un gouvernement héritant des engagements très considérables de son prédécesseur, dont la marge d'emprunt allait se rétrécissant et qui ne pouvait accroître davantage ses impôts. Bien qu'il dut gouverner avec une mince majorité à l'Assemblée législative, il ne fut jamais sérieusement menacé de renversement.

A la conférence sur la confédération de demain en novembre, et à la conférence constitutionnelle fédérale-provinciale de février, il put déployer ses qualités à leur maximum. Le rôle qui lui était dévolu était le plus difficile de tous. Il était celui qui devait exposer les perspectives de sa province de façon à les faire mieux comprendre et mieux accepter des autres provinces.

On peut facilement comprendre la très forte tension qui était sienne à l'occasion de telles conférences. Qu'il ait pu lui-même se déclarer satisfait des résultats obtenus à ces deux rencontres témoigne de son succès personnel, car ces résultats ont été dus en grande partie au rôle qu'il y a joué.

A la suite de sa mort, les témoignages d'estime qui affluent ne sont visiblement pas du type traditionnel, de ceux qu'on rend à un politicien ordinaire au terme de sa carrière. Ils sont empreints d'une note personnelle, d'une note d'amitié. Même ceux qui l'ont combattu — et parfois avec vigueur — ont été touchés par son charme et sa camaraderie, par son souci des autres et sa bonne humeur. Bien que vivant à une époque de transition très tendue et très troublée, il parvint à garder son sang-froid, ses manières aimables, à répondre de façon sereine même aux questions les plus provocantes.

Tout chef politique a ses problèmes. Mais peu auront dû en affronter d'aussi compliqués dans une si courte période de temps que le premier ministre Johnson. Il dirigea une province dont les vues, les buts et les aspirations étaient souvent contradictoires. Il s'est efforcé, et non sans succès, d'établir une sorte de consensus raisonnable à l'intérieur du Québec, et à l'ajuster à un consensus raisonnable du reste du Canada.

On peut facilement imaginer les difficultés de tout chef en de telles circonstances. Il faut manoeuvrer habilement pour maintenir un certain équilibre entre des forces qui s'affrontent.

Pour la population de langue anglaise du Québec on peut trouver un testament dans les mots de sa dernière journée. Il parla de la "vocation internationale" de Montréal. Il souligna la richesse et la variété que l'on doit aux différents éléments raciaux qui ont contribué à faire de la métropole ce qu'elle est et exprima le voeu que tout cela soit préservé. Il comprenait que sans cette composition cosmopolitaine et sans cette liberté de ses divers groupes ethniques, Montréal ne pourrait être la métropole du Canada, ni une des grandes villes du monde.

"Je n'aimerais pas, disait-il dans sa conférence de presse télévisée de mercredi, que Montréal soit gênée économiquement à la suite des mesures bizarres prises par certaines commissions scolaires locales et certaines déclarations bizarres de certains hommes. Dans le cas de Saint-Léonard, nous ne pouvons permettre que des droits aussi importants que ceux touchant à la langue soient manipulés par une commission scolaire locale au gré des caprices électoraux dans trois ou quatre quartiers".

Personne ne pourra facilement renier de tels propos.

On continuera sans doute d'apprécier diversement les politiques de M. Johnson. Mais les désaccords devront être analysés en tenant compte du contexte agité de la période et du monde où il a vécu. Aucun homme n'a jamais réussi à se mouvoir au sein d'une telle agitation avec une plus grande et plus tranquille assurance.

Il disait récemment: "Poursuivre nos buts avec l'assurance sereine qu'il y a deux cultures et, dans toutes les parties de ce pays, des hommes et des femmes qui oeuvrent ensemble dans l'amitié et la fraternité pour bâtir le Canada de demain".

Dans les années à venir, on pourrait bien regretter cette assurance tranquille au milieu des tensions à laquelle cet homme nous avait habitués.

The Ottawa Citizen

Québec devant un choix critique

M. Daniel Johnson était pardessus tout un politique pratique et son dernier message au Québec et au Canada a été un message pratique.

"Nous ne pouvons permettre que des droits aussi importants que les droits linguistiques soient manipulés par des corps locaux comme les commissions scolaires", a-t-il dit dans la conférence de presse diffusée sur la télévision nationale hier. La minorité anglophone du Québec conserverait ses droits, mais tout étudiant d'une école secondaire du Québec serait tenu de posséder une connaissance convenable de la langue principale, le français.

M. Johnson a dit qu'il ferait sa visite projetée à Paris, visite que plusieurs estiment comme un extravagant exercice de politique théâtrale; mais il a dit que si les relations entre la France et le Québec allaient menacer de briser le Canada, il abandonnerait ces relations.

En dehors de son flirt avec la France, le terme de M. Johnson comme premier ministre du Québec a représenté une réaction conservatrice contre la surexcitation des années 1960 à 1966, lorsque Jean Lesage conduisait les forces turbulantes d'une révolution sociale.

A la vérité, le régime d'Union Nationale a surtout consolidé et a fait bien peu d'autre; et depuis que M. Johnson a subi une crise cardiaque, le 3 juillet, le gouvernement a été presque paralysé. Les ministres ont individuellement énoncé des politiques, parfois provocantes et parfois contradictoires, mais aucun ne s'est avancé pour combler le vide créé par la maladie du premier ministre.

La renaissance de l'Union Nationale a été dans une large mesure l'effort d'un homme. M. Johnson mérite tout le crédit de cet exploit politique et aussi du fait qu'il ne s'en est pas servi pour réimposer l'autocratie corrompue de son mentor, Maurice Duplessis.

Daniel Johnson n'était en aucune façon un grand homme d'Etat, mais sa mort soudaine à un moment de grande incertitude au Canada français laisse un vide béant. Ses successeurs doivent maintenant décider entre le choix d'un chef capable de coopérer avec un premier ministre canadien-français dont la vision embrasse l'ensemble du Canada et du monde, ou le choix d'un chef dont les titres seront basés sur l'habileté à poursuivre une guerre verbale avec Ottawa.

Ce sera une décision cruciale pour le Québec et pour le Canada.

The Globe and Mail

Daniel Johnson, homme de mesure et de raison

Il n'est pas nécessaire d'enjoliver ou de magnifier la mémoire de Daniel Johnson pour comprendre sa qualité. A son meilleur c'était un homme d'Etat, et rarement moins qu'un politique consommé et soucieux de ses responsabilités.

Ayant hérité du parti discrédité et démoralisé de Maurice Duplessis après deux interrègnes brefs et peu concluants, il a capté la direction de la Révolution tranquille en juin 1966, avec une Union nationale qu'il avait rendue plus présentable, plus jeune et plus ouverte, sinon nécessairement plus efficace. Depuis le début jusqu'à sa mort au monument grandiose de la renaissance du Québec, Manicouagan-5, il a conduit sa province avec une constance sans déviation sur les questions politiques essentielles.

Son habileté bien connue pour la temporisation, pour la manoeuvre adroite n'était que simple tactique. L'homme qui pouvait scandaliser Ottawa par des "précédents" constitutionnels dans les affaires étrangères, ou enlever la tension d'une conférence interprovinciale au sommet par une souriante analogie sur la modification des contrats de mariage, était vraiment un homme qui connaissait les vertus politiques de la flexibilité. Même à sa conférence de presse de mercredi, il sut écarter une déclaration de son ministre des affaires culturelles sur l'unilinguisme pour désarmer et rassurer une inquiète minorité anglophone.

Cependant sur les principes il n'avait rien d'un opportuniste. Son crédo fondamental s'exprimait dans le titre d'un livre: Egalité ou Indépendance. Sa préférence était claire. La sécession lui semblait une option catastrophique. Mais il pensait vraiment et espérait que le Québec, dont la langue première est le français, pouvait être le protecteur naturel de la culture française sur ce continent.

Cette attitude était claire dans chaque confrontation majeure avec d'autres gouvernements du Canada. "Nous ne pouvons pas permettre à Ottawa de contrôler notre oxygène", disait-il mercredi en appuyant sur le thème des relations avec Paris et le monde francophone extérieur. C'est un thème qu'il reprenait chaque fois qu'il venait aux prises avec des problèmes qu'il croyait suscités par un fédéralisme durci.

Ce qui passait pour de l'intransigeance lorsque appliqué à la défense des Canadens français pouvait se manifester comme de la ténacité dans la défense des droits des Canadiens anglais et même du Canada fédéral. A la conférence sur la Confédération de demain, en novembre dernier, le seul autre premier ministre canadien-français, Louis Robichaud du Nouveau-Brunswick, a d'une manière émouvante prié ses collègues de faire preuve de compréhension à l'égard d'un chef québécois qui avait "mis sa tête sur le billot". M. Johnson a su démontrer rapidement et à plusieurs reprises que son attitude était sincère lorsqu'il est rentré chez lui pour livrer la même bataille canadienne qu'il avait livrée à Toronto.

Quelques semaines plus tard il disait à Montréal, devant 200 hommes d'affaires: "Nous du Québec appartenons à l'Amérique du Nord. Nous sommes dans la même situation que les autres régions et il est impossible de nous séparer. Il est illusoire de penser que nous pouvons avoir un petit coin de glace où les règles sont différentes". A la télévision nationale de langue française il répéta sans hésitation ce qu'il avait dit au Centre Toronto-Dominion: "Je suis raisonnablement sûr que cette conférence sera considérée par nos enfants et nos petits-enfants comme un effort vraiment honnête de dix premiers ministres pour permettre aux jeunes du Canada anglophone et francophone de commencer à vivre ensemble dans la loyauté et l'harmonie".

Les mots "Je crois que la raison l'emportera finalement

The Telegram (Toronto)

La mort prématurée de Daniel Johnson

La mort du premier ministre Daniel Johnson à l'âge de 53 ans s'est produite à un bien mauvais moment. Il était au sommet de son influence comme chef de la population du Québec et comme leur porte-parole dans les délicates négociations constitutionnelles auxquelles le pays doit faire face.

Ces discussions, qui remontent aux conférences de Robarts et d'Ottawa l'hiver dernier, ont été poursuivies au niveau des hauts fonctionnaires. La prochaine conférence fédérale-provinciale doit avoir lieu à la fin de l'année.

L'on regrettera de n'y pas entendre la voix de M. Johnson. Il avait fait preuve d'adresse pour établir un équilibre entre les aspirations du Québec d'une part, tout en retenant d'autre part la place de la province dans la Confédération canadienne.

Il n'y a jamais eu de doute quant aux intérêts pour lesquels M. Johnson combattait. Dans le contexte de la politique canadienne contemporaine il était un modéré, désireux de trouver des solutions aux problèmes dans un cadre constitutionnel qui assurerait la survie du Canada comme nation.

Des rapports étroits s'étaient établis entre le premier ministre Johnson et le premier ministre Robarts.

Suite à la page 6

LE COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF SERA FERMÉ LUNDI

Tape-cité
OU VOUS TROUVEREZ...
Le plus vaste choix de musique classique et populaire sur rubans pour votre auto ou votre foyer.
PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN
7865, SAINT-HUBERT 276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'À 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'À 21 HRES — SAM. JUSQU'À MIDI
(Une division de André Radio Service Ltée)

Nous déplorons la perte de l'honorable Daniel Johnson premier ministre de la province de Québec

Banque Canadienne Nationale

Réactions de la presse

Suite de la page 5

les chefs des deux plus puissantes et plus influentes provinces. La compréhension de M. Johnson à l'égard du point de vue du Canada anglophone s'est manifestée durant la conférence de Toronto et a été la base d'une utile collaboration.

La mort de M. Johnson est un autre exemple du fardeau pesant des charges publiques, particulièrement dans la province de Québec. Ce fardeau a écrasé deux des prédécesseurs de M. Johnson ces dernières années, Maurice Duplessis et Paul Sauvé.

Cependant, la famille et les amis de M. Johnson peuvent trouver quelque consolation dans le fait qu'il avait avant sa mort réalisé l'ambition de sa vie, de réorganiser le parti de l'Unin nationale et de le conduire à la victoire aux polls.

Ce parti était dans un état de chaos et d'effondrement, terni par de graves scandales. Il ne semblait pas en état de remporter le pouvoir avant plusieurs années.

Mais avec une direction et un jugement politique astucieux, M. Johnson a ramené son parti au gouvernement après un bref passage dans l'opposition.

Le premier ministre Johnson était un homme chaleureux et amical, et possédait un sens de l'humour qui l'aidait à se tirer des situations difficiles. Sa vie dans les Cantons de l'Est lui avait donné un sens de la tolérance et de la compréhension des difficultés linguistiques et raciales de sa province. Cette formation a aussi contribué à son grand désir de promouvoir l'unité et l'harmonie dans tout le Canada.

Le successeur apparent de M. Johnson, le ministre de la Justice Jean-Jacques Bertrand, qui est né lui aussi dans les Cantons de l'Est, a devant lui une tâche toute tracée pour représenter le Québec aux entretiens constitutionnels et pour maîtriser les éléments extrémistes dans son propre parti. Il peut compter sur la bonne volonté de ses concitoyens canadiens, comme c'était le cas pour M. Johnson.

The Montreal Star

Daniel Johnson : gardien des valeurs

Pour comprendre toute la portée du dur coup que le Québec subit par la mort de Daniel Johnson, il faut se placer dans une perspective historique. L'homme au coeur généreux et à l'esprit pondéré, qui savait fort bien manier l'humour, avait donné l'impression à tous ceux qui, d'un bout à l'autre du pays, l'avaient vu sur leurs écrans de télévision qu'il était au sommet de sa forme. Sa fin tragique rappelle le sort de Paul Sauvé, son vieil ami et collègue, qui devait mourir après quelque cent jours de règne.

Dans ce bref espace de temps, M. Sauvé avait fait la preuve que le parti de l'Union nationale pouvait s'écarter rapidement de son antique et traditionnel immobilisme et faire face à l'avenir. La tendance réformiste se poursuivit brillamment avec le parti libéral, de 1960 à 1966. Quand M. Johnson succéda à M. Lesage, la tendance Sauvé-Barrette se trouva inchangée. On ne retourna point en arrière.

Ce journal serait malhonnête d'applaudir aujourd'hui à tout ce que M. Johnson a fait ou tenté de faire. Il hérita du pouvoir dans une situation difficile. La province avait fait l'expérience d'une révolution sociale profonde. Il est juste de dire que non seulement ses ressources immédiates étaient à peu près épuisées mais que le Québec semblait, sur le plan émotionnel, rechercher au moins temporairement quelque répit après tous les changements qu'il avait connus.

Il apporta ce répit qui répondait peut-être, en fait, à ses propres instincts foncièrement conservateurs. Il n'était, à la vérité, ni révolutionnaire ni novateur, mais, comme le parti auquel il avait succédé, il était un gardien des valeurs dans lesquelles il croyait fermement.

Comme il le déclarait à Peter Newman..., peu après sa victoire de 1966, il entendait demeurer un politicien pragmatique: "Mais jamais sur des principes essentiels, ajoutait-il. En politique, vous devez protéger les lignes de force. Vous devez décider d'avance où vous conduiront ces lignes de force, et les objectifs de base doivent viser à l'évolution favorable du Canada français."

Il n'a jamais dévié de cet objectif. Et son succès en ce sens devient évident à la lumière des réactions tant provinciales, que nationales et internationales à sa mort.

Il s'était voué à une nouvelle et radicale rédaction de la constitution canadienne, cette "vache sacrée" comme il l'appelait, et là encore son but était d'assurer au Québec les ressources et l'initiative nécessaires à sa survivance parce que, dans les termes de son testament: "Egalité ou indépendance", la patrie du Canada français sera la terre où il trouvera sa liberté.

La "politique de grandeur" de M. Lesage a reçu une nouvelle dimension sous M. Johnson, dimension qui, selon plusieurs ministres fédéraux, pouvait menacer l'intégrité fondamentale de la confédération. A cet égard, sa politique inquiéta une bonne partie du Canada anglais mais ses dernières déclarations publiques, concordant d'ailleurs avec d'anciennes attitudes devraient avoir atténué au moins quelques-unes de ces craintes.

M. Johnson a peut-être été bien d'autres choses à la fois, il n'était pas un romantique. Tant sur le plan personnel que sur le plan politique, il était un réaliste qui voyait l'avenir du Québec dans le contexte nord-américain et non comme partie de l'ancien monde d'Europe. Il regardait du côté de la France, comme il le disait encore cette semaine, pour y rechercher l'oxygène culturel nécessaire à la consolidation de cet avenir. La poursuite d'un tel intérêt a souvent troublé le Canada anglais. Il fallait plutôt la juger avec sympathie car elle répondait à des besoins à la fois profonds, essentiels et honorables.

Son erreur, tragiquement mise en lumière par sa mort qui survient si mal à propos, c'est qu'il s'est tué à la tâche. Dans un article qu'il écrivait pas plus tard qu'hier dans Le Devoir, Claude Ryan soulignait que peut-être jamais aucun premier ministre québécois ne fut aussi peu autocrate mais que paradoxalement, aucun gouvernement n'est peut-être devenu aussi rapidement et aussi totalement dépendant de son chef.

M. Ryan écrivait ces choses en pensant aux nombreuses années de leadership que pouvait encore connaître M. Johnson.

Aujourd'hui, les dirigeants et les membres de l'Union nationale ont un défi extrêmement pénible à relever. Ils avaient relevé un défi semblable avec beaucoup de bonheur à la mort de Duplessis. Mais le successeur qu'ils avaient choisi à M. Sauvé, M. Barrette, leur a remis abruptement sa démission. Ils ont maintenant, pour la troisième fois en huit ans, à choisir un autre chef. C'est un dur coup.

The Ottawa Journal

Le legs du premier ministre Johnson

Les Canadiens conserveront le souvenir du premier ministre Johnson à cause des derniers mots qu'il a prononcés en public: pour leur civilité, leur modération, leur humour. Ils étaient caractéristiques de l'homme. Hier il a établi un climat bienvenu de raison et de cordialité dans le dialogue entre Québec et le reste du Canada sur les droits linguistiques et les questions constitutionnelles.

Aujourd'hui il est mort et nul ne peut douter que le fardeau des responsabilités qu'il a porté au service du public ait contribué à abréger sa vie.

Le choc subit par sa province et son pays est d'autant plus marqué parce qu'il venait de paraître devant un auditoire d'envergure nationale à la télévision et à la radio. Il avait apporté un prologue rassurant à la nouvelle ronde de discussions constitutionnelles qui doit bientôt commencer. C'est le legs qu'il nous a laissé.

DÉCÈS

MARCHILDON Yves. A Sorel, accidentellement le 26 septembre 1968, à l'âge de 12 ans, est décédé Yves Marchildon, fils de M. Jean Marchildon et de Monique Noiseux, 179 rue Tétreault à Sorel. Les funérailles auront lieu lundi le 30 septembre. Le convoi funèbre partira du Salon Mandeville & Mineau No 80, rue Charlotte, pour se rendre à l'église St-Gabriel Lallemand, de Sorel et de là au cimetière du même endroit lieu de sépulture. Parents et amis, sont priés d'y assister sans autre invitation.

Accrochage au conseil de Montréal sur l'aide aux affamés du Biafra

par Jean-C. Leclerc

La réunion du conseil municipal de Montréal qui avait été ajournée à vendredi en signe de deuil par suite du décès de M. Johnson a disposé hier de presque tous les articles de son ordre du jour – plus de 100 – sans débat notable, à l'exception d'un accrochage verbal entre le président du comité, M. Lucien Saulnier, et un conseiller de Côte-des-Neiges, M. Gerald N. F. Charnass, au sujet de la famine au Biafra.

Le conseil s'apprêtait à voter une subvention de $3,500 à l'Association olympique canadienne pour la participation d'athlètes montréalais aux jeux de Mexico, quand le conseiller Charness manifesta sa réticence à l'endroit d'un crédit aussi peu prioritaire en comparaison des besoins de ceux qui meurent littéralement de faim au Biafra. On sait que ce conseiller a déjà demandé au maire Jean Drapeau de prendre l'initiative d'une démarche humanitaire en faveur de ces affamés.

En vertu de l'article 528 de la charte de Montréal, le conseil peut, sur recommandation préalable du comité exécutif, voter des crédits pour secourir les victimes d'un sinistre, dans la ville ou ailleurs. C'est d'ailleurs en vertu d'une disposition de cet article que le comité exécutif recommandait la subvention à l'Association olympique.

Le président du comité exécutif répondait qu'il était facile pour n'importe qui, à l'occasion d'un désastre, de faire des suggestions pour que le conseil s'immisce dans une question qui relève d'une autre juridiction de gouvernement au Canada. Un geste de municipalité n'a pas la même portée qu'un geste privé, soutient-il, précisant qu'il s'agissait là d'une "matière qui relève de la juridiction du gouvernement fédéral".

Désappointé, le conseiller Charness dit qu'il n'avait l'intention d'attaquer personne, mais lança qu'à son avis il fallait rompre avec l'attitude actuelle qui consiste, en ce qui regarde les victimes de la faim au Biafra, à se dire: "Let Joe and Joe do it!"

Pris de colère, le président Saulnier l'interrompait, affirmant que ce n'était pas ce qu'il avait dit. Poursuivant son plaidoyer, M. Charness ajouta que chaque gouvernement s'en remettait à la responsabilité des autres gouvernements et qu'il fallait prendre l'initiative, donnant l'exemple d'un désastre local où Montréal avait fait sa part. "C'est le temps de faire quelque chose lorsque des millions de gens meurent de faim," lança-t-il.

Le président Saulnier continuant de protester, et marquant sa désapprobation d'un vif mouvement de son fauteuil, le maire intervint alors pour dire que la discussion avait assez duré, que la question à débattre était la subvention à l'Association olympique, et que si on voulait débattre autre chose il fallait procéder dans l'ordre avec une autre motion.

La subvention de $3,500 fut alors adoptée à l'unanimité, le conseiller Charness votant avec les autres.

Saint-Michel

Parmi les autres questions à l'ordre du jour, signalons l'adoption du règlement d'annexion de la cité de Saint-Michel à la ville de Montréal. Si la population de Saint-Michel accepte ce règlement, son territoire fera alors partie de la métropole sous le nom de quartier de Saint-Michel-Nord et formera un district électoral désigné sous le nom de Saint-Michel. (Il existe déjà un quartier municipal qui porte le nom de Saint-Michel).

Montréal imposera dans le nouveau territoire, pour trois ans à compter du 1er mai 1969, des taxes foncières générales au taux de $1.40, et une taxe d'eau au taux de 6½ p.c. de la valeur locative, réduction par rapport aux taux actuels de Saint-Michel, qui sont toutefois supérieurs à ceux de Montréal, l'évaluation étant par ailleurs égale dans les deux villes, à un p.c. près.

La taxe d'affaires restera au même taux pour trois ans pour les établissements exploités avant la date de l'annexion.

Les employés de Saint-Michel deviendront permanents à Montréal, à un salaire au moins égal. Les dispositions réglementaires actuelles resteront cependant en vigueur.

Un scrutin aurait lieu dans les 90 jours de l'avis d'annexion publié par le ministère des affaires municipales, pour élire quatre conseillers. "Les dispositions relatives au déroulement des élections municipales dans la ville de Montréal s'appliquent, mutatis mutandis, à cette élection," précise le règlement, qui n'entrera cependant en vigueur "qu'à compter de la date de la publication dans la Gazette officielle de Québec d'un avis qui indique qu'il a été approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil".

Taxe de vente

D'autre part M. Saulnier a révélé hier que les recettes de la ville provenant de la taxe de vente, au lieu d'augmenter, allaient diminuer. Il a fait cette déclaration en appuyant le projet de construction d'un garage de stationnement au coût de plus de $1 million, dans le secteur Snowdon-Décarie.

C'est pour défendre l'assiette des revenus de la ville, liée à la prospérité des marchands, que Montréal devrait leur donner des commodités de stationnement, comparables aux services offerts par leurs concurrents des centres d'achat des banlieues avoisinantes.

Le conseiller Lynch-Staunton (Côte-des-Neiges) avait d'abord manifesté sa dissidence, affirmant que la ville avait d'autres priorités. Après les explications de M. Saulnier, il vota en faveur de la résolution, "sans dissidence enregistrée", dit-il, apparemment peu convaincu.

Le conseil a aussi voté sans discussion une augmentation de traitement aux membres du bureau de revision des estimations, avec effet rétroactif. Le président, Me Yvon Bock, recevra $20,000 au lieu de $18,000, et les membres MM. J. H. Lascelles, Maurice Benoît, P.- Armand Brisebois, Albert Massicotte, et J.-M. Brunelle, recevront chacun $14,000 par année au lieu de $12,000.

Le conseil a également voté sans discussion un crédit de $3.45 millions pour le raccordement du boulevard Rosemont à l'avenue Van Horne et de la rue Clark à la rue Saint-Urbain.

Il a de plus accepté d'accorder sans soumission publique un contrat de $124,352 à la Canadian Vickers Ltd pour l'installation d'attache-pivots sur les voitures du métro.

M. Armand Lambert a été nommé directeur des finances.

Le conseil doit reprendre sa séance lundi soir à huit heures pour examiner l'important projet de règlement de zonage de certaines parties des quartiers Mont-Royal, Saint-André, Saint-Georges et Saint-Louis.

suites de la première page

JOHNSON

coeur, plusieurs personnes ont fait parvenir des gerbes ou couronnes de fleurs, dont quelques-unes reproduisent le fleurdelysé, d'autres le contour de la province que M. Johnson dirigeait depuis juin 1966.

Près du cercueil de bronze, deux policiers de la Sûreté du Québec montent la garde. Le drapeau québécois est déployé à la tête du cercueil.

Quelques ministres et députés ministériels se relaient dans la salle, pour recevoir les voeux de sympathie des visiteurs.

Lorsqu'un personnage de marque ou un ami intime se présente, il est conduit vers le salon de Mme Johnson. Cette dernière et ses enfants, de même que les autres membres de la famille, viennent se recueillir de temps à autre près de la dépouille.

CANADA

D'autre part, le Bureau d'aide extérieure du Canada annonce que le chargement d'un navire en partence pour le Nigeria commencera le 13 octobre dans le port de Halifax. Le "S.S. Silver Crest" transportera plus de 5,000 tonnes de nourriture, notamment du poisson et des oeufs.

Le gouvernement canadien contribue 2,400 tonnes et le Fonds de secours canadien Nigeria-Biafra a acheté pour 600 tonnes de nourriture.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a contribué par l'envoi de 15 tonnes de lait en poudre. L'OXFAM a donné cinq tonnes d'oeufs en poudre.

DE GAULLE

chain et qu'il lui préparait une réception qu'on ne réserve habituellement qu'à un chef d'Etat, ou peu s'en faut.

Et puis, de Gaulle et d'autres hauts personnages français ne cessent de répéter depuis la mort de Johnson qu'il s'agit là d'une "grande perte" pour tous les Français. La radio et la télévision d'Etat françaises consacrent de leur côté de longues émissions à la mort et à la carrière de M. Johnson.

Mais la décision est maintenant prise: de Gaulle ne viendra pas aux funérailles de son "ami Johnson."

CROIX-ROUGE

efforts infructueux pour participer à la réunion et affirmé que le rapport et les recommandations de l'empereur Haile Selassié d'Ethiopie n'avaient même pas été rendues publiques.

quoique le gouvernement britannique puisse penser ou ressentir, l'histoire ne lui pardonnera jamais son rôle dans ce conflit, son refus de respecter son amour si souvent clamé pour l'humanité et la justice, son esclavage moral des intérêts économiques au prix de vies humaines, son attitude arrogante de prestige et son mépris complet de l'opinion publique aussi bien en Grande-Bretagne que dans le reste du monde", a encore déclaré le leader biafrais.

Evoquant la condamnation de l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie par la Grande-Bretagne, le leader biafrais a souligné qu'en fait "l'U.R.S.S. n'avait rien fait de plus en Europe que la Grande-Bretagne au Biafra". En ce qui concerne l'attitude des Etats-Unis à l'égard du problème nigérian, le colonel Ojukwu a indiqué que "personnene devrait être surpris du rôle joué par le gouvernement de ce pays, étant donné qu'il confirmait son attitude dure et inhumaine à l'égard des minorités noires d'Amérique".

ENCYCLIQUE

tion rationnelle de l'encyclique semble poser aux évêques un problème particulier mais là encore, ils ont fait preuve d'une attitude pastorale positive. La déclaration en tout cas, dit clairement qu'ils ne sont pas à condamner en bloc. Mgr Carter a fortement souligné la nécessité pour eux de continuer leurs recherches dans un esprit de dialogue avec les évêques.

Mgr Baudoux a, de son côté, noté que cette déclaration avait été prise vraiment d'une façon collégiale et, qui plus est, en tenant compte de la réaction du peuple de Dieu du Canada. Il est intéressant de noter à ce propos que dans la conclusion les évêques ont utilisé dans cet esprit une formule vraiment nouvelle. Ils écrivent en effet: "Nous, le peuple de Dieu, ne pouvons échapper à cette heure de crise, mais il n'y a aucune raison de croire qu'elle puisse conduire à la division et au désespoir".

Mgr de Roo et ses collègues ont affirmé enfin que cette déclaration n'était que la première et que tout n'avait pas encore été dit. Ils ont invité tous les chrétiens, spécialement les théologiens, les hommes de science, à continuer leur recherche et à dialoguer avec eux.

Les réactions des experts

Prenant la relève des évêques, trois experts qui ont participé à la rédaction de la déclaration ont répondu aux questions des journalistes. Ce sont MM. André Naud, président de la Société canadienne de théologie, Bernard Daly, directeur de l'Office de la pastorale familiale à la CCC et qui est laïc et M. MacManus, de la conférence des prêtres de l'ouest du Canada.

Pour sa part, l'abbé Naud a déclaré que selon lui, la déclaration des évêques aurait des conséquences théologiques et pastorales incalculables.

Sur le plan théologique, M. Naud a dit que la collégialité épiscopale avait eu ici une profondeur sans précédent et que cette collégialité s'insérait dans le contexte plus large de la collégialité mondiale.

De plus, a dit M. Naud, les évêques ont montré qu'ils pouvaient tenir compte du sens de la foi (sensus fidei) du peuple chrétien.

Sur le plan pastoral, M. Naud a souligné le fait que la déclaration contribuerait à libérer la conscience d'un grand nombre de chrétiens tout en ne permettant pas que s'établisse parmi eux la division et les conflits.

DÉCLARATION

Suite de la page 4

A nous de reconnaître la difficulté qu'éprouvent ces hommes à comprendre et à accepter une assertion ou l'autre de la présente encyclique. A nous de faire effort pour connaître les points de vue de ces catholiques qui, à n'en pas douter sont loyaux envers la vérité chrétienne de l'Eglise et l'autorité du Saint-Siège.

Et puisque les uns et les autres ne rejettent aucun point de foi divine ou catholique, ni le principe de l'autorité dans l'Eglise, ils ne devraient pas être considérés ni se considérer comme séparés de l'ensemble des fidèles. Mais ils devraient se rappeler qu'ils demeureront de bonne foi à condition d'examiner soigneusement les motifs qui les portent à suspendre leur assentiment et continuer leur recherche pour comprendre et approfondir l'enseignement de l'Eglise.

18. Les difficultés de cette situation ont été particulièrement ressenties par les prêtres. Plusieurs nous ont demandé de leur donner des directives pour leur ministère. Nous répondrons à cette attente dans un document subséquent de pénitence, ressort également de l'encyclique un esprit d'encouragement à la fois pour les pénitents et pour les confesseurs, situé à égale distance du laxisme et du rigorisme.

22. L'encyclique suggère en effet une démarche pénitentielle moins juridique, plus pastorale, plus respectueuse des personnes et de leur croissance, lente parfois, dans les voies du bien, plus soucieuse d'organiser l'avenir.

23. La confession ne doit pas être faite sous le signe de la peur angoissée et de la sévérité, mais de la confiance et du respect des consciences.

Paul VI invite les époux à "recourir souvent, sans jamais se laisser décourager par leur faiblesse, à la miséricorde de Dieu qui leur est accordée dans le sacrement de pénitence". La confession est donc une rencontre entre la conscience sincèrement formée et le Seigneur qui "fut certes intransigent avec le mal, mais miséricordieux envers les personnes."

24. Tel est le climat général dans lequel confesseur et conseiller doivent travailler. Nous complétons ces orientations par quelques applications particulières.

25. Dans la situation que nous avons décrite plus haut (paragraphe 18), le confesseur et le conseiller doivent manifester une compréhension sympathique et un respect pour la bonne foi sincère de ceux qui échouent dans leur effort pour accepter certains points de l'encyclique.

26. Des conseillers peuvent rencontrer d'autres personnes, qui en acceptant l'enseignement du Saint-Père, peuvent estimer, par suite de circonstances particulières, qu'ils se trouvent en présence de ce qui leur semble être un conflit de devoirs, par exemple, accorder les impératifs de l'amour conjugal avec ceux de la paternité responsable, de l'éducation des enfants déjà nés ou encore de la santé de la mère. Selon les principes reconnus de la théologie morale, dans la mesure où ces personnes auraient fait un effort sincère pour se conformer auc directives données, sans toutefois y parvenir, elles peuvent avoir la certitude qu'elles ne sont pas coupées de l'amour de Dieu, dès lors qu'elles choisissent honnêtement la voie qui leur semble la meilleure.

27. Une sage attitude pastorale pour régler d'autres cas encore plus difficiles peut-être s'élaborera en poursuivant le dialogue entre les évêques, les prêtres et les laïcs. Le document, que nous avons promis de préparer contribuera aussi à cette élaboration. Entretemps, nous faisons un pressant appel aux médecins et aux biologistes à poursuivre leurs travaux sur la fécondité humaine. Ce serait certes une grave erreur d'attendre de la science une solution à toutes les angoisses humaines. Ses découvertes toutefois, pourront fournir une aide efficace pour alléger ou résoudre les problèmes de conscience.

Pastorale et action familiale

28. Les actions, les paroles et même les pensées de tous les hommes ont aujourd'hui une répercussion mondiale. Tous en prennent de plus en plus conscience. La sexualité, sous tous ses aspects, est évidemment un domaine d'un grand intérêt humain et social. Les normes et les valeurs qui régissent ce secteur humain si vital méritent l'attention et la coopération de tous. Notre monde croît à un rythme effarant, créant sur-le-champ un vif sentiment d'unité et un ensemble de forces rivales qui pourraient nous détruire.

29. Cette préoccupation ne saurait être fructueuse que si elle nous conduit tous à reconnaître notre dignité d'homme qui se traduira par la maîtrise de nos puissances internes. Grâce à celle-ci nous sommes vraiment nous-mêmes, reconnaissant pleinement nos différences sexuelles complémentaires, tant sur le plan physique que psychologique et spirituel. Dans cette seule perspective, se réaliseront des mariages qui seront de vraies unions au service de l'amour et de la vie.

30. A cette fin, on devra mettre en jeu toutes les ressources vives de la famille, de l'école, de l'Etat et de l'Eglise. Il n'est permis à personne de s'isoler; il n'y a pas non plus de frontières nationales dans un domaine aussi universel. Aussi bien invitons-nous tous les membres de l'Eglise à se rendre compte de l'importance de l'éducation au mariage et à tous les niveaux depuis l'âge le plus tendre jusqu'aux différentes formes de l'éducation des adultes.

31. Sans vouloir entrer dans les détails, nous voulons mentionner quelques moyens dotés d'une plus grande efficacité. Pour plusieurs raisons, nous plaçons en premier lieu deux réalités pleines de promesses: le dialogue et l'entraide au sein de l'Eglise elle-même et avec les autres Eglises par la voie du mouvement oecuménique.

32. Nous soulignons avec une profonde satisfaction le développement et l'heureuse influence de tant d'activités déployées pour préparer les époux au mariage et pour leur faire apprécier davantage leur sublime vocation vg cours de préparation au mariage, service d'orientation des foyers, etc.

33. Nous recommandons aussi aux éducateurs d'apporter une attention croissante au problème de l'éducation sexuelle et de la vie familiale. La recherche scientifique a approfondi cette éducation et l'emploi inventif des moyens de communications sociale l'a heureusement généralisée. Rien de moins que la mobilisation de toutes les énergies humaines pourra suffire à relever le défi des puissances pernicieuses et desordonnées qui ont leur source lointaine dans l'égoïsme volontaire de l'homme et qui empêchent l'expression authentique de son amour. Nous nous engageons nous à considérer comme une priorité pastorale l'encouragement donné en tout temps et en tous lieux à ces objectifs.

34. En conclusion, nous demandons à tous de prier avec ferveur le Saint-Esprit de continuer de guider son église à travers les obscurités et les souffrances du temps présent. Nous, le Peuple de Dieu, ne pouvons échapper à cette heure de crise, mais il n'y a aucune raison de croire qu'elle puisse conduire à la division et au désespoir. L'unité de l'Eglise ne consiste pas dans une simple conformité sur tous les points, mais plutôt dans une union de foi et de coeur, une soumission à la volonté de Dieu et une humble, loyale et continuelle recherche de la vérité. Cette unité d'amour et de foi a son fondement dans le Christ et aussi longtemps que nous lui serons fidèles, rien ne saurait nous en séparer. Nous demeurons fermement unis à l'évêque de Rome, le successeur de Pierre, signe et principe efficace de notre unité avec le Christ et entre nous. Mais cette union exige un tel amour de l'Eglise que nous ne puissions rien faire de moins que de mettre à son service toute notre intelligence et tout notre coeur. Et si parfois cela signifiait que, malgré notre désir de rendre l'Eglise plus intelligible et plus belle, nous devions, tels des pèlerins, trébucher sur la route ou même nous en écarter, nul ne devrait conclure que notre foi commune soit perdue ou que notre volonté d'amour soit émoussée. "Au contraire, nous croyons que, même à travers les brouillards, une lumière bienveillante nous conduira à une meilleure compréhension des voies de Dieu et de l'amour humain".

Les mini-mini

LONDRES (AFP) – Les jeunes élégantes anglaises qui s'habillaient de jupes pour fillettes afin d'éviter de payer la taxe récemment imposée sur les mini-jupes, ne pourront désormais plus échapper au fisc britannique. Celui-ci a en effet décidé d'imposer une taxe sur les jupes pour petites filles, à partir d'une certaine taille. Aussi, les fillettes... qui ont grandi trop vite devront-elles payer plus cher pour leurs jupes ou robes.



Monsieur Edouard Antill FAUTEUX est décédé après une très longue maladie, le 27 septembre 1968, à l'Hôpital des Vétérans de Sainte-Anne de Bellevue. Il était un des Officiers du Vingt-Deuxième Bataillon de l'Armée Canadienne. Il était l'époux d'Elmina Clément. Il laisse trois fils: le Docteur Jean Panet-Fauteux, de l'Hôtel-Dieu; le Juge André Fauteux, de la Cour de Bien-Etre Social de Montréal; et Monsieur Claude Fauteux de Sainte-Rose. Il laisse un frère, M. Théodore Fauteux, et de nombreux petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle sera exposée au salon J. S. VALLEE, 1111 ouest, rue Laurier, Outremont, et le service funéraire aura lieu lundi, le 30 septembre 1968 à 9 heures du matin en l'Eglise Sainte-Madeleine d'Outremont. Parents et amis sont invités.

Jamais...



car avant tout vous serez passé à la Banque Royale pour une hypothèque planifiée!

Et vous saurez que vous avez non seulement l'argent, mais l'appui solide de la Banque Royale. Et la maison de vos rêves sera vôtre à des conditions avantageuses.

- Prêt hypothécaire LNH pour maison neuve: jusqu'à 95% de la valeur d'emprunt.
- Prêt hypothécaire conventionnel: jusqu'à 75% de la valeur estimée pour maison neuve ou déja construite.
- Prêt hypothécaire conventionnel combiné*: jusqu'à 90% de la valeur estimée pour maison neuve ou déjà construite.

Tous les prêts hypothécaires peuvent porter une assurance-vie moyennant des primes de groupe peu élevées.

BANQUE ROYALE hypothèques PLANIFIEES

*en collaboration avec TanYor Ltée.

informations internationales

CEE: Paris s'oppose à une étude sur l'adhésion de l'Angleterre

BRUXELLES (AFP) – L'adhésion à plus ou moins longue échéance de la Grande-Bretagne au Marché commun a été préconisée par les cinq partenaires de la France et rejetée par celle-ci au cours du débat express que les ministres des Affaires étrangères des Six ont tenu hier matin à Bruxelles.

Deux thèses se sont affrontées. Pour la première, il faut renforcer la communauté à l'intérieur, mais chercher en même temps à l'élargir par l'adhésion de l'Angleterre et des autres candidats, en instituant, sans plus attendre, des contacts permanents avec eux. Cette thèse a été présentée par M. Willy Brandt, Allemagne. Les représentants du Bénélux et de l'Italie s'y sont ralliés en notant cependant que les mesures de rapprochement avec les candidats proposés par M. Brandt ne constituent pour eux qu'un strict minimum.

La seconde thèse a été défendue par M. Debré, France. A son avis, on ne peut mener, d'un même mouvement, le renforcement interne de la communauté et son extension. Le développement de la communauté dans des domaines auxquels elle ne s'est pas encore attaquée est immédiatement possible, dit M. Debré, car les résultats de cette action seraient certains. C'est ainsi qu'on peut, comme l'a proposé M. Brandt, s'occuper à Six d'une politique économique et financière commune pour corriger des variations de la conjoncture et achever les travaux du groupe d'experts technologiques. On devrait aussi, pour M. Debré chercher à établir une politique monétaire commune et créer un brevet européen, celui-ci étant éventuellement ouvert aux intéressés, donc implicitement à la Grande-Bretagne.

Mais la France ne croit pas possible de synchroniser ces efforts avec une négociation sur l'entrée de nouveaux membres.

D'abord, dit M. Debré, l'Angleterre ne paraît pas plus prête aujourd'hui qu'hier à assumer les obligations du Marché commun. De plus une communauté à dix ou douze, au lieu de six, connaîtrait une mutation totale dont les conséquences restent à étudier. Pour l'instant, il faut donc se contenter de conclure avec les pays candidats et d'autres intéressés – Suisse et Suède – des arrangements commerciaux qui n'entraînent pas d'adhésion automatique.

Le conseil en est resté sur ces positions. L'Allemagne s'est rapprochée de la thèse du Bénélux et de l'Italie, favorable à une adhésion rapide de l'Angleterre. Les propositions de M. Brandt constituent une tentative de compromis, mais, notent les observateurs, elle aboutit, à terme, au même objectif qu'on vise à La Haye, à Bruxelles et à Rome: une Europe nouvelle où la Grande-Bretagne jouerait un rôle éminent, une Europe qui, en tout cas, ne serait plus celle édifiée au cours des dix dernières années. La France continue de penser qu'il faut, au contraire, rester dans la direction prise en 1958 et compléter la construction en approfondissant la solidarité entre les six.

Dès vendredi soir les deux thèses s'affronteront à nouveau au cours du sommet franco-allemand de Bonn.

Washington: pas de rencontre des ministres des 4

WASHINGTON (AFP) – Le département d'Etat a indirectement repoussé hier le projet du secrétaire général de l'ONU U Thant, d'une conférence des quatre ministres des affaires étrangères, mais s'est déclaré favorable à des discussions bilatérales entre les ministres des Etats-Unis, de l'Union soviétique, de la France et de la Grande-Bretagne.

Commentant les propositions formulées jeudi aux Nations unies par U Thant en vue d'une réunion des ministres des affaires étrangères des quatre Grands à New York pour discuter de problèmes "d'intérêt commun", le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a déclaré: "M. Rusk a l'intention de conférer tour à tour avec les ministres des affaires étrangères de l'Union soviétique, de la Grande-Bretagne et de la France durant son séjour à New York entre le 30 septembre et le 9 octobre. "Ces conversations, a souligné M. McCloskey, fourniront les occasions voulues pour la discussion des problèmes que U Thant a présents à l'esprit."

McCarthy accordera prochainement son appui à M. Humphrey

NEW YORK (AFP) – Le sénateur Eugène McCarthy est rentré aux Etats-Unis après des vacances sur la Côte d'Azur qui ont suivi sa défaite à la convention du parti démocrate à Chicago où M. Hubert Humphrey lui fut préféré comme porte-drapeau du parti démocrate aux élections présidentielles de novembre.

M. McCarthy s'est refusé à toute déclaration à la presse se contentant de dire qu'il parlerait à la télévision le 8 octobre.

On pense, dans le proche entourage du sénateur qu'il donnera à cette date son appui officiel à M. Humphrey. On rappelle que M. McCarthy avait mené une vigoureuse campagne contre M. Humphrey et l'Administration du président Johnson pour la fin de la guerre au Vietnam. Il semble qu'à l'heure actuelle M. McCarthy soit prêt à donner son appui à M. Humphrey afin de barrer la route de la Maison Blanche à M. Richard Nixon, candidat du parti républicain.

Paris est prêt à participer à des pourparlers entre Etats nucléaires

PARIS (AFP) – Le gouvernement français est prêt à participer à des pourparlers entre puissances nucléaires pour étudier les moyens propres à assurer l'élimination de l'arme nucléaire, y compris l'étude du problème des vecteurs, déclare le gouvernement français dans sa réponse au mémorandum soviétique sur le désarmement du 1er juillet dernier qui a été remise à Moscou le 19 août et publiée hier à Paris par le ministère des Affaires étrangères.

La réponse française souligne que tout progrès dans le domaine du désarmement ne peut se concevoir que dans une volonté de détente: "La première étape vers un désarmement réel consiste dans la solution rapide des conflits en cours dans le monde ou de ceux qui menacent d'éclater".

Le gouvernement français souligne encore que ni le monopole des armes nucléaires au profit de quelques Etats, ni le maintien de l'équilibre nucléaire ne garantissent au monde sa survie. C'est pourquoi le gouvernement français s'est toujours prononcé pour "la destruction des armes nucléaires et l'interdiction d'en fabriquer de nouvelles".

La réponse de Paris au mémoire soviétique du premier juillet, annonçant que la France est prête à participer à "des pourparlers entre toutes les puissances nucléaires" sur l'élimination de l'arme atomique, est favorablement accueillie à Genève, tant dans les milieux proches du "Comité des 18" qu'à la conférence des pays non nucléaires.

"Premier pas positif" a affirmé M. Alexei Rochtchine, co-président soviétique de la conférence du désarmement. Dans les milieux américains, on se borne, en attendant d'étudier plus avant le texte français, à qualifier de "très intéressante" la prise de position de Paris. Tout en reconnaissant le caractère positif de cette déclaration, on estime dans les milieux britanniques qu'il ne faut s'attendre à rien de concret dans un proche avenir et l'on ne partage pas le point de vue de ceux qui, hâtivement, voient déjà la France prendre sa place au "Comité des 18".

Les délégations du tiers monde expriment leur satisfaction mais ne cachent pas les difficultés qu'il y aura à emporter l'adhésion de la Chine à des négociations entre les cinq membres du "Club atomique".

Cette satisfaction, M. Arshad Husain, ministre pakistanais des affaires étrangères et président de la conférence des non-nucléaires, en a fait publiquement état hier après-midi. Répondant à une question au cours d'une conférence de presse convoquée pour dresser le bilan des travaux des non-nucléaires, il a dit: "Je me félicite de la déclaration du gouvernement français, comme de toute initiative tendant à amener les puissances nucléaires à discuter du désarmement".

M. Husain a d'autre part estimé que les événements de Tchécoslovaquie n'avaient s eu d'"incidences concrètes sur les résultats de la conférence".

A propos des divergences relevées au cours des travaux, le ministre pakistanais a affirmé qu'elles avaient porsur "les moyens et non sur les objectifs à atteindre".

Le Vietcong reprend ses attaques près de Saigon

SAIGON (AFP) – Les forces du "Front national de libération" ont repris jeudi soir avec violence, dans la région saigonnaise, leurs bombardements d'installations militaires sud-vietnamiennes, tirant de mille à deux mille roquettes et obus de mortier de 82 sur trois camps gouvernementaux, dans la province de Tay Ninh en bordure du Cambodge

Ces trois camps sont situés respectivement à 75, 80 et 60 milles au nord-ouest de Saigon.

C'est la troisième fois que les camps des forces spéciales de Katum, Thien Ngon et Phnoc Tan sont attaqués par les Vietcong et les Nord-Vietnamiens.

Après avoir fait pleuvoir mille projectiles sur le camp de Thien Ngon, les "maquisards" au nombre d'environ 1,200 se sont rués à l'assaut du camp, parvenant à deux heures du matin hier jusqu'au périmètre de sécurité formé de plusieurs défenses de barbelés. Tirant au bazooka, ils se sont heurtés au feu meurtrier des armes automatiques sud-vietnamiennes. Les combats, très violents, ont duré plusieurs heures.

A l'aube, ils se sont retirés, sans avoir pu enfoncer les défenses gouvernementales, laissant sur le terrain et dans les barbelés 130 cadavres et 94 armes collectives et individuelles.

Les Sud-Vietnamiens ont eu quatre tués et treize belssés.

Selon une source bien informée, les attaquants auraient utilisé des gas dans leur assaut contre les défenseurs de Thien Ngon. Cette information, toutefois, n'a pu être confirmée officiellement.

Johnson ne parviendrait pas à faire accepter M. Fortas à la Cour suprême

WASHINGTON (AFP) – Les efforts de l'administration américaine pour obtenir la ratification par le Sénat de la désignation du juge Abe Fortas comme prochain président de la Cour suprême des Etats-Unis semblent voués à l'échec.

Le sénateur républicain Everett Dirksen qui avait jusqu'à présent appuyé énergiquement le choix de M. Fortas et qui était favorable à un vote rapide a changé d'opinion hier à la suite du dépôt d'une motion de clôture du débat par le leader de la majorité M. Mike Mansfield. M. Dirksen a annoncé en effet qu'il ne voterait pas pour la motion de son collègue démocrate et il a refusé d'indiquer s'il soutenait toujours le choix fait par le président Johnson pour assurer la succession de M. Earl Warren à la tête de la Cour suprême.

La motion de M. Mansfield sera mise aux voix mardi. Pour être adoptée elle devra recueillir les deux tiers des suffrages. Ce vote constituera la première et plus sérieuse mise à l'épreuve du choix de la Maison Blanche: un rejet de la motion permettrait la poursuite des discours-fleuves des adversaires de M. Fortas en vue d'empêcher un vote de ratification et empêcherait certainement toute décision du sénat pendant la présente session parlementaire.

La position de M. Dirksen sur le fond même du problème, est particulièrement importante car elle va provoquer l'augmentation du nombre des opposants à la nomination de M. Fortas, faite par le président Johnson, et dont les effectifs risquaient déjà là de mettre en échec.

Gaston Monerville ne briguera pas la présidence du Sénat

PARIS (AFP) – M. Gaston Monnerville, soixante et onze ans, président du sénat français depuis plus de vingt ans a annoncé hier officiellement sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. M. Gaston Monnerville faisait figure de l'opposant le plus déclaré du général de Gaulle depuis qu'en septembre 1962, au cours d'un congrès radical, il avait accusé le président de la République de forfaiture.

Cette accusation avait été portée contre le président de la République à l'occasion de son projet de proposer au référendum l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel. En annonçant son refus d'être à nouveau candidat à la présidence du Sénat, M. Gaston Monnerville a une nouvelle fois, accusé le général de Gaulle de vouloir accomplir "une nouvelle et grave violation de la constitution et de démanteler le régime républicain en France". Cette accusation vise le projet présidentiel de transformer l'actuel sénat en une assemblée consultative représentant les intérêts sociaux, professionnels et régionaux.

La décision de M. Gaston Monnerville revêt une importance particulière du fait qu'aux termes de la Constitution, le président du Sénat est le second personnage de l'Etat.

Avocat de profession, M. Gaston Monnerville est né le 2 janvier 1897 à Cayenne en Guyane française. Elu député de la Guyane en 1932, il a toujours appartenu au parti radical socialiste. Ni son origine, ni sa qualité d'homme de couleur ne l'avaient empêché de faire une brillante carrière politique.

Déclaration de M. Caetano

Portugal: vers une évolution mesurée des institutions

LISBONNE (AFP) – D'une voix nette et posée, M. Marcelo Caetano, nouveau président du conseil portugais, entouré de tous les membres de son gouvernement, s'est engagé hier à poursuivre la politique de son prédécesseur, le professeur Oliveira Salazar, et a invité les Portugais à faire confiance au gouvernement et à s'accommoder d'un gouvernement "d'hommes comme les autres".

M. Marcelo Caetano faisait son premier discours de chef de gouvernement dans le salon d'honneur du parlement. Il venait de prendre ses nouvelles fonctions au palais de Belem, en présence du chef de l'Etat portugais l'amiral Americo Thomaz. M. Marcelo Caetano a lu son discours qui a duré une quizaine de minutes en s'adressant non seulement aux personnalités civiles et militaires qui se pressaient dans la salle, mais aussi à la nation portugaise.

Le nouveau président du conseil portugais a déclaré qu'il poursuivrait la politique du président Salazar en matière de défense de la souveraineté portugaise, là où elle était menacée, c'est-à-dire en Guinée, en Angola, au Mozambique. "L'arrière-garde, a-t-il ajouté, ne peut ni ne doit faiblir, alors que les forces armées poursuivent le combat dans ces trois provinces". "Il faudra, a poursuivi M. Marcelo Caetano, continuer à faire des sacrifices, même aux prix de quelques libertés qu'on désirerait voir restaurées".

Dénonçant le communisme, comme "le plus périlleux des ennemis qui nous menacent", M. Caetano a souligné, aux vifs applaudissements de l'assistance, que l'ordre public "serait maintenu avec une fermeté inexorable". Après avoir lancé un appel à l'union de tous les Portugais, M. Marcelo Caetano a déclaré qu'il s'efforcerait d'établir une communication entre son gouvernement et la nation, au moyen "d'une information aussi large que possible".

Celui qui gouverne, a indiqué M. Caetano, doit jauger, choisir et décider, afin d'accomplir les réformes nécessaires chaque fois que cela sera opportun, y compris les réformes sociales.

Ainsi, le nouveau président du conseil, sans renier la doctrine du président Salazar, qu'il a qualifié d'"homme de génie", se refuse à l'immobilisme et semble ouvrir au pays, avec une certaine prudence, des perspectives d'une évolution mesurée des institutions.

Ses deux premières visites, consacrées aux présidents des deux chambres, l'Assemblée nationale et la Chambre corporative, et la simplicité dans laquelle s'est déroulée la cérémonie de son investiture semblent traduire dans les faits, fait-on remarquer, l'idée qu'il a exprimée dans son discours en déclarant que "le fonctionnement des institutions reposait sur des hommes comme les autres".

Tout le personnel de la
Banque Royale s'unit à toute
la population du Québec
pour déplorer la perte de
son premier ministre
l'honorable Daniel Johnson.

BANQUE ROYALE

Jules Léger :

La France comprend mal les progrès accomplis par le français au Canada

LORIENT (d'après l'AFP) – Hier à Lorient, en Bretagne, s'ouvrait une exposition groupant sous le nom de "Connaissance du Canada" livres, photographies, objects d'artisanat, d'art moderne et traditionnel. M. Jules Léger, ambassadeur d'Ottawa à Paris qui inaugurait l'exposition a déclaré à cette occasion:

"Le nouveau statut ptomulgé à Ottawa et dans plusieurs provinces du Canada en faveur de la langue française a une importance dont on en semble pas encore avoir compris en France toute la portée."

"Il n'y a que quelques mois, a signalé l'ambassadeur, l'existence du français reconnue officiellement au Canada que dans des secteurs bien définis. Or, presque du jour au lendemain, cette situation s'est transformée sous la pression de facteurs dont, en particulier, le renouveau de vitalité au Québec. Ainsi, tous le pays ouvre toutes grandes ses portes au rayonnement du français. La France se doit de participer à ce renouveau. En un premier temps, il était normal que le rapprochement se fasse entre Paris et Québec. Mais le moment est maintenant venu où l'intérêt marqué par la France au Québec doit se doubler d'un intérêt envers le Canada tout entier. Un déséquilibre trop marqué ne serait à l'avantage de personne."

Auparavant, l'ambassadeur avait rappelé la solidité de l'amitié franco-canadienne. "Certes, a-t-il reconnu, cette amitié connaît des périodes où l'explication devient non seulement utile mais nécessaire. En ce moment, par exemple, nos relations traversent ce que l'on pourrait appeler une crise de croissance, due en bonne partie à leur vitalité même et au nouvel essor qu'elles ont pris au cours de ces derniers temps."

"Mais, a expliqué M. Léger, c'est que nous n'avons pas encoure réussi à déterminer le cadre exact où elles porraient se dérouler harmonieusement au bénéfice de tous. En un sens, la France a redécouvert le Canada et elle est encore un peu étonnée de la grandeur, de l'immensité de sa découverte."

Langue française, langue humaine

Dans le même temps, à Paris, 120 députés francophones appartenant à une trentaine de pays ont été reçus à dîner au Quai d'Orsay par le ministre des affaires étrangères, M. Michel Debré.

Ils participent au congrès de l'association de l'assemblée internationale des parlementaires de langue française qui tient ses assises à Versailles.

Prenant la parole, le chef de la diplomatie française a déclaré notamment: "Voir tant d'amis étrangers parler la langue française est un immense plaisir. C'est aussi une joie profonde de voir à quel point notre langue est une langue vivante par ses qualités intrinsèques de clarté et par la discipline qu'elle impose, pour l'expression de la pensée. En même temps, le français représente naturellement la langue de la liberté et des droits de l'homme. A ce titre, nous avons le sentiment qu'elle dépasse le simple humanisme et va au coeur du problème social. Cette langue, nous essayons de la protéger et de la diffuser. A travers le monde, il y a 35,000 professeurs régulièrement en poste. En outre, la grande alliance française, en recevant des milliers d'étrangers et en donnant des cours, accomplit une mission qui, à bien des égards, est une vocation. Mais cet effort ne serait rien s'il n'y avait vous-mêmes et ce que vous représentez... Ce n'est point à vous de nous remercier, mais à nous, et de vous dire à quel point nous vous sommes obligés".

M. Michel Debré a conclu sur une citation de Rivarol: "Sûre, sociale, raisonnable, ce n'est pas seulement la langue française, c'est la langue humaine".

Plutonium pacifique

Enfin, on croit savoir à Paris que la nouvelle importante concernant les rapports franco-canadiens dont a fait état jeudi devant quelques journalistes, M. Jean-Paul Goyer, secrétaire parlementaire auprès du ministère des affaires extérieures du Canada, serait l'annonce de la conclusion du contrat d'achat par la France de plutonium canadien, apprend-on de source privée canadienne.

La nouvelle attendue lundi prochain interviendrait après des négociations qui sont en cours depuis près d'un an et qui ont été retardées par une intervention des puissances signataires du traité d'Euratom qui voulaient obtenir certaines assurances quant à l'utilisation du plutonium du Canada à des fins pacifiques par la France. Le métal radio-actif doit être utilisé comme combustible dans un réacteur à neutrons rapides fournissant de l'énergie électrique.

Constructeurs d'habitations à l'honneur

L'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal a décerné ses trophées au Constructeur de l'année 1968. Les lauréats sont Jacques Denault Inc., l'un des gagnants de l'année dernière, et De Salaberry Corporation, de Saint-Laurent.

Un jury composé de quatre membres – deux architectes, un urbaniste et un journaliste – a classé les deux entreprises ex-aequo: la première pour ses maisons unifamiliales, maisons urbaines, maisons de rapport, à Candiac et à Sainte-Thérèse-en-Haut, et la seconde pour l'ensemble Le Chameran comprenant immeubles de rapport, maisons urbaines et maisons jumelées, dans le voisinage de la station Côte Vertu.

On a également donné le titre de Ville de l'Année 1968 à Jacques-Cartier, sur la rive sud, pour ses efforts soutenus en matière d'améliorations urbaines. Le jury a tenu à souligner la disparition de plus de 1,000 taudis au cours de l'année, l'apparition de nouvelles résidences, la plupart d'excellente qualité, ainsi que le zèle de l'administration municipale dans la réalisation d'une collectivité "où il fait bon vivre".

American Motors: une hausse de $43

DETROIT (PA) – La société American Motors, la dernière grande compagnie américaine à dévoiler le prix de ses voitures de modèle 1969, a annoncé hier une majoration moyenne de $43 par automobile. Il s'agit de la plus faible hausse de prix de toute l'industrie automobile pour les nouveaux modèles.



L'unité de réserve de la marine Donnacona, dont les locaux se trouvent au 2055 de la rue Drummond, entreprend une nouvelle saison d'entraînement sous la direction du commandant M. S. Bistrisky qui invite jeunes hommes et jeunes femmes à joindre les rangs de ses 175 hommes et officiers. L'entraînement se fait le mardi soir. Renseignements: 879-6516.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

NO: 10461

GILBERTE LAURIN, ménagère dans les ville et district de Montréal

Requérante

dans la succession de Josaphat Laurin, domicilié dans les ville et district de Montréal, décédé ab intestat le 26 octobre 1966

AVIS

PRENEZ AVIS, qu'une requête demandant des lettres de vérification dans l'affaire ci-haut mentionnée sera présentée pour adjudication le 5 novembre 1968, à 10.00 heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu devant cette cour, siégeant en chambre 31, Palais de Justice, à Montréal, et veuillez agir en conséquence.

Montréal, le 24 septembre 1968

PARENT, BELAND & LAFOREST
Procureurs de la requérante

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de ruelles, de certains immeubles situées au sud-ouest de la Première Avenue, entre les rues des Carrières et Holt. – C.S.M. 1122 - 2e rapport du B.E.M. –

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 12 septembre 1368, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 2e rapport, en date du 11 septembre 1968, concernant l'expropriation ci-dessus et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, palais de justice à Montréal, le 31e jour d'octobre 1968, à 10.30 heures du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Le greffier de la ville,
ROBERT BOUCHARD, c.r.
HOTEL DE VILLE,
MONTREAL, le 28 sept. 1968

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, pour fins de ruelles, de certains terrains situés au sud de la rue de Vitré, entre l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et la rue Sanguinet. – C.S.M. 612 – Amendement au 3e rapport du B.E.M.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 16 septembre 1968, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son amendement au 3e rapport, en date du 12 septembre 1968, concernant l'expropriation ci-dessus et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un des ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, palais de justice à Montréal, le 31e jour d'octobre 1968, à 10.30 heures du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Le greffier de la ville,
ROBERT BOUCHARD, c.r.
HOTEL DE VILLE,
MONTREAL, le 28 sept. 1968

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, pour fins de métro, de certains terrains situés au sud de la rue de Vitré à l'avenue Viger, entre les rues de Bullion et Sanguinet et au sud de l'avenue Viger, entre les rues Sanguinet et St-Denis. – C.S.M. 611 – Amendement au 6e rapport du B.E.M.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 16 septembre 1968, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son amendement au 5e rapport, en date du 12 septembre 1968, concernant l'expropriation ci-dessus et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un des ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, palais de justice à Montréal, le 31e jour d'octobre 1968, à 10.30 heures du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Le greffier de la ville,
ROBERT BOUCHARD, c.r.
HOTEL DE VILLE,
MONTREAL, le 28 sept. 1968

AVIS D'APPLICATION POUR PERMISSION DE CHANGER SON NOM

PRENDRE AVIS que MANIA SIMPSON, secrétaire, de la Cité et du District de Montréal, y demeure à 4865 rue Plamondon, a fait application au Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, et/ou le Secrétariat de la Province de Québec, en vertu de la Loi pour Changer le Nom, pour permission de changer son nom de famille à DANSKY.

ORENSTEIN, RUBY AND MICHELIN
637 ouest, rue Craig,
Montréal.
Avocats pour le demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 757717

PHILIP SGRIGNUOLI, Garde du Corps, et LUCY SGRIGNUOLI, ménagère, épouse de Philip Sgrignuoli, de la Ville de Toronto, dans la Province d'Ontario, et là résidant au 83 Avenue Burr,

Demandeurs

-vs-

FERNAND GRENON, de St. Léonard, dans le district de Montréal, et là résidant au 6070 Des Preaux,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, FERNAND GRENON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal le 26 septembre 1968

Marius D'Amours
Protonotaire C.S.M.

Mes. HALPERIN et MORRIS
Avocats
615 Boul. Dorchester Ouest,
Suite 820
Montréal, P.Q.,
Procureurs des demandeurs

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No: 145034

HOUSEHOLD FINANCE CORPORTION OF CANADA, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 1980 ouest, rue Sherbrooke, dans la cité et le district de Montréal,

Demanderesse

-contre-

GIACINTO GENTILE, autrefois résidant au 2720 rue Taillon, dans la cité et le district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à GIACINTO GENTILE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 24 septembre 1968

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

MM. OGILVY, COPE, PORTEOUS & ASS.
Avocats,
Suite 700,
1 Place Ville-Marie
Montréal, Qué.
AVOCATS DE LA DEMANDERESSE.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
Division des divorces
Montréal

No 1013

HEINZ KARL FRANS KRADEPOLH, domicilié au 579 rue Madeleine en les cité et district de Montréal,

Requérant,

-vs-

CHRISTINE LUISE PRISOR, domiciliée en la cité de Dusseldorf, République Ouest-Allemande,

Intimée,

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée, Christine Luise Prisor, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des Divorces à Montréal, à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

Montréal, le 18 septembre 1968

Jacques Perron,
Régistraire

Me Hendrik Kooiman,
Avocat,
276, St-Jacques ouest,
suite 525
Mtl, P.Q.,
Procureur du requérant

Avis de demande d'abandon de charte

Prenez avis que les compagnies R. L. HUOT INC. et SUPER-VITA CONCENTRATES INC. demanderont au Secrétaire de la Province de Québec, la permission d'abandonner leur charte.

Montréal, ce vingt-septième jour de septembre 1968.

R. L. HUOT – Prés.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 756 955

LE COMITE CONJOINT DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DE LA REGION DE MONTREAL, corporation légalement constituée et ayant sa principale place d'affaires à Montréal, district de Montréal,

Demanderesse

-vs-

ROLF SCHUETT, faisant affaires seul sous le nom et raison sociale non enregistré de MODERN INTERIOR DESIGNS en la cité et district de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur ROLF SCHUETT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 25 septembre 1968

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

LEBOEUF, FOREST & FERRON,
Avocats,
3610 O. Jean-Talon,
Montréal 16, P.Q.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
Division des Divorces
Montréal

No 1219

THERESE ROBIDOUX, ménagère, résidant et domiciliée au 5433, 16e avenue, Rosement, en les cité et district de Montréal,

Requérante

-vs-

WILLIAM HUBERT, résidence et domicile inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimité, William Hubert, est les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée, au greffe des divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce.

Montréal, le 24 sept. 1968

Claude Prévost,
J.C.S.M.

Mes Bourret, Allaire,
L'Heureux, Gratton et Blain,
Avocats,
801 est, rue Sherbrooke,
suite 706
Montréal P.Q.,
Procureurs de la requérante.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(DIVISION DES DIVORCES)

No: 1252

Dame GISELE RIVARD, commerçante domiciliée à 1660 rue Dauphin, Duvernay, Ville de Laval, district de Montréal,

Requérante,

-vs-

MARCEL ROBERT, de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, MARCEL ROBERT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en divorce a été laissée au Greffe de la division des divorces à Montréal à l'intention de l'intimé.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de produire et de signifier votre Comparution ou Contestation dans le délai ci-haut mentionné, la requérante procédera par défaut à obtenir contre vous un jugement de divorce.

MONTREAL, le 25 septembre 1968

GEORGE S. CHALLIES
Juge en chef adjoint C.S.M.

BEAUPRE, TRUDEAU ET SYLVESTRE,
Avocats,
Suite 605, 360 St-jacques,
Montréal,
Procureurs de la requérante

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 757637

JEAN-GUY LAFRENIERE, bourgeois, demeurant et domicilié au numéro 4208-A, rue St-Jacques à Montréal, ville et district,

Demandeur,

-vs-

DENIS O'SHEA, bourgeois, demeurant et domicilié au numéro 3405, rue Beaconsfield, à Montréal, Ville et district,

-et-

MURRAY HILL LIMOUSINE SERVICE LIMITED, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires dans la Province de Québec, au numéro 1380, rue Barré, à Montréal, ville et district,

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, DENIS O'SHEA, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL 25 septembre 1968

MARIUS D'AMOURS
Protonotaire C.S.M.

Me. Robert Desjardins,
Avocat,
4515 ouest, rue Notre-Dame,
Montréal, P.Q.
Procureur du demandeur.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(DIVISION DES TUTELLES)

NO: – 9587

Dame Carol Ryan, épouse séparée de biens de Leslie Williams, commis, de Ville d'Anjou, District de Montréal, en sa qualité de conseillere judiciaire avec autorité d'administrer les biens de Dame Helen Allard, célibataire, présentement de lieux inconnus, requérante es-qualitée

-vs-

Dame Helen Allard, célibataire, présentement de lieux inconnus,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimée Dame Helen Allard, est par la présente priée de prendre avis du jugement rendu dans la présente cause nommant la requérante, Dame Carol Ryan Williams conseillère judiciaire avec autorité d'administrer les biens de ladite Dame Helen Allard; et qu'une copie dudit jugement a été laissée pour elle au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure, Division des Tutelles, 155 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

Montréal, ce 20ième jour de septembre 1968

MARCEL LATOUR
C.P.C.S.

Maîtres Rosenbek & Machlovitch
4141 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, suite 500,
Procureurs de la requérante es-qualitée.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(DIVISION DES DIVORCES)

GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL

NO: 1245

JOSIANE PINSON, résidant et domiciliée au no. 1880 rue Principale appt. 1 à Chomedey, Ville de Laval district de Montréal,

Requérante

-vs-

JEAN MARIE VIDAL autrefois de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé JEAN MARIE VIDAL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 25 septembre 1968

HECTOR PERRIER
Juge de la Cour Supérieure de Montréal

UNTERBERG & BOYER
Suite 400
1420 rue Sherbrooke ouest,
Montréal.
AVOCATS DE LA REQUERANTE

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 1230

DAME JANINA BUDZEJKO, ménagère, domicilié, à Montréal Nord, district de Montréal

Requérante

-vs-

Jack Kisielunas, dont la dernière adresse connue était 3638 Ste-Famille à Montréal, District de Montréal

Intimé

Il est enjoint à l'intimé de signifier et déposer sa comparution ou contestation, dans les 40 jours à compter de la deuxième et dernière publication du présent avis, faute de quoi la Requérante procédera par défaut pour un jugement de divorce. Une copie de la requête en divorce et des documents statutaires y annexés ayant été laissée à l'intention de l'intimé, au greffe du registraire.

Montréal, ce 26 septembre 1968

André Montpetit
J.S.C.

Me Tadeusz Konbrat
avocat
60 rue St. Jacques Q
Suite 600, Montréal

CANADA
Province de Québec,
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

Division des Divorces
Montréal

No 143

DAME MARIE RITA GAUVIN ménagère, domiciliée et résidant au 3340 Bahama, ville Brossard, district de Montréal,

Requérant

-vs-

JOSEPH LUCIEN NOEL, domicilié au 336, Woodville Lancaster Rd., Tracadie, Province du Nouveau Brunswick.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Joseph Lucien Noël est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a éte laissée à la Division des Divorces à Montréal à l'intention de l'intimé. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

Montréal, le 25 septembre 1968

G. S. CHALLIES
J.C.S.M.

Mes Picard, Martel, Brassard
Deschamps, Cantin & Cantin
Avocats,
Chambre 900
200, rue St-Jacques,
Montréal, P.q.
Procureurs du requérant

COMMISSION SCOLAIRE DE HUNTINGDON. APPEL D'OFFRES POUR MACHINE COMPTABLE.

La Commission Scolaire de Huntingdon recevra jusqu'à 16 heures le 9 octobre 1968, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture et l'installation d'une machine comptable.

Les travaux que devra faire cette machine seront la comptabilisation:

– des déboursés et des dépenses
– des recettes et des revenus
– des salaires (déduction limitée)
– du grand livre
– des études budgétaires
– de l'installation d'un système d'inventaire perpétuel
– de l'imposition des taxes:
1. facturation
2. perception.

Chaque soumissionnaire remettra son offre à la Commission Scolaire de Huntingdon auquel il joindra un chèque de garantie équivalent à 5 pour cent (5%) du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire de Huntingdon et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire.

Les soumissionnaires pourront se procurer les devis et autres documents en s'adressant à la Commission Scolaire de Huntingdon C. P. 508, Huntingdon.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres qui aura lieu à 16 hres le 9 octobre '68 à la salle des commissaires à l'école Notre-Dame de Huntingdon.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes.

Donné à Huntingdon, ce 24 septembre 1968.

JEAN OUELLETTE,
secrétaire-trésorier.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
Montréal

No 757-875

FRANCOISE MADORE, épouse judiciairement séparée de biens de Roch Albert Desbiens, ménagère, domiciliée et résidant au 388 A. Boulevard Quinn, à Longueuil, district de Montréal,

Demanderesse

-vs-

ROCH ALBERT DESBIENS, autrefois domicilié en les cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Roch Albert Desbiens, est requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 25 sept. 1968

Claude Prévost,
J.C.S.M.

Mes Massé et Massé,
Avocats,
235 est, Boul. Dorchester,
suite 410
Mtl., P.Q.,
Procureurs de la demanderesse

DAVIS REALTY AND INVESTMENT CORPORATION

Avis est par les présentes donné que Davis Realty and Investment Corporation incorporée par Lettres Patentes du Gouvernement Provincial en date du 8 septembre fera sa demande pour abandonner sa charte en vertu de la loi des Compagnies du Québec.

Montréal, 25 septembre 1968
EDWARD DAVIS
Secrétaire.

COUR SUPERIEURE

"ex-parte"

No: 10-494

Fernand Allard, et Al.

Requérants,

AVIS PUBLIC

"AVIS est donné que le 1er novembre 1968 à 10 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice de Montréal, en Cour Supérieure, chambre 31, M. Fernand Allard, et al s'adressera à l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, siégeant pour le district de Montréal, en vue d'obtenir des lettres de vérification constatant que la succession de M. Aldord Allard a été déférée aux requérants à Montréal, ce 26 septembre 1968.

Yvon Goulet, avocat
Procureur des requérants

VENTES par le SHÉRIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No 750 025

THE MUTUAL LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA, demanderesse, vs JEAN MARIE EMMANUEL FORTIN, défendeur.

"Un emplacement faisant front sur l'avenue Dahlia, dans la cité de Dorval, mesurant quatre-vingt-quinze pieds (95') de largeur en front, cent pieds (100') de largeur à l'arrière, avec une profondeur de cent trente pieds et six pouces (130'6") sur chacun de ses côtés, et se composant de:

a) La subdivision cinq du lot originaire huit cent soixante-six (866-5) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, mesurant cinquante pieds (50') de largeur en front et à l'arrière par ladite profondeur; et

b) la subdivision six dudit lot originaire huit cent soixante-six (866-6), mesurant quarante-cinq pieds (45') de largeur en front, cinquante pieds (50') de largeur à l'arrière, par ladite profondeur.

Les mesures ci-dessus sont mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse y érigée, portant le numéro civique 58 (anciennement 8) rue Dahlia.

Sujet aux règlements de zonage de l'aéroport de Montréal, relativement à la hauteur que peuvent avoir les immeubles érigés sur ladite propriété, tel qu'établi dans l'acte enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1128231 et modifié au numéro 1280629."

Pour être vendu à mon bureau, dans la cité de Montréal, le DIX-SEPTIEME jour du mois d'OCTOBRE 1968, à DIX heures du matin.

No 747 307

LOUIS BELLE-ISLE LUMBER INC., demanderesse, vs FORMCRETE LTD., défenderesse.

a – Ce certain emplacement ayant front sur la rue de la Fabrice, en la cité de Laval, connu et désigné comme étant la subdivision trois cent trente-quatre du lot originaire numéro deux cent vingt et un (221-334) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Rose; avec le bungalow dessus en voie de construction.

b) Ce certain emplacement ayant front sur la rue de la Fabrice, en la cité de Laval, connu et désigné comme étant la subdivision trois cent trente-cinq du lot originaire numéro deux cent vingt et un (221-335) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Rose; avec le bungalow dessus en voie de construction.

c) Ce certain emplacement ayant front sur la rue de la Fabrice, en la cité de Laval, connu et désigné comme étant la subdivision trois cent trente-six du lot originaire numéro deux cent vingt et un (221-336) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Rose; avec le bungalow dessus en voie de construction.

d) Ce certain emplacement ayant front sur la rue Foster, en la cité de Laval, connu et désigné comme la resubdivision numéro deux de la subdivision quatre-vingt du lot originaire numéro deux cent vingt et un (221-80-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Rose; avec le bungalow dessus en voie de construction et portant le numéro civique 534, rue Foster;

e) Ce certain emplacement ayant front sur la rue Foster, en la cité de Laval, connu et désigné comme étant la subdivision numéro soixante-dix-huit du lot originaire numéro deux cent vingt et un (221-78) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Rose; avec le bungalow dessus en voie de construction et portant le numéro civique 548, rue Foster.

f) Ce certain emplacement ayant front sur la rue Foster, en la cité de Laval, connu et désigné comme étant la subdivision numéro soixante-dix-neuf du lot originaire numéro deux cent vingt et un (221-79) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Rose; avec le bungalow dessus en voie de construction et portant le numéro civique 542, rue Foster."

Pour être vendus "en bloc" au Bureau d'enregistrement du comté de Laval, en la cité de Laval, le DIX-SEPTIEME jour du mois d'OCTOBRE 1968, à DEUX heures de l'après-midi

Le shérif,

Bureau du Shérif,
BERNARD SARRAZIN, C.R.

Montréal, le 26 septembre 1968

TOUS LES JOURS SPÉCIAUX D'HOMMES D'AFFAIRES LUN. AU VEN.

Rôti de Boeuf

Tout ce que vous pouvez manger pour $1.95 Repas complet

Lun. jeu. ven. de 11.30 a.m. à 2.30 p.m.

SANDWICHES GÉANTES AU RÔTI DE BOEUF OU AU JAMBON
Viande froide ou chaude avec pommes de terre frites. 60¢

LICENCE COMPLÈTE

N'hésitez pas à goûter à notre délicieux STEAK DE MARQUE ROUGE et nos B.B.Q. Spare Ribs

LE STEAK PUB

2193 ouest, rue Ste-Catherine 933-9067

À quelques pas de la station-métro Atwater entre le Forum et le Théâtre Séville.
Ouvert de 11 a.m. à minuit.

En attendant le congrès de leadership de l'Union nationale

par Gilles Lesage

QUEBEC – A quand le congrès de leadership de l'Union nationale?

La constitution interne du parti ne prévoit pas la tenue obligatoire d'un tel congrès, dans le cas de la démission ou du décès du chef du parti. Elle prévoit toutefois qu'une session extraordinaire du conseil national du parti doit être tenue dans un délai de six mois.

Le conseil national groupe une centaine de députés et militants de l'Union nationale.

Cette session extraordinaire doit réunir au moins la moitié plus un des membres du conseil national ayant droit de vote. Pour qu'un congrès général ait lieu, les deux tiers des membres présents ayant droit de vote doivent se prononcer en faveur de la tenue d'un congrès de nomination pour le choix d'un chef du parti.

C'est donc le conseil national – qui n'a pas été très actif depuis sa formation lors des assises plénières de 1965 – qui décide de la tenue d'un congrès.

Il ne fait aucun doute, dans les milieux politiques québécois, que M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de la justice et premier ministre intérimaire, sera appelé par ses collègues des deux Chambre, mercredi prochain, à former un nouveau gouvernement. L'on pense généralement qu'il acceptera, mais il pourrait arriver également qu'il décline, en raison de son état de santé.

S'il accepte, comme c'est probable, l'on croit que M. Bertrand voudra assurer l'intérim durant le temps requis pour la préparation d'un congrès général.

Ce congrès, qui devait avoir lieu à l'automne de l'an prochain, sera vraisemblablement avancé de quelques mois, à moins que les collègues de M. Bertrand n'assurent ce dernier qu'ils lui accordent la même confiance et la même autorité dont jouissait M. Johnson au sein de son équipe gouvernementale et de ses militants.

L'on croit que M. Bertrand est le seul, au cours des prochains mois, à pouvoir mettre en oeuvre les idées maîtresses exprimées par M. Johnson au cours de sa conférence de presse de mercredi, considérée par ministres, députés et militants comme le "testament politique" de M. Johnson.

Dans le dessein apparent d'éviter les tiraillements et les conflits internes, l'on insiste, dans les milieux gouvernementaux, sur l'impérieuse nécessité d'être fidèle au "testament" de M. Johnson, testament qu'il aurait clairement fait connaître à ses ministres et députés, lors d'un caucus tenu mardi soir.

Qu'en sera-t-il exactement? Dans quelle mesure, par exemple, ce "testament" peut-il être considéré comme un document "autonomiste", ou comme un texte "fédéraliste"? Déjà, les interprétations diffèrent là-dessus, selon les propres convictions des fidèles de M. Johnson.

Les observateurs prévoient déjà qu'au cours des prochains mois, deux tendances se dessineront au sein de l'Union nationale: l'une fédéraliste (faute de meilleur mot), symbolisée par des hommes comme MM. Bertrand, Dozois, Bellemare; l'autre, à saveur fortement nationaliste, cristallisée autour d'hommes comme MM. Jean-Noël Tremblay, Marcel Masse, et un groupe de jeunes députés du parti.

M. Johnson avait su fort habilement concilier les deux tendances, tous voyant en lui un stratège habile capable d'ouvrir des perspectives nouvelles au Québec.

Maintenant qu'il n'est plus là, plusieurs voudront imprimer au parti la marque de leur personnalité et faire valoir leurs vues de façon plus précise.

Pour l'instant, c'est une période de grand deuil pour l'Union nationale, consciente que la période qui vient ressemble sur bien des points à celle qui a suivi la mort de M. Sauvé, au début de 1960. Fort des expériences douloureuses des neuf dernières années, le parti voudra tout mettre en oeuvre – et déjà plusieurs s'y appliquent, particulièrement les proches collaborateurs de MM. Johnson et Bertrand – pour qu'il ne connaisse pas à nouveau les déboires qu'il a essuyés jusqu'à l'accession de M. Johnson à la direction, en 1961.

Les témoignages continuent d'affluer

Les messages de condoléances n'ont pas cessé d'affluer à Québec depuis le décès tragique du premier ministre Daniel Johnson jeudi matin.

Les personnalités politiques canadiennes et étrangères, les associations, syndicats et corps intermédiaires de toute nature continuent d'adresser des hommages émus à la mémoire de l'homme d'Etat. Les simples citoyens défilent en grand nombre devant le cercueil de M. Johnson, exposé en chapelle ardente au parlement de Québec.

D'Alger, le président Boumedienne a exprimé sa "réelle émotion" et prié le premier ministre du Canada de transmettre ses condoléances au peuple canadien et à la famille du disparu.

Dans les capitales provinciales

A Toronto, le premier ministre John Robarts a déclaré que dans l'actuel contexte, la mort du premier ministre Daniel Johnson, "n'est certainement pas de nature à contribuer aux bonnes relations entre francophones et anglophones".

"Plus que jamais, a ajouté M. Robarts, il faudra être patients et garder la maîtrise de nous-mêmes."

"J'ai trouvé qu'il avait une grande profondeur de pensée. Je ne sais pas si je l'ai véritablement bien compris, mais je suis d'avis qu'il était un modéré et un grand Canadien.

"J'ai toujours senti qu'au fond, il voulait une place pour le Québec dans la Confédération.

"Il se pourrait, a ajouté M. Robarts, que le prochain chef du Québec, au chapitre des relations entre francophones et anglophones, ait une attitude moins conciliante que celle de M. Johnson, ce qui n'aiderait pas les choses du tout."

•

M. Ross Thatcher, premier ministre de la Saskatchewan, s'est déclaré profondément frappé par la mort du premier ministre, ami personnel et "homme de convictions fortes et sincères."

Un homme comme M. Johnson, a ajouté M. Thatcher, qui pouvait parler "fermement et brutalement quand il le croyait nécessaire" devait inévitablement devenir une personnalité controversée.

"Toutefois, hier encore, ses déclarations raisonnables et remplies de bon sens sur les droits linguistiques au Québec ont redonné la confiance à tous les Canadiens anglais".

•

M. Walter Weir, premier ministre du Manitoba, a déclaré que la mort de M. Johnson était une grande perte, non seulement pour le Québec, mais pour tout le Canada.

"C'était un de mes amis personnels et j'ai toujours admiré le courage et la détermination avec lesquels il luttait pour ses principes."

•

Le premier ministre de Nouvelle-Ecosse, M. G. I. Smith, a déclaré que la mort du premier ministre québécois frappait et attristait tous les citoyens de Nouvelle-Ecosse.

"M. Johnson, toujours soucieux des intérêts et du bien-être de sa province natale, était également un Canadien éminent qui croyait à l'avenir du Canada.

"Cette perte tragique ne sera pas ressentie qu'au Québec, mais dans le Canada tout entier".

•

Le premier ministre de l'Alberta, M. E. C. Manning, a déclaré que la mort de M. Johnson était un choc pour tous les Canadiens, et non pas seulement pour la population du Québec.

"Malgré sa santé chancelante depuis un certain temps ... il semblait aller mieux.

"La nouvelle de sa mort a été un choc immense. Il jouait un rôle actif dans les affaires publiques canadiennes. C'était un homme jeune qui avait beaucoup à apporter à son pays".

•

M. Alex Campbell, premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, a annoncé que sa province observerait une période de deuil pour la mort du premier ministre Johnson. Il a ajouté que M. Johnson était "un ami estimé" de l'Ile-du-Prince-Edouard.

"Un Canadien éminent nous a quittés, a précisé M. Campbell, et notre province se joint à tous les Canadiens pour pleurer la mort d'un homme dont la direction et la stature d'homme d'Etat étaient destinées à jouer un rôle vital dans la formation de l'avenir de notre nation."

•

M. W. A. C. Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique, a déclaré que M. Daniel Johnson était un grand Canadien.

"Le Canada se sent appauvri de ce décès intempestif.

"Il était un grand Canadien et il comprenait clairement que la seule façon de réussir une grande nation unie était d'accorder aux régions du Canada le plus possible d'autonomie locale."

Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, s'est dit "ému et attristé" de la mort du premier ministre du Québec.

"Il fut un grand fils du Québec... un fils loyal et dévoué ... Je crois aussi qu'il a été un fils loyal et dévoué du Canada.

"Je sais que comme premier ministre du Québec il était déchiré entre les deux... et qu'il trouvait terriblement difficile d'être loyal aux deux à la fois.

"Cependant, grâce à son solide bon sens et à sa froide raison, il comprenait que la place du Québec se trouvait au sein de la famille des provinces du Canada".

M. Pierre Laporte

"Il était un bourreau de travail; il avait la faiblesse de vouloir tout faire et tout vérifier lui-même; jamais il n'a ménagé ses efforts pour son parti ou sa province. On aura rarement vu exemple plus frappant d'un homme qui s'est tué à la tâche.

"L'oeuvre politique de M. Johnson, comme ministre, comme chef de l'Opposition et comme premier ministre, est maintenant tout entière livrée à l'histoire. Nous étions de ceux qui jugeaient que sa présence à la tête du gouvernement causait des problèmes au Québec. Sa disparition en crée de bien plus graves. Nous osons croire que dans son entourage se révéleront des hommes qui seront à la hauteur de la situation. Les prochains jours, les prochains mois seront infiniment importants".

La Fédération des SSJB

"Me Daniel Johnson représentait un courant fort important du sentiment nationaliste canadien-français et québécois profondément ancré dans la population. Il possédait à un haut degré le sentiment d'appartenance et d'identification au Québec et à la nation canadienne-française. Son nationalisme, il l'incarnait avec dignité et modération.

"Profondément humain et d'une sincérité qui ne pouvait être mise en doute, toujours soucieux de justice, il savait respecter les hommes et les idées. Il a su se gagner l'amitié et le respect de tous, même de ceux qui n'acceptaient pas sa conception de la politique et de l'avenir du Québec."

Le Centre des dirigeants d'entreprise

M. Arthur Bédard, président du Centre des dirigeants d'entreprise, déclare que le décès de M. Daniel Johnson constitue une perte incalculable, surtout si l'on tient compte du fait que ce décès survient au moment où le premier ministre se préparait à apporter des modifications importantes à la législation et aux structures du Québec. "La province perd en monsieur Johnson, écrit-il, un homme de grande qualité et un chef d'Etat qui, après avoir pris en main les fils conducteurs de l'orientation qu'il entendait imprimer, se trouvait sur le point de donner toute la mesure de ses talents et de son expérience, et de faire valoir la politique qu'il poursuivait."



Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Hugues Lapointe, s'est recueilli près du cercueil du défunt premier ministre Daniel Johnson. Puis il a donné la main au chef de l'opposition Jean Lesage, au ministre des finances Paul Dozois et au ministre des affaires culturelles Jean-Noël Tremblay chargés d'accueillir les visiteurs. (Téléphoto PC)

Le Syndicat des métallos

"M. Johnson a tellement marqué l'orientation politique du Québec que son décès subit peut faire surgir des bouleversements sociaux importants au Québec. Cette mort tragique doit être un avertissement aux centrales syndicales de mener à bonne fin le plus tôt possible les négociations en vue de réglementer les luttes syndicales. Le monde ouvrier doit être prêt à traverser avec fermeté et solidarité les moments difficiles qui pourraient suivre la mort soudaine de M. Johnson, qui était la figure centrale et dominante de son parti. Son successeur devra faire preuve de grande vitalité."

Le Syndicat canadien de la fonction publique

"Qu'un tel drame survienne au moment où la situation politique entre Québec et Ottawa est quelque peu tendue et au moment aussi où le climat social au Québec risque de se détériorer, nous émeut et nous inquiète profondement. Nous formulons le souhait que le vide créé par le départ tragique de monsieur Johnson soit comblé le plus rapidement possible."

La Chambre de commerce du Québec:

"Nous sommes atterrés par la disparition aussi prématurée et soudaine de notre premier ministre l'honorable Daniel Johnson. Il venait tout juste de nous démontrer d'une façon spectaculaire quel grand Québecois et quel grand Canadien il était. Quelques heures plus tard, ce matin, il décédait au pied de cette oeuvre gigantesque, québecoise par excellence: "La Manic". Pour nous, c'est un symbole. Il est mort à la tâche. Il est tombé au champ d'honneur."

Les diplômés de l'U. de M.

"Nous avons appris avec une profonde tristesse la mort subite à Manic 5, de M. Daniel Johnson. Nous nous joignons, pour offrir nos condoléances à sa famille, à tous ceux-là qui reconnaissent avoir perdu en la personne de M. Johnson non seulement un premier ministre compétent mais un homme dont le courage, la persévérance et la volonté de vivre en faisaient un chef éclairé de la nation canadienne-française".

Les hommes d'affaires canado-italiens

L'Association des hommes d'affaires et professionnels canadiens-italiens du Québec se déclare profondément attristée par la mort de l'honorable Daniel Johnson. "Le premier ministre du Québec était un de ceux qui comprenaient véritablement les besoins et les aspirations de la communauté italienne. La province a perdu un grand homme d'Etat, notre association a perdu un ami."

Le Congrès juif canadien

"Tous les Canadiens sont profondément affligés par la terrible nouvelle du décès inattendu du premier ministre Daniel Johnson, dont la contribution au cours des dernières vingt années a été si précieuse. Sa voix, une voix de modération au cours d'une période particulièrement dramatique dans l'histoire du Québec, fut une voix en faveur du Canada et de la poursuite du développement de ce pays. La Communauté Juive Canadienne se souvient profondément des visites qu'il voulut bien faire aux institutions juives, ainsi que de sa finesse et de sa courtoisie vis-à-vis des problèmes les plus complexes. A la veille de son décès, il exposa lumineusement la délicate question linguistique au Québec en termes inéquivoques et inoubliables".

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour,

à l'émission TÉMOIGNAGE,

des témoins du monde chrétien

Du 30 sept. au 5 oct. 1968

LUNDI: **Raymond Anctil:** Un filon de catéchèse: Regard neuf sur la vie
MARDI: **J.-P. Labelle:** C'est beau la vie dans la "Jeunesse en Marche"
MERCREDI: **Emile Robichaud:** Les hommes convaincus bouleversent le monde
JEUDI: **Marcel Marcotte:** Un peu de soleil pour nos vieillards
VENDREDI: **Gustave Thibon:** La sexualité: réalité vraiment nouvelle
SAMEDI: **Jean Galot:** Au pays qui a un joli nom

A Montréal et aux environs, écoutez **CKAC** 19h 30 **CKBS** 15h 40

Les C.f. hors du Québec

Nous avons perdu l'un des nôtres

Les Canadiens de langue française en dehors du Québec estiment qu'ils ont perdu "l'un des leurs" en la personne de M. Daniel Johnson. C'est ce qui ressort de divers messages de condoléances émis par des associations francophones du Nouveau-Brunswick, d'Alberta et du Manitoba.

L'Association des étudiants de l'université de Moncton déclare, dans un télégramme envoyé à M. J. J. Bertrand, que "la mort de M. Daniel Johnson est une perte pour tous les Canadiens d'expression française."

Le télégramme poursuit:

"Sa détermination a lancé les francophones du Canada dans la voie du progrès et vers la pleine reconnaissance de nos droits. M. Johnson a reconnu clairement qu'il y avait deux nations au Canada et que les deux doivent être reconnues également.

"Dans ce sens, Daniel Johnson était le chef de tous les Canadiens français: votre chef et notre chef. Nous adressons au peuple québécois l'expression de nos condoléances les plus sincères."

Alberta

Dans un télégramme adressé jeudi au gouvernement du Québec, M. Gérard Diamond, président de l'Association des Canadiens français de l'Alberta, déclare que l'association "ne peut que déplorer la perte subie par le Canada et plus particulièrement le Canada français".

Le message ajoute que l'association a "toujours apprécié la valeur et la loyauté de M. Johnson qui, tout en se faisant le champion des droits de sa province, a toujours reconnu la nécessité d'un Canada fort et uni.

"Il a tout spécialement su comprendre les légitimes aspirations de ses compatriotes établis hors du Québec et soutenir et développer la culture française dans leurs régions respectives."

Manitoba

Le premier ministre Daniel Johnson était considéré par les Canadiens français du Manitoba comme un champion de la cause du peuple du Québec, mais également comme un homme avec une profonde dévotion à la cause du Canada, a déclaré jeudi l'Association canadienne-française du Manitoba.

"C'est avec stupeur et consternation que l'association a été saisie de la mort soudaine de M. Daniel Johnson," a déclaré M. Rhéal Teffaine, vice-président du groupe manitobain.

"Les Canadiens français du Manitoba, en raison du rôle très actif qu'a joué M. Johnson dans la défense de nos droits aux conférences constitutionnelles, sentent qu'ils viennent de perdre un des leurs."



La veuve du premier ministre Daniel Johnson arrive aux édifices du parlement de Québec qui se réflètent dans la vitre de la portière ouverte par Mme Johnson à sa descente d'automobile. Le corps du défunt premier ministre repose en chapelle ardente dans la chambre de l'Assemblée législative. (Téléphoto PC)

Aide accrue aux pays francophones d'Afrique

OTTAWA (PC) – L'aide apportée par le Canada aux pays francophones d'Afrique au cours de l'exercice fiscal 1968-69 a augmenté de 87 pour cent et dépassera l'aide accordée aux pays des Antilles, a déclaré hier le ministre des affaires extérieures. Au total, l'aide consentie aux sept pays français d'Afrique s'est élevée à $22,500,000 au regard de $22,000,000, somme prévue pour les Caraïbes.

Cette hausse sensible témoigne des préoccupations récentes du gouvernement canadien à l'égard de l'Afrique-française.

Le budget total de l'aide extérieure du Canada pour cet exercice atteint $291,100,000 contre $253,100,000 en 1967-68.

M. Sharp annonce en outre dans un communiqué que le nom du "Bureau d'aide extérieure" est changé. On parlera désormais de "l'agence canadienne de développement international."

Deux nominations à la Cour de la citoyenneté

OTTAWA (PC) – M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, annonce la nomination à la Cour de la citoyenneté de Mme Margaret Rideout et de M. Michael Starr, tous deux candidats battus aux élections fédérales du 25 juin.

Mme Rideout, qui fut député libéral de Westmorland de 1964 à juin dernier, présidera la Cour de la citoyenneté de Moncton. Quant à l'ancien ministre du travail dans le gouvernement Diefenbaker, M. Starr, il agira comme président de la Cour de Toronto.

AVIS DE L'A.C.R.T.T.

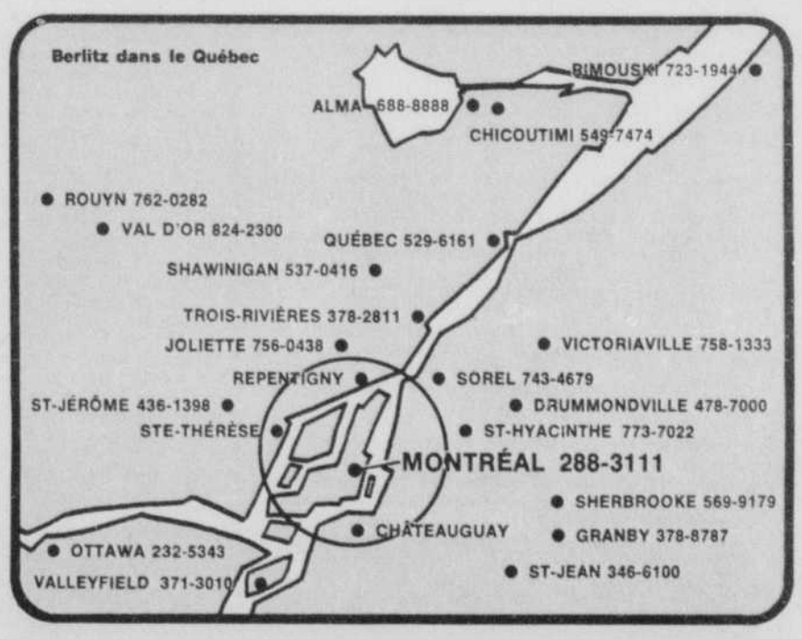
En raison du décès de l'honorable Daniel Johnson, nous nous voyons dans l'obligation de reporter à date ultérieure le congrès qui devait avoir lieu à l'hôtel Skyline, à Ottawa, les 30 septembre, 1er et 2 octobre.

Un communiqué écrit parviendra aux invités. Merci.

Le conseil exécutif,

Association Canadienne de la radio et de la télévision de langue française Inc.

Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.



Cours de conversation anglaise

Également: **espagnol — français allemand — russe — italien — japonais portugais.**
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir.

Berlitz
Langues vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT!

☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à _____

☐ Veuillez me réserver la date du _____ pour une leçon test de démonstration et de familiarisation.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Tél. _____

Écoles Berlitz-Langues vivantes du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville-Marie, Montréal

L.D. - 28-9-68

Le Canada réduit son déficit sur les transactions courantes durant le 1er semestre

Au regard de 1967

Selon le Bureau fédéral de la statistique, le Canada a réduit son déficit sur les transactions courantes avec les autres pays à $236 millions au cours du premier semestre 1968, contre $614 millions pour la période correspondante de 1967.

L'amélioration a été encore plus marquée au cours du trimestre avril-mai-juin qui a enregistré un excédent de $3 millions, premier excédent trimestriel depuis près de 16 ans.

Après la crise que le marché des changes a connue au cours du premier trimestre, la stabilité et la confiance ont été rétablies. Les sorties massives de capitaux $765 millions qui ont marqué le premier trimestre, ont été suivies de rentrées presque aussi massives $620 millions au cours du deuxième trimestre.

Les comptes du Canada avec l'étranger se divisent en deux.

Dans un premier compte, figurent les transactions courantes, telles que les échanges commerciaux, les mouvements de touristes et les intérêts et dividendes dus de part et d'autre.

Le deuxième compte porte sur les mouvements de capitaux investis à long ou court terme.

Quand ces deux comptes ne s'équilibrent pas, le solde, selon qu'il soit créditeur ou débiteur, est compensé par une hausse ou une baisse des réserves monétaires officielles, qui constituent, en fait, une protection pour la valeur d'échange du dollar.

potins financiers

Les industriels et les bas métaux ont hésité, hier sur la Bourse de Toronto. Sur la Bourse de Montréal, maintes fluctuations furent quelque peu défavorables. Il y eut affermissement modéré des cours, hier, sur la Bourse de N-Y., La semaine s'est terminée sur une note terne sur la Bourse de Londres. Les cours du blé et de la fève soya étaient avilis hier sur le marché de Chicago.

●

Les poires, les raisins, les prunes se vendront un peu plus cher sur marchés en octobre, vu les approvisionnements moindres, selon Ottawa. Il n'y aurait pas de changement dans les prix du boeuf, mais ceux des volailles baisseraient.

●

Les actionnaires de James United Steel seront appelés à se prononcer sur une augmentation de son capital-actions ainsi que sur la vente de 440,000 actions du Trésor à Wilshire Industrial Corp. de Los Angeles.

●

Central Del Rio reflétait, hier, en bourse la déclaration de son président, voulant que "ses recettes cette année soient meilleures que celles de 1967".

●

M. Jim Muir, gérant du service des nouvelles au CN laissera son poste mardi le 1 octobre pour devenir chairman de Public Relations Services Inc. de Montréal. M. Emery LeBlanc lui succèdera, et M. Georges de Grandpré prendra le poste de M. Leblanc.

●

Certains observateurs de Wall Street ont vu, hier dans la tenue des stocks américains certaine consolidation des cours, après 7 séances consécutives à la hausse.

●

Les transactions ont été suspendues hier à N-Y sur les actions de Xeros. Cette entreprise proposerait de se fusionner avec C.I.T. Financial Corp et la transaction serait de l'ordre de $1,500,000,000.00.

●

L'indice des industriels sur la Bourse de Londres a baissé hier de 6.6 points, selon le Financial Times de Londres.

●

Les obligations de British American Oil, 1988, à 7⅞ p.c. cotaient hier 98¼ à l'offre et 98¾ à la demande.

En août dernier, les ventes des grands magasins ont été de 16.8% supérieures à celles d'août 1967. Voici les variations par région: provinces atlantiques, + 19.9%; Québec, +6.4%; Ontario, +15.0%; Manitoba, +17.9%; Saskatchewan, +34.7%; Alberta, +25.3% et Colombie-Britannique, +23.1%.

●

"Les membres récemment élus au comité exécutif de Tax Executives Institute, régionale de Montréal, pour l'année 1968-1969 sont: Le président, M. R. E. Thériault, de Du Pont of Canada Limited; les vices-présidents, MM. O. C. Windrem, de Texaco Canada Limited et J. M. Henderson, du Reader's Digest Association (Canada) Ltd; le secrétaire, J. G. Lees d'Aluminium Securities Limited; le trésorier, R. C. Bégin, Imperial Tobacco Company of Canada Limited.

Les directeurs également élus sont: MM. G. S. C. Ballard, RCA Victor Company Ltd., E. J. Chapman, Combustion Engineering-Superheater Ltd., F. W. Baker, La Cie d'Assurance Sun Life du Canada, C. A. Guérin, La Brasserie Labatt Limitée, G. M. Phillips, Domtar Limited et W. V. McNally, Northern Electric Company Limited.

Les assemblées mensuelles ont lieu régulièrement le dernier mardi de chaque mois au "Montreal Badminton & Squash Club".

●

United Airlines vient de placer $750,000.00 de commandes avec Timmins Aviation Limited, de Montréal.

●

M. Harry Bridges vient d'être appelé à siéger au sein du conseil d'administration de l'Interpovincial Pipe Line Co.

●

Au cours d'une réunion du Conseil d'administration de Du Pont du Canada Limitée, tenue hier à Montréal, les dividendes suivants ont été déclarés pour le trimestre prenant fin le 30 septembre 1968.

Actions Privilégiées: 1⅞ pour cent (93¾ cents) en monnaie canadienne, payable le 15 octobre 1968 aux actionnaires inscrits à la fermeture le 4 octobre 1968.

Actions Ordinaires: 25 cents par action en monnaie canadienne, payable le 31 octobre 1968 aux actionnaires inscrits à la fermeture le 4 octobre 1968.

Bourse de Montréal

La liste locale faiblissait légèrement hier

Les valeurs ont enregistré une faible baisse en fermeture, dans des échanges modérément actifs, vendredi, à la Bourse de Montréal.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 75 à 65 et l'indice composé a perdu .34 à 174.04.

MacLaren B a progressé de 2 à 18; Famous Players, 1 1-4 à 65 3-4; Reitman A, 1 1-4 à 11 1-4 et Canada Cement, 1 à 36.

Brinco a acquis 1-2 à 5 1-8, tandis que Rolland B perdait 1 à 8; United Weston B, 7-8 à 12; Consolidated Bathurst, 5-8 à 18 5-8 et Banque Royale, 3-8 à 21 7-8.

Power Corp. a avancé de 1-8 à 11 7-8 et Seagrams, 1-4 à 47 1-4.

Parmi les pétrolières et les minières importantes, Central-Del-Rio et Home Oil B ont gagné 1 1-4 chacun à 17 1-4 et 27 3-4 respectivement et Noranda a acquis 1-4 à 55.

Cannon était en hausse de 4 cents à 41 cents, à la Bourse canadienne, cependant que Agassiz perdait 1 cent à 80 cents.

L'indice des industrielles a glissé de .02 à 182.11 et le volume d'actions échangées s'élevait à 1,378,300, au regard de 1,456,000 jeudi.

Bourse de Toronto

Industriels et métaux usuels, en équilibre instable hier

TORONTO (PC) — Les valeurs ont subi une deuxième baisse en autant de jours, vendredi, dans ces échanges actifs, à la Bourse locale, après avoir connu momentanément un haut sommet au milieu de la semaine.

L'indice des industrielles a perdu .60 à 177.27 et les gains l'ont emporté sur les pertes par 285 à 249.

B-A Oil a baissé de 1 à 45 1-2; Canadian Tire A, 1 à 56; ITL Industries, 1 à 16 3-4; Thompson Newspapers, 1 à 53; Calgary Power, 3-4 à 25 3-4; Bow Valley, 5-8 à 26 3-8 et Inco, 3-8 à 41.

Maher Shoes a gagné 1 7-8 à 31 1-4; Overland Express, 1 à 24 1-4 et Anglo-Canadian Pulp, 5-8 à 32 3-4.

Parmi les valeurs les plus actives, Vascan a grimpé de 1 7-8 à 12 1-4 et Anglo-Canadian Pulp, 5-8 à 6. Brinco a majoré de 62 cents à $5.12.

Trans-Canada Pipe Lines a augmenté de 1-2 à 37 1-2 et Federal Grain de 1-4 à 8.

Revenue Properties a glissé de 3-8 à 14 1-8, cependant que James United Steel avançait de 1-4 à 5 3-4.

Chez les pétroles de l'Ouest, Scurry-Rainbow a profité de 1 3-4 à 39 3-4; Canadian Superior, de 1 1-2 à 58 3-4; Central-Del-Rio, de 1 3-8 à 17 1-4 et Canadian Export Gas, de $1.30 à $9.90.

Pine Point a reculé de 1 à 44; Mattagami Lake, de 3-4 à 13 1-4 et Rio Algom, de 1-2 à 34 1-2. Graniale a acquis 3-4 à 13 3-4 et Bakeno, 50 cents à $3.25.

Le volume des valeurs échangées s'est élevé à 3,908,000, conparativement à 4,374,000 jeudi.

Bourse de N. Y.

Wall Street, irrégulier en fin de semaine

(AFP) — La tendance a été fondamentalement soutenue en fin de semaine en dépit des hésitations manifestées par l'indice des industrielles. Ce dernier point souligne le fait que les "blue-chips" ne bénéficient plus, pour l'instant, de la faveur qui les avait mis en évidence en début de semaine. Cependant, le rapport des hausses aux baisses a été de 7,3 contre 6. L'activité s'est maintenue à un niveau élevé, quoique moindre que la veille. L'orientation incertaine de la cote a souligné celle qui se manifeste dans les esprits au sujet de l'économie. Les hausses l'ont emporté parmi les banques d'épargne, les aérospatiales, les aciers, les métaux non ferreux et les constructions électriques. General Motors a été la seule du groupe des automobiles à clôturer en retrait. Les baisses l'ont, par contre, emporté parmi les chimiques et les ordinateurs. Un accord de principe en vue de la fusion de Xerox et de C.I.T. financial a provoqué une baisse de la première à raison de 4,4 pour cent et une hausse de la seconde (qui sera absorbée). Metro Goldwyn Mayer, une des plus actives, a progressé de 9,6 pour cent en fonction du projet d'acquérir Teleprompter qui a été modérément en hausse. Ina Corp, a, de nouveau été en hausse en raison de rumeurs persistantes au sujet de son acquisition par une compagnie d'assurances. United Fruit s'est maintenue en vedette en vue d'un accord avec un partenaire éventuel, tel qu'AMK Corp. ou Zapata Off-Shore Oil.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF 2.20	422	50⅛	49⅛	50	+ ⅛
Addres 1.40	70	86½	86½	86½	— ½
Admirl	68	21¼	20¾	21¼	+ ⅛
Alcan Al 1	149	26	25⅝	25⅝	— ⅛
AllegC .10e	1055	23	20⅛	22⅛	+ 1⅛
AllisChal .50	173	30⅛	29⅝	30	+ ⅛
Amerad 3	144	88	87½	87½	+ ⅝
AAirlin .80	390	30	29¼	30	
AmCan 2.20	145	49⅛	48⅞	49	+ ⅛
ACyan 1.25	327	29⅝	29¼	29⅝	+ ⅛
AHome 1.30	67	58⅞	58⅝	58⅞	+ ⅛
AmMot	602	13⅛	12⅝	13	+ ⅛
AmSmel 3	454	70	67	70	+ 1⅛
Am Std 1	1111	41	39	39⅝	— 1⅛
AT T 2.40	1164	52⅝	51⅞	52⅛	+ ⅛
AmTob 1.90	192	33⅞	33	33⅜	+ ⅛
Ampex .Cp	521	35⅛	34⅛	34⅛	+ ⅛
Anacond 2.50	505	49⅛	48⅛	49	+ ⅛
Armco 3	112	54⅛	53⅞	54⅛	
ArmC 1.40a	92	78⅛	76⅞	78⅛	+ ⅛
AtlRich 1.50	502	113⅛	103⅛	113⅛	+ 9⅛
Avco 1.20	213	46⅛	45⅛	45⅝	— ⅛
Avon 1.60	137	129	125	125	— 4⅛
Babck 1.36	171	36⅛	35⅝	36	— ⅛
BeechAir .75	60	46½	45⅝	46⅛	+ ⅛
Bell H .60	131	65⅝	65	65	— ⅛
BenF 1.60	115	47⅛	46⅛	47⅛	
BethSti 1.60	291	31 -	30⅜	31	+ ⅛
Boing 1.20	415	54⅞	54	54⅛	+ ⅛
Bordn 1.20	562	31⅛	30⅛	31⅛	+ ⅛
BorgWa 1.25	86	33⅛	32⅛	33⅛	— ⅛
BosEd 2.08	21	44⅛	43⅛	44	+ ⅛
Brunswk	417	19	18⅝	18⅞	
Bucy 1.20	122	25⅝	24⅞	25⅛	+ ⅛
Burlin 1.40	131	47⅛	46⅛	46⅞	+ 1⅛
Burrghs 1	160	228⅝	225⅛	227⅛	— 4⅛
CmpRL .45a	46	35	33⅜	33⅝	— 1⅛
CmpSoup 1	142	29⅝	29¼	29⅜	— ⅛
CanSoRy 3	250	64	64	64	
Cdn Brew .40	36	11⅛	10⅞	10⅞	— ⅛
CPR 3	18	69⅛	68⅛	68⅛	— ⅛
Cantn .80	72	25⅛	24⅞	25⅛	+ ⅛
Case Jl	298	19⅛	18⅝	19⅛	+ ⅛
CatTr 1.20	232	45	44⅛	45	+ ⅛
Celanese 2	189	68⅛	68⅛	68⅝	— ⅛
Ches Oh 4	59	73⅛	72⅝	73⅛	+ 1⅛
ChrisCrft 1a	13	37	36⅝	36⅝	— ⅛
Chrysler 2	629	70	68⅛	69⅝	+ ⅛
CitiesSv 2	420	57⅛	55⅞	57⅛	+ ⅛
ClarkE 1.20	69	29	28⅛	28⅛	
ClarkO .60	12	62⅛	61⅛	61⅛	— ⅛
Clevite 2.10	20	78⅛	77⅛	78⅛	— ⅛
CocaCol 1.20	64	73⅛	71⅛	71⅝	— 1⅛
CBS 1.40b	63	53⅝	53⅛	53⅛	— ⅛
CSoly .70e	37	28⅛	28⅛	28⅛	— ⅛
Com Sat	60	55⅛	53⅛	55⅝	+ ⅛
ConEds 1.80	173	33⅝	33⅛	33⅛	+ ⅛
Containr 1.40	84	44	43⅜	43⅜	— ⅛
ContCan 2	41	56⅜	56⅛	56⅜	+ ⅛
CnrData	433	132⅛	127⅛	128	— 3⅛
CopwS 1.20	20	24⅛	23⅛	23⅛	— ⅛
Crane 1.60	8	49⅝	49⅛	49⅛	— ⅛
Cr Zell 2.20	175	53⅛	53⅛	53⅛	— ⅛
CrucSt 1.20	114	44⅛	44	44⅛	+ ⅛
Deere 2	67	53⅛	53	53⅛	
DenrMf .60	25	59	58⅛	58⅝	+ ⅛
Det Stl .60	105	20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
Dome M .80	42	65⅛	64⅛	65⅛	+ ⅛
DowC 2.40	123	84⅛	83⅛	83⅞	— ⅛
duPon 3.75e	106	171⅞	171⅛	171⅞	— ⅜
EastK .88	183	80⅛	79⅛	80⅛	+ 1
EatnYa 1.40	195	39⅛	38	39⅛	+ 1⅛
EG G .10	81	52⅝	50⅝	52⅛	+ ⅝
ElPasNG 1	1319	21	19	21	+ 1⅛
ESB 1.20	112	26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
EssexW 1.20	307	50⅛	49	49⅛	+ ⅛
EthylCp .60	68	32⅜	31⅞	32⅛	+ ⅛
Evership	70	18	17⅝	17⅝	— ⅛
ExCel 1.20	80	35	34	34⅛	— ⅛
Fairch .50g	247	79⅛	77⅞	78⅛	— ⅛
Firest 1.50	151	60⅛	60	60⅛	+ ⅛
FMCcp .85	45	40⅝	39⅝	40⅛	— ⅛
FMC pf2.25	2	56	56	56	— ⅛
Ford 2.40	351	56⅝	55⅞	56⅛	+ ⅛
Frueh 1.70	121	36⅝	35⅝	35⅞	— ⅛
Gen Dyn 1	199	47	44⅞	46⅝	+ 2
GenEle 2.60	251	86⅛	85⅛	85⅝	+ ⅛
GFds 2.40	264	86	85	85⅛	
Gerbn 1.20t	269	55⅛	54	54⅝	+ ⅛
GMC 2.50e	447	83⅝	82	82⅝	— ⅛
GPCem .80	379	25	24⅛	24⅛	— ⅛
GTel pf2.50	7	50⅛	50⅛	50⅛	+ ⅛
GTire 1	150	31	30⅜	30⅝	— ⅛
GaPac 1b	46	87⅛	87	87⅛	+ ⅛
Goodrch 1.72	196	43	42⅛	42⅞	— ⅛
Gdyr 1.50	171	58	56⅞	56⅝	— 1⅛
GrndU .60b	73	25⅛	25	25⅛	— ⅛
Gt AP 1.30a	79	33⅛	32⅝	32⅝	— ⅛
Gt No Ry 3	27	57	56⅛	57	+ ⅛
GulfO 3	60	83⅛	82⅝	83⅛	
Heinz 1.50	44	61⅛	61⅛	61⅝	+ ⅛
Hewlett .20	27	77⅛	76⅛	76⅝	— ⅛
Hiigh Voit	97	35	33⅝	34	
Hmstk .80	56	69⅛	68⅛	69⅛	
Honywl 1.10	75	125⅝	121⅛	124⅝	— ⅛
HFC 1.10	73	45⅝	45	45⅛	— ⅛
HBay 1.40a	5	61⅛	61⅛	61⅛	— ⅛
IllCent 1.50	34	70⅛	69⅞	70⅛	+ ⅛
IngRand 2	56	47⅜	47	47⅜	+ ⅛
IntNkSt 1.80	21	33⅛	33⅛	33⅛	+ ⅛
IBM 2.60	219	335⅛	331⅛	332⅛	— 3⅛
IntFF .36b	328	51⅛	50⅞	51	— ⅛
IntHar 1.80	360	34⅞	34⅛	34⅝	+ ⅛
IntMng .20e	45	31⅛	30⅛	30⅝	— ⅛
INick 1.20	621	38⅛	38	38⅛	— ⅛
IPap 1.35	453	36⅛	35⅝	36	+ ⅛
IntT&T .85	269	57⅛	56⅝	57⅛	+ ⅛
JnMan 2.20	68	75⅛	74⅛	74⅝	— ⅛
KaysRo .60	233	34⅞	34⅝	34⅞	— ⅛
Kellogg 1.40	38	44⅝	43⅛	43⅝	— ⅛
Kennec 2	455	43⅞	42⅝	42⅝	— ⅛
Kresge .34	158	42	40⅞	40⅝	— ⅛
Kroehl .45e	31	39⅞	39	39⅝	+ ⅛
LibbMcN	173	17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
Litton 1.80t	228	76⅛	75⅝	76⅛	+ 1
Lock A 2.20	67	58⅛	58⅛	58⅛	
Loews .30h	97	126¾	124⅝	126	+ 2⅛
MadS Gar	1028	10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
Magvox 1	719	57⅛	56	56⅛	— ⅛
Mairy 1.80	55	70⅛	68⅛	68⅝	— 1⅜
Marathn 1.40	423	50⅛	49	50⅛	+ 1⅛
MarMid 1.50	29	42⅛	41⅛	41⅜	— ⅛
MargCm .60	30	27⅛	26⅞	27⅛	+ ⅛
Marshfld 2	7	56⅞	56⅛	56⅛	— 1⅛
MartinM 1	430	28	27⅛	28	+ ⅛
Mass F 1	285	19⅛	18⅝	19	— ⅛
McDonCp	118	58⅛	56⅛	58⅛	+ 2⅛
McDnD .40	489	45⅞	44⅛	45⅛	+ ⅛
McGrH .60a	50	43	42⅛	42⅝	— ⅛
McIntyr 2.30	3	87	85	85	— 2
McKee 1.50	12	36⅛	36	36	
Merck 1.60a	146	84⅛	83⅝	84⅛	+ ⅛
MGM 1.20	1760	50⅛	45	49⅛	+ 4⅛
MidldR 1.40	236	33⅞	31⅛	33⅛	+ 2⅛
MMM 1.45	60	105	104	104⅛	— ⅛
Mohasco 1	191	39⅛	38	39	+ 1⅛
Msant 1.60b	225	53⅛	52⅛	52⅝	— ⅛
MontWd 1	135	38⅛	38	38⅛	+ ⅛
Motorola 1	120	138⅛	133⅛	135⅝	+ ⅛
N Cash 1.20	70	137	134	134⅝	— 2⅛
NDairy 1.60	72	43⅛	41⅝	43⅛	+ 1⅛
NDist 1.80	89	40⅞	39⅝	40⅛	— ⅛
NatGyps 2	41	70⅞	68⅝	70	— ⅛
NLead 2.25e	114	64⅛	63⅛	64⅛	+ ⅛
NorPac 2.60	42	56⅛	56	56⅛	+ ⅛
Northrop 1	51	45⅞	45⅛	45⅛	
NortonS	56	42⅞	42⅛	42⅝	— ⅛
OutbMar 1	121	36⅞	35⅞	36⅛	+ ⅛
PacPet 15g	134	22⅛	22⅛	22⅛	
PanAm .40	1001	26⅝	24⅞	26	+ 1⅛
ParkeDa 1	200	27⅛	26⅝	27⅛	+ ⅛
PenCen 2.40	249	69⅛	68⅛	68⅝	— ⅛
PepsiCo .90	115	47⅛	46⅛	46⅝	— 1⅛
Perkin El	35	49⅛	48⅝	49⅛	— ⅛
Pfizer 1.20a	130	65⅝	64⅛	65⅝	+ ⅝
PhelD 3.40	145	75⅛	73	74⅝	+ 2⅛
PhilMr 1.80	90	56⅛	55⅝	56⅛	+ 1
PitBo 1.20	34	70⅛	69	69⅛	— 1⅛
Polroid .32	242	112⅛	110⅛	110⅛	+ ⅛
Proc G 2.40	48	88	87⅛	88	— ⅛
Pllmn 2.80	21	48	47⅝	48	
RCA 1	447	49⅞	48⅝	49⅛	+ ⅛
Ralst P .60	43	25⅛	24⅝	24⅝	— ⅛
Rep St 2.50	134	44⅛	43⅝	44	+ ⅛
Rexal .30b	76	41⅛	40⅞	41⅛	+ ⅛
ReyT 2.20	297	39⅝	39⅛	39⅝	
RichM 1.60	11	97	95⅛	95⅛	— 2
RoyD .99r	129	54⅛	54	54⅛	+ ⅛
Rubmd .96	6	39	39	39	+ ⅛
Schenl 1.30	90	54	52⅛	54	+ 1
Scherg 1.40	41	79⅛	8⅛	79	
SCM .60b	4	101	40	39⅝	— ⅛
Scott Pap 1	257	31⅛	30⅝	31⅛	+ ⅛
SearsR 1.20	161	69⅛	69	69⅛	
ShellO 2.30	80	68	67⅛	67⅝	— ⅛
Sinclr 2.80	69	77⅛	76⅝	76⅝	+ ⅛
Singer 2.40	90	76⅛	75⅛	76⅛	+ ⅛
SouPac 1.60	649	41⅝	41⅛	41⅛	+ ⅛
Sper R .40e	474	46⅝	46⅛	46⅝	— ⅛
StdBr 1.40	23	45⅛	44⅝	44⅝	— ⅛
StdOI 2.70	260	66⅛	65⅛	65⅝	— ⅛
StdInd 2.10	257	57⅛	56⅝	57	
StdNJ 2.60e	381	77⅛	76⅝	77⅛	— ⅛
StudeW 1	174	57⅛	57	57⅛	+ ⅛
SunOil 1	10	75⅝	74⅝	74⅝	— ⅛
Swift .60	210	28⅛	27⅝	27⅞	— ⅛
Tel J 2.79t	154	102⅝	101⅛	101⅝	— ⅛
Tenco 1.28	184	28	27⅛	28	
Texco 2.80	135	83⅛	83⅛	83⅛	+ ⅛
TexGS .40	304	30⅛	30	30⅛	+ ⅛
Texinst .80	75	105⅛	105⅛	105⅛	— ⅛
Textr .80	1257	46⅛	46	46⅛	— ⅛
Thiok .40	140	18⅛	17⅝	17⅝	— ⅛
Time 1.90a	52	104⅛	102⅞	102⅞	— ⅛
Timkn 1.80	55	40	39⅛	40	+ 1
Trnsitrn	84	14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
TwntC 1	584	36⅝	34⅝	36⅛	+ 1⅛
Un Carb 2	789	43⅞	43	43⅝	— ⅛
UTonk 1.08	93	35⅞	35⅛	35⅛	+ ⅛
UAir 1.80	105	60⅝	59⅛	60⅝	
UtdCp .60e	13	13⅛	13⅛	13⅝	— ⅛
UFruit 1.40	1610	69⅛	64	69⅛	+ 6
USFrt 1.25	11	50⅛	50⅛	50⅝	+ ⅛
USGyps 3a	74	92⅝	91⅛	92	— ⅛
USSti 2.40	197	43	42⅛	42⅝	— ⅛
VanityF 1	16	39⅛	39⅛	39⅛	
Variari As	152	26⅛	25⅞	26⅛	— ⅛
WalkH 1.20a	4	37⅛	37⅛	37⅛	— ⅛
WarnLm 1	61	55⅛	53⅞	54	— ⅛
Woolwth 1	830	32⅛	31⅛	32⅛	+ ⅛
Xerox 1.60	625	289	269⅛	276⅝	— 12⅛
Zenith 1.20a	161	59	58⅛	58⅝	— ⅛

Cours des changes

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Deutsche Mark	.2700
Angleterre	Livre	2.5639
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.1965
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.0214
Brésil	Cruzeiro Novo	.2966
Chili	Escudo	.1320
Danemark	Couronne	.1431
Espagne	Peseta	.0154
France	Franc	.2158
Hollande	Florin	.2951
Italie	Lire	.001726
Japon	Yen	.002989
Mexique	Peso	.0859
Etats-Unis	Dollar	1.07 9-32
Norvège	Couronne	.1502
Nouvelle Nélande	Dollar	1.2010
Pérou	Sol	.0251
Suède	Couronne	.2078
Suisse	Franc	.2493
Tchécoslovaquie	Couronne	.1486
Venezuela	Bolivar	.2391

Indices à Montréal

	Ind.	Gold.	B. M.	W. O.
Hier	182.11	148.26	167.47	94.85
La veille	182.13	148.57	169.86	174.38	95.69
Sem. der.	180.92	148.56	169.57	173.52	93.11
Mois pas	173.82	138.56	152.72	164.70	84.24
Haut 1968	182.13	148.57	171.73	174.38	95.69
Bas 1968	148.69	119.16	113.50	139.70	66.18
Haut 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

Le Fonds Monétaire International

Distribuera des fonds pour la 1ère fois depuis 1948

Pour la première fois depuis sa création en 1948, le fonds monétaire international distribuera cette année une partie de ses bénéfices, apprend-on de source informée. Une proposition de résolution en ce sens sera soumise à l'assemblée annuelle des gouverneurs qui se tiendra la semaine prochaine à Washington.

Les bénéfices du F.M.I. pendant l'année financière terminée le 30 avril dernier, se sont chiffrés à 55 millions de dollars sur lesquels 37 millions seront distribués. La distribution sera réservée aux pays créditeurs du F.M.I., et, croit-on savoir, sera effectuée sur la base de 1,5 pour cent de l'utilisation nette de devises de ces pays au 30 [illegible]. Les principaux bénéficiaires de cette distribution seront donc les pays du marché commun et, notamment, l'Allemagne (environ 9 millions de dollars), la France (environ 7 millions) et l'Italie (environ 6 millions). Le Canada, la Suède, l'Australie seront également sur la liste de ces dividendes.

A noter que certains pays dont les devises n'ont jamais été utilisées pour financer des tirages, bénéficieront également de la distribution, pour des montants très minimes, toutefois. Il s'agit généralement de pays en voie de développement dont une partie de la quote-part en devises au fonds a été utilisée par le F.M.I. pour financer des dépenses administratives locales telles que les frais de missions du fonds dans ces pays.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd. Suite 1522 Royal Bank of Canada Building, Place Ville-Marie Montreal 2, Que.

STOCK	Dem.	Off.	STOCK	Dem.	Off.	STOCK	Dem.	Off.
ABETA	13	16	GOLD STAR	3	6	N. A. DEVP	8	10
ALBATROSS	15	20	GASPE COPPER	43	45	NATL. MAL.	175	85
ACONIC	1	3	GIBSON	2	4	NEW LORIE	8	10
ADVANCE RL	4	6	GASPESIA	30	40	NOUVELLE	35	45
AMAL. MNG	5	Bid	G. L. NICKEL	410	25	NIPIRON	20	25
AMER CHIB	2	5	HUCAMP	60	80	NORQUE	5	8
MAERIC	35	40	IMP. MIN.	18	22	NORTH SHORE	68	72
ARNORA	Off	1½	INDEPENDENT	2	4	OKLEND	1	2
BALD MTN	3	5	IROQUOIS	5	10	OLYMPUS	Off	25
BEACON	18	21	JAC WAITE	2	4	OMEGA	6¾	7¼
BEAUCHEMIN	Off	40	JUBILEE	55	65	NEW PASCALIS	40	50
BEAUPORT H.	12	17	JUMA	3	6	PRADO	5½	6
BOMA CH'B	12	18	KEWAGAMA	5	7	QUE. URAN	68	71
BONAVENTURE	35	45	KUKATUSH	4	5	QUEJO	4	6
BRACE MAC	9	11	L. B. HOUSE	15	17	RADIO HILL	Off	80
CDN JAVELIN	14	15	LEEDS MTLS	7	10	RAND MAL.	1	3
CHIB ASBESTOS	Off	25	LITTLE TEX	Off	10	RAM PETE	340	60
CHIB TOWN	20	25	LUN. ECHO	28	32	SCANDIA MINING	40	5
CLERO	20	5	MADEX	17	22	SEAWAY	2	4
CUVIER	2	5	MAIN OKA	2	7	STARLIGHT	¼	1½
DASSON	Off	10	MOGAR	50	3	SULLICO	5½	6¼
DELESSEPS	60	70	MARTIN BIRD	¼	1½	THUNDER BAY	225	50
DORAL	Off	100	MATTAGAMI EX	Off	5

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	5263	$8¼	8	8	– ¼
Abitbi 7½p	400	$55¾	55½	55½	– ½
Acklands	2765	$14½	14¼	14¼	
A.G.F.M	100	$52	52	52	– 1
Aimco Ind	1390	$15¼	14¾	15¼	+ ¼
Alta Gas T	3230	$35½	34½	35½	+ ¾
Alt G r	48999	74	67	68	– 6
Alta Gas p	90	$83	83	83	
Alta Gas w	3240	550	525	550	+25
Algo Cent	1205	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Algma	10148	$21¼	20¾	21	+ ¾
Alonquin	100	260	260	260	+10
Algonq w	100	5	5	5	
Alcan	6380	$27¾	27½	27½	– ¼
Alcan pr	275	$34	33¾	34	+ ¼
Ang-C P	22575	$6	5½	6	+ ⅜
Anglo-c pr	z25	$15¾	15¾	15¾	
Ang CT 4½	z10	$33½	33½	33½	
Anthes A	30	$46¼	46¼	46¼	–2¾
Argus	z37	$16¾	16¾	16¾	
Argus B pr	85	$40¼	40	40	
Argus C pr	2410	$11¾	11¼	11¼	+ ¼
Asbestos	1100	$22¼	22	22¼	+ ¼
Atco Ind	17185	$20½	19¾	20¼	+ ⅜
Atl Sugar	4650	$6½	6¼	6½	
Atl Sug A	525	$15	15	15	– ¼
Atl Sug pr	50	$70	70	70	+ 1
Atl S unit	215	$109½	107	109½	
Auto Elec	3035	$17¼	17¼	17¼	
BACM Ind	400	$19¾	19¼	19¾	+ ⅜
Bahama	5400	110	100	105	+ 5
Bank Mtl	8913	$14¼	14¼	14⅜	– ⅛
Bank N S	3722	$21	20¾	20¾	
Bartaco	4240	$19	18½	18¾	+ ¾
Bay Mills	100	$7	7	7	
Bay Mils p	500	$8¼	8¼	8¼	
Beaver L	880	$18¼	18	18¼	+ ½
Becker B p	200	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Bell Canad	7301	$45½	45	45¼	+ ⅛
Bell Knit	100	225	225	225	
Block Bros	4045	$20¾	20	20¾	+ ⅜
Bow Valy	4325	$29¼	28¼	28¾	– ⅜
Bow Vly pr	400	$15½	15½	15½	+ ½
Bow Vly w	925	24	23¾	23¾	– ¼
Bowes	200	$13	13	13	– 1
Brama	13045	$11¾	11¼	11¼	+ ¼
Bramal w	1210	$10	960	10	– ¼
Brazilian	1828	$21	20¼	20¾	– ⅛
Bright	50	$82	82	82	
BA Oil	2487	$47	45½	45½	– 1
BC Forest	2765	$24½	24	24½	+ ½
BC Sugar	525	$46¼	46	46	
BC Phone	360	$65	64½	65	
BCPh 4¼ p	55	$73½	73½	73½	
BCPh 1956	z5	$71½	71	71½	
BCPh 5½ p	60	$87	87	87	– 3
BCPh 4.84	z80	18	18	18	
BCPh 5.15	35	$80	80	80	
BCPh 6.80	90	$27½	27½	27½	– ½
Brinco	25765	$5¼	450	5¼	+62
Buntin Rid	600	$11¾	11¼	11¾	+ ⅜
CAE Ind	1925	$9¾	9¼	9¼	– ⅜
Calgary P	1375	$26	25¾	25¾	– ¼
Calgy 540 p	100	$105¾	105¾	105¾	
Calvt D	39650	170	150	150	–25
CD Sugar	1290	$33¾	33¼	33¾	– ⅛
Can Bread	2345	$17½	17¼	17½	
Can Bred p	50	$40	40	40	
Can Cem	2105	$35	34¾	34½	
Can Cem p	z65	$21	20	21	
Can Malt	3570	$20½	19¾	20½	+ ¼
Can Malt p	3200	90	90	90	– 1
C Packrs	1550	$22¼	22	22	– ¼
Can Perm	861	$11¾	11½	11¾	+ ⅛
Can Way p	170	$89	88¼	88¾	–1¼
CSL	80	$29½	29¼	29½	
C Brew	17003	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
C Brew Ap	125	$35	34½	35	+ ½
C Brew Bp	75	$40	40	40	+ ½
CB Alum A	z40	$18¾	18¾	18¾	
C Chem w	900	345	340	340	
C Curtis	2200	235	230	230	
C Founnd pr	z25	$15¼	15¼	15¼	
CG Invest	115	$59	59	59	+ ½
C Goldale	2510	$29¼	28¼	29	
C Hydro	3947	$24¼	24¼	24¾	– ⅛
C Imp Bnk	9227	$18¼	17¾	18	– ¼
C Ind Gas	2153	$19¼	19	19	
C Ind Gas p	300	$16	16	16	
CIL	13466	$14¾	14	14¾	+ ⅜
C Marconi	5246	$8¾	8¼	8½	
CP Inve pr	4970	$27½	26¾	27½	+ ¾
CPin w	43058	520	500	510	+10
CPR	2588	$67¼	66¾	66¾	– ⅝
CPR $3. pr	1700	$10	9¾	10	
C Refract	z25	$12	12	12	
Can Salt	100	$17¾	17¾	17¾	
Cdn Tire	50	$60	60	60	– 1
Cdn Tire A	1335	$57	56	56	– 1
C Utilities	125	$44	44	44	+ ½
CUtil 6 pr	60	$93½	93½	93½	+ ½
Cdn Wall	190	$127	125	126	– 1
CWN Gas	z25	$16½	16½	16½	
CWN G 4 pr	200	$13½	13½	13½	
C Westing	200	$15½	15½	15½	+ ½
Canron	785	$19¼	19	19¼	+ ¼
Cap Bdg	16706	$5¾	5½	5¾	– ⅛
Carrier JD	500	$10	9¾	9¾	– ⅛
Cassidy L	z25	$9	9	9	
CDRH Ltd	1100	$11¾	11	11¾	+ ¾
Chat-Gas	z30	$14¼	14¼	14¼	
Chemcell	1985	$10¾	10¾	10¾	+ ¾
Chrysler	147	$74½	74½	74½	– ½
CHUM A	500	$21½	21	21½	+ ½
Cimco	25	$29	29	29	
Clairton	250	425	410	410	–20
Codville A	220	$9¼	9¼	9¼	– ¼
Columbia	1060	430	425	425	–15
Columbi p	3025	$11	10¾	11	
Cominco	8193	$32¾	32½	32½	– ¼
C Savings	130	$11¼	11¼	11¾	– ⅛
Compro	650	480	470	480	
Comb Ins	29	$80	80	80	
Computr	100	$17	17	17	– ½
Con Bath	2820	$19½	18½	18½	– ¾
Con Bath p	400	$22	21½	22	+ ½
Con Bath w	900	425	410	410	–15
Con Bldg	9575	305	290	300	+10
Con Bldg p	600	$6½	6¼	6½	
Con Bldg w	375	63	63	63	+ 2
Con Textile	2350	$18½	17¾	18¼	– ¼
Cons Gas	5573	$21¼	20¾	20¾	– ½
Corby vt	290	$33¾	33¼	33¾	– ½
Corby B	z10	$33½	33½	33½	
Coronato	185	215	215	215	– 5
Coron 120p	z25	$10	10	10	
Coronto 2p	z10	365	365	365	
Coron 2w	2200	56	50	50	– 5
Cosmos	571	$7¾	7¾	7¾	– ⅛
Couvret P	550	$7½	7½	7½	
Craig Bit	300	295	275	295	+45
Crain R L	2505	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Crestbrk	2625	$10½	9¾	10¼	+ ¼
Crwn Trst	180	$57	57	57	+ 1
Crush Intl	1375	$21¼	21	21	– ¼
Cyg A	10185	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Cygnus B	700	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Cygnus pr	420	$22	22	22	+ ½
Dale-R	z75	$14¼	14	14	
Debhld B p	350	$94	92	94	+ ½
Delta Elec	400	360	360	360	
Denault L	325	$16½	16½	16½	+ ½
Distl Seag	2815	$47¼	47	47	
Dome Pete	218	$79	78½	79	– ½
D Bridge	2039	$17¾	17¾	17¾	– ⅛
D Can Gen	200	$80	80	80	
Dofasco	3870	$20¼	20	20¼	– ¼
Dom Glass	1140	$13½	13½	13½	+ ½
D Glass pr	100	$17½	17½	17½	+ ½
Desco	200	$8¾	8½	8¾	– ⅛
Dom Store	1220	$18¼	17¾	17¾	– ⅜
Domtar	6590	$12	11¾	12	
Domtar pr	z70	$15¾	15¾	15¾	
D Textile	2415	$17¾	16½	16½	– ¾
Donlee M	2275	$23	22½	23	+ ¾
Dover pr	z100	$8¾	8¾	8¾	
Dupont	1040	$35	34½	34½	– ½
Dustbane	650	$24¾	24¼	24¾	
Dylex Dv	350	$43	42	42	
Eddy Mtch	200	$25	25	25	
Electro Itd	380	$14¼	14	14¼	+ ¼
Emp Life	7110	$26½	25½	25½	– ½
Erie A	100	$7¾	7¾	7¾	– ⅛
Erie B	100	$7	7	7	+400
Exquisite	788	$6¾	6¼	6¼	+ ¼
Exquite w	600	70	65	70	+ 5
Falcon	1772	$97	96¼	96¾	– ¼
Farn Play	700	$66	64¾	65¾	+ ¾
Fed Farm	z25	260	260	260	
Fed Frm w	300	60	60	60	+10
Fed Gr	13900	$8	7¾	8	+ ¼
Fleet	16485	400	380	390	– 5
Fleetw'd	815	$17	17	17	– ½
Ford USA	z1	$58	58	58	
Ford Cnda	395	$264	260	263	
FPE Pion	z30	$22¼	22¼	22⅛	
Fraser	300	$18½	18	18	– ⅜
Freiman	125	$9½	9½	9½	+ ¼
Galt MI Irn	1400	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Gen Baker	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Gen Distrb	2650	$14¼	14¼	14¼	– ¼
GMC	z27	$89	88	88	
G Stl Ware	z72	$12¾	12¼	12¾	
Glob En A	500	$9¼	9¼	9½	– ⅛
Goodyear	30	$175	175	175	+ 3
G Mckay A	100	$7	7	7	+ ¼
Greb Ind	1325	$10¾	10¼	10¾	+ ¼
GL Paper	970	$20½	20¼	20½	
GL Power	650	$19	18¾	18¾	– ½
GN Capital	100	$8½	8½	8½	
GNGas A p	z50	$22	22	22	
Gt W Life	233	$73	73	73	
Gt WSadd	2475	$14	13½	13½	– ½
Greyhnd	2455	$13¼	12¾	12¾	– ⅛
Guar Trst	100	$11	11	11	
Harde	13900	105	100	100	
Hard Carp	525	$18½	18¼	18¼	– ¼
Hard Crp A	570	$17¼	17	17¼	+ ¼
Harveys F	1410	$24¼	24¼	24¼	– ¼
HWood A	z40	310	310	310	
HWood B	2000	105	100	100	–10
Hawker S	2707	420	415	420	
Hawker pr	110	$62	62	62	+ 1
Hays Dna	1030	$13	12¾	13	+ ⅛
Ho OA	20282	$27¼	25¾	27¼	+1¾
Home B	3150	$27¾	27	27¾	+ ⅜
Home Pt	6550	440	430	440	+10
H Bay Co	1574	$22½	22½	22½	– ½
HB Oil Gas	103	$40½	40½	40½	– ½
HB Oil G pr	35	$58½	58½	58½	
Hughs-O B	z100	$12¾	12¾	12¾	
Huron Eri	3005	$14½	14	14½	+ ¼
Husky Oil	3167	$26	25	25	– 1
Husky B pr	300	$48¼	48¼	48¼	+ ¼
Husky D w	1842	$16¼	16¼	16¼	– ½
Imp Life	10	$175	175	175	+ 2
Imp Oil	8257	$79½	79¼	79½	+ ⅛
Imp Tob	2135	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Inc Dis wt	210	155	155	155	–10
Ind Accept	1870	$26¼	26½	26¾	+ ⅜
In Acc wts	160	985	985	985	–15
Ind Minerl	700	$15½	15¼	15½	+ ¼
Ind Wire	8725	435	410	425	+10
Inglis	1500	$9½	9¼	9¼	– ½
Inland Gas	2490	$13¼	13¼	13¾	– ¼
Inspirt	31900	170	155	170	+ 5
Inspirati p	2078	$18½	17¾	18½	– ½
Inter-City	200	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Intr Cty wt	z40	290	290	290	
Int Bronz p	1000	$26½	26½	26½	–1½
Agena Mg	3000	10	10	10	+ ½
Agnico	2400	180	172	172	– 3
Am Larder	2000	24	24	24	
Ang Am	15200	17	17	17	– ½
Ang Ruyn	1900	77	76	77	+ 1
Ang U Dev	6400	94	92	92	
Armore	11600	27½	26	26	– 1
Ati C Cop	500	53	53	53	+ 3
Atlas Yk	5000	6½	6½	6½	
Aunor	200	350	340	350	+10
Bnkno	47710	325	276	325	+50
B-Dqu	800	18	18	18	+ ½
Belcher	z400	50	50	50	
Belletere	5000	19½	19	19	
Bethim	7500	$14⅝	14¼	14½	– ⅛
Black Bay	3000	9	8½	8½	
BL Hawk	3800	110	106	108	– 2
Bounty Ex	1500	20	20	20	+ ½
Bralorne	915	215	213	213	– 3
Broul Reef	5000	45	44	44	+1½
Brunsk	12676	730	725	730	+ 5
Bunker H	6000	16½	16	16	
Calmor IB	1550	90	89	90	+ 3
C Mines	87000	74	65	73	+ 9
Camflo	2500	515	510	510	+ 5
Camp Chib	105	770	770	770	+10
C Tung	6800	178	169	175	
C Dyno	3100	285	280	280	– 5
C Jamiesn	5300	119	113	116	+ 4
C Keely	15000	6	5	5	
C Lencourt	8000	24	24	24	
C Nisto	18482	53	50	51	+ 2
Candor	84533	23½	20½	21	– ½
Canfer	11800	225	210	220	+ 5
Cantri M	47750	18	16	18	+ 2
Capt	11000	18	16½	16½	– 1
Cassiar	345	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Cent Pat	3500	235	230	230	– 5
Chestrvile	8100	25	23	25	– 1
Chib-K	22000	18	14½	14½	– 2
Chib M	500	53	53	53	
Chimo	2300	149	147	147	– 1
Coch Will	4600	80	78	80	
Coin Lake	5000	18	18	18	
Comb Met	2100	17½	17½	17½	
Coniagas	2620	43½	43	43	
Conigo	15000	56	55	55	– 2
CKey	13500	10	9	10	+1½
C Shaw	38500	40	38	39	– 1
C Callinin	3500	12	11½	12	
Con Fardy	8880	435	425	425	
Con Gillies	1000	8	8	8	+ 1
C Halli	5200	57	55	57	+ 1
C Marben	7600	455	450	450	– 5
C Mrsn	21550	455	430	455	+25
Con Negus	1000	37	37	37	– 1
Con Nichol	3500	12	12	12	
C Rambler	5000	90	86	90	– 2
C Red Pop	6500	20½	19	19	– 1
Conwest	960	$11½	11¼	11¾	– ⅛
Coprcorp	1500	46	45	45	–1½
Cop Fields	3150	112	112	112	+ 1
Cop-M	12500	22	21	21	– 1
Coulee	2000	39	1000	38½	– ½
Courvan	5000	19	19	19	+ 1
Craigmt	900	955	945	945	– 5
Cstland	1000	24	24	24	
Crowbank	3750	30	28	30	+ 3
D'Aragon	2000	20	20	20	– ½
Deer Horn	500	22	22	22	– 2
D'Elda	175500	88	75	82	+ 7
Delhi Pac	500	14	14	14	
Denison	575	$73⅜	73½	73½	– ⅜
Discovry	550	141	140	140	– 5
Dome	z33	$71	68½	71	
Donal	370100	31	25½	28½	+3½
Dunraie	500	35	35	35	
East Mal	200	251	251	251	– 6
East Sull	2700	555	530	535	–15
Endako	1050	$12	11¾	12	
F west T	2100	17½	16½	17½	+ 1
F Mar	3400	198	193	198	
F Nat U	10066	133	130	133	– 2
Fort Reinc	5800	84	82	84	– 2
Frobex	6192	230	228	230	+ 5
Gnt Masct	1000	142	142	142	
Glenn Exp	5000	17½	17½	17½	
Gldry	15984	325	300	310	– 15
Goldrm	12300	59	55	59	+ 1
Gortdrm	3450	400	390	400	+ 5
Grdroy	24000	69	65	67	+ 2
Graniduc	1555	865	865	865	
Granisle	4583	$13½	13	13¾	+ ⅜
Green Pnt	1000	28	28	28	
Gulch	5400	25½	25	25	
Gulf L	2000	8	8	8	
Gunnar	5070	300	295	295	– 5
Hallnor	300	340	340	340	+15
Hastings	800	75	75	75	
Headway	1000	15	15	15	+ ½
Heath	20000	7	6½	7	+ ½
High-Bl	1575	$16½	16	16¼	+ ¼
Hollinger	1275	$33	32¾	32¾	– ¼
Huds Bay	650	$65½	63½	65	– ½
Hu-Pam	z300	18	18	18	
Hydra Ex	2072	24½	24	24	+ ½
Int Bibis	19000	56	54	55	
Irish Cop	4500	17½	15½	17½	+1½
Iron Bay T	550	385	385	385	
Iso	10800	196	192	195	+ 2
Jelex	3000	32	31	32	+ 1
Joliet	12700	36	33	34½	+ 2
Jonsmith	2500	18	18	18	+ ½
Jorex	17750	175	155	175	+20
Joutel	5680	76	76	76	+ 1
Kam Kotia	1400	245	235	245	+10
Kerr Add	9050	$19½	19¼	19¼	+ ¼
K Anacon	2833	80	79	80	– 3
Kid Coper	5300	47	47	47	– ½
Kilembe	900	975	975	975	+75
Kirk Min	5900	16	15	16	+ 2
Kirk Twn	19500	83	79	83	+ 2
Koan	5000	8	7½	7½	+ ½
Lab Min	1480	$35⅞	35¾	35¾	
L Dufault	555	650	645	650	
Lakehead	4000	40	39	40	– 1
L Osu	21500	17½	17	17½	+1½
L Shore	110	460	460	460	–10
La Luz	1730	960	950	950	3
Langis	2500	20	18	18	– 3
Leitch	3530	$11¾	10¾	10¾	+ ⅛
Liberian	200	$10¾	10¼	10¾	
Lorado	4250	195	193	195	
Louvicrt	9000	13	12½	12½	– ½
Macassa	200	170	170	170	
Macdon	1500	21	21	21	+1½
MacL Msh	1199	85	85	85	– 3
Madsen	800	160	155	160	+ 5
Man Bar	2500	40	39½	40	+ 1
Marchant	1500	65	65	65	
Martin	1300	26	26	26	+ 1
Match	3500	10	9½	9½	– ½
Mattgmi	1635	$13¾	13½	13¾	– ⅛
Maybrun	2000	13	12½	12½	
M Adam	47000	140	130	136	– 2
Mc Intyre	747	$93⅝	91½	93	– 1
McWat	3000	52	52	52	– 1
Mentor	5900	116	111	115	
Meta Uran	4500	24	24	24	
Midri	14700	83	75	80	– 1
Min Ore	20000	27	24½	25	+ 1
Mogul Min	1300	465	460	465	+ 5
Moneta P	3600	255	250	250	+10
Mt Wright	3800	26	24½	24½	– ½
Multi-Mt	3900	249	244	245	– 4
New Ath	3000	20	20	20	+ ½
New Cal	500	28	28	28	
Newconx	500	710	705	705	
N Gyue	12000	8	7	7	
N Harri	4000	13	12½	13	+ 1
N Hosco	3600	141	138	140	– 1
N Impri	11110	320	310	320	+ 5
N Kelore	5000	8	7	8	
Newlund	8200	24	23½	24	+ ½
N Mylama	1000	16	16	16	
Newnor	2000	9½	9	9	– ½
N Que Rgl	1050	875	870	870	–10
N Senator	16000	38	37	38	+ ½
Nick Rim	2000	1r	13½	14	– ½
Norbaska	2000	35	35	35	
Norbeau	5000	36	36	36	
Norgold	8000	7½	7	7	– 1
Norlex	15020	22½	21½	22	+ ½
Northcal	1000	16	16	16	– 1
N Coldstm	1300	134	131	134	+ 1
North Exp	1500	22	22	22	– 1
N Gate	11764	$16⅛	16½	16¾	+ ⅛
N Rank	1000	41	41	41	
N Rock	1000	23	23	23	– 1
North Can	600	97	97	97	+ 1
Nudul	1500	14	14	14	– 1
Obaska	4500	9	8½	9	
Obrien	800	42	42	42	–3½
Opemska	2105	880	870	880	
Orchan	3050	390	385	385	
Osisko	7500	49½	47	49	+ 1
Pamour	2800	283	280	280	– 2
Param	12000	8	8	8	
Patino	6585	$34½	34	34½	+ ½
Pce Exp	31600	151	143	146	+ 3
Pick Crow	2730	22	22	22	
Pine Point	1210	$45	43½	44	– 1
Placer	1296	$30¼	30¼	30½	– ¼
Preston	1425	$21¾	21	21¼	+ ¼
Probe M	1857	24½	24	24½	+ ½
Pyramid	5200	79	77	78	– 1
QMI	6920	310	310	310	+10
Q Chib	18600	75	72	72	– 2
Que Lith	200	320	320	320	+10
Que Man	1000	26	26	26	+ ½
Q Mattgmi	8287	92	85	92	+ 8
Quonto	3000	5	5	5	– 1
Radiore	3000	56	54	55	+ 1
Rayrock	6100	224	215	217	– 6
Rio Algom	749	$34½	34½	34½	– ½
Rio Alg c w	580	$17	16¾	17	
Rix Athab	500	22	22	22	
Roman	1965	$22½	22	22½	+ ½
St Fabn	10700	28	26½	26½	– ½
Sarimco	5000	17	17	17	
Satellite	7142	33	32	32	
Sherritt	5585	575	565	575	+10
Silvrflds	600	400	395	400	–10
Sil Miller	1000	12½	12½	12½	– ½
Silvmq	4518	37	35½	36½	– ½
Sil St	21000	175	168	172	+ 6
Sisco	700	375	375	375	– 5
Steep R	5375	665	660	660	–10
SudC	14900	39	37	39	
Sullivan	1400	420	410	410	–15
Sunburst	3000	8	8	8	
Teck Corp	690	500	490	500	+ 5
Texmont	3700	66	64	66	
Tombill	7700	100	99	100	
Tormt	12000	9	8	8	– ½
Towag	4000	30	28	28	– 2
Tribag	4300	76	75	76	+ 2
Trin Chib	2000	9	9	9	– ⅛
U Asbestos	300	825	825	825	+20
U Buffad	32100	39	35½	39	+ 2
Un Keno	100	800	800	800	+ 5
U Mindam	z33	20	20	20	
Upp Can	1300	215	210	210	– 1
Urban Q	8000	19	17½	19	+ 1
Vespar	2300	77	76	77	+ 1
Wasmac	200	110	110	110	
West Mine	4400	254	246	247	
White Star	2000	28	27½	27½	
Wilco	22500	35	31	34	+ 3
Willroy	6000	90	90	90	– 2
Win-Eld	4000	11½	11½	11½	
Yale Lead	7000	23	22	23	+ 1
Yk Bear	2815	885	880	885	+ 5
Yukon C	9625	180	165	170	+ 5
Zenmac	1000	21	21	21	
Mines					
Acad Ur	27000	24	22	22	
Accra	2000	21	20	20	– 1
Acme	16500	27	25½	27	+ 1
Advocate	200	345	345	345	+ 5
Aetna In	5000	90	84	90	+ 6
Calvert	8500	31	30	31	
CS Pete	2500	320	297	315	+15
C Dehi	788	500	495	500	
CE Gas	20950	$10	860	990	+130
C Gridoil	100	$13	13	13	
C Homestd	2557	935	915	915	–30
C Homest p	1950	$18⅜	18	18½	– ⅛
C Ll Pete	727	21½	21½	21½	+ ½
Cdn Sup O	5846	$59	56¾	58¾	+1½
Cdn Tricnt	175	$14	14	14	
C Del	36125	$17⅜	15¾	17¼	+1⅜
Charter Oil	3466	$15¼	14½	14⅝	– ⅛
Chieftan D	675	865	865	865	–15
C East Gr	1333	51	50	51	– 9
Dynamic	8110	152	149	149	– 1
French Pt	3450	800	775	795	–10
Gr Plains	925	$24⅛	24⅛	24⅛	– ⅛
Gt COilsds	575	925	915	925	
Int Helium	4300	140	135	140	
Midcon	20900	62	58	62	+ 6
Mill City	8200	139	136	139	+ 3
N Pete	28550	345	310	340	+35
N Cont	1000	67	67	67	
NC Oils	1000	800	800	800	
Nthld	74000	24	18	22	+ 5
Numac	1665	725	725	725	– 5
Okalta	2000	19	19	19	– 1
Permo	18820	24	24	24	– ½
Peruv	3200	220	211	211	– 9

L'estimation foncière de Montréal s'élève à plus de $7 milliards

par Jean-C. Leclerc

Au premier mai 1968, les terrains et bâtisses exempts de la taxe foncière à Montréal représentaient une valeur de près de $1.8 milliard. Et les immeubles imposables étaient estimés à plus de $5.6 milliards. Soit une estimation foncière totale de plus de $7.4 milliards.

Ces chiffres présentés dans le rapport annuel de l'estimateur de la ville pour l'exercice financier 1967-68, M. Camille-R. Godin, font état des modifications apportées au rôle durant les mois de mars et avril.

Au 30 avril, en effet, le rôle d'évaluation foncière faisait état d'une estimation totale de $7,230,203,018, soit $5,501,232,-951 pour les immeubles imposables et $1,728,970,067 pour les immeubles exempts de taxe.

Les exemptions touchaient des terrains vacants pour $196,674,776, des terrains bâtis pour $590,125,725 et des bâtiments pour $942,169,566.

Dans un certain nombre de catégories d'immeubles exempts d'impôts, il faut cependant noter que la ville reçoit des organismes concernés des subventions qui tiennent lieu de taxes. C'est le cas des six grandes institutions suivantes, dont l'estimation est notée entre parenthèses: Le ($104,504,651), le gouvernement provincial ($97,669,551), le gouvernement fédéral ($89,912,153), l'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent ($7,681,601), la société Radio-Canada ($6,359,650) et la Société canadienne des télécommunications transmarines ($2,528,000).

Il va de soi que la ville est exempte pour ses immeubles ($419,567,562), et qu'il en va de même pour la Commission de transport de Montréal ($30,-744,733). La Société centrale d'hypothèques et de logement est également exempte pour $3.5 millions.

Communautés

Les communautés religieuses catholiques sont exemptes pour une valeur totale de $53.7 millions, soit plus de $1.4 million pour des terrains non bâtis, plus de $22.2 millions pour des terrains bâtis, et quelque $30 millions pour des bâtiments.

Les églises, presbytères et cimetières catholiques sont exempts pour une valeur totale de $127 millions, soit $776,000 pour des terrains non bâtis, plus de $52.8 millions pour des terrains bâtis et quelque $73.3 millions pour des bâtiments.

Les églises, presbytères et cimetières protestants sont exempts pour une valeur totale de $31 millions, soit $1.6 million pour des terrains non bâtis, $17.9 millions pour des terrains bâtis et quelque $11.5 millions pour des bâtiments.

Les synagogues, cimetières et institutions juifs sont exempts pour une valeur totale dépassant $11 millions, soit $3.3 millions pour des terrains non bâtis, $2.4 millions pour des terrains bâtis et $5.3 millions pour des bâtiments.

Les églises non catholiques et non protestantes sont exemptes pour plus de $4.5 millions.

Sont également exempts les établissements d'éducation catholiques ($260.5 millions) et protestants ($53 millions); les universités et autres établissements d'éducation ($113.6 millions); les asiles, hospices et institutions catholiques ($18.8 millions) et protestants ($2 millions); les institutions de charité catholiques ($4.3 millions), protestantes ($5 millions) et autres ($141,000).

Enfin divers immeubles sont exempts pour un total de $77 millions, soit $14.5 millions pour des terrains non bâtis, $16.7 millions pour des terrains bâtis et $45.7 millions pour des bâtiments.

Eau et affaires

Les nouveaux immeubles importants évalués durant cette période sont la place Bonaventure, l'édifice de la Bourse, le Château Champlain, la place du Canada, le "Terminal Tower", les appartements Port-Royal et l'immeuble de la Chambre de commerce.

Au 30 avril 1968, les valeurs locatives atteignaient $720,-976,025 pour les fins de la taxe d'eau, soit une augmentation de plus de $34 millions sur l'année dernière, et, pour les fins de la taxe d'affaire, $279,-472,593, soit une augmentation de $16.6 millions.

Le service des estimations, signale M. Godin, a compilé et analysé plus de 8,000 ventes d'immeubles enregistrées durant l'année. L'estimation note "une certaine stabilité dans les valeurs des bâtiments alors que les terrains accusent sans cesse une hausse de valeur."

Au rôle d'évaluation, le secteur public représente 21.2 p.c., les résidences, 27.4 p.c., les appartements, 9.1 p.c., le commerce 28.7 p.c., l'industrie 8.4 p.c. et les terrains vacants 5.2 p.c.

Pour fins de répartition des taxes d'églises, le service d'estimation a préparé 40 rôles de paroisse affectant environ 19,-200 propriétés. Il a également confectionné le rôle des valeurs locatives de la municipalité de Côte-Saint-Luc.

Mine de renseignements

Ce rapport constitue une véritable mine de renseignements. Il révèle par exemple, que le nombre total de logements à Montréal est de 381,822, que la superficie de la ville est rendue à 65 milles carrés, et que l'indice du coût de la construction en 1967 y est rendu à 159.1 comparativement à 142 en 1966 et à 100 en 1956.

La discipline au Barreau:

61 plaintes ont donné lieu à 23 condamnations

Depuis l'adoption de la nouvelle loi du Barreau, 61 plaintes ont été portées contre des avocats au Québec. Le Barreau a prononcé 23 condamnations. Deux avocats ont été rayés à vie de l'ordre et six autres ont été rayés pour des périodes allant de 30 jours à 10 ans.

Des amendes allant de $100 à $1,000 ont été imposées dans cinq cas, et des réprimandes ont été adressées dans sept autres cas.

Il y a actuellement 26 plaintes en première instance, et 6 en appel. Depuis la nouvelle loi du Barreau, un syndic et deux adjoints pour Québec et Montréal travaillent à plein temps, ce qui permet d'entendre les plaintes, sinon le jour même, du moins dans un délai très bref.

C'est le syndic du Barreau qui a révélé ces précisions lors de la présentation du mémoire de l'ordre des avocats à la commission royale d'enquête Prévost sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale.

Des médicaments pour les enfants du Biafra

T.D.H. (Canada), section canadienne de la Fédération internationale Terre des Hommes remercie tous ceux qui ont répondu à l'appel de son président, M. Edmond Kaiser, pour les enfants du Biafra transportés au Gabon.

Grâce à eux, suffisamment de tentes sont arrivées au Gabon. Mais Terre des Hommes à Libreville a maintenant un besoin urgent de produits pharmaceutiques. Ceux-ci seraient joints aux trois tonnes de nourriture offertes par la Jeune Chambre de commerce de Hull qui seront envoyées par Air Canada lundi ou mardi.

Les produits dont on a le plus grand besoin sont les suivants: sulfas préparés pour enfants tels que Gantrisin et autres; péniciline "G" (le plus possible); entérovioform; préparations vitaminées pour enfants; vitamines; streptomycine; isoniazide; P.A.S.; sustagen; céréales préparées pour les petits tels que Pablum; et naturellement du lait en poudre de toutes fabrications.

Il faut se rappeler que ces médicaments et aliments sont destinés à des bébés et à des enfants. La meilleure façon d'avoir une action efficace est de s'en tenir à cette liste; autrement votre bonne volonté risquerait d'être inutile.

T.D.H. (Canada) remercie à l'avance tous ceux qui pourront offrir ces produits dans les plus brefs délais possible afin d'en assurer le départ au début de la semaine.

Pour tous renseignements, on peut s'adresser à T.D.H. Canada, 11 avenue Oakland, Montréal 6. Téléphone (code régional 514) 486-2382 ou 487-4399.

Edgar Faure

Le français doit succéder au latin

VERSALLES (AFP) — La capacité d'adaptation de la langue française et la réforme de l'université ont été évoquées par M. Edgar Faure au cours du discours inaugural qu'il a prononcé devant la première assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française, qui s'est ouverte hier matin à la galerie Louis XIII du château de Versailles.

La langue française, a dit en substance le ministre de l'éducation nationale, est capable de s'adapter aux conditions techniques et scientifiques du monde moderne. Ce que ne saurait faire le latin. Aussi bien le français doit-il prendre la place du latin comme langue internationale de culture. L'Eglise a d'ailleurs déjà renoncé à l'emploi du latin.

Evoquant ensuite le problème de l'université, M. Edgar Faure a considéré qu'il s'agissait en vérité "d'une crise de mutation qui devrait avoir des effets bienfaisants". Une réforme s'impose, elle doit prendre une forme toute nouvelle en se basant sur la participation et le dialogue entre professeurs et étudiants.

En poussant la porte de PLEIN CIEL,
On se sent pousser des ailes !
Dans cet immeuble en forme de L
Attend pour Lui tout comme pour Elle
Une vie douce comme le miel

Dans un quartier des plus charmants
Que l'on appelle Le Chameran
A l'entrée Est de Saint-Laurent
Se trouve cet appartement
Dont vous rêvez assurément

Une vie heureuse, sans heurts, sans fiel
Se vit au Chameran PLEIN CIEL

111 Côte Vertu, téléphone : 334-1863

le chameran plein ciel



ACHETONS - VENDONS - ECHANGEONS
LIVRES de CLASSE
Usagés et neufs
ÉCONOMISEZ JUSQU'A 40%
10% sur papeterie et autres avantages si vous remettez cette annonce
MÉNARD
222 est, Ste-Catherine
861-5621

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

DUPLICATEURS à L'ALCOOL et ACCESSOIRES
à prix très avantageux

Il nous fait plaisir de vous aviser que nous bénéficions de nouveaux prix sur les matrices et alcool à polycopier, de la part de notre manufacture.

- Matrices violettes à tirage moyen, 8½ x 11 ou 8½ x 14, bonnes pour 200 copies et plus.
- Matrices violettes à long tirage, 8½ x 11 ou 8½ x 14, bonnes pour 400 copies et plus.
- Matrices violettes de musique 8½ x 11.
- Matrices violettes rayées 8½ x 11 ou 8½ x 14.
- Alcool à duplicateurs au gallon impérial.

Prix et échantillons sur demande
DUPLI-COPY Ltée
W.J. Reilly, prés.
7694 Edouard LaSalle 366-8121

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR
Cours de PROGRAMMEUR
* Autocodeur * Assembler * Cobol
* Fortran IV * PL 1.
* Operating System
* Pratique sur ORDINATEURS IBM.
CONSULTEZ
L'INSTITUT DE PROGRAMMATION
POUR INFORMATIONS 739-3388
3333, Queen Mary Road, Suite 292
COURS DU JOUR ET DU SOIR

ITALIEN ALLEMAND ANGLAIS ESPAGNOL JAPONAIS
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
PAR MOIS $29.00 PAR MOIS
COURS DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS
LEÇON-TEST GRATUITE
école globe de langues
SUITE 1538
1 PLACE VILLE MARIE
866-9731

CONVERSATION ANGLAISE
Débutant • Intermédiaire • Avancé
Vous ne trouverez pas mieux...
Expérience • Compétence • Excellence
N.B. - Pour un temps limité, nous offrons la possibilité des trois niveaux pour le prix d'un seul.
LABORATOIRE PHONALIK
4364 SAINT-DENIS - 842-1794
Près de Marie-Anne - Métro Mont-Royal

SEULE INSTITUTION AUTHENTIQUEMENT NEUTRE
école CINQ-MARS INC. JOUR et SOIR
1) ENSEIGNEMENT RÉGULIER
• en cours Secondaire 9e-10e-11e Scientifique
• aux degrés du Secondaire V, (12e année) (ou C.P.E.S.)
• au niveau de l'INSTITUT dit CEGEP ou COLLEGIAL — 1ère année et 2ème année — MATHÉMATIQUES, SCIENCES PURES, SCIENCES APPLIQUÉES
2) ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE
POLYTECHNIQUE
Faculté des SCIENCES
Architecture
Arpentage
Études Militaire et de Marine
Hautes Études Commerciales
Sociologie, anthropologie, et autres facultés
3) ENSEIGNEMENT DE REFONTE (RECYCLAGE)
en mathématiques par les prof. Cinq-Mars et Le Thuillier
4) ÉTUDE DIRIGÉE
Avant ou après les cours, il y a étude surveillée et dirigée. L'étudiant sera donc présent à l'école l'avant-midi et l'après-midi. Un pupitre à SON SEUL USAGE lui sera désigné en salle d'étude. En complément et selon le besoin, il y aura COURS DE REPETITION DESTINES à des petits groupes d'élèves en appliquant alors, le système dit d'ATELIERS PEDAGOGIQUES.
INSCRIPTIONS: L'AVANT-MIDI DE 10 À 12 / L'APRÈS-MIDI . . . . de 3 à 6 / EN SOIRÉE . . . . . de 8 à 9 (vendredi et samedi exceptés)
Prospectus au bureau — 535 est, rue FLEURY MONTRÉAL
TÉLÉPHONE: 389-7114

Pour enfants problèmes
Garçons et filles
INSTITUT PRIVÉ ST-LOUIS
opéré par
Centre de récupération scolaire
Cours secondaire (7e, 8e, 9e, 10e et 11e) Classique, Scientifique
Pour informations: (prospectus sur demande)
Entrevues sur rendez-vous seulement
En tout temps de 9h à 6h 273-0881
• Enseignement individualisé par fiches.
• Test diagnostique à l'arrivée, en vue de l'établissement d'un programme personnel de récupération.
• Système de tuteurs responsables.
• Respect du rythme individuel.
• Tiers-temps sportif: Gymnase - Piscine.

COURS PAR CORRESPONDANCE GRATUITEMENT...
sur réception du coupon ci-dessous, vous recevrez une leçon de nos cours par correspondance accompagnée d'un prospectus. Vous pouvez choisir une leçon d'un cours qui vous intéresse.
Sciences ☐
Mathématiques ☐
Matières commerciales ☐
Matières culturelles ☐
INSTITUT ALIE
4364, Saint-Denis, Montréal 18, Qué.
Nom. . . . . .
Adresse . . . . . .
Tél.: . . . . . Cté. . . . . .
L.D.

APPRENEZ LES QUELQUES PRINCIPES INDISPENSABLES POUR COMPRENDRE LE ROUAGE DE NOTRE ÉCONOMIE
Discussions hebdomadaires en groupe d'après de courtes leçons imprimées sur l'importante interdépendance fondamentale des salaires, loyers, intérêt, argent, inflation, commerce, etc.
Chaque mercredi de 8h. à 10h. p.m. à compter du 9 octobre à la BIBLIOTHÈQUE ATWATER (face au métro)
ou chaque samedi de 10h. à midi à compter du 5 octobre à l'HÔTEL SHERATON MT-ROYAL (métro Peel)
Aussi en anglais les mercredis de 6h. à 8h. p.m. ou les samedis de 1h. à 3h. p.m.
Téléphonez le soir à 645-5435 pour programme
ÉCOLE HENRY GEORGE

COURS de DISCUSSION POUR ADULTES
— en français —
RÉALISATION ET RÉALITÉ
- Comment l'individu se voit-il comme participant à la vie?... Tout acte est un risque... Comment pourra-t-il comprendre et parvenir à sa réalité dans un monde de conflits et de systèmes impersonnels?
- Un livre à lire par semaine: Claude Lévi-Straus; Le Procès de Kafka; L'Iliade de Homère; Sociologie d'une révolution de Fanon, etc.
- Commençant: le mardi, 1 oct., 6-8 p.m., 220 ouest, ave. des Pins. (24 semaines)... (ce cours sera donné aussi à Toronto)
LE THÉÂTRE DANS UN MONDE POST-CLASSIQUE
- Créer une pièce, c'est effectuer quelle étrange chose pour le monde et pour l'individu? Est-ce une nouvelle tentative où la conscience se fragmente?
- En plus d'assister à une pièce de théâtre tous les quinze jours, les participants à ce cours poseront ces questions à quatre écrivains du siècle: Artaud, Giraudoux, Ionesco, Brecht.
- Commençant: le jeudi, 3 oct., 8.15 p.m., 3421, rue Drummond, # 17. (24 semaines).
— sous les auspices de —
L'INSTITUT THOMAS MORE
pour l'éducation des adultes
plus amples renseignements au bureau de l'institut
3421, rue Drummond Tél. 842-5076

création récréation

Le Devoir



entretien - vérité

par Renée Rowan et Jean Basile



Heureux, l'enfant et l'adolescent errent à l'aventure dans une sorte d'ivresse... Ils voient le monde comme une matière qu'ils organisent, comme une réserve à conquérir, tout leur appartient et devant leur volonté tout se plie d'avance.
Goethe



Le Château de ces princes

En France on les a appelés les "minets": en Angleterre ce sont les "Mod". Montréal en a hérité, les a transformés. Crypto-groupe des discothèques, ils ont lentement envahi les rues.

Qui sont-ils? Ce sont de jeunes filles et de jeunes garçons de quinze à vingt-deux ans. Ils sont maigres, ils sont amusants, ils ont des revenus. Montréal est une ville riche et une ville neuve. Le Québec est en ébullition. D'où il découle que nos "minets" (qui ne sont pas des "minets" parisiens ni des "Mod" londoniens) sont mieux habillés (parce qu'ils dépensent plus), qu'ils osent plus (parce qu'il y a moins, ici, de véritables traditions), qu'ils sont plus indifférents aux réactions qu'ils provoquent (parce qu'au Québec tout le monde provoque, de Jean-Noël Tremblay au canal 10).

L'habitude

Ce n'est plus la peine de les présenter. Ils sont l'ornement de la rue Ste-Catherine, entre le square Philips et la rue Guy. De dos, c'est parfois difficile de savoir si c'est un garçon ou une fille. Ils ne veulent plus ressembler à leurs aînés, mais ils se veulent la copie conforme l'un de l'autre: mêmes pantalons, mêmes chemises, mêmes foulards, mêmes bijoux, mêmes coiffures. Chantal Renaud a bien parlé d'eux dans une chanson: "Comme un garçon, j'ai les cheveux longs".

Un peu trop bien habillés, un peu trop frais, un peu trop beaux, ils sont l'antithèse des Hippies, vrais ou faux.

Ce sont les Princes du Château.

Le prétexte d'un style

Le Château, c'est un magasin aux vitrines généralement orangées et violettes, juste en face du conservateur Ogilvy's. Il y a huit ans, le Château n'existait pas. La mode chez les garçons dérivait des campus américains: running shoes, jeans blancs ou bleus, cheveux en brosse, coupe-vent.

En cinq ans, le Château a changé les habitudes vestimentaires de toute une catégorie de Montréalais. En cinq ans, le Château qui n'était qu'un magasin modeste, a doublé ses vitrines et triplé ses étages. Les jeudi et les vendredi soirs, le samedi toute la journée, tandis que les Beatles et les Rolling Stones hurlent leurs hits, une foule compacte se presse entre les rayons ou discute aux tables du petit café du second, parlant sans complexe, librement, des problèmes sexuels.

Il y a cinq ans, quand un garçon sortait du Château, on se retournait sur lui. Personne aujourd'hui ne se retourne plus, sauf quelques Américains qui ne lisent pas Esquire.

Plus encore, le ton du Château a débordé sur la métropole entière. Les boutiques elle-lui (peut-être serait-il plus juste de dire asexuées) se sont multipliées: le Male Box chez Bessie's, West One (la plus "wild"), Aux élégants, Masculin-Féminin, Roméo et Juliette (la boutique de Tony Roman), etc. Eaton et Gold and Sons ont un rayon dont les vêtements ressemblent de plus en plus à ceux que l'on peut acheter au Château. L'est est contaminé, avec les déformations que cela présuppose. On achète, rue St-Laurent, des complets-Mao et des chemises roses ornées de dentelle noire. Continuons plus loin: même marchandise au coin de Bordeaux et d'Ontario.

En cinq ans, partant peut-être de l'idée émise par Carnaby Street, le Château a, en imposant son style, modifié l'aspect de Montréal. Selon une personnalité de la mode anglaise, les garçons de Montréal sont les mieux habillés du monde. Selon le patron du Château qui est plus modeste: "Les garçons de Montréal ne sont pas mieux habillés qu'à Londres ou qu'à Paris, mais ils sont certainement les mieux habillés du Canada et des Etats-Unis". Ce n'est déjà pas si mal.

Il n'est pas celui qu'on croit

Marié, père de deux enfants, pantalons traditionnels, sciences-politiques à McGill ("mais je ne suis pas fait pour l'académisme"), le patron du Château, Herchal Segal, a trente-cinq ans. Il a hérité de son père une fabrique de vêtements bon marché qu'il a vendue pour s'occuper uniquement du Château.

Ses préoccupations oscillent entre le commerce et la mode. Autant son magasin est fou (pour une certaine catégorie de gens), autant son bureau est austère. Montons plus haut, c'est la salle des machines où l'IBM analyse le stock et le marché.

— A Montréal on était mal habillé. L'idée de base est simple: bien habiller les gens, mais bien les habiller avec des prix raisonnables. J'aime le dessin d'une veste, d'accord. Je ne commencerai pas à fabriquer si je ne peux pas la vendre à un prix abordable.

Pourquoi je m'adresse essentiellement aux jeunes? Parce que ce sont les jeunes qui sont révoltés et que c'est la révolte qui fait la mode. Finalement il n'y a pas d'idéal de mode masculine. Les idées sont dans l'air; il faut les capter, les réaliser. Ce n'est pas une question de mode, mais une question de dessin, de style. La réussite du Château, ce n'est pas le Château qui l'a imposée; sa réussite, c'est d'avoir proposé aux jeunes ce qu'ils veulent." Ce sont eux qui font le Château, eux plus que nous.

Pour trouver ce qui plaît, Herchal Segal va sept fois par an à Londres, à Paris et à Milan qui sont, pour lui, les "points chauds" de la mode masculine. D'autres parleraient tissus; lui parle de qualités morales. Londres exprime la révolte, Paris la vanité et la confiance en soi, Milan c'est l'élégance classique, l'équilibre.

Segal importe, adapte. Quand il parle de ses vêtements, il ne dit pas "coupe", mais "dessin"; pour lui, un veston se dessine comme on dessine une voiture, un réfrigérateur ou une machine à écrire.

Il dit encore:

— Bien sûr, nous avons des concurrents, mais nous sommes très contents que les magasins de vêtements pour hommes se mettent au goût du jour. En ce qui nous concerne, je ne crois pas la concurrence. Le Château est en évolution constante; c'est pourquoi nous serons toujours à l'avant-garde.

L'équipe

Un des secrets du Château, c'est peut-être son équipe.

— Nous formons, dit-il, une véritable équipe. Pas de prima donna ici, chacun participe, selon ses idées (cela, tous les vendeurs le confirment). Nous ne sommes pas des détaillants ordinaires. Nos vendeurs sont tous de goûts et de style différents; ils ont leur clientèle qu'ils connaissent et avec qui ils aiment dialoguer (pour employer le mot à la mode). Ils sont en contact: ce ne sont pas des fonctionnaires, mais des acteurs.

A examiner, en effet, les vendeurs du Château, on les découvre tous très jeunes (entre 18 et 24 ans; le gérant du rayon pour filles n'a que 23 ans), très différents et très semblables tout à la fois. Certains ont les cheveux courts, d'autres les cheveux longs et bouclés. Ils (garçons et filles) s'habillent au magasin dont ils sont les premiers modèles du style "Château": pantalons très ajustés, taille basse, jambe qui tombe tout droit (la patte d'éléphant commence à disparaître... il y en a déjà trop, nous confie l'un d'eux), chemise dont le col se termine en longues pointes, larges ceintures. La plupart sont Canadiens français. Farfelus ou classiques, graves ou souriants, arrogants ou accueillants, leur allure, leur ton guidera inconsciemment le client vers le genre de vêtement qu'il préfère. Pour ce qui est de la coupe, le choix est limité. Tout est dans le tissu, l'épaisseur du lainage, la couleur (25 coloris pour les chemises et chemisiers).

Un vendeur

Donald a vingt ans, marié et (déjà) père de deux enfants. Il est au Château depuis quatre ans. C'est manifestement un classique, bien qu'il porte, le jour où nous l'avons rencontré, un pantalon rose. Il est vendeur exécutif. Il voyage et achète. Commercialement son rendement est impressionnant. Il peut vendre à celui qui est venu acheter une paire de chaussettes tout l'habillement qui va avec.

Donald ("ma vie a commencé au Château; avant, je m'ennuyais") aime la clientèle, l'observe, la connaît.

Pour lui le client moyen du Château est Canadien français, 85 p.c. environ (mais il note une nette augmentation des Canadiens anglais depuis quelques mois), il est de toutes les classes sociales, du manuel au jeune intellectuel (au moment de notre visite, sont venus acheter au rayon pour filles une hôtesse de l'air, une secrétaire dans un bureau, une étudiante à McGill, une mère de famille qui venait choisir sur les conseils du vendeur un chemisier pour l'anniversaire de sa fille), il a entre 17 et 22 ans (parfois même 15), il dépense, chaque fois qu'il vient, de 30 à 50 dollars.

C'est peut-être exagéré comme montant, mais de toutes façons, nous dit un autre vendeur, les jeunes dépensent trop ("surtout n'allez pas leur dire... et puis, ça ne changerait rien"). C'est fini le temps où on payait une pension à sa famille: tout l'argent qu'on gagne aujourd'hui, on le dépense pour s'habiller, s'habiller par coquetterie, pour faire partie du groupe, pour posséder une chemise ou un pantalon de telle couleur ou de telle coupe parce que son ami (e) en a déjà un.

Au Château, Donald "se sent libre", il peut avoir des idées et les mettre en application. Pour lui, le Château est "imbattable par ses prix, sa qualité et son atmosphère".

Un des points de repère de Donald devant un nouveau client, outre son âge, c'est ses cheveux (c'est inouï comme la longueur des cheveux a de l'importance dans cet établissement). Si le client a des cheveux courts, il ne lui offrira pas le pantalon rose qu'il porte, mais un blazer et vice-versa.

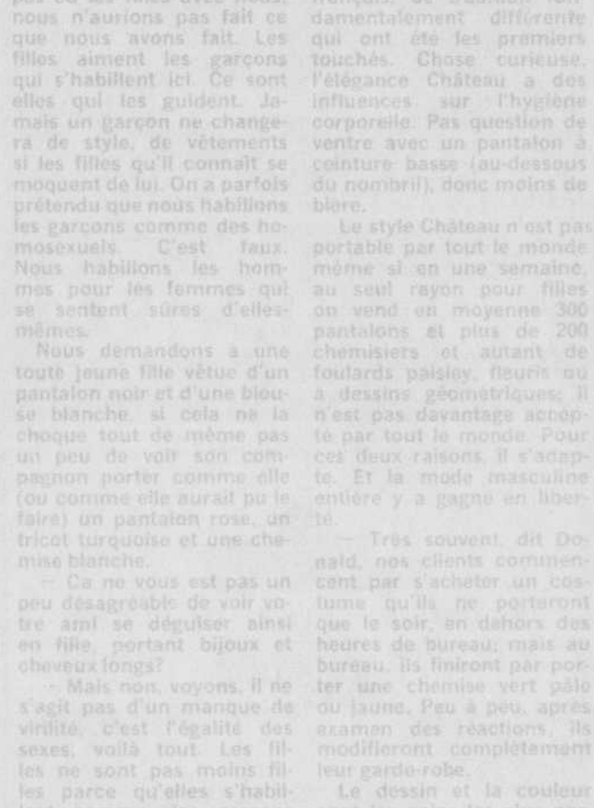
— Mais dit-il, on voit parfois arriver des brutes qui viennent ici pour changer de style.

— Pourquoi veulent-ils changer de style?

— Parce que leurs petites amies ont parlé devant eux de garçons qui s'habillent ici et qu'elles trouvent jolis (!) La plupart des garçons qui viennent chez nous le font parce qu'ils ont remarqué dans les discothèques que les garçons que nous habillons ont plus de succès qu'eux auprès des filles. Ils se rendent compte que les filles n'aiment plus ni les armoires à glace, ni les brutes, ou ce sont des détraquées.

La belle et la bête

Le grand reproche que l'on fait au Château et au style qu'il impose, c'est de déviriliser les garçons. Non seulement les clients, mais les vendeurs. Au rayon pour filles, le gérant et trois des vendeurs sont des garçons. "On adore vendre aux filles, nous ont-ils confié... Et puis les filles préfèrent se faire servir par nous que par une des leurs. Elles n'y voient pas d'objection et n'en ressentent aucune gêne (il y a toujours des cas d'exception, bien sûr). Elles se font davantage à notre jugement. Elles savent qu'on va leur dire la vérité. Elles acceptent aussi plus facilement qu'on leur donne des conseils... elles ne craignent pas que ce soit par jalousie."



Pour le patron, c'est le concept de virilité qui change et non le fait.

— Ce sont, dit-il, les femmes qui ont changé les premières ici. Elles sont plus libres, elles ont la pilule, elles sont plus sûres d'elles, plus fortes. Qu'ont-elles besoin désormais d'un garçon de 200 livres, habillé comme un banquier, pour leur donner une image de la sécurité? La sécurité, elles la trouvent en elles maintenant. Si nous n'avions pas eu les filles avec nous, nous n'aurions pas fait ce que nous avons fait. Les filles aiment les garçons qui s'habillent ici. Ce sont elles qui les guident. Jamais un garçon ne changera de style, de vêtements si les filles qu'il connaît se moquent de lui. On a parfois prétendu que nous habillions les garçons comme des homosexuels. C'est faux. Nous habillons les hommes pour les femmes qui se sentent sûres d'elles-mêmes.

Nous demandons à une toute jeune fille vêtue d'un pantalon noir et d'une blouse blanche, si cela ne la choque tout de même pas un peu de voir son compagnon porter comme elle (ou comme elle aurait pu le faire) un pantalon rose, un tricot turquoise et une chemise blanche.

— Ça ne vous est pas un peu désagréable de voir votre ami se déguiser ainsi en fille, portant bijoux et cheveux longs?

— Mais non, voyons, il ne s'agit pas d'un manque de virilité, c'est l'égalité des sexes, voilà tout. Les filles ne sont pas moins filles parce qu'elles s'habillent comme des garçons et les garçons ne sont pas moins garçons parce qu'ils s'habillent comme des filles, nous répond-elle visiblement agacée. Ils sont plus jolis, c'est tout. Ils avaient l'air si ennuyeux auparavant.

Au vrai, le "style Château" n'avantage ni les Footballeurs ni les brutes. De même que la mode féminine amène peu à peu le corps de la femme à se modifier pour d'adapter aux exigences des couturiers (sauf Channel et Courrège), le style Château amène le garçon à moins se muscler. Le gros muscle typique, comme le gros sein de la civilisation américaine, se voit battu en brèche par l'allure, affirme Herchal Segal.

C'est sans doute pourquoi ce sont les Canadiens français, de tradition fondamentalement différente qui ont été les premiers touchés. Chose curieuse, l'élégance Château a des influences sur l'hygiène corporelle. Pas question de ventre avec un pantalon à ceinture basse (au-dessous du nombril), donc moins de bière.

Le style Château n'est pas portable par tout le monde même si en une semaine, au seul rayon pour filles on vend en moyenne 300 pantalons et plus de 200 chemisiers et autant de foulards paisley, fleuris ou à dessins géométriques; il n'est pas davantage accepté par tout le monde. Pour ces deux raisons, il s'adapte. Et la mode masculine entière y a gagné en liberté.

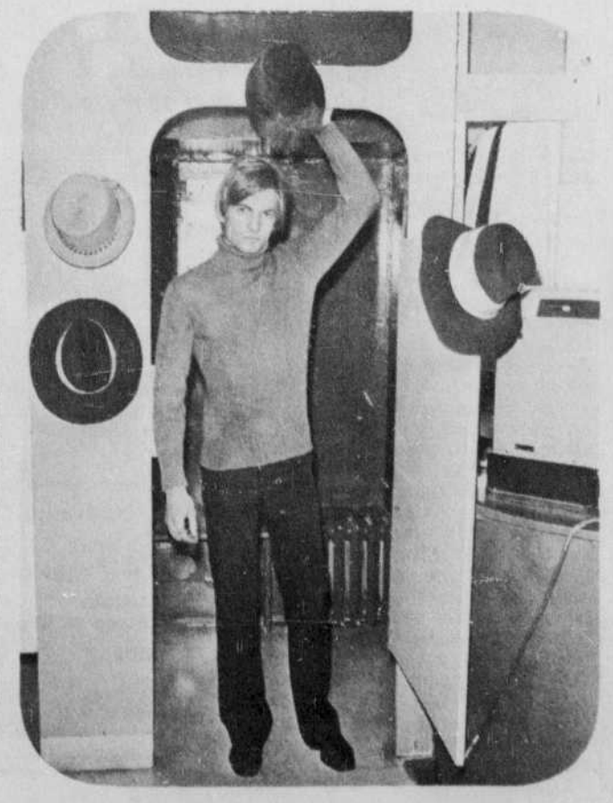
— Très souvent, dit Donald, nos clients commencent par s'acheter un costume qu'ils ne porteront que le soir, en dehors des heures de bureau; mais au bureau, ils finiront par porter une chemise vert pâle ou jaune. Peu à peu, après examen des réactions, ils modifieront complètement leur garde-robe.

Le dessin et la couleur sont les gains les plus permanents du style Château. Ses excès sont finalement des brèches faites dans le conformisme vestimentaire. Il suit ainsi l'ensemble de l'évolution canadienne-française et c'est par là qu'il est important.

Même si pour certains, c'est le Château de la Belle au bois dormant.



Photos Keystone par J. Gauthier



SUR NOS ILLUSTRATIONS: en haut, trois aspects d'un vendeur "typiquement Château"; en-dessous, une vendeuse "Château" et derrière elle un garçon "qui n'est pas Château"; en bas, de gauche à droite, vendeuses et vendeurs "Château"; ci-dessous, Donald et Herchal Segal dans le bureau de ce dernier.



Tous pour un marabout pour tous

La semaine littéraire

à prix populaire marabout en vente partout

Livre de cinéma

JEAN-LUC GODARD : « Poésie et Vérité »



En réunissant des critiques français, belges et italiens, qui tous, dans la louange ou la réserve, accordent au "cas Godard" une égale importance, Michel Estève montre bien que le retentissement de ce cinéma ne doit plus rien désormais au snobisme (1). Que plus d'un cinéaste veuille faire du Godard, faute de savoir être lui-même, voilà qui ne peut être inscrit à la charge de l'auteur de "A bout de souffle", qui, lui, a su toujours, avec une intransigeance, une obstination allant parfois jusqu'au défi, demeurer pleinement fidèle à sa recherche personnelle.

Seul, Bresson, sur ce plan-là, peut être comparé à Godard. Désinvolture, improvisation, bâclage? Certes, Godard travaille vite, très vite: mais a-t-il tourné un film qui ne nous apprenne rien de plus sur lui, qui paraisse inutile ou nettement en deçà des autres? On ne saurait guère le soutenir, et si Barthélémy Amengual peut articuler son essai ("Godard ou la remise en cause de notre civilisation de l'image") autour de trois films jalons ("Une femme est une femme", "les Carabiniers", "Pierrot le Fou"), Marie-Claire Wuilleumier fait parfaitement ressortir la continuité de cette oeuvre et de cette pensée.

"Vivre en cinéma"

"Au-delà du récit": le titre de ce cahier entend déjà ordonner autour d'un thème central les préoccupations de Godard. Or, s'il est vrai que, dès "A bout de souffle", le problème de la restructuration narrative retenait l'attention de l'auteur, il faut prendre garde à ne pas réduire l'oeuvre de Godard à ses perspectives formelles et structurelles. Car, en fait, Godard est un moraliste, et tout se tient chez lui: c'est paradoxalement que Marie-Claire Wuilleumier intitule son étude "la Forme et le Fond", puisque aucun cinéaste n'a jamais affirmé avec tant de force la solidarité, bien plus la confusion de l'un et de l'autre. Mais sans doute faut-il exprimer la chose autrement et dire que pour Godard le cinéma est un idéal de vie, qui peut tout enfermer, tout ramener à lui. Godard a décidé de "vivre en cinéma", comme le dit plaisamment mais éloquemment Amengual. Et, s'il est moraliste, il l'est moins par la fable – qui finit par être niée dialectiquement par son expression même – que par un certain usage du cinéma, du langage cinématographique. Nous voulons dire qu'il l'est dans la mesure où inlassablement, de film en film, il questionne, apostrophe le spectateur, le met en cause et en question. Et ce, en mettant en cause et en question non pas le cinéma proprement dit, mais ce cinéma digestif contre lequel il s'est battu lorsqu'il était critique. Godard ne cesse de monologuer à voix haute, c'est-à-dire pour nous, et les commentaires qu'il fait de ses films – jamais on n'a vu un cinéaste parler autant en marge de son oeuvre – font partie de ce monologue, au même titre que ses films eux-mêmes. Et lorsqu'on lui reproche de filmer "n'importe quoi", il faut se souvenir que le "n'importe quoi" a été systématiquement recherché par des écrivains avides de confession, d'authenticité, tel que Gide dans son Journal. L'essentiel est que le "n'importe quoi" soit "quelque chose" et non pas "rien".

Il nous semble donc injuste de dénoncer l'impuissance de Godard à sortir d'une problématique d'adolescent et même d'intellectuel bourgeois, comme le font Guido Aristarco et Pio Baldelli. Bien des oeuvres ont été bâties à partir d'une problématique d'adolescent non surmontée, celle de Rimbaud par exemple. Rimbaud était poète, dira-t-on. Mais pourquoi justement ne pas tenter de regarder le cinéma de Godard, comme il nous invite lui-même à le faire, en le plaçant sous le signe de la devise goethéenne "Poésie et vérité"? Si remarquables que soient ses analyses, Barthélémy Amengual, en traitant successivement de la destruction du film musical dans "Une femme est une femme", de celle du film de guerre dans "les Carabiniers" et de celle du musée imaginaire dans "Pierrot le fou", nous livre peut-être, en définitive, un portrait un peu trop négatif du cinéaste. Il aurait peut-être fallu marquer plus explicitement sur quoi débouche cette triple démolition, la légende d'un Godard purement destructeur et iconoclaste étant aussi tenace que regrettable. Toute entreprise poétique ne commence-t-elle pas par une destruction du langage et n'est-ce point dans cette perspective qu'il convient de replacer l'acharnement négateur de l'auteur?

"Poésie et vérité": la nostalgie de "l'innocence perdue" qu'examine Mireille Latil - Le Dantec est d'abord la nostalgie d'une innocence créatrice, d'une naïveté de langage qu'incarne aux yeux de Godard un certain cinéma américain. Ce cinéma était la poésie et la vérité en même temps, il était le cinéma même, car il n'était point grevé de tout un héritage culturel dont le cinéaste doit aujourd'hui se défaire, parce que cette culture est factice et inhumaine, non intégrée à la vie. Aventure périlleuse et difficile, et au terme de laquelle il n'est pas surprenant qu'on puisse trouver le désespoir, c'est-à-dire la mort, autre thème essentiel de l'oeuvre de Godard, ainsi qu'ont raison de le souligner Jacques Belmans d'abord, Guy Braucourt ensuite.

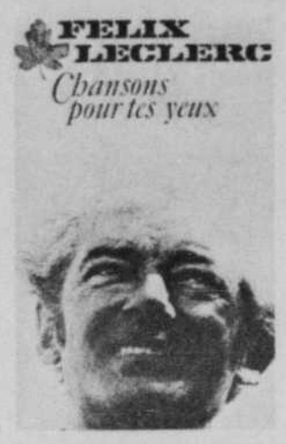
●

Puisque l'oeuvre de Godard n'est qu'une sorte de long monologue, où la plume et le micro relaient de temps à autre la caméra, la publication des travaux "non cinématographiques" de l'auteur était plus que légitime: c'était une nécessité. Jean-Luc Godard par Jean-Luc Godard (2), qui inaugure une nouvelle collection – "Cahiers du cinéma" – réunit des textes écrits entre 1950 et 1957. Il y a des réflexions, des interviews, des improvisations sur l'esthétique qui ressemblent beaucoup aux improvisations de Godard cinéaste, mais également des critiques de films qui montrent que Godard journaliste avait, lui aussi, beaucoup de talent.

(1) "Etudes cinématographiques", no 57-61. Paris.
(2) Pierre Betfond. Paris.

"Chansons pour tes yeux"

La carte postale de Félix Leclerc



Dans le domaine de la chanson québécoise et de la chanson tout court, le nom de Félix Leclerc n'est pas près de s'éteindre. C'est le chef de file malgré lui de tous ceux qui ont voulu chanter le pays et leur coeur. Mais Laffont, éditeur à Paris, a grandement tort de le présenter comme "l'un des écrivains les plus importants – et peut-être le plus important, le plus populaire en tout cas – du Canada français". Ce genre de publicité abaisse le niveau de qualité de la littérature québécoise. Si les Français considèrent Leclerc comme le plus important de nos écrivains, c'est qu'ils ne connaissent justement rien à notre littérature. Bien sûr, Félix leur donne du Québec un visage folklorique et donc rassurant, aimable et frustre. Il fait triompher l'image du Québécois sentimental, amer et doux, fantaisiste mais plus inoffensif qu'une mouche domestique. Ils ne connaissent pas le rebelle Menaud, ni les personnages de Ferron, ni la poésie de Rina Lasnier, ni tout le reste qui est littérature véritable. Il leur faut une carte postale. Félix Leclerc l'a dans sa poche. Ils sont ravis. Le Québec n'est pas si compliqué qu'on essaie de le laisser entendre. C'est une province rurale où il ne se passe, tout compte fait, rien de bien important. Le Général ne devrait pas lui donner tant d'importance.

Il m'est arrivé quelquefois de lire Félix Leclerc. Je n'ai jamais eu l'impression que quelque chose m'était révélé. J'entendais une voix, c'est évident, et c'était la sienne, toute simple, avec sa philosophie un peu sommaire, ses jugements rapides et trop subjectifs. Dans "Chansons pour tes yeux" (1), suite du "Calepin d'un flâneur", on ne trouve pas autre chose qu'une attitude individualiste et frileuse, dédaigneuse du monde, qui est méchant, et tournée vers la contemplation du paysage immédiat et de ce qui constitue l'existence quotidienne. Il ne faut pas croire que tout est mièvre et mauvais dans ces notes recueillies au hasard des jours. Ce qui est gênant, c'est l'accumulation de lieux communs, de réflexions déjà connues dans le genre "Donner, c'est vivre". Faisons une petite inversion et cela donne "Vivre, c'est donner", pourquoi pas? On reconnaît parfois, dans une notation un peu amère, la déception du chansonnier: "L'envieux n'applaudit jamais... L'imbécile non plus". On appelle ça des demi-vérités. Ou encore: "La vie est une maladie mortelle". Il y a aussi des principes d'une fausseté évidente: "Si l'alcool nuit à ton travail, arrête donc de travailler." Mais, çà et là, des vérités surgissent: "La noblesse, c'est de la souffrance qui se tient debout sans crier au secours".

Bref, Leclerc recueille des impressions sur la nature, sur la vie, définissant plus souvent qu'il ne le faut ce que sont les choses de la vie et de la mort. Pour un grain de vérité, que d'aperçus simplistes, que de réflexions sans intérêt, que de bavardage! Il en suinte une amertume qui lasse à la longue et qui n'a plus aucun effet sur le lecteur. Tout cela ne lui sert qu'à se justifier et qu'à condamner du même coup ceux qui ne l'ont pas suivi jusqu'au bout. Le Christ avait sans doute raison d'être amer quand il veillait seul sur le Mont des Oliviers. Il ne recherchait pas la gloire, mais le triomphe de l'amour. Le chansonnier qui se plaint de l'ingratitude des hommes paraît, lui, bien mesquin quand il évoque la froideur du public, car on dirait que pour lui les hommes ne forment qu'un grand public que Dieu aurait mis à sa disposition pour la satisfaction de ses besoins personnels. Cela paraîtra un peu dur sans doute, mais ce sont des choses qu'on doit dire si l'on ne veut pas à tout prix se complaire dans l'admiration injustifiée.

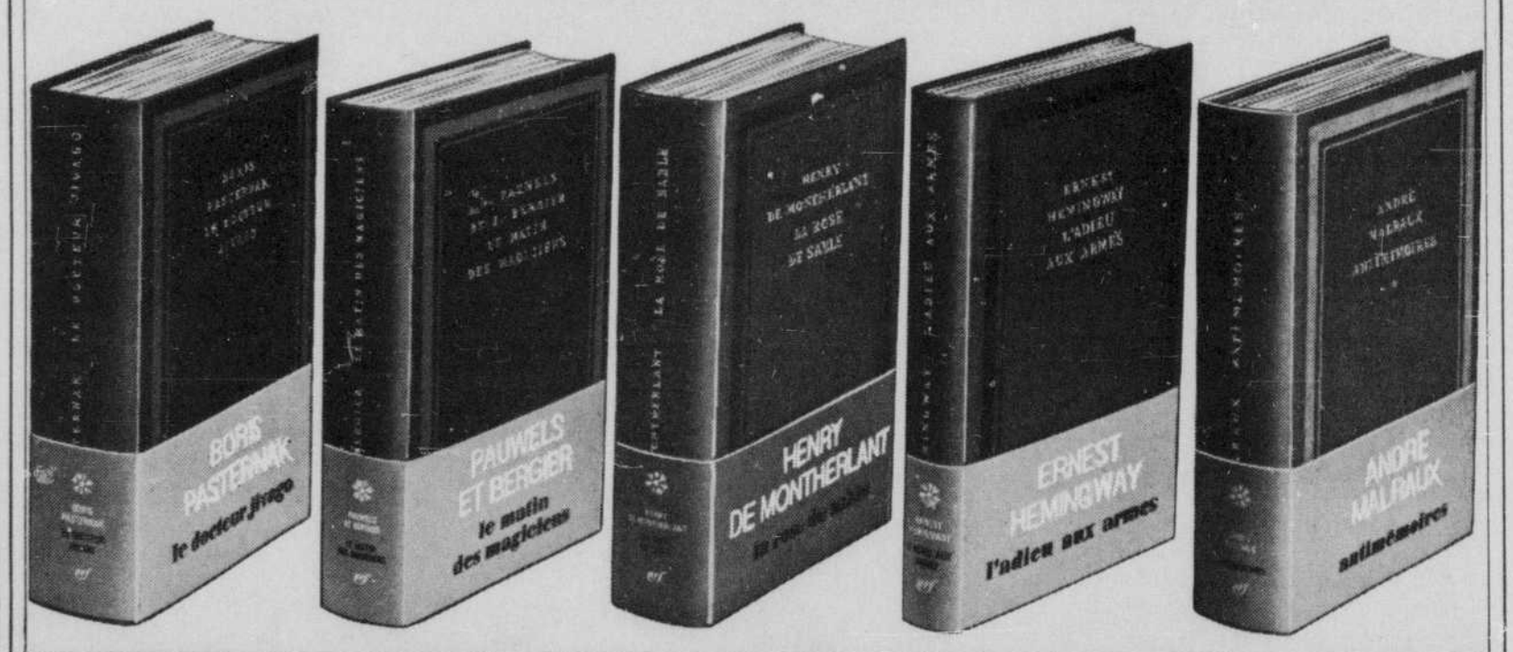
André Major

(1) CHANSONS POUR TES YEUX, de Félix Leclerc, Robert Laffont, 120 pages, Paris, 1968.

CHARPENTIER
Les mystères templiers..... 4.13
CHARROUX
Le livre des maîtres du monde..... 3.75
EDWARDS
Les soucoupes volantes affaire sérieuse... 4.13
MICHENER
La source..... 6.00
PLUS 0.15 chacun PAR POSTE
LIBRAIRIE **TRANQUILLE**
67 Ste-Catherine ouest 844-6571

LE CERCLE DU LIVRE DE FRANCE
8955 boul. St-Laurent, Montréal 11
384-8760
LE NOUVEAU ROMAN
D'HUBERT AQUIN
TROU DE MÉMOIRE
"TROU DE MÉMOIRE qui est la suite de Prochain Épisode a le même langage incandescant, le même flamboiement verbal, le même univers mystérieux, où la conspiration, l'amour, la prophétie, se réunissent en une union mystique".
André Major
"TROU DE MÉMOIRE dépasse, c'est certain, le plan de la simple littérature".
Conrad Bernier
"TROU DE MÉMOIRE est à mon avis supérieur à "PROCHAIN ÉPISODE".
Jean Éthier-Blais
$2.50
DISTRIBUTION EXCLUSIVE LIBRAIRIE DUSSAULT
8955 boul. St-Laurent, Montréal 11

LA COLLECTION SOLEIL
LA PLUS PRESTIGIEUSE COLLECTION D'AUTEURS CONTEMPORAINS
VOLUMES IMPRIMES SUR VELIN SUPERIEUR RELIURE PLEINE TOILE COULEUR, PAPIER DE GARDE ASSORTI, SIGNET.



UN VOLUME GRATUIT TOUS LES 4 ACHATS

ALAIN
Propos sur le Bonheur..... B-$6.15
Système des Beaux-Arts..... B-$6.75
ARAGON:
La semaine Sainte..... C-$8.25
Blanche ou l'oubli..... C-$11.50
MARCEL AYME:
La Jument Verte..... B-$6.50
Le Passe-Muraille..... B-$5.60
La Vouivre..... A-$4.65
SIMONE DE BEAUVOIR:
Mémoires d'une jeune fille rangée..... B-$6.95
Les Mandarins..... C-$8.95
Le Deuxième Sexe (I)..... B-$6.95
Le Deuxième Sexe (II)..... C-$8.95
MICHEL BUTOR:
Degrés..... B-$5.95
ALBERT CAMUS:
La Peste..... B-$6.40
L'Etranger..... A-$5.10
L'Homme Révolté..... B-$6.75
La Chute..... A-$4.30
TRUMAN CAPOTE:
De Sang Froid..... B-$7.95
CELINE:
D'un Château l'Autre..... B-$6.40
Voyage au Bout de la Nuit... C-$9.60
JEAN-PIERRE CHABROL:
Les Fous de Dieu..... C-$8.65
L'illustre Fauteuil..... B-$7.35
Je t'aimerai sans Vergogne.. B-$7.00
ANDRE CHAMSON:
Comme une Pierre qui Tombe A-$5.15
PAUL CLAUDEL:
L'Otage..... A-$4.80
Le Soulier de Satin..... B-$7.75
L'Annonce faite à Marie..... A-$4.50
Le Pain Dur..... B-$5.75
ANDRE GIDE:
Les Caves du Vatican..... B-$5.75
Les Faux Monnayeurs..... C-$8.00
La Symphonie Pastorale..... A-$4.65
Si le Grain ne Meurt..... B-$7.35
JEAN GIONO:
Le Bonheur Fou..... C-$8.00
Le Chant du Monde..... C-$8.00
Le Grand Troupeau..... B-$5.45
Colline..... B-$5.75
ERNEST HEMINGWAY:
L'Adieu aux Armes..... B-$6.40
Pour qui Sonne le Glas..... C-$8.30
Le Vieil Homme et la Mer.... A-$4.80
VLADIMIR NABOKOV:
Lolita..... B-$7.00
FRANZ KAFKA:
Le Château..... C-$9.30
Le Procès..... B-$6.40
La Métamorphose..... B-$5.75
D.H. LAWRENCE:
L'Amant de Lady Chatterley. B-$6.75
BORIS PASTERNAK:
Le Docteur Jivago..... C-$11.00
L. PAUWELS:
Le Matin des Magiciens..... C-$8.00
RAYMOND QUENEAU:
Zazie dans le Métro..... A-$4.50
Les Fleurs Bleues..... B-$6.10
JULES ROMAINS:
Les Copains..... A-$5.15
Knock..... A-$5.15
SAINT-EXUPERY:
Courrier Sud..... A-$4.95
Terre des Hommes..... B-$5.45
Pilote de Guerre..... A-$5.15
Vol de Nuit..... A-$4.45

SUR DEMANDE: CATALOGUE GRATUIT DE PLUS DE 400 TITRES D'AUTEURS CONTEMPORAINS.
A NOTER: TOUS NOS VOLUMES SONT RELIES OU CARTONNES SOUS ENCHEMISAGE EN COULEURS.
MODES D'ACHAT
a) On peut commander à l'occasion et à volonté sans engagement futur.
b) On peut fournir d'avance une liste de volumes à être livrés au rythme d'un ou deux volumes par mois.
c) On peut commander en une seule fois tous les volumes désirés et les payer en 6 ou 12 mensualités.
ET, SANS EGARD AU MODE D'ACHAT ET SANS LIMITE DE TEMPS LE 5e VOLUME EST TOUJOURS GRATUIT. DANS CHAQUE SERIE (A, B, C).

INSTITUT LITTERAIRE DU QUEBEC LTEE
453, BL. CHAREST EST, QUEBEC 2e
MESSIEURS, DATE.....
VEUILLEZ M'EXPEDIER A L'ESSAI LE VOLUME SUIVANT:
TITRE.....
EN CAS D'ACCORD, JE VOUS PAIERAI DANS LES DIX JOURS SINON JE VOUS RETOURNERAI LE VOLUME TOUT SIMPLEMENT SANS AUCUNE AUTRE OBLIGATION DE MA PART.
NOM.....
ADRESSE.....
PROFESSION..... AGE SI EN BAS DE 21 ☐

La semaine littéraire

Les lettres françaises

Plaisir de la lecture en compagnie de Cabanis

par Jean Ethier-Blais

M. José Cabanis est un critique affectif; il aime ou il n'aime pas. Son critère essentiel, c'est le goût. Et son goût repose sur des données constantes: rapidité du style, beauté de la pensée, sincérité en profondeur devant l'objet décrit. Ainsi, il relira Taine et découvrira deux hommes dans son oeuvre. Le premier est professeur, à cheval sur ses théories, le second un voyageur ou un narrateur que la nature physique et humaine émerveille. M. José Cabanis sait que le premier l'ennuie autant que le second l'enchante. Nous voilà fixés. Il a raison. Il faut quitter les auteurs importuns comme les fâcheux qui viennent vous rebattre les oreilles de leurs histoires mille fois répétées. M. José Cabanis n'est pas de ces gens qui s'ennuient avec plaisir; il n'est pas un admirateur de Robbe-Grillet. Cette attitude me ravit, moi qui déteste les longueurs, les redites, les descriptions abstruses qui masquent l'indifférence devant la vie et le néant de la pensée. Tout est sensibilité et connaissance dans "Plaisir et lectures" (1). Sous ses airs dégagés, M. José Cabanis cache une science profonde. Il connaît aussi bien que quiconque la chronologie de Châteaubriand; mais, à propos de Baudelaire, il écrit: "Baudelaire n'a parlé avec bonheur que des écrivains, peintres ou musiciens dans lesquels il pouvait se reconnaître". Il en va de même de M. José Cabanis et c'est ce mélange d'une culture immense et d'amour des livres qui rend son ouvrage si particulièrement intéressant. [illegible] critique n'a pas [illegible]mir l'amateur des lettres.

Cette tendance de son esprit amène M. José Cabanis à parler naturellement d'écrivains qu'on ne lit plus, ou guère. Taine, par exemple. Je me souviens, au cours de mon adolescence, d'avoir lu ses "Origines de la France contemporaine". Cette lecture m'avait enchanté, parce que Taine, si je me souviens bien, y condamnait la Révolution Française et à sa manière, exaltait l'Ancien Régime. J'ai toujours trouvé Louis XVI et Marie-Antoinette sympathiques et antipathiques les Danton et Camilles Desmoulins, bavards ambitieux et assoiffés de sang. Taine me donnait-il partiellement raison, je l'ignore; mais je le présume puisque je dévorai les innombrables volumes de son "Histoire". A propos de Louis XVI, il est intéressant de noter qu'à la suite de son assassinat, plusieurs de ses domestiques et de ceux qui l'approchaient quotidiennement, se suicidèrent, à la japonaise. Il n'inspirait pas que le sourire, cet homme généreux aux prises avec l'une des plus belles collections de coquins que la France et l'humanité aient produites. M. José Cabanis sauve le Taine conteur. Pourquoi pas? Je me demande si tout le reste de son oeuvre est aussi médiocre qu'on le dit. Il est impossible à un homme intelligent de n'écrire qu'un seul livre qui le soit comme lui; il doit bien se trouver dans les autres ouvrages de Taine (en dehors, c'est-à-dire de son "Thomas Graindorge") des pages intéressantes. Et l'un des plaisirs de la lecture, n'est-ce pas précisément cela? On lit des pages entières qui vous laissent indifférent et puis, soudain, en voici une qui vous frappe et qui vous suivra toute la vie. C'est le cas de ce pauvre "Oberman" et de la "Nouvelle Héloise". L'ennui vous guide vers certaines hauteurs. Je vois que l'on réédite de Taine, le "Voyage en Italie", en livre de poche. Voici comment le décrit Claudel, en 1915: "Taine affreusement louche, le matin il mangeait sa soupe en manches de chemise, assis au milieu de ses chats, très questionneur". On voit le vieux savant revenu de tout. Il y a chez lui cet admirable trait de caractère, que rapporte M. José Cabanis, de n'avoir jamais voulu qu'on le photographie, d'avoir séparé son activité de savant et d'écrivain de sa vie personnelle. Nous sommes loin de la danse devant l'Arche des écrivains d'aujourd'hui, dont le moindre borborygme doit se répercuter à travers le monde.

Mais c'est Chateaubriand qui représente le gros du morceau dans "Plaisir et lectures". M. José Cabanis le défend contre les attaques sournoises de M. Henri Guillemin. Est-il bien nécessaire de voler au secours de la victoire? Il est de plus en plus évident que le culte de Chateaubriand a atteint de telles proportions que les attaques, quelles qu'elles soient, ne font qu'ajouter de l'encens âcre au doux qui monte d'habitude vers le Grand-Bé. M. José Cabanis fait preuve, dans son argumentation, d'une science que beaucoup de professeurs pourraient lui envier; la vie de René (ou de Francis comme l'appelait Mme de Staël) est passée au crible; Guillemin lui-même n'en sait pas plus. Et M. José Cabanis nous révèle une question de méthode; pour écrire un livre sur Chateaubriand, il suffit, comme Taine autrefois, d'avoir une théorie et puis à l'aide de cette source inépuisable que constituent les cahiers de la Société Chateaubriand, de rédiger son morceau de bravoure. On nous laisse entendre que c'est un peu ce qu'a fait M. Henri Guillemin. Mais qu'importe? Ce qui compte, c'est que deux esprits aussi différents que ceux de Cabanis et de Guillemin s'adonnent à des joutes intellectuelles autour du grand nom. Et pourquoi? Parce que Chateaubriand est un écrivain. Voilà la notion d'épicentre. Savoir écrire, savoir dire ce qui est, à sa façon, sans hésiter, en y faisant passer les reflets absolus de son âme. Chateaubriand n'a pas craint, même devant la postérité, d'être ridicule, en exaltant son moi, et en n'exaltant que lui, aux dépens de tous les autres. Aussi vit-il. Nous n'aimons, nous, lecteurs du futur, que les écrivains égoïstes.

M. José Cabanis est essentiellement l'apôtre de la sincérité. Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire l'article qu'il consacre à l'amour. Tous les amours se valent, l'essentiel c'est d'aimer. Il en va de même en littérature. Il y a des gens qui savent écrire et qui sont sincères; ce sont de bons écrivains. Et puis il y a les sincères qui ne savent pas écrire. Les malheureux! Ils sont comme ce pauvre Pontmartin, à qui José Cabanis consacre un article: critique écouté du dix-neuvième siècle, il s'est toujours trompé. Il a exalté tous les mauvais écrivains, repoussé les bons dans les ténèbres extérieures. Jamais Pontmartin n'a eu tort par rapport à lui-même. Il s'est toujours trompé. Son goût était vicié au départ, mais il se fiait entièrement à son goût. Ses principes étaient, au fond, les mêmes que ceux de Sainte-Beuve et de Brunetière; mais son goût était différent. Et même là, on peut se poser de sérieuses questions; quelle serait la réputation de Sainte-Beuve, s'il n'avait pas été un historien de génie. Il a massacré ses contemporains, de Hugo à Baudelaire. C'est donc que ses réactions instinctives étaient fausses. Baudelaire, lui, a senti chez Delacroix, comme chez Wagner, les frissons nouveaux, ce qui ne l'a pas empêché de connaître la valeur infinie d'Ingres. Il n'est pas donné à tout le monde d'aller d'instinct vers le beau et l'éternel. La critique est périlleuse; les grands talents finissent toujours par être reconnus et les critiques qui se sont trompés se couvrent de ridicule devant la postérité. C'est le cas de Pontmartin; ce serait aussi celui de Voltaire, bien piètre esprit critique, si on osait s'attaquer à ce cadavre qui pousse encore ses pointes.

M. José Cabanis l'ose et les quelques pages qu'il consacre à l'auteur de "Candide" sont délicieuses de méchanceté et d'ironie voltairiennes. Le vieux de Ferney y laisse quelques plumes. Mais c'est là un jeu gratuit; on lira Voltaire, non pas pour ses idées, ni pour sa poésie, mais pour le mouvement vertigineux de tout cela. Et, dans son théâtre que houspille M. José Cabanis, il y a "Mahomet" qui a toujours fait ma joie. Voltaire l'écrivain demeure, avec ses sourires en coin et ses ricanements de vieux prostitué de la pensée. José Cabanis lui préfère Rousseau; je pense que la querelle des deux philosophes s'est soldée par l'échec de Voltaire. Il n'y a plus de danger à aimer Rousseau, qui fait partie de notre être littéraire, avec ses phrases musicales et la banalité de ses sentiments. Quelle sorte de littérature aurions-nous, si Voltaire avait gagné? Voyons où nous a menés l'esprit pleurnichard et femelle de Rousseau. En littérature comme partout ailleurs, les larmes se paient cher.

(1) José Cabanis: "Plaisir et lectures". Gallimard 1968.

L'OEIL Sur Les Poches

Jean-Pierre Tadros

Le choix de la semaine

L'ELECTEUR ET LE PRESIDENT, par Nelson Polsby et Aaron Wildasky. LES POUVOIRS DE LA MAISON BLANCHE, par Richard Neustadt. Seghers, "Vent d'Ouest", No 27 et 28. Traductions françaises inédites.

Cette année les Américains iront aux urnes. On le sait. Depuis mars le monde vit à l'heure américaine. Le petit écran a rendu familier le scénario immuable qui règle l'élection présidentielle. Mais comment s'y retrouver dans tout ce folklore qui accompagne chacune des étapes de ces élections. Et que représentent les élections primaires? Les conventions nationales? Qui sont les "favorite sons"? Les Grands Electeurs? C'est à ces questions, et à bien d'autres, que répondent deux politicologues américains. Dans une étude d'une lucidité remarquable, MM. Polsby et Wildavsky démontent avec un soin infini le mécanisme qui régit le choix du candidat à la magistrature suprême. Un chapitre en particulier est à signaler à l'attention du lecteur: le quatrième où les auteurs expliquent comment les Républicains, en 1964, en sont venus à désigner le sénateur Goldwater comme candidat bien que ce choix ait été une stratégie désastreuse. Mais quels seront les pouvoirs de cet homme qui demain passera le seuil de la Maison Blanche? C'est M. Neustadt, professeur de sciences politiques à Harvard, qui tentera de répondre à cette difficile question. Car, et le livre le démontre éloquemment, enserré dans un formidable étau administratif, la marge d'action du président des Etats-Unis est fort mince. N'était-ce pas le président Kennedy qui, au début de 1963, demandait à M. Neustadt un rapport confidentiel (et qui ne sera jamais rendu public) sur un problème qui le préoccupait: par quel engrenage administratif avait-il été amené à demander au gouvernement anglais un remaniement de sa politique de défense, et l'abandon de la fusée Skybolt? C'est dire à quel point le président Kennedy était conscient des limites de son action. C'est dire aussi l'intérêt de cette étude (la seule en français) dans laquelle l'auteur tente de répondre à l'épineuse question: dans un régime présidentiel, le président est-il le Grand Chef ou le Grand Commis de l'Etat? Deux livres qui se complètent admirablement, et qu'on lit sans jamais s'ennuyer.

Des titres recommandés

Alain, ETUDES. Présentées par Samuel S. de Sacy. Gallimard, "Idées", No 160. Inédit.

On commémore cette année le centième anniversaire de la naissance d'Alain. Ce volume qui rassemble trente-neuf textes dont vingt-quatre étaient inconnus en librairie fait donc figure d'événement littéraire. Ces études, rédigées selon une formule voisine des **Propos**, étaient destinées à l'ouvrage **Les Idées et les Ages**, où finalement elles n'ont pas trouvé place. Gageons que c'est là un volume qui ne passera pas inaperçu des nombreux amis d'Alain.

Gaston Bouthoul, LES STRUCTURES SOCIOLOGIQUES (Tome I), VARIATIONS ET MUTATIONS SOCIALES (Tome II). Petite Bibliothèque Payot, No 113 et 117.

Dans ces deux ouvrages, M. Gaston Bouthoul, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, reprend, sous une forme entièrement remaniée, son Traité de Sociologie. Le lecteur trouvera dans ces deux volumes une véritable synthèse des sciences sociales modernes.

Tour d'Horizon

La collection 10/18 fait peau neuve; elle se convertit au pop-art. Le premier bénéficiaire de cette nouvelle présentation est le marquis de Sade dont on publie **Les infortunes de la vertu** (No 399) et **Histoire secrète d'Isabelle de Bavière** (No 396/397). Chacun de ces textes est présenté par M. Gilbert Lély, l'incomparable exégète du divin marquis. . . Dans la même collection on trouvera un essai de M. Jean-François Revel que les dernières élections françaises rendent d'une brûlante actualité: **En France, la fin de l'opposition** (No 398). Essai incisif qui cherche à éclairer l'attitude des Français à l'égard du pouvoir. . . La collection Aubier-Flammarion continue de publier en édition bilingue les grands classiques de la littérature mondiale. On retrouvera ainsi côte à côte le dramaturge allemand Kleist dont M. André Robert a traduit **Le Prince de Hombourg** (No 12), et Shakespeare avec **Le songe d'une nuit d'été** (No 13) dans une traduction de M. Maurice Castelain. . . Boris Vian fait son entrée dans la plus prestigieuse collection de poche, "Le Livre de poche", avec **L'Arrache-Coeur** (No 2398), son dernier roman. . . Les "Dossiers de l'Histoire" qu'édite la revue "Histoire pour tous" connaissent un heureux succès. Le No 14, dû à M. Louis Saurel, nous présente en de courts paragraphes qui sont autant d'instantanés des plus saisissants cette folle période qui vit **Hitler au pouvoir**. . . Au domaine des romans policiers les nostalgiques d'Albert Simonin reliront avec plaisir **Le Hotu** (Série Noire), premier volume d'une "Chronique de la vie d'un demi-sel". . . L'auteur de "La mariée était en noir", William Irish, nous rappelle avec **L'Heure Blafarde** (Poche Noire) qu'il reste un des maîtres du suspense. . .

nouveaux romans

"Mort d'un jeune homme", de P. Caron

Mort d'un jeune homme, de Pierre Caron, est l'histoire d'un constat d'échec. Un jeune professeur de philosophie voit un de ses élèves se tuer en motocyclette. Suicide? Accident? A la lumière de cette mort ambiguë, le maître découvre sa propre faillite. Il n'a pas su répondre à l'adolescent qui lui demandait: "**Tout ce que vous nous racontez, tous les jours, est-ce que ça vous aide à vivre?**". Il n'a pas deviné l'attente derrière le masque d'insolence. Il n'a pas compris qu'il était un dernier recours. Quelle vérité, quelle conviction peut d'ailleurs offrir "**un curé sans religion**", qui "**n'a jamais cessé de vivre dans l'attente d'un absolu que son intelligence tout entière s'employait à nier**", et qui noie cette faim d'absolu sous des déluges de mots, quelqu'un qui "**n'a rien à dire mais des envies intarissables de dire**"?

Dans le sillage du garçon disparu, l'aîné retrouve ses dix-sept ans et sa jeunesse trahie.

Ce premier roman d'un moins de quarante ans, professeur de philosophie à Aix-en-Provence, émeut par sa sincérité, sa rigueur lucide et cette générosité un peu abstraite (mais désolée de l'être), qui pousse l'auteur, et son héros, à prendre "le dialogue" pour une planche de salut.

● Denoël, 192 p.

"La Chasse", de Jean-Pierre Vialla

La Chasse, de Jean-Pierre Viala, se déroule sur deux plans. Le héros, un jeune fonctionnaire, traque à la fois le gibier et sa maîtresse, les feintes, ruses et dérobades du premier lui rappelant celles de la seconde. Souhaite-il vraiment saisir sa proie? Moins par désir de victoire que par besoin de refermer la main sur une réalité concrète, moins par goût de la possession que par inquiétude de ne rien posséder. Seule la mort dont il rêve pourrait enrayer le mécanisme, fixer les choses à leur place.

L'auteur, un moins de quarante ans lui aussi, réussit ce tour de force de nous tenir en haleine et à l'affût tout au long d'un récit immobile. Son vertige gagne peu à peu le lecteur. Le présent et le passé, le réel et l'imaginaire, se succèdent, s'enchaînent, se fondent, sans que jamais ces "alternances" semblent gratuites. Le ton objectif du narrateur, la minutie des détails, leur prêtent une logique irréfutable. Et l'angoisse qui rôde entre les lignes veille, elle aussi, à garder les distances.

● Le Seuil, 16 p.

Dominique ROLLIN

LE JARDIN DES LETTRES

LE PRIX DU CERCLE DE FRANCE et le Prix JEAN-BERAUD seraient décernés au début de novembre. On sait que le Prix Jean-Béraud sera accordé pour la première fois, cette année.

●

PAR SUITE D'UNE ERREUR de typographie, dans notre article sur le programme des éditeurs, nos lecteurs n'ont pu prendre connaissance de la publication de l'ouvrage de Guy Rocher, "Introduction à la sociologie générale", tome I, de même que la parution prochaine de deux pièces de Marcel Dubé, "Florence" et "Médée".

●

ERNEST PALLASCIO-MORIN quitte parfois son jardin de poésie pour flâner du côté des cloîtres. Il vient, en effet, de publier une monographie consacrée à Marie Catherine de Saint-Augustin ("Par la route ascendante"), publiée à Québec.

la centrale du livre / inc.
260 ouest rue Faillon — Montréal - Tél. 270-2121



La Librairie
Les Services Commerciaux
Le Service des Commandes Téléphoniques

du lundi au mercredi:	9h. - 18h.
jeudi et vendredi:	9h. - 21h.
samedi	9h. - 17h.

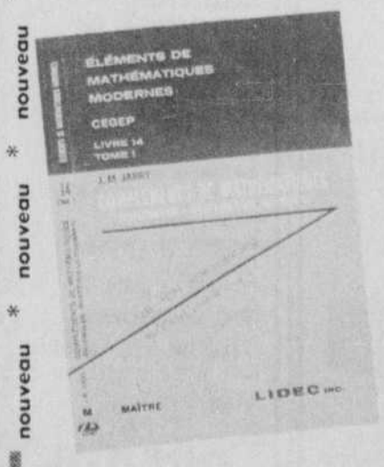
les autres services: du lundi au vendredi: 9h.-17h.

* nouveau * nouveau * nouveau * nouveau * nouveau *

COLLECTION ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES MODERNES
CEGEP
J.M. Jarry, Directeur de la collection

VIENT DE PARAÎTRE LIVRE 14 TOME 1

COMPLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES
(ENSEMBLES — SYSTÈMES DE NOMBRES)



J. M. JARRY
B.A.; L.Sc.; L.Péd. (U. de M.)
M.Sc. (Math.) (McGill)
Professeur agrégé de mathématiques
Collège militaire royal de Saint-Jean
Saint-Jean, Québec.

- **ENSEMBLES**
  Principes fondamentaux.
  Opérations - Diagrammes de Venn
  Algèbre des ensembles -
  Algèbre de Boole.
- **SYSTÈMES DE NOMBRES**

Ensemble des nombres naturels (N).
Ensemble des nombres entiers (E).
Ensemble des nombres rationnels (F).
Ensemble des nombres irrationnels (I).
Ensemble des nombres réels (R)
Ensemble des nombres complexes (C)
STRUCTURES

Ce livre s'adresse aux élèves des cours: 201-111-68 et 201-121-67

À PARAÎTRE au mois de novembre:
le **Tome 2** qui porte sur les **Relations-Fonctions - Systèmes d'équations.**
par: MM. Robert Sauvé et Gilles Poirier

Une édition LIDEC INC.

LIDEC Inc.
1083, avenue Van Horne
Montréal 8, P.Q.
Tél. 274-6521

concours artistiques 1968

Quatre sections cette année:
peinture
sculpture
arts graphiques
oeuvres mixtes ou fusionnées
(cinétiques, sonores . . .)

Un montant substantiel sera consacré à l'achat des oeuvres choisies qui feront partie du Musée d'Art contemporain et du Musée du Québec.

On peut obtenir le texte complet des règlements, ainsi que les formulaires d'inscription en s'adressant au

Secrétaire des Concours artistiques,
Ministère des Affaires culturelles,
Hôtel du Gouvernement, Québec 4.

Les oeuvres devront être inscrites et livrées dans quatre mois, entre le 3 et le 11 février 1969.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère des Affaires culturelles

Les Lettres québécoises

"Angoisse Play" de J.-M. Poupart

Le délire de Blaise Augustin

par André Major



Chaque saison littéraire nous apporte ses fruits. Seront-ils sucrés ou amers, c'est à chacun de le dire. Oublions qu'ils pourraient tout aussi bien n'avoir aucune saveur, ou encore être si pourris qu'on ne pourrait même pas les gober. Ou pas assez mûrs, un peu verts, durs sous la dent. Tout est possible, comme l'ont proclamé des philosophes qui étaient au courant de tout. Toujours est-il que le premier nouveau fruit qui nous tombe dans la main, c'est "Angoisse Play", d'un jeune homme de vingt et un ans, Jean-Marie Poupart, étudiant en lettres, admirateur de Ferron épistolier, de Robbe-Grillet comédien, de Steeman préfacier, de Cocteau traduit en anglais. Poupart ou l'art de dérouter. Allez donc saisir le personnage. Il s'appelle d'ailleurs Blaise Augustin. Peut-être qu'il s'agit d'un masque, peut-être que ce gros garçon qui se masturbe se prend pour Blaise Pascal et Saint Augustin tout à la fois. Poupart nous a déjà dit qu'il écrivait selon une méthode bien personnelle: il met ses pensées, ses impressions, ses idées (ça lui arrive) sur fiches qu'il ordonne ensuite, on ignore comment. Cela donne une suite de fiches numérotées et datées. Cela tient du journal et du scénario. Pourquoi pas? Il aime le cinéma. Tout le monde aime le cinéma, les romanciers n'ont pas à faire exception. Blaise Augustin s'est brouillé avec la ponctuation. Il a bien raison, elle lui mettait des bâtons dans les jambes et, obèse comme il l'est, ça devenait épuisant à la longue. Pour économiser ses forces, il écrit comme il pense. Sa pensée est confuse, disparate, parfois farfelue, débridée, comme l'est toute pensée spontanée et que l'esprit n'organise pas selon les commandements de la raison. Poupart n'a jamais dit qu'il était un penseur rationaliste. Tant mieux, c'est une espèce assez courante.

Que se passe-t-il dans la vie de Blaise Augustin? D'abord, le roman (long comme une nouvelle) commence trois jours avant la Saint-Jean-Baptiste, "la pathétique monstruosité nationale". Il confesse qu'il est gros, qu'il n'a jamais mis la main sur Anna, qui habite pourtant avec lui. Précisons qu'elle est étudiante en sociologie. Blaise écrit pour être lu et pour avoir de l'argent. Il risque d'être déçu dans les deux cas. Etre lu au Québec et en vivre, voilà un beau mirage de débutant. S'il se révolte, cependant, ce n'est pas contre Dieu qui, à son dire, a toujours été correct avec lui. Un ennemi de moins. Son grand problème est complexe: coucher avec Anna et découvrir une pensée. Il compte le résoudre en restant enfermé entre quatre murs dans la chaleur étouffante de son esprit sourd et aveugle. Et pourtant il se demande "s'il est nécessaire de fuir pour éclore". Le 22 juin, il nous dit qu'il s'efforce de ne pas vivre dans la société qui a sans doute raison d'être ce qu'elle est. Il est donc capable de douter de sa propre révolte. On voudrait bien l'aimer un peu, malgré son délire qui jaillit d'une source qu'on finit par croire intarissable, mais ce n'est pas possible, il est trop monstrueusement égoïste. S'il pouvait seulement faire souffrir Anna, sa cruauté le soulagerait. Mais Anna disparaît. On est à la veille de la Saint-Jean, il blasphème la race dont il fait partie, tout en se jugeant très pur puisqu'il n'a pas encore de "casier littéraire". Cet "écorché vif", comme il se qualifie lui-même, voudrait que la fête nationale soit célébrée dans le sang. Il est clair qu'il a beaucoup de chemin à faire avant de trouver son équilibre. Pardonnons-lui cela, car il n'est pas heureux, le bonheur étant réservé aux imbéciles ou aux innocents.

Dans la deuxième partie de son récit, intitulée "la Ménopause cosmique", il relit "Angoisse Play" et constate qu'il aime se haïr, ce qui est une autre façon de s'aimer à la folie. Il rêve aussi d'une "littérature cinématographique, d'une littérature de l'instant", et c'est bien le genre de littérature à laquelle Poupart s'adonne librement. Car il ne fait rien d'autre que mettre à la suite les unes des autres des images intérieures qui créent un climat, un drame, un personnage, ce qui est cinématographique, en effet, à la condition qu'on admette qu'un film ne puisse être qu'un long monologue dont la cohérence se trouverait dans le langage seulement, qui serait la traduction d'une pensée en constante ébullition.

Quand nous avons dit qu'il était loin d'avoir trouvé son équilibre, nous omettons de dire que Blaise Augustin propose un curieux équilibre, "l'équilibre du déséquilibre", car à ses yeux "équilibrer le dedans c'est tenter de le réduire à sa plus simple expression c'est se simplifier à outrance, c'est se diminuer". Et s'il méprise les bien-pensants, c'est justement parce qu'ils sont équilibrés. Lui, il est toujours intact, mais il craint fort de ne pouvoir le demeurer indéfiniment, d'où sa volonté de ne pas sortir de son trou. Il vit comme un rat solitaire qui hait les familles – son expérience l'incline à donner raison au bonhomme Gide – et il a en outre la prétention de souffrir quand il le veut. Le 4 août, il fustige la littérature, jugeant que "l'art est une forme d'exhibitionnisme". On remarque qu'il confont son cas personnel avec la réalité. C'est qu'il est coincé en lui-même, incapable d'en sortir, fût-ce par les mots qui sont parfois de précieux guides qui vous conduisent au coeur du monde. Il ne s'intéresse aux autres que "dans la mesure où je peux les pousser à bout". A son avis, la solution serait le déluge. Mais il oublie qu'il y a toujours, quelque part, un Noé qui dirait non à la purification du monde qu'il propose. Il fait le voeu "de toujours blasphémer avec soin", comme si cette mesure allait le préserver du péché d'exister.

Le 5 août, il en veut aux femmes parce qu'il ne peut pas les posséder et il déplore d'avoir à approuver les penseurs qui pensent comme lui. Il profite de l'occasion pour justifier son écriture désordonnée, car, dit-il, "l'humain fonctionne à la va-comme-je-te-pousse sans aucune discipline". Comment d'autre part rendre compte de façon intelligente de la bêtise qui, selon lui, est en quelque sorte l'âme et le moteur du monde. Il proclame que "l'ère du bon sens est terminée" et, finalement, le lendemain, il convient qu'il est rempli de lui et qu'il est totalement impuissant à corriger ce qui l'empêche de vivre. Il y a donc de l'espoir puisqu'il a conscience de lui-même.

Pour tout dire, l'expérience de Blaise Augustin n'est pas au fond essentiellement différente de celle qu'a décrite Jean Basile dans "le Grand Khan" et, précédemment, dans "la Jument des Mongols". Mais le monde de Basile était plus riche, il embrassait un plus vaste domaine de la réalité. Celui de Poupart se réduit au délire de Blaise Augustin. Comme il s'agit d'un premier roman, nous verrons si, dans ceux qui suivront, l'expérience valait la peine d'être tentée.

ANGOISSE PLAY, roman par Jean-Marie Poupart, Editions du Jour, collection "les romanciers du Jour", 110 pages, Montréal, 1968.

poésie

Un bon recueil : l'auteur est Maurice Champagne

par Jean-Guy Pilon

La poésie est imprévisible. Non. Je veux dire que les poètes sont imprévisibles. Mais comment dissocier les auteurs de l'oeuvre?

Alors qu'on assiste, depuis quelques années, à des recherches très poussées sur le langage, sur la façon de dire, sur l'objet même du discours, on voit aussi d'autres poètes chercher ailleurs leur pain quotidien, sans pour autant sacrifier la qualité et l'exigence.

Ainsi en est-il de Maurice Champagne qui publiait il y a environ un mois un recueil dont je pense le plus grand bien.

Suite pour amour porte un sous-titre fort juste: "légende poétique en trois épisodes". En effet, il s'agit bien d'une légende qui s'amorce, se développe et se prolonge. M. Champagne apporte à la confection même de cette légende des dons de poète indéniables. Au surplus, il parvient dans la totalité de son livre, à faire coïncider la poésie avec la légende, ce qui n'est guère facile. Je veux dire par là qu'il n'y a pas de faiblesse majeure dans ce livre. Dès le début, l'auteur adopte un ton qu'il saura maintenir jusqu'à la fin.

Ce recueil (dont le titre parle par lui-même) est un recueil de nuit. La plupart de ses images et de ses points d'appui se reportent à la nuit, à la vieillesse, à la fin. S'y reportent non pas nécessairement pour s'y complaire mais pour marquer aussi l'importance de l'opposé: le jour, la jeunesse, la vie exhubérante:

"O nuit d'entre les nuits
Ma douce ma tendre ma maternelle maîtresse
Si tu savais comme j'ai peur de ce silence
Qui ressemble à la terre et aux espaces d'hommes
Si tu savais comme j'ai froid sur ce campanile
Toi qui me connais pour m'avoir engendré
Et qui sais ma folie des vertiges
Pourquoi m'abandonnes-tu à ces hauteurs
Agrippé au tombeau qui ne sonne plus
Et froid comme des jambes
Qui refusent de franchir un nouvel abîme

Je t'en supplie
O ma mère la nuit
Epargne-moi
Ramène-moi dans ma chambre
Sur un pont large comme une plaine".

M. Champagne manie une langue très simple dont on s'étonne qu'elle puisse encore, sans insistance, entraîner avec elle ce flot de poésie. Et cela est vrai, qu'il s'agisse des admirables poèmes de la première partie qui tiennent de la musique de chambre ou des pages vagabondes de la dernière partie:

"Ils sont courbés comme des souvenirs mais qui inclinent vers l'avenir à la manière des arcs de pierre auxquels ils ont suspendu leurs maisons

Et je m'avance entre eux comme entre les milliers d'ogives d'une cathédrale enfin humaine qui s'élance à même la chair. Tandis que le vieillard qui me guide dans cette ville où il fait clair la nuit m'entraîne vers une autre cathédrale assemblée à même la mer et les étoiles".

•

M. Maurice Champagne a commencé, avec grand talent, de cerner cet immense thème inépuisable de la poésie de tous les temps: l'amour. Espérons qu'il poursuive avec autant de rigueur et de justesse une démarche aussi bien commencée.

SUITE POUR AMOUR, poèmes de Maurice Champagne, Montréal, Editions du Jour, 1968, 116 pages.

Les Lettres canadiennes

Canada et E.U.

La caricature de la page-couverture présente un homme corpulent, fumant le cigare et vêtu de l'uniforme d'un soldat romain.

C'est l'Américain de l'ère Lyndon Johnson et c'est sur lui que 49 poètes et penseurs canadiens fourbissent leurs armes littéraires dans The New Romans: Candid Canadian Opinions of the U. S. – Les Nouveaux Romains, candides opinions canadiennes sur les Etats-Unis – réunies par le poète Al Purdy.

Plusieurs points de vue sont amers, comme celui du romancier Farley Mowat, de Terre-Neuve, qui parle des Etats-Unis comme de l'Etat totalitaire auquel les Canadiens se sont vendus en esclavage. Il fait exception des Québecois qui "ne partagent pas notre désir d'auto-immolation".

L'un de ces Québecois est le poète André Major qui rejette les Américains comme un peuple incapable "de concevoir aucun autre idéal de vie que le leur propre, ou de remettre cet idéal en question".

Major ajoute: "...M'excusera-t-on de ne pas croire au Canada, cette fiction légale vouée à l'éclatement sous la pression américaine".

William Kilbourne de l'université York de Toronto, est également choqué de ce que les Américains "ne sachent ni ne veuillent savoir qu'ils partagent ce continent avec une culture canadienne distincte de la leur...".

Le Vietnam

Le journaliste Robert Fulford regrette l'horreur du conflit vietnamien et ajoute que "ce qui est peut-être encore pire en fin de compte, c'est que l'esprit américain, dont l'avenir du genre humain dépend si fortement, ploie sous le fardeau".

Le reporter Larry Zolf de Radio-Canada parle du rêve américain de son père, immigrant polonais, et conclut que les Juifs immigrés aux Etats-Unis se sont faits complices de l'"establishment" privilégié.

Certains auteurs se servent du sujet pour critiquer le Canada.

Mordecai Richler, auteur attaché à l'université Sir-George-Williams de Montréal, dit que le Canada a déjà été ni britannique, ni américain, mais "quelque chose de bien".

"La recherche continuelle de ce 'quelque chose de bien' a créé l'une des rares entreprises canadiennes originales: la question de savoir quelle est notre identité; et une filiale, l'anti-américanisme."

Le recueil de 172 pages est présenté par Al Purdy, qui écrit en introduction qu'on a demandé aux collaborateurs de décrire leur attitude envers les Américains sans les avertir des intentions du livre. Il ajoute que le volume révèle "les émotions et la partialité canadiennes vis-à-vis les Etats-Unis...".

The New Romans, présenté par Al Purdy, M.-G. Hurtig Ltd, éditeurs: $2.95.

PIERRE COUILLARD
professeur agrégé au Département des Sciences biologiques, Université de Montréal.

JEAN-MARIE DEMERS
professeur titulaire au Département des Sciences biologiques, Université de Montréal

ANDRÉ DESMARAIS
directeur du Département de biologie, Université d'Ottawa

GÉRARD DRAINVILLE
professeur de biologie au Collège de Joliette

publient sous la direction de

PAUL PIRLOT
professeur titulaire au Département des Sciences biologiques, Université de Montréal

L'HOMME DANS SON MILIEU

précis de biologie humaine pour le cours secondaire

Conforme au programme officiel du Ministère de l'Éducation de la province de Québec.

(Ouvrage en 4 couleurs - sous presse.)

TABLE DES MATIÈRES

Première partie:
L'HOMME DANS LA BIOSPHÈRE
Chapitre 1: L'INDIVIDU, L'ESPÈCE, LA CELLULE

Deuxième partie:
RELATIONS GÉNÉRALES: PERCEPTIONS ET RÉACTIONS
Chapitre 2: LA SURFACE DU CORPS HUMAIN: LES TÉGUMENTS
Chapitre 3: SOUTIEN ET LOCOMOTION DU CORPS HUMAIN
Chapitre 4: LE CONTRÔLE NERVEUX DES RELATIONS: LES CENTRES ET LE RÉSEAU CONDUCTEUR
Chapitre 5: LES ORGANES DES SENS

Troisième partie:
MAINTIEN DE LA VIE INDIVIDUELLE
Chapitre 6: L'ALIMENTATION: DIGESTION ET ABSORPTION
Chapitre 7: LA CIRCULATION DANS LE CORPS HUMAIN
Chapitre 8: LA RESPIRATION
Chapitre 9: MÉTABOLISME ET BIOÉNERGÉTIQUE DU CORPS HYMAIN
Chapitre 10: L'EXCRÉTION

Quatrième partie:
MAINTIEN DE L'ESPÈCE: LA REPRODUCTION DE L'HOMME
Chapitre 11: REPRODUCTION ET EMBRYOLOGIE
Chapitre 12: REPRODUCTION ET GÉNÉTIQUE

Cinquième partie:
L'INTÉGRATION ET LES RÉGULATIONS DANS LE CORPS HUMAIN
Chapitre 13: INTÉGRATION ET RÉGULATION NERVEUSES
Chapitre 14: INTÉGRATION ET RÉGULATION ENDOCRINIENNE

Sixième partie:
L'AVENIR DE L'HOMME
Chapitre 15: L'AVENIR DE L'HOMME

INDEX ALPHABÉTIQUE
TRAVAUX de LABORATOIRE (en préparation)

chez

GUÉRIN, ÉDITEUR

4438, rue Saint-Denis, Montréal - 18e (Canada)

Téléphone: 843-6241

$7.50

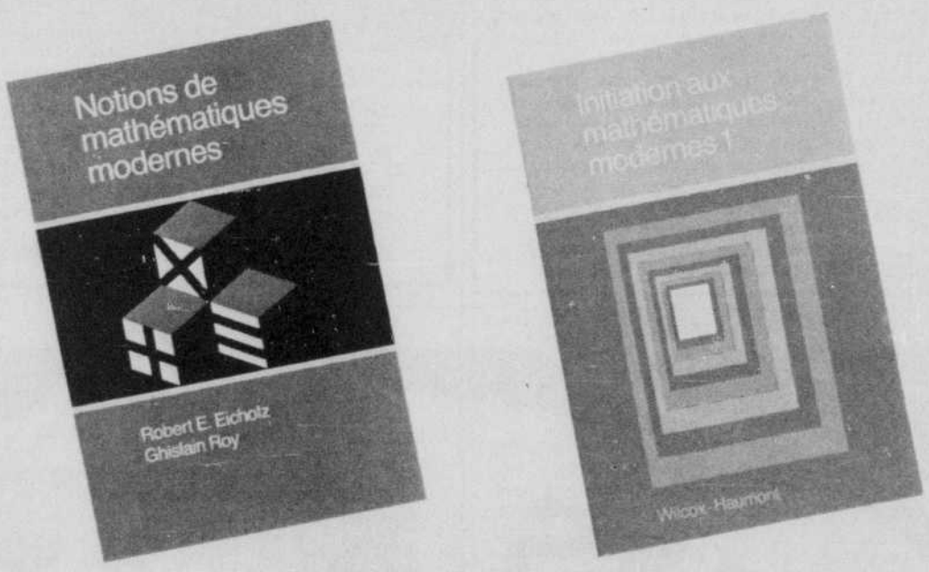
LIBRAIRIE TRANQUILLE

RÉDUCTION DE 20%
sur $10.00 et plus

VOUS PAYEZ $8.00 AU LIEU DE $10.00
jusqu'en mai 1969

67 Ste-Catherine O.
Montréal 101, P.Q.

INDISPENSABLES
POUR L'ENSEIGNEMENT DE
L'ARITHMÉTIQUE
AUX ADULTES



• CES DEUX OUVRAGES SONT CONFORMES AU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT FORMEL POUR LES COURS AUX ADULTES

SECONDAIRE I ET II
PREMIER CYCLE

• NOTIONS DE MATHÉMATIQUES MODERNES ..... élève 6.00, maître 7.00

• INITIATION AUX MATHÉMATIQUES MODERNES ..... élève 6.00, maître 2.10

ÉDITIONS DU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE INC.

8955, BOULEVARD ST-LAURENT / MONTRÉAL 354 / CANADA / TÉL.: 384-8760

COURS DU SOIR

DESSIN - PEINTURE

D'APRÈS MODÈLES VIVANTS

Les cours commenceront au début d'octobre
Inscriptions reçues dès maintenant

PROSPECTUS ENVOYÉ SUR DEMANDE EN COMPOSANT 861-8019 OU 273-6148
ou en écrivant à C.P. 86, Station E, Montréal

École d'Art du Mont-Royal

EDITEURS, AUTEURS . . .

POUR L'IMPRESSION DE VOS LIVRES, CONSULTEZ

PAYETTE & PAYETTE INC.

IMPRIMEURS DEPUIS PLUS DE 50 ANS.

MONTRÉAL: SUITE M.15 MEZZANINE, HOTEL SHERATON MONT-ROYAL, TÉL.: 849-3326

BUREAU-CHEF ET ATELIER: SAINT-JEAN QUÉ. TÉL.: Ligne directe Montréal: 658-5465

AVEZ-VOUS LU LE NOUVEAU

DIGESTE ÉCLAIR ?

FELIX LECLERC, YVES THERIAULT, GILLES VIGNEAULT EN MOTS DIT, "CHE" GUEVARA, LES HIPPIES !

CE MOIS-CI



• Une interview-choc: Gilles Vigneault
• Des extraits d'un roman à paraître: "Le vent du diable", d'André Major.
• Une enquête sur les hippies, de Montréal et d'ailleurs.
• La "révolte" étudiante, par Yves Thériault.
• Des extraits (10 pages) de "Chansons pour tes yeux" de Félix Leclerc
• Des chroniques: Poésie (par Jean-Guy Pilon); Théâtre (Michel Tremblay par Jean-Claude Germain), Télévision, Livres d'ici, Humour, Médecine, Cinéma.

Digeste Éclair est en vente partout ou chez l'éditeur, 8320, Place de Lorraine, Ville d'Anjou, 5.

ACHÈTE LIVRES

Fonds de Bibliothèque, Collection & Périodiques.
Librairie Ancienne
Camille Lavallée,
7480-Deuxième Ave,
Montréal 38. Tél. 728-9023

arts et spectacles

Clin d'oeil

AFFAIRES PUBLIQUES: à "Tel quel", samedi, radio d'Etat, 11 h. 30, documentaire réalisé à l'occasion du congrès annuel de l'ICAP. Témoignages sur l'animation sociale, expérience nouvelle de participation. Dimanche, même poste, à 11 heures cette fois, Pierre Elliott Trudeau nous dira quels étaient les héros de son enfance. Au canal 10, dimanche soir, à "Franc parler", 11 h. 15, c'est le docteur Pierre Grondin qui sera invité à se livrer au public.

CHANGEMENT: notons que l'émission "Atomes et galaxies" ne sera pas présentée, samedi, comme c'était prévu; elle sera remplacée par un court métrage, "les Eperlands", qui commencera à 18 h. 45 pour se terminer à 19 h.

JEUNESSE ET VARIETES: samedi, canal 2, à "Si jeunesse pouvait", les jeunes et la drogue — François Sigouin est-il bien François Sigouin? A la radio d'Etat, à 22 h. 30, on rend visite aux chansonniers, au Patriote, où Mouloudji nous attend. A 21 heures, dimanche, au canal 10, à l'âme des poètes, Ginette Ravel, Stephane et les Bel Canto chanteront Adamo, fils de la Sicile.

2 + 1: l'invité de Louis Martin sera, dimanche soir, à 21 h. 35, Mgr Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa et membre du Congrès Catholique Canadien. Le journaliste qui l'interviewera en compagnie de Louis Martin sera Jean-Pierre Proulx, du "Devoir".

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 Cours universitaires (Histoire du Canada)
9.45 Cours universitaires (Littérature canadienne-française)
10.30 Pépinot
11.00 Robin fusée c
11.30 Roquet belles oreilles
12.00 Ultraman c
12.30 Si jeunesse pouvait
1.00 Les coulisses de l'exploit
1.45 Les Quatre Saisons c
2.00 Baseball
4.45 Echos du sport
5.00 Skippy le Kangourou c
5.30 L'heure des quilles c
6.30 Téléjournal
6.35 Atomes et galaxies c
7.00 Jinny
7.30 Cher oncle Bill c
8.00 Billet de faveur
"La clef", drame de guerre (Angleterre, 1958)
10.00 Les Couche-tard
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Football canadien
12.45 Dernière heure
12.50 Fermeture

CBMT 6

9.00 Test Pattern and Music
9.55 Today on CBMT
10.00 Marvel's Super Heroes c
10.30 Linus the Lion Hearted c
11.00 Daktari c
12.00 Cuisine
12.30 Let's talk Sports
1.00 Three-Star bowling c
2.00 Baseball Game of the Week c
4.30 N.A.S.L. Soccer Final c
6.01 Aubudon c
6.30 Sound 68 c
6.45 CBC TV News
7.00 The Beverly Hillbillies c
7.30 Two Good Guys c
8.00 Great Movies
"Dear Heart"
10.00 "Teddy"
10.30 Barris and Company c
11.00 CBC National News
11.15 Night Report c
11.22 Weekend in Sports c
11.29 Film Favorites
"13 Days to Dic"
1.00 Final Report

CFTM 10

7.45 Mire et Musique
8.00 Les p'tits bonshommes
9.00 Bon weekend c
10.00 Le Capitaine Bonhomme c
10.50 Mes amis les animaux
11.00 Le gros Bill c
12.00 Ciné-samedi
"Coeur immortel", drame historique (Allemagne)
1.30 Ciné-samedi
"Allo Janine", roman d'amour (Allemagne)
3.00 Monsieur Bricole c
3.30 Sur le matelas
4.30 Dernier recours
5.00 La Rampe Sportive c
5.30 C'est arrivé cette semaine c
6.00 Terre des jeunes c
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui c
8.00 Les grands spectacles
"Hatari", aventures (E.-U.)
10.45 Dernière heure et météo c
11.00 La ronde des sports c
11.10 Cinéma
"Trois de la Canebière", comédie musicale (France)

CFCF 12

8.30 Sound of 12
8.45 Sign-on News
9.00 Underdog c
9.30 Barbie and Friends c
10.30 Spiderman c
11.00 Rockey and his friends c
11.30 Batman c
12.00 The Flintstones c
12.30 Captaine Scarlett c
1.00 Uncle Bobby c
1.30 Long John Silver c
2.00 Scouting '68 c
2.30 Saturday at the Movies
"Lightning Strikes Twice"
4.00 The Flying Fisherman c
4.30 The Sports Hot Seat c
5.00 Wide World of Sports c
6.30 Like Young c
7.30 Jackie Gleason c
8.30 Academy Performance
"Yesterday, Today and Tomorrow"
11.00 The National News c
11.18 Pulse c
"Portrait in Black"
suivi de Newsroom 12

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 Prospectives
9.45 Cours universitaires (Géographie politique)
10.30 Le 8e jour
11.30 Partout, situation de la femme en Algérie
12.00 D'hier à demain
1.00 Les travaux et les jours
1.30 Football américain c
4.15 Echos du sport
4.30 Langue vivante
5.00 Les héritiers du christianisme
5.30 Au bout de mon âge
6.00 Mes trois fils c
6.30 Téléjournal
6.35 Walt Disney présente c
7.30 Zoom c
8.30 Les Beaux dimanches
Philippe Entremont

CBMT 6

9.35 2 plus 1
10.05 Napoléon vu par Guillemin
10.35 Téléjournal
10.50 Sports-dimanche
11.05 "De mère en fille" (la maternité), documentaire d'Anne-Claire Poirier (ONF)

CFTM 10

10.15 Mire et Musique
10.30 Pour l'amour du Christ
11.00 Regards sur le monde
12.00 Bon Dimanche c
1.30 Ciné-dimanche
"Horizons sans fin", aviation (France)
3.00 Ciné-dimanche
"Racket sur la ville", policier (E.-U.)
4.00 Sur la sellette c
5.00 Dernier recours
5.30 Télé-quilles
6.30 Music-hall des jeunes c
7.00 Le rideau s'ouvre c
8.00 L'homme de fer c
9.00 L'âme des poètes
9.30 Le Baron c
10.30 Deux pianos c
10.45 Dernière heure et météo c
11.00 La ronde des sports c
11.15 Franc Parler c
12.15 Cinéma
"Le croiseur Sebastopol", drame (Allemagne)
1.45 Dernière édition
1.50 Fermeture

CFCF 12

8.30 Sound of 12
8.45 London Line c
9.00 The Flintstones c
9.30 Barbie and Friends c
10.30 Teledominica
12.30 Continental Miniature
1.00 Question Period c
2.00 Spectrum c
2.30 Forum c
3.00 Adventures of the Seaspray
3.30 CFL Football
6.00 Hollywood Palace c
7.00 The Ugliest Girl in Town c
7.30 The Smothers Brothers Comedy Hour c
8.30 I Dream of Jeannie
9.00 W 5 c
10.00 The OutCasts c
11.00 National News c
11.18 Pulse c
11.43 Spectrum "The Church Sees Spots" suivi de Newsroom 12







PRO MUSICA
21e Saison — Dimanche 16h 30

Oct. 6— QUATUOR JUILLIARD (U.S.A.) et WALTER JOACHIM violoncelliste (CANADA)
Oct. 27— TRIO BEAUX-ARTS (U.S.A.)
Nov. 17— MONTREAL CHAMBER PLAYERS
MILDRED GOODMAN, violon, JOHN NEWMARK, piano, WALTER JOACHIM, violoncelle, STEVE KONDAKS, alto, ROGER DESJARDINS contrebasse. (Canada).
Déc. 1— BRUNO LEONARDO GELBER, pianiste (ARGENTINE)
Janv. 5— QUATUOR BORODIN (U.R.S.S.)
Fév. 16— QUATUOR BRAHMS : piano, violon, violoncelle, alto (Italie)
Mars 9— SEXTUOR DE HAMBOURG (ALLEMAGNE)
Mars 30— ORCHESTRE MICHELANGELLO (ITALIE)

ABONNEMENTS : adultes, $25 (taxe incl. : $2.32) — étudiants de 7 à 21 ans: $10 (taxe incl. : $0.96) — preuve d'âge requise.
UNE PLACE : adultes, $5 (taxe incl. : $0.46) — étudiants de 7 à 21 ans : $2 (taxe incl. : $0.19) — preuve d'âge requise. — Nombre d'abonnements limité. Prière d'inclure une enveloppe pré-adressée et affranchie pour le retour des billets. — Chèques faits à l'ordre de: PRO MUSICA, 1270 ouest, Sherbrooke — Tél. : 845-0532.
PLACES NON RÉSERVÉES

PLACE DES ARTS — THÉATRE PORT-ROYAL — MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

ILS VOUS EMBALLERONT TOUT AUTANT QUE LES FAMEUX MOISEYEV!

PREMIÈRE FOIS À MONTREAL

À la suite des Moiseyev, des danseurs de Georgie et de l'Ukraine, l'URSS nous offre un autre formidable contingent d'artistes.



L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE "JOK" DE MOLDAVIE
75 danseurs et musiciens

CE SOIR 8h. 30
DIMANCHE: 2h. 30 ET 8h. 30
LUNDI, 8h. 30

Prix: soirs: $2.50, $3.50, $4., $5., $6., Matinée: $2., $3., $3.50, $4., $5.

Billets en vente à la Place des Arts et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

Billets d'étudiants ($1.00) en vente à CCA seulement.

Un répertoire riche et coloré:

Les superbes suites moldoviennes, les spectaculaires danses de Cosaques, les Gopaks de l'Ukraine, les gracieuses "Byruls" de Roumanie, les vertigineuses "Horos" hongroises.

RÉSERVATIONS: 932-2171 2234



SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112

Mangez du beurre MY COUNTRY fabriqué par Laclanterie

JEUNES FILLES! JEUNES GENS!
désireux de se faire de l'argent de poche




Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs Côte-des-Neiges - Lachine - LaSalle - Notre-Dame-de-Grâce - Westmount.

LE DEVOIR a besoin de vous
Communiquez sans tarder avec:
M. Léon Rheault à 388-6132

L'ÉGLISE ST-ANDREW ET ST-PAUL
Récitals mensuels de Bach
Les dimanches à 5h.00 P.M.
6 octobre:
Philip Motley, organiste
William Fleming, baryton

CE SOIR: DERNIER SOIR
Les 2 plus BEAUX films !
Elvira Madigan (couleurs) v.o.s.-t.o. Adultes 18 ans à 6.40 et 9.45
Un film de BO WIDERBERG
EN PLUS: d'Agnès VARDA admirable de beauté, sensualité
le Bonheur (couleurs) avec Marie France Boyer à 8.30 (dernier spectacle complet)

DIMANCHE et LUNDI
2 Alain Robbe-Grillet érotisme et exotisme Adultes 18 ans
"Trans-Europ Express" avec Marie-France Pizier
et "L'Immortelle" avec Françoise Brion
Mar. et mer. seulement "Electra" et "Phaedra"

5308 BOUL. ST-LAURENT 277-4800
CINÉMA DE RÉPERTOIRE
verdi
Samedi 2h.30: rencontre: Paul Almond et Patry Pierre

Deuxième semaine
Métro St-Denis-Damontigny. Métro Berri-Blvd. St-Joseph. Autobus 27
SAINT-DENIS et Bijou
1594, ST-DENIS 849-4211 5030, PAPINEAU 524-1983





RÉSERVÉ AUX ADULTES 18 ANS





CINERAMA
8h.30 lun. au sam. - 7h.30 dim. 2h. mer., sam. et dim.
(Enfin le Cinéramo tant désiré: LE PETIT JOURNAL) (Un happening visuel unique, fantastique: TIME MAGAZINE) (D'un grand réalisme sur l'an 2000: LIFE MAGAZINE) (Fascinant et pour l'oeil et l'esprit: ACTUALITÉS MAGAZINE).

en CINERAMA et METROCOLOR
6e mois
• présentation MGM
• production Stanley Kubrick
• son stéréophonique à 7 trames



FAUTEUILS RESERVES EN VENTE par poste ou au theatre. Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard et Dorval), Roi des Bas Prix, Roland Faucher, C.T. Pont-Viau.
POUR TOUS En matinée comme en soirée
IMPERIAL CINERAMA AIR CLIMATISE
METRO STATION PLACE DES ARTS
1430 Bleury, Montréal, AV. 8-7102 ou 5603



SÉANCE SPÉCIALE CE SOIR À 11.45
18 ANS RESERVE AUX ADULTES
Salle McLaren 14 ANS
JEANNE MOREAU
"MADEMOISELLE"
SCÉNARIO DE JEAN GENET
un film de TONY RICHARDSON
YVES MONTAND ANNIE GIRARDOT CANDICE BERGEN
VIVRE POUR VIVRE
EASTMANCOLOR
Salle Renoir
SAM. DIM. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
3e SEM. LE DAUPHIN
Sam. Dim. 12.45 - 2.50 - 5.05 - 7.30 - 9.30. Ce soir séance spéciale à 11.45 p.m.
BEAUBIEN PRÈS IBERVILLE 721-6060

À L'AFFICHE

Ritz 1313 EST, BÉLANGER 272-5290

8e MOIS LA GRANDE VADROUILLE



Programme complet à 5.55 et 7.45 Sam. et dim. dès 12h. 30



Horaire des théâtres

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI (AU LOCAL DES APPRENTIS-SORCIERS): L'architecte et l'empereur d'Assyrie d'Arrabal 20h30 relâche lundi.
COMEDIE-CANADIENNE: Gilles Vigneault 20h30.
THEATRE DU GESU: "Je m'appelle François Sigouin" tous les soirs à 21h. sauf le samedi à 20h et 22h (jusqu'au 22 septembre).
JAZZTEK: Le Quatuor de Pierre Leduc tous les soirs sauf les lundis.
THEATRE DE LA POUDRIERE: "A Wife in the hand" du lundi au vendredi à 20h30, le samedi à 18h30 et 21h30 relâche dimanche et lundi.
LE PATRIOTE: Jean Constantin (jusqu'au 29 septembre).
THEATRE DU RIDEAU VERT: "Les belles soeurs" — du mardi au samedi à 20h30; le dimanche à 19h30.

PLACE DES ARTS
THEATRE WILFRID-PELLETIER: "Jok" ensemble folklorique de Moldavie samedi à 20h.30; dimanche à 14h.30 et 20h.30.
THEATRE MAISONNEUVE: relâche.
THEATRE PORT-ROYAL:

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANCAISE

ALOUETTE — "Histoire extraordinaires" 12.30 - 2.35 - 4.45 - 7.00 - 9.20.
AMHERST — "L'Homme de Marrakesh" 11.00 - 1.55 - 5.00 - "Sexy Interdit" 12.35 - 3.30 - 6.35 - 10.05.
BIJOU — "Que personne ne sorte" 12.30 - 3.42 - 6.54 - 9.46 - "L'Etrangère" 2.00 - 5.12 - 8.24.
BONAVENTURE — "Tante Zita" 1.05 - 3.05 - 5.00 - 7.00 - 9.00 - 11.15 sam.)
CANADIEN — "Angélique et le Sultan" 2.30 - 6.05 - 9.55 — Sale temps pour les mouches" 12.30 - 4.15 - 7.55.
CINEMA 5 — "Le vieil homme et l'enfant" 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
CHAMPLAIN — "Les 12 salopards" 12.05 - 3.05 - 6.00 - 8.50.
CHATEAU — "Sexy Interdit" 12.40 - 3.40 - 6.35 - 9.40 - "L'Homme de Marrakesh" 2.00 - 5.00 - 8.00.
CINEMA DE PARIS — "Les Grandes Vacances" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
CREMAZIE — "Grand Prix" 5.10 - 8.25 sam. et dim. 1.35 - 4.50 - 8.10.
DAUPHIN — Salle McLaren "Vivre pour vivre" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 12.45 - 2.50 - 5.05 - 7.30 - 9.30 (11.15 sam. seul.)
DAUPHIN — Salle Renoir "Mademoiselle" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
ELECTRA — "L'Affaire Al Capone" et "La Reine des Vikings".
ELYSEE — Salle Alain Resnais "Les Biches" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - (10.00 sam.)
ELYSEE — Salle Eisenstein "Le 17e parallèle" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.)
FLEUR DE LYS — "Les grandes vacances" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
FRANÇAIS — "Guerre-secrète" 1.15 - 5.05 - 8.50 - "Le Jour de la vengeance" 3.35 - 7.20.
GRANADA — "Le Jour de la vengeance" 1.40 - 5.45 - 9.55 - "Guerre secrète" 3.05 - 7.15.
JEAN TALON — "Le Soleil des Voyous" sem. 5.55 - 9.40 - dim. 2.00 - 5.55 - 9.40 - "Les Femmes sont des anges" sam. 7.50 dim. 12.20 - 4.00 - 7.50.
MAISONNEUVE — "Le Soleil des Voyous" sem. 5.55 - 9.40 - dim. 2.00 - 5.55 - 9.40 - "Les Femmes sont des anges" sem. 7.50 dim. 12.20 - 4.00 - 7.50.
MERCIER — "La Reine des Vikings" 1.40 - 5.00 - 8.20 - "L'Affaire Al Capone" 12.00 - 3.20 - 6.35 - 9.50.
PAPINEAU — "Histoires Extraordinaires" 1.00 - 3.05 - 5.05 - 7.05 - 9.15.
PARISIEN — "La Petite Vertu" 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.35 - 6.55 - 9.15.
PLAZA — "Angélique et le Sultan" 2.30 - 6.05 - 9.55 - "Sale temps pour les mouches" 12.30 - 4.15 - 7.55.
RITZ — "La Grande Vadrouille" et "Le jeu de la mort".
RIVOLI — "Autant en emporte le vent" sours à 8.00 matinees sam. dim. fet mer. 2.00.
SNOWDON — "La fontaine de l'amour" - 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.35.
ST-DENIS — "L'Etrangère" 12.35 - 3.47 - 6.39 - 9.51 - "Que personne ne sorte" 1.57 - 5.09 - 8.21.
VENDOME — "Un homme et une femme" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30.
VERDI — Sam. 2.30 Discussion sur la production. Sam. 8.30 "Le Bonheur". Dim. "Trans Europ Express" 3.00 - 6.35 - 9.45 - "L'Immortelle" 1.15 - 4.45 - 8.15.

EN LANGUE ANGLAISE

BWATER — "The Thomas Crown Affair" 3.10 - 4.00 - 5.15 - 7.20 - 9.30.
AVENUE — "Work is a four four-letter word" 1.30 - 3.25 - 5.20 - 7.25 - 9.30.
CAPITOL — "The Pink Jungle" 10.30 - 12.40 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30.
CINEMA IMPERIAL — "2001 A Space Odyssey" matinees mer. sam et dim. 2.00 - soirees lun au sam. 8.30 dim. 7.30.
CINEMA WESTMOUNT SQUARE — "The Secret Life of An American Wife" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25.
KENT — "Don't look Back" 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.30 - 9.30.
PALACE — "Wild in the Streets" 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.10 - 7.20 - 9.35.
LOEW'S — "How Sweet it is" 10.30 - 12.45 - 3.00 - 5.10 - 7.25 - 9.40.
PLACE DU CANADA — "Yours Mine and Ours" 5.15 - 7.20 - 9.30.
PLACE VILLE MARIE — (Grande Salle: "Isabel" 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.10.
PLACE VILLE MARIE — (Petite Salle: "The Graduate" 12.45 - 2.45 - 4.45 - 6.45 - 8.45.
STRAND — "The Murder Game" 10.10 - 11.25 - 12.40 - 4.05 - "The Sweet Ride" 11.25 - 2.40 - 6.00 - 9.20.
VAN HORNE — "The Producers" 12.25 - 2.25 - 4.50 - 7.10 - 9.25.
YORK — "For the Love of Ivy" 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.40.

ET AUTRES LANGUES

Dimits s.-t. français.
CINEMA LAVAL (Ville Laval) — "Moi, une femme" des 1.00.
Japonais s.-t. anglais.
ART CINEMA — "Blind Devotion" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
Suedois s.-t. anglais.
FESTIVAL — "Night Games" 7.30 - 9.30 - dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
VERDI — Samedi "Elvira Madigan" 6.40 - 9.45.
Yougoslave s.-t. anglais.
SALLE HERMES — "Love Affair" 8.00 - 10.00 - dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00.

CINÉ-ART FILMS PRÉSENTE











ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
DIRECTEUR: ALEXANDER BROTT



Soliste
Szymon Goldberg
Violoniste
HAYDN - MOZART
CONCERT
Lundi 30 sept.
8:30 P.M.



Réservations et abonnements: 935-4955
BILLETS SIMPLE ADULTES: $3.50 ETUDIANTS: $2.00
PLACE DES ARTS — THÉATRE PORT-ROYAL MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

DU 4 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE
tnm — réservations: 849-9371
BILAN
de Marcel Dubé
mise en scène d'Albert Millaire
avec Jean Duceppe
Prix d'entrée: $2.00 - $3.00 - $4.00 mar. à ven. (20h. 15) dimanche (19. 15). $1.50 - $2.50 - $3.50 samedi matinée 16h. 45). $2.50 - $3.50 - $4.50 samedi soirée (20h. 45)
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112

L'EXPÉRIENCE THÉÂTRALE LA PLUS EXOTIQUE ET LA PLUS FASCINANTE DE NOTRE ÉPOQUE
Des danses étranges, hypnotisantes nous révélant toute la splendeur, la féerie et l'humour de l'Inde.
Une musique orientale envoûtante provenant de 36 instruments hindous dont la cithare, le sarod, la tabla et le thampara.
Des costumes d'une grande richesse: une mise en scène éblouissante.
Ven. sam. dim. 4-5-6 oct
Matinée: dim. 6 oct.
Prix: soirs: $2.50, $3.50, $4., $5., $6. matinee: $2., $3., $3.50, $4., $5.
Billets en vente à la Place des Arts et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.
Billets d'étudiants ($1.00) en vente à CCA seulement.
Commandes postales à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke, avec chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie.
Réservations: 932-2171, 2234
30 ARTISTES



Uday Shankar
DANSEURS ET MUSICIENS HINDOUS
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112

ÉTUDIANTS!
LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE
SAISON 1968-69
Théâtre du Gesù
Billets de saison $3.25
TROIS SPECTACLES
Octobre
VOLPONE
BEN JONSON
Janvier
Le jeu de l'amour et du hasard
MARIVAUX
Mars
MARCEL DUBÉ
UN SIMPLE SOLDAT
Renseignements 866-1964

ADULTES!
Les directeurs de la NCT organisent trois soirées-gala dont les recettes rendront possible un concours de textes dramatiques chez les étudiants.
23 novembre - Samedi soir 8.30
Volpone de Ben Jonson
15 février - Samedi soir 8.30
Le jeu de l'amour et du hasard de Marivaux
29 mars - Samedi soir 8.30
Un simple soldat de Marcel Dubé
Billets de Saison $15.00
CES SOIRÉES SERONT LES SEULES OFFERTES AU GRAND PUBLIC

arts et spectacles



ARNOLD SCHOENBERG



SERGE GARANT

JEUDI AU THÉÂTRE MAISONNEUVE

"Pierrot lunaire" de Schoenberg à la SMCQ

La Société de Musique Contemporaine du Québec attaquera sa troisième saison consécutive, jeudi au théâtre Maisonneuve. Comme par les années précédentes, on s'est orienté vers l'avant-garde en des programmes qui ne comportent peut-être pas uniquement des chefs-d'oeuvre impérissables, mais qui ont du moins l'intérêt de fournir une information assez complète sur les principales tendances d'une génération qui, après environ quinze ans d'exercices, est sortie de l'âge des expériences, et est maintenant au niveau des oeuvres.

De fait, il semble que l'on n'a pas le droit, si l'on se sent quelque peu mélomane, de rejeter toute information valable sur les récentes conquêtes de la musique, celles-ci dussent-elles surprendre plus ou moins par une conception qui est ce qu'elle est: un produit hautement caractéristique de notre temps.

Preuve en est des oeuvres et des compositeurs figurant au programme de ce premier concert de la saison: "Cinq pièces pour piano" de John Hawkins, "Klavierstück" et "Variationen, Op. 27" de Webern, "Piano piece" de Hugh Hartwell et "Pierrot lunaire" de Schoenberg.

Terminé au moment où Stravinsky travaillait sur le "Sacre du printemps", "Pierrot lunaire" est sans contredit la plus grande réussite esthétique de Schoenberg. Oeuvre de musique de chambre à mi-chemin du lied et de la cantate, les instruments (flûte, clarinette, violon, violoncelle et piano) tissent autour de la voix soliste une trame sonore qui se métamorphose au fil de chacune des 21 pièces qui composent la partition.

Compositeur, chef d'orchestre et directeur musical de la SMCQ, Serge Garant parle de cette oeuvre en ces termes: "Pierrot lunaire a exercé une influence considérable sur tous les compositeurs de notre temps... plus encore que le Wozzeck de Berg. Ecrite il y a déjà 56 ans, il était temps, qu'on joue cette oeuvre à Montréal. C'est un théâtre de l'ombre; c'est fantasmagorique. Bien sûr, l'oeuvre porte son âge, en ce sens qu'on y décèle des restes de tonalité. Mais, c'est un véritable morceau de bravoure. Les instruments sont exploités à leur limite."

L'exécution sera assurée par le Groupe Instrumental de Montréal et le mezzo-soprano Patricia Rideout, placés sous la direction de Serge Garant.

Mais, la Société de Musique Contemporaine du Québec fait également une large place aux jeunes. Serge Garant nous dit notamment: "Un jeune qui a quelque chose à dire mérite toujours d'être joué. Jamais on ne refusera une partition intéressante. Les oeuvres de Hartwell et Hawkins, par exemple, sont très actuelles. C'est une musique très fine."

Ils sont tous deux issus de la Faculté de musique de l'Université McGill, et feront vraisemblablement leurs premières armes en public. John Hawkins a d'ailleurs été choisi pour exécuter les pages pianistiques du programme.

Seul organisme exclusivement voué à la musique de notre siècle au Québec, la SMCQ n'a pas fini de rayonner. Car, si ce sont les exigences de la musique nouvelle qui ont fait naître un groupe comme celui-là, c'est sa (déjà) prestigieuse réputation qui suscite maintenant la naissance d'oeuvres nouvelles.

J. THERIAULT

Les disques classiques par Jacques Thériault



Pour l'amour de telemannistes en quête d'émotions rares

● TELEMANN: SERENADE POUR INSTRUMENTS A VENT 12 pièces brèves pour instruments anciens; avec Sebastien Kelber (flûte traversière), Alfred Sous (hautbois baroque et hautbois d'amour), Walter Stifter (basson baroque), Edward Tarr (trompette), Josef Ulsamer (viole de gambe), Elza van der Ven (clavecin)... et quelques autres; SAPM-198430 ARCHIV PRODUKTION.

– Interprétation: de première classe
– Prise de son: très bonne
– Caractéristique: un enregistrement unique et précieux

Le surabondant Telemann nous étonnera, semble-t-il, longtemps encore. Voici douze oeuvres irrésistibles, sans la moindre recherche d'une profondeur vraie ou fausse, mais simplement prenantes par leur qualité et leur richesse musicale. Les "telemannistes" seront ravis, les "telemaniaques" aussi.

C'est une musique alerte, qui jaillit, heureuse de revivre, sourit ou même rit tout haut (notamment dans "Flauto pastorale", une pièce de 50 secondes écrite pour flûte de Pan – ou syrinx – et clavecin).

Il est vrai que l'utilisation d'instruments anciens ajoute beaucoup au pittoresque de ce panorama tiré du "Fidèle maître en musique": le chalumeau, grand-père de la clarinette, le hautbois baroque et d'amour, la corne de chasse, le basson baroque... A l'audition, on a l'impression de tourner les pages d'un vieux manuscrit riche d'anecdotes, de mystères et d'illustrations finement ciselées. On pourrait aussi évoquer un livre d'enfants en référence avec les propos tenus par l'auteur dans sa préface: "Qu'ils ne soient pas rejetés, car leur fonction est de servir et de réjouir".

Cela dit, toutes les pièces de ce microsillon s'écoutent avec un vif plaisir et les musiciens sont débordants de finesse et d'imagination.

● MOZART: SONATES POUR PIANO No.3 en si bémol majeur K.281, No.5 en sol majeur K. 283, No. 14b en do mineur K. 457 et Fantasia No. 14a en do mineur K. 457; avec Lili Kraus; BC-1382 EPIC No.1 en do majeur K. 279, No.2 en fa majeur K. 280, No. 3 en si bémol majeur K. 281, No.4 en mi bémol majeur K.282 et No.5 en sol majeur K. 283; avec Glenn Gould; MS-7097 COLUMBIA

– Interprétation: à chacun son style
– Prise de son: bonnes
– Caractéristiques: les deux pianistes débutent une intégrale des sonates.

Tenez-vous bien! Si les deux interprètes attaquaient ensemble la Sonate No.5, Glenn Gould terminerait son exécution 5 minutes avant Lili Kraus. C'est effarant pour les puristes, d'autant plus que la conception "dynamique" du pianiste canadien est très au point. On ne peut que lui demander si telle était l'optique de Mozart. Lui-même ne le saura vraiment qu'au purgatoire des grands interprètes!

En véritable poète, Lili Kraus nous rapproche du monde intime et délicat du compositeur; elle est soucieuse de la grande tradition et son toucher pianistique est onctueux. On dirait un oiseau qui coure sur le clavier.

En somme, il faut posséder les deux versions: la comparaison des styles est une aventure peu banale.

● SIBELIUS: "Symphonie No. 1"; John Barbirolli dirige le Hallé Orchestra; S-36489 ANGEL

● SIBELIUS: "Symphonie No. 6 et No. 7"; Herbert von Karajan dirige la Philharmonique de Berlin; SLPM-139 032 DEUTSCHE GRAMMOPHON

– Interprétations: Baribolli est romantique; Karajan plus dramatique
– Prises de son: excellentes
– Caractéristiques: Karajan poursuit son intégrale

Sous le bâton de Barbirolli, la première symphonie de Sibelius revêt un caractère très romantique: c'est le grand style. On regrette, bien sûr, certains effets; on souhaitait un peu plus de couleurs et de contrastes. Mais la version est impeccable techniquement et sans vulgarité pompeuse.

Le second microsillon offre deux pages plus courtes, mais complexes; on sent, ici, que Sibelius a poussé plus loin son exploration rythmique et harmonique. Karajan nous en restitue les moindre détails, la sagesse et la sérénité. La Philharmonique de Berlin sonne prestigieusement.

● MOZART: "Concerto pour 3 pianos en fa majeur" et "Concerto pour 2 pianos en mi bémol majeur"; avec Hepzibah, Yaltah et Jeremy Menuhin, puis Fou Ts'ong (pianistes); Yhudi Menuhin dirige l'Orchestre Philharmonique de Londres (K.242) et l'Orchestre du Festival de Bath (K.365); S-60072 SERAPHIM

– Interprétation: un Mozart à l'état pur
– Prise de son: très bonne (sur la Face 1 en particulier)
– Caractéristique: une édition rare sur étiquette à bon marché

Ce disque convie les mozartiens à une véritable fête musicale en famille: Yehudi Menuhin ses soeurs Hepzibah et Yaltah, son fils Jeremy et son gendre Fou Ts'ong.

Composé en 1776 (Mozart avait 20 ans), le Concerto pour trois pianos précède de trois ans celui pour deux pianos. Chacun d'eux est traduit avec élégance et finesse. C'est une réédition sans réserve.

● BRAHMS: "Serenade No.2 EN LA MAJEUR, OP.16"
Léonard Bernstein dirige la Philharmonique de New York; MS-7132 COLUMBIA
Claudio Abbado dirige la Philharmonique de Berlin; SLPM-139371 DEUTSCHE GRAMMOPHON

– Interprétations: deux très belles conceptions
– Prises de son: excellentes
– Caractéristiques: L'ouverture Académique Op. 80 de Brahms complète l'édition Deutsche Grammophon

"Je l'ai trouvé merveilleuse, dès le début", écrivait Clara Schuman à Brahms en 1859. Cette "symphonie" délicate, triste et mi-voilée est, en effet, importante dans la production du compositeur.

On peut maintenant choisir entre quatre versions fort intéressantes et très dynamiques: Karl Ristenpart (Checkmate) l'aborde en puriste, Toscanini s'est d'abord attaché à sa sombre tristesse, Abbado déploie énormément de chaleur et Bernstein semble traduire assez justement le Brahms inquiet de l'époque.

●

Sous le titre "Konzertlängue aus Russland", nous trouvons "Säbeltanz aus Gayaneh" de Khatschaturian, "La marche Slave, Op. 31" de Tchaikovsky, "Capricio Espagnol" de Rimsky-Korsakoff, "Eine Nacht auf dem kahlen Berge" de Moussorgsky, "Eine Steppenskizze aus Mittelasien" et "Polowetzer Tänze" (tiré du Prince Igor) de Borodine. Les oeuvres sont dirigées par différents chefs au pupitre de différents orchestres (SLPM-135011 DEUTSCHE GRAMMOPHON).

Un excellent repiquage offre Dimitri Mitropoulos au pupitre de la Philharmonique de New York; on a rassemblé "La Marche Slave" de Tchaikovsky, "Night on Bald Mountain" de Moussorgsky et "Capriccio Italien" de Tchaikovsky (Stereo-32-16-0228 ODYSSEY).

Le programme de ces deux disques est très généreux, et la fougue des chefs le dispute à la popularité des oeuvres.

theatre ENFANTS
Tous les samedis
13 h 30
et 15 h 30
"PINOCCHIO"
de Pierre Régimbald
et Nicole Lapointe
MARIONNETTES
Tous les dimanches
13 h 30
et
15 h 30
"LES FOURBERIES DE "FRIPONNEAU"
Texte de Marcel Sabourin
mise en scène André Pagé
interprété par: ELISABETH LESIEUR, ANDRE MONTMORENCY, BENOIT MARLEAU, ROLAND LEPAGE, SERGE TURGEON.
Prix d'entrée $1.00
theatre du rideau vert
4664, rue ST-DENIS, Montréal Tél. 844-1793
métro LAURIER — sortie Gilford

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
FRANZ-PAUL DECKER, directeur artistique
CONCERT GALA
avec le concours du célèbre violoniste français
REGIS PASQUIER
au pupitre
FRANZ-PAUL DECKER
PROGRAMME
HAYDN: Symphonie No 22, "Le Philosophe"
PROKOFIEFF: Concerto No 1, Op. 19
BRAHMS: Variations sur un thème de Haydn
TCHAIKOSVSKY: Francesca da Rimini
MERCREDI, 2 OCTOBRE:- 8.30 P.M.
$2.50 - 3.50 - 4.50 - 5.50 - 6.50 - 7.00 - 7.50
SPÉCIAL
100 billets de dernière heure à $1.50 à compter de 7.00 p.m. les soirs des concerts.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112

XXe ANNIVERSAIRE
ABONNEZ-VOUS!
UN BILLET VOUS EST OFFERT
POUR 7 SPECTACLES
$15.00 AU LIEU DE $17.50

du 28 août au 13 octobre 1968
"LES BELLES-SOEURS" création canadienne de Michel Tremblay, mise en scène par André Brassard, avec en vedette: Denise Filiatrault, Denise Proulx, Hélène Loiselle, Germaine Giroux, Marthe Choquette.
du 16 octobre au 24 novembre 1968
"CE SOIR ON IMPROVISE" de Luigi Pirandello. Présenté pour la première fois sur la scène montréalaise, ce chef-d'oeuvre sera mis en scène par Guy Hoffmann et interprété par une pléiade de comédiens dont Yvette Brind'Amour, Denise Pelletier, Hélène Loiselle, Guy Hoffmann, Gérard Poirier, André Cailloux.
du 27 novembre 1968 au 12 janvier 1969
SPECTACLE DES FETES Dans la gaieté et la joie des fêtes de fin d'année nous présenterons une joyeuse comédie musicale de Louis-Georges Carrier et Claude Léveillé, mise en scène par Richard Martin.
du 15 janvier au 23 février 1969
"LA JALOUSIE" de Sacha Guitry. Une brillante comédie toute empreinte de l'esprit pétillant de ce célèbre auteur qui sera jouée par Yvette Brind'Amour et Gilles Pelletier.
du 26 février au 30 mars 1969
"LES INTERETS CREES" de Jacinto Benavente. Ce moderniste ironique est le plus fécond des auteurs contemporains en Espagne. Il obtint le Prix Nobel en 1922. Cette comédie d'une exquise beauté sera mise en scène par Yvette Brind'Amour.
du 2 avril au 4 mai 1969
"LONG VOYAGE DANS LA NUIT" du célèbre auteur américain Eugene O'Neill. Cette pièce sera mise en scène par Louis-Georges Carrier et la distribution comprendra Yvette Brind'Amour, Benoit Girard, Gilles Pelletier.
du 7 mai au 14 juin 1969
"UN FIL A LA PATTE" Vaudeville de Georges Feydeau. A chacune des représentations le rire sera roi et présidera la soirée. La mise en scène sera assurée par Guy Hoffmann et la distribution comprendra Denise Filiatrault, Andrée Lachapelle, Guy Hoffman, Gérard Poirier, Benoit Marieau, André Montmorency, André Cailloux.

FORMULE D'ABONNEMENT
Nouvel Abonné ☐ Renouvellement ☐
NOM ET PRENOM .....
ADRESSE .....
..... TEL. .....
Je désire ..... abonnement(s) de saison:
● Prix spécial, dimanche et semaine à $15.00 chacun ☐
● Prix régulier, le samedi, à $19.25 chacun ☐
(prix du billet: semaine $2.50 — samedi $2.75)
Dates d'abonnements: Nous réservons à nos abonnés les trois premières semaines de nos spectacles.

	1ère semaine	2ème semaine	3ème semaine
Mardi	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐
Samedi	☐	☐	☐
Dimanche	☐	☐	☐

Choix des places rangée A à S (précisez 2 choix)
Rangée ..... Fauteuil(s) .....
Rangée ..... Fauteuil(s) .....
☐ ci-inclus chèque ou mandat-poste fait à l'ordre du THEATRE DU RIDEAU VERT pour $ .....
(S.V.P. joindre une enveloppe affranchie pour l'envoi de la carte d'abonnement)
Les billets vous seront remis au guichet sur présentation de votre carte d'abonnement.
Abonnement par correspondance
Théâtre du Rideau Vert — 355, rue Gilford
Montréal 14, P.Q.
theatre du rideau vert
4664 ST-DENIS Renseignements 844-1793
Métro: Laurier: sortie rue Gilford

arts et spectacles

La Moldavie danse à la Place des Arts

par André Major



Jeudi soir, pour la première fois, l'Ensemble folklorique de Moldavie venait nous parler d'un pays que nous ne connaissons pas. Avant même de danser, on a levé le rideau mais en priant le public de se lever et d'observer une minute de silence en mémoire du premier ministre Johnson, décédé le jour même. On avait l'impression de se trouver tout à coup dans une église. C'était assez impressionnant. Mais la Moldavie et les Moldaves, dites-mois donc ce que c'est. La République Socialiste Soviétique de la Moldavie, formée en 1940, comprend une majorité de Moldaves, des minorités ukrainiennes, russes et gagausiennes. Le pays est situé au nord-est de la Roumanie, c'est-à-dire en plein coeur de l'Europe orientale, au carrefour d'influences diverses qui ont donné naissance à un folklore riche et fortement marqué par l'Orient.

La Compagnie Jok, qui danse actuellement à la Place des Arts, ne compte pas seulement de simples danseurs, mais des danseurs-acteurs dont la moyenne d'âge doit être de vingt et quelques années. Danseurs-acteurs qui sont aussi des athlètes, et des virtuoses. Jok existe depuis vingt ans et c'est sa première tournée américaine. Son directeur artistique est Vladimir Kourbet, et son directeur musical est un autre Vladimir, Vladimir Rotaru.

Nous voilà en famille. Une bonne trentaine de filles et de garçons vetus de costumes aux couleurs vives, aux lignes pour le moins exotiques, qui rappellent tantôt le goût slave, tantô le goût turc ou le goût bohémien. Il faut, au départ, comprendre que le groupe Jok représente plus que le seul folklore moldave puisqu'il est enrichi par les apports des peuples voisins. Mettons qu'il s'agisse d'un folklore balkanique.

Ce qui est le plus attachant dans ce folklore, c'est qu'il fait appel à toutes les ressources du corps. Il exige des hommes la virilité et des femmes la grâce, ce qui est somme toute assez naturel. Il exige en tout cas une grande virtuosité physique. Et son caractère, c'est d'être humoristique. Dans plusieurs danses, on note que l'homme court des jupons qui se dérobent. La femme se laisse désirer. D'autre part, il y a un côté guerrier qu'il ne faut pas négliger et qu'on admire dans la danse des montagnards adjariens, et où apparaît très nettement l'instinct collectif des peuples d'Europe orientale. Comme dans tout folklore, cependant, la vie est dessinée à gros traits, simplifiée et stylisée en même temps. On essaie de deviner à travers ces danses et ces mimes l'existence actuelle des Moldaves, et force nous est de convenir que c'est leur âme qui est là, tout simplement, je veux dire ce qui dure, malgré toutes les formes nouvelles que leur société prend. Dans le folklore, c'est ce qui est passionnant: le corps parle au nom de l'âme, il la représente, il l'illustre.

L'Ensemble Jok nous dit que la Moldavie est un pays jeune de coeur, capable de bondir avec le printemps, d'aimer encore ses femmes, même si elles sont un peu rétives, capable aussi d'avoir du nerf dans les jambes et de la souplesse dans l'échine en se souvenant de son passé. Les danseurs nous ont dit adieu dans un tourbillon de couleurs, de sourires et de claquements de bottes. Nous savons désormais qu'ils existent. Et eux, ils ont appris que nous existions, notre population étant deux fois la leur, et notre vitalité n'étant pas moindre.

Dimanche soir au 2

"De mère en fille": le mystère de la maternité et de la naissance

Dimanche soir, à 23 heures, les téléspectateurs de Radio-Canada auront l'occasion de se recueillir en assistant aux diverses phases du mystère humain le plus poignant: la maternité.

Cet acte, solitaire entre tous, pourquoi nous en montrer le déroulement? "Pour le démystiquer", répond l'auteur du film, Anne-Claire Poirier. Elle poursuit: "Pour en faire ressortir toute la réalité. La réalité est belle en son entier. Et je crois que seule une femme, parce qu'elle est en contact plus étroit avec le monde physique auquel elle participe par ses fonctions femelles, peut avoir le courage et l'audace de montrer ce qui lui appartient en propre."

Seule pour donner la vie

"De mère en fille est un film de parti pris femelle. L'homme en est presque absent. Ce n'est pas là un reproche, une revendication. C'est la constatation d'un phénomène. Il ne redevient présent que lors de l'éblouissement de la naissance. Ce petit être, il le sent enfin à lui. Jusque-là, il l'aimait par procuration.

"La maternité est l'événement solitaire entre tous. "Personne ne peut accoucher à ma place", dira la future maman. Pour moi, continue Anne-Claire Poirier, ça a été à la fois l'événement le plus solitaire et la période de ma vie où j'ai été le moins seule, avec cette autre vie en moi."

Son corps nu se déforme

Presque au début du film, on est placé au coeur du sujet par une très belle scène où la future maman (Liette Desjardins) interroge, devant son miroir, le mystère que recèle son corps. Elle est nue. On la sent consciente de la déformation de son corps, exagérée par un jeu de miroirs déformants. Tout cela est montré sans complaisance mais aussi sans fausse pudeur devant cette réalité concrète de la maternité: le ventre de la mère. Plus tard, au cours d'un rêve que fait Liette, son apparence prendra encore de l'importance. Elle se voit séparée par une clôture d'une plage où évoluent des mannequins vêtus de robes pour femmes enceintes. Mais elle est seule à être vraiment enceinte.

L'accouchement

Pour Liette, ce sera une césarienne, à laquelle nous assisterons. Quant à l'accouchement naturel, c'est en Tchécoslovaquie que Anne-Claire Poirier l'a filmé. Elle s'y était rendue afin de faire des interviews sur l'avortement et sur les garderies.

On assiste vraiment à la réalité charnelle de l'accouchement.

On voudra bien noter que Radio-Canada a transformé sa soirée du dimanche afin de présenter ce film en fin de soirée, sachant fort bien que seul un public d'adultes, à l'écoute à cette heure, sera à même d'en retenir une impression de recueillement et de respect.

Trois femmes

Ce sont trois mères qui ont contribué à réaliser ce très beau film de l'Office national du film. Anne-Claire Poirier, qui en est la scénariste et metteur en scène, s'est servie de son journal, rédigé lors de sa deuxième maternité et déjà présenté à la radio de Radio-Canada. Michèle Lalonde a écrit les commentaires et les dialogues. Liette Desjardins s'est prêtée à jouer, en compagnie de son mari et de sa fille et dans le décor de sa maison, le personnage de la future maman.

Anne-Claire Poirier?

Anne-Claire Poirier a fait, il y a quelques années, des interviews pour la Revue des arts et des lettres et pour Carrefour (à la radio de Radio-Canada) et on l'a vue au Point d'interrogation (à la télévision). Elle a travaillé deux ans en publicité avant d'être admise à l'ONF comme scripteur. Elle accéda bientôt au montage puis à la réalisation.

Zoom sur M. Laforêt

Jacques Boulanger recevra, à **Zoom**, dimanche à 19h30, des artistes canadiens et Marie Laforêt.

Lors de son passage à Montréal, Marie Laforêt avait fait l'unanimité de la critique sur la présentation et la composition de son tour de chant. A cette époque, Marie Laforêt avait enregistré spécialement pour Radio-Canada une partie de son tour de chant, que nous verrons lors de cette émission: **Yvan Boris et moi; Ah, si mon moine voulait danser; La Tendresse, Mon Ami, mon amour** et une chanson sud-américaine, **le Polo.**

Participeront à l'émission: Dany Aubé, qui se produira dans deux chansons; les fantaisistes Benny et Judy, qui présenteront deux numéros de fantaisie, dansée et mimée; le trompettiste Benny Barbara, qui jouera "Un homme et une femme" et "Cheribiribin"; le choeur de Montarville; l'imitateur Jean-Guy Moreau et Robert Demontigny.

Jean-Guy Moreau imitera Jean Ferrat et Johnny Farago et dira un monologue sur l'actualité en "empruntant" la voix de Pierre Elliott Trudeau et de Daniel Johnson.

Réalisation: Louis-Philippe Beaudoin; scrip-assistante: Henriette Soucy-Grenier; direction technique: Léon Baldwin; décors: Claude Jasmin; costumes: Claudette Picard; chef d'orchestre: Vic Vogel.

Philippe Entremont aux Beaux dimanches

Les Beaux Dimanches présenteront, en couleur, l'Heure du concert avec le célèbre pianiste français Philippe Entremont, à 20h. 30.

Des oeuvres de Mendelsohn, de Chopin, de Ravel, de Couperin et le Concerto no 17 en sol majeur, pour piano et orchestre K. 453, de Mozart seront présentées, jouées et dirigées par Philippe Entremont.

La présentation de ce concert s'associe aux recherches faites depuis quelques années pour une meilleure appréciation de la musique par le public de la télévision. Un rythme d'images dépouillées à l'extrême, la subtilité et l'intimité des tapisseries de Mariette Rousseau-Vermette, s'harmonisent pour favoriser une ambiance propice à l'audition de la musique.

Les critiques ont surnommé Philippe Entremont le "Titan du piano". Philippe Entremont est né le 7 juillet 1934 d'une mère pianiste et d'un père chef d'orchestre. A l'âge où certains enfants font leurs première études musicales, il était déjà un pianiste célèbre. A 17 ans, il réussit comme finaliste au concours international de la reine Elisabeth, en Belgique. Il reçoit aussi la médaille de piano Harriet Cohen et devient le premier lauréat au grand concours international Marguerite Long-Jacques Thibaud (Marguerite Long avait d'ailleurs été l'un de ses premiers professeurs).

L'Instant Theatre Place Bonaventure

La semaine prochaine, sur la scène de la promenade des boutiques de la Place Bonaventure, l'Instant Théâtre donnera des représentations gratuites à 12h.15 et à 13h.00. Mardi, ce sera "The Babies", d'Anna Lippman, mercredi, "The Wandering Student from Paradise", jeudi "A Pinch, a Pat and a Purpose", vendredi et samedi "Here Comes de Judge".

LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

présente son XIIIe concert

JOHN HAWKINS
Five Pieces for Piano

ANTON WEBERN
Klavierstück *
Variationen, Op. 27

HUGH HARTWELL
Piano Piece *

John Hawkins, pianiste

ARNOLD SCHOENBERG
Pierrot Lunaire,
Op. 21 *

Patricia Rideout,
mezzo-soprano

Groupe Instrumental
de Montréal
sous la direction de
Serge Garant

* Première audition à Montréal

JEUDI 3 OCTOBRE
1968, À 20H. 30

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

Billets au guichet de la Place des Arts
$4.00, $3.00,
$1.25 (étudiants)

galerie libre
Belzile '68
Engagement social
William Zagan
1 + 2 + 3
2100 Crescent
288-6080

EXPOSITION
jusqu'au 2 octobre
Sculptures récentes
HANNI ROTHSCHILD
Galerie Waddington
1456 ouest, rue Sherbrooke



"Il parait évident que Decker s'applique à cultiver la sonorité et la transparence, qu'il tente de placer les plans sonores dans leur juste perspective et qu'il surveille le mécanisme et l'ensemble de chacune des sections".
Gilles Potvin, La Presse, XXIII.XI.67

"... Franz-Paul Decker s'imposa aux musiciens sans aucune concession".
Jacques Thériault, Le Devoir, XXIV.XI.67

Franz-Paul Decker au pupitre de l'Orchestre Symphonique de Montréal avec les plus grands artistes du monde.

EMIL GILELS
"Un des plus grands pianistes russes de l'heure."

LEONARD ROSE
"Le grand maître du violoncelle . . . Un artiste accompli."
Chicago Tribune

ANDRE WATTS
"Le plus éblouissant phénomène parmi les étoiles du piano."
Die Welt Berlin

JOHN BROWNING
"Un jeu plein de force et une technique éblouissante. Un poète du piano."
Washington Post & Times Herald

ALEXIS WEISSENBERG
"Un pianiste qui nous rappelle la grande tradition . . . avec ses qualités de dynamisme, de virtuosité . . .
Chicago Tribune

ZINO FRANCESCATTI
"Un violoniste dont le jeu nous fait pénétrer dans des domaines du son jusqu'ici inexplorés." *The New York Times*

PHILIPPE ENTREMONT
"Un pianiste de génie."
London Daily Telegraph & Post

RONALD TURINI
"Absolument éblouissant, un pianiste au goût exceptionnel réunissant les qualités de finesse et d'éclat." *Le Figaro, Paris*

LEONID KOGAN
"Certainement l'un des grands violonistes de notre temps."

HENRYK SZERYNG
. . . un violoniste d'un raffinement profond, possédant une technique incomparable."
Winthrop Sargeant, The New Yorker

MAUREEN FORRESTER
"Une grande artiste qui nous prouve que l'époque des voix d'or n'est pas disparue à jamais." *The New York Times*

PIERRETTE ALARIE
"Une chanteuse de grande classe au style insurpassable dans Mozart. Une technique du chant très rare." *Saturday Review*

TORONTO SYMPHONY
SEIJI OZAWA, directeur artistique
Pour la deuxième fois, un programme d'échange promis au succès.

BEVERLY WOLFF
"Une voix d'une grande beauté."

REGIS PASQUIER
"Il possède toutes les qualités qui font un grand violoniste."
Francescatti

Chefs invités

JOSEF KRIPS — San Francisco Symphony
SERGE BAUDO — Orchestre de Paris
CHARLES MUNCH — Orchestre de Paris
ZUBIN MEHTA — Los Angeles Symphony
RAFAEL FRUHBECK DE BURGOS — Orchestre de Madrid

ORCHESTRE SYMPHONIQUE de MONTRÉAL
Franz-Paul Decker,
Directeur artistique



A: OSM
Place des Arts
Montréal 18

Veuillez me faire parvenir gratuitement le dépliant de l'Orchestre symphonique de Montréal indiquant les dates des concerts, les noms des artistes et les programmes.

Nom

Adresse

10% de réduction sur toutes les demandes d'abonnement qui nous parviendront maintenant.

Pour obtenir gratuitement notre dépliant indiquant les programmes, les noms des artistes et les dates des concerts,

veuillez composer

844-2867

ou, remplir le coupon d'envoi.

PLACE DES ARTS — SALLE WILFRID-PELLETIER — MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

arts et spectacles

Celia Franca et Grant Strate sauvent le Ballet National du Canada de l'ennui

par Jacques Thériault

Le bilan du ballet-concert présenté jeudi par dix-huit danseurs du Ballet-National du Canada est assez pauvre. Sans la présence des chorégraphes Celia Franca et Grant Strate, la soirée aurait été fort attristante, sinon totalement aberrante.

On pourrait danser, danser, danser éternellement sur des chorégraphies vides de sens; le résultat serait toujours lamentable. Ce fut malheureusement le cas de "One in Five", de "Celebrations" et de "Pas de deux". Vêtus de costumes "poussiéreux" souvent trop amples pour révéler la plasticité du corps humain, les danseurs arpentaient et labouraient la scène du théâtre Port-Royal sans trop de raison. Un peu comme si toutes les figures de la danse avaient été placées dans un chapeau, mélangées et tirées l'une après l'autre avec la seule intervention du hasard.

Nous regrettons de devoir parler ainsi d'une troupe dont l'ardeur est aussi évidente, troupe joliment athlétique quoique un peu lourde dans l'ensemble (surtout dans "Celebrations"), et dont le travail d'exécution est généralement soigné à défaut d'être général. Ces quelques considérations devaient être faites, sans qu'elles entachent pour autant la réputation de la troupe. Lorsqu'on joue un rôle artistique important dans une société, il faut se garder de glisser sur la pente douce de l'amusette pure et simple. Ce qui n'empêche pas l'humour d'être frère siamois d'un travail exigeant. Chopin ne disait-il pas que "ceux qui ne rient jamais ne sont pas des gens sérieux"?

Nous l'avons dit plus haut deux chorégraphies se détachaient heureusement du programme: "Eh!" de Cellia Franca sur le Sextuor pour piano et quintette à vents de Poulenc, et "The Arena" de Grant Strate sur une sinfonietta de Benjamin Britten.

Le marriage entre la chorégraphie de Celia Franca, les costumes de Lawrence Shafer et la musique de Poulenc était particulièrement réussi. La danse était lisible sous tous ses angles et les figures étaient variées, rehaussées ici et là d'un brin d'humour; les costumes se prêtaient aux plus beaux effets scéniques dans une conception qui nous transportait de l'époque glorieuse du charleston jusqu'à l'ère spatial On avait vraiment l'impression d'une recherche de profondeur à l'intérieur d'une tradition classique de la danse. C'était revivre et pénétrer le monde intime, fantasmagorique, irisé, bouillonnant de vie (mais parfaitement logique) de Fellini. Aussi, Celia Franca apparut comme une véritable "dépoussiéreuse".



Grant Strate, lui, démontra une conception plus dépouillée, rejoignait un monde de l'enfance plus vrai, plus féérique aussi que cet affreux monde des bouffons de "One in Five". Dans des costumes de John Bogaerts, les faux-bourdons ont évolué fort habilement en compagnie de leur reine. Il s'agissait de suggérer aux "balletomanes" une vision de l'amour transcendée à même la vie instinctive des insectes. La prophétie s'est réalisée sous nos yeux, sans la moindre bavure, sans le moindre goût douteux.

Musicalement, la soirée fut un désastre total. On a baratté Josef et Johna Strauss; on a dilué Fauré; on a écorché Britten; on a désarticulé Clermont Pepin; on a massacré Poulenc. Tout cela ne vaudrait même pas la peine d'en parler, si le spectacle n'avait pas eu la prétention d'être un "ballet-concert". Les partitions qu'on entendait devenaient, dès lors, aussi importantes que l'élément chorégraphique.

Une douzaine de musiciens étaient réunis sous la direction de Wilson Swift. Nous ignorons si l'ensemble est parmanent, mais toujours est-il qu'il est identifiable sous le nom "Orchestre de chambre du Ballet National".

Si un jour vous entendez ce nom, méfiez-vous. La musique qu'on joue dans les "cocktail lounge" est souvent mieux fignolée, mieux polie et plus attachante du côté technique. A l'avenir, le Ballet National du Canada devra, ou bien consacrer plus de temps au répétitions musicales, ou bien s'acheter un bon appareil stéréophonique et rayer la particile "concert" de leur programme.

On ne joue jamais impunément avec des compositeurs, des oeuvres...et la bonne foi d'un public.

Sur les cimaises
par Laurent Lamy

Musée d'Art Contemporain: Peinture en France de 1900 à 1967: un impressionnant demi-siècle de peinture rendu très présent par des oeuvres éclatantes. Un impact visuel si fort, des oeuvres si chaleureuses, si diverses, des sensibilités si fièvreuses, si pénétrantes, des recherches si rigoureuses, qu'après ce spectacle il n'est plus possible de ne pas aimer la peinture. A voir absolument.

Musée des beaux-arts: Le Musée à l'usine. Collection de peinture contemporaine appartenant à des firmes de cigarettes d'Europe. Où est la place de l'art? Au musée ou à l'usine? A défaut de belles usines, on accroche de beaux tableaux. Collection à voir.

Saxe: sculptures faites de modules assemblés qui serpentent dans l'espace. Recherches neuves et dynamiques. A voir.

Baxter: paysages, nuages, bateaux, mis en sacs de plastic. Un art qui se moque de l'art. A voir.

Galerie Godard-Lefort: Nouveaux locaux aménagés avec goût, 1490, Sherbrooke ouest. Peinture actuelle, canadienne et européenne. Exposition des peintres de la galerie.

Galerie Denyse Delrue: Nouvelle galerie dans le Vieux-Montréal, 451, Saint-Sulpice, dirigée par une ex-directrice de la Galerie du Siècle. Doit exposer Hurtubise, Bolduc, Gnass, Noël, Arsenault, Jaque, Lajeunie, et d'autres artistes.

Galerie libre: Belzile renouvelé par la nouvelle figuration. Bon dessin de couples symétriques en état de contemplation. A voir.

Une exposition de Chaudron

Bernard Chaudron expose actuellement et jusqu'au 9 octobre, à la Galerie Canadienne des Artisans.

Outre ses oeuvres, Bernard Chaudron présente des photographies qui illustrent la technique de fonderie dite "à cire perdue". M. Chaudron a participé à plus d'une vingtaine d'expositions et remporté de nombreux prix et mentions.

Schoenberg et Schubert à Pro Musica

Des oeuvres de Schoenberg et de Schubert sont inscrites au programme que donnera le Quatuor Juilliard lors du premier concert de la 21e saison de la Société Pro Musica, le dimanche 6 octobre à 16h.30. Comme l'an dernier, le concert aura lieu à la salle Port-Royal.

En inscrivant une oeuvre de Schoenberg à son programme, la Société Pro Musica montre, une fois de plus, le grand intérêt qu'elle a toujours porté à la musique contemporaine. Rappelons que la Société présentait dès son tout premier concert en 1948 une oeuvre de Villa-Lobos et qu'au cours des années les habitués ont pu entendre maintes fois des oeuvres de compositeurs tels que Webern et Alban Berg, pour ne nommer que ceux-là. La Société se plaît aussi à faire connaître à ses abonnés des oeuvres de compositeurs canadiens et ceci, chaque fois que des artistes canadiens sont invités. L'an dernier, par exemple, à ses matinées pour les jeunes, la Société a présenté en première audition une oeuvre à un jeune compositeur, Richard Grégoire, étudiant à la faculté de musique de l'Université de Montréal.

Au concert du 6 octobre, le Quatuor Juilliard interprétera, de Schoenberg, le "Quatuor No 1 en ré mineur, opus 7". Cette oeuvre date de 1905, époque où Schoenberg résidait encore à Vienne et avait pour disciples Webern et Berboet Berg. Ce premier Quatuor de Schoenberg marque, avec la "Kammersintonie en mi majeur" et le second "Quatuor à cordes" l'aboutissement du langage tonal de Schoenberg. C'est à partir de là qu'il franchira une étape décisive dans sa carrière de créateur.

De Schubert, le Quatuor Juilliard interprétera le merveilleux "**Quintette en do majeur, opus 163**", écrit quelque mois avant sa mort. Le réputé violoncelliste canadien Walter Joachim se joindra alors à l'ensemble newyorkais pour l'exécution de cette oeuvre écrite pour deux violons, un alto et deux violoncelles. Ce Quintette est à tout l'opposé de cet autre Quintette de Schubert, connu sous le nom de "La Truite". La mélancolie du premier contraste avec la gaieté du second. Le "**Quintette en do**" est l'une des dernières oeuvres du célèbre compositeur. Nulle autre de ses oeuvres n'exprime la tragédie avec une telle intensité.

Les Feux-Follets et la critique

La troupe folklorique Les Feux-Follets a reçu une critique favorable du quotidien Le Figaro pour le numéro qu'elle présente actuellement dans la capitale française.

Mais un autre quotidien, Le Monde, écrit qu'en dépit d'efforts méritoires, le producteur Michel Cartier n'a pu soutenir le risque impliqué de traiter du Wild West et de d'autres thèmes déjà utilisés maintes fois à l'écran.

Le critique du Monde, Claude Sarraute, écrit encore que les Esquimaux "nous ont procuré la seule note de fraîcheur".

Mais Claude Baignères, du Figaro, qualifie la représentation, produite sous les auspices du ministère canadien des Affaires extérieures, "de joyeux spectacle."

Baignères a particulièrement apprécié l'interprétation de danses et de chansons produites par les Feux-Follets de la culture folklorique indienne.

Le critique du Figaro a aussi fait éclat des somptueux costumes et des artistes qui ont démontré avec un degré de synchronisme remarquable les factures de la danse qui ont tant contribué à la gloire de Broadway.

La troupe, qui a commencé sa tournée de deux semaines dans la capitale française, le 20 septembre, projette de la poursuivre par une tournée à travers quelques villes de France.

3e samedi du Verdi

Cet après-midi, à 14 heures 30, au troisième samedi du Verdi, la discussion concernera la production des films au Québec. Animeront la discussion Paul Almond, réalisateur d'"Isabel", Pierre Patry, de Coopératio, un représentant de la production à l'ONF, et Guy Fournier, d'Onyx Film. Il y aura aussi projection d'une vingtaine de film-annonces de films québécois réalisés ces dernières années.



Un concert du Quatuor Juilliard avec le violoncelliste canadien Walter Joachim marquera le 20e anniversaire de Pro Musica, le 6 octobre.

Triomphe de B.B. à Munich

MUNICH (AFP) – Bottée de cuir noir, juge maxi et foulard également noir, Brigitte Bardot a été triomphalement accueillie par ses fans munichois à la première de son film "Shalako" jeudi soir, à Munich. Déjà à sa descente d'avion B.B. avait été immédiatement entourée par une foule d'admirateurs et, selon les "experts" en la matière, jamais actrice de cinamé n'avait été aussi fêtée qu'elle dans la capitale bavaroise.

Pendant que Brigitte Bardot mesurait ainsi sa popularité, Gunter Sachs, qui se trouvait déjà à Munich pour affaires, passait la soirée avec son frère Ernst Wilhelm Sachs, le grand patron des usines Fichtet et Sachs roulements à billes. Gunter a ensuite emmené son frère dans son rendez-vous de chasse d'Oberauendorf, dans les montagnes bavaroises, où les deux Sachs donnaient une réception, à laquelle "BB" n'assistait puisqu'elle devait regagner Paris dans la soirée.







THÉÂTRE DE MIME DU QUÉBEC ENRG.
sous la direction de Claude St-Denis
offre des cours de formation de mime.
Rens: L'ATELIER DE MIME est situé au 440 Place Jacques-Cartier suite 4 Montréal 1, Qué.
Tél.: 861-6185 ou 467-7150

l'information sportive

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
3 ans et plus - A réclamer $1500 - 6 Furlongs. BOURSE $1,700.

10- Madam Queen	T.Corrick 110	2-1
2- Hickory George	T.Inouye 119	3-1
1- Bill Webster	M.Lapensée 117	4-1
7- Reigh Princess	J.Bacon 114	5-1
3- City Troop	R.Terrill 117	6-1
6- In the Wind	D.Dennie 119	6-1
4- Galante	L.Duffy 114	8-1
9- Dancing Rhythm	V.Tartaglia 116	10-1
5- Bud Burgoo	R.Pigeon 122	12-1
8- Rozanne R.	R.Pion 119	12-1

DEUXIEME COURSE
3 ans et plus - A réclamer $1750 - $1500 - 6½ Furlongs. BOURSE $1,700.

2- Boot Hill	D.Snyder 117	2-1
1- Shy Jet	V.Tartaglia 119	3-1
3- Warhanni	J.E.Anderson 122	7-2
7- Rousing Rebel	J.Bacon 117	4-1
8- Dosea	L.Duffy 115	5-1
5- Senator Gray	M.Lapensée 107	6-1
6- Mr. Sir	R.Pion 120	6-1
10- Carleil	M.Ferro 112	8-1
9- Irish Jive	D.Dennie 105	10-1
4- Lawless Ace	T.Grech 112	12-1

TROISIEME COURSE
3 ans et plus - A réclamer $1750 - $1500 - 6 Furlongs. BOURSE $1,700.

3- Preciosa	T.Inouye 105	2-1
7- Upperdenture	J.E.Anderson 116	3-1
5- Corval	C.Potts 111	4-1
4- Smite	J.Bacon 115	9-2
6- Gorlanty	C.Ledezma 120	6-1
1- Lorrey Boy	M.Ferro 117	8-1
2- Lyric Lass	D.Dennie 119	8-1
8- Joy Blues	M.Lapensée 114	10-1

QUATRIEME COURSE
2 ans - A réclamer $4,500 - $4,000 - 6 Furlongs. BOURSE $1,900.

7- Bellore	C.Potts 120	2-1
3- Belvedere Belle	T.Corrick 107	3-1
6- (A) Waitenon Jim	J.Bacon 111	4-1
1- (A) Provix Maid	J.Bacon 114	4-1
5- Canadian Pie	R.Pion 117	5-1
8- Three Tuns	R.Terrill 113	6-1
4- Almost Broke	D.Snyder 120	8-1
2- Auntie Jean	L.Duffy 112	10-1

CINQUIEME COURSE
3 ans et plus - A réclamer $1750 - $1500 - 6½ Furlongs. BOURSE $1,700.

3- Ma Petite Folie	R.Pion 116	5-2
7- Mr. Brutus	D.Dennie 116	3-1
2- Sure to Please	R.Terrill 117	4-1
4- Self Winder	C.Ledezma 120	5-1
1- Ten Tickets	T.Corrick 107	8-1
6- Mayor Sarto	R.Busson 114	8-1
5- Danika	J.E.Anderson 117	10-1
9- Garden's Pride	L.Duffy 107	10-1
8- Prilynn	T.Inoye 112	12-1

SIXIEME COURSE
3 ans et plus (Allocations) - 6 Furlongs. BOURSE $2,400.

7- Split Star	J.Bacon 119	2-1
2- Black Treasure	R.Terrill 119	5-1
1- Wormwood Scrubs	J.E.Anderson 122	4-1
5- Place Victoria	R.Busson 116	6-1
6- Black Alloy	M.Ferro 108	6-1
3- Contessa Nostra	T.Corrick 108	8-1
4- Bus Ticket	L.Duffy 107	6-1

SEPTIEME COURSE
3 ans et plus - A réclamer $4,000 - $3,500 - 6 Furlongs. BOURSE $2,500.

5- Sultan's Treat	M.Lapensée 113	5-2
6- Marshall House	D.Elliott 112	3-1
2- Flaming Legend	R.Pion 107	4-1
7- Frisky Flight	V.Tartaglia 110	9-2
1- Eiffel 2nd	H.Uyeyama 114	6-1
4- Florida Lute	Pas nommé 106	10-1
5- Colucie	L.Duffy 111	10-1

HUITIEME COURSE
3 ans et plus - A réclamer $1750 - $1500 - 1 1/16 mille. BOURSE $1,800.

7- Ten Jays	R.Platts 116	2-1
3- Lynn Bradley	D.Dennie 117	3-1
2- Part of Andy	L.Duffy 111	4-1
9- Check Suit	C.Ledezma 109	9-2
10- Conquistador	M.Ferro 120	5-1
6- Canadian Love	R.Pion 117	6-1
5- Fort Rouge	D.Elliott 117	8-1
8- Sharkator	J.Cunliffe 114	8-1
4- Mariondort	T.Corrick 107	10-1
1- She Burns	M.Lapensée 112	12-1

Soccer

Les finales sont jouées aujourd'hui

Les finales des championnats provinciaux de soccer mineur sanctionnés par l'Association de soccer mineur du Québec, dont M. Jean-Guy Bédard est le président, auront lieu cette fin de semaine-ci, aujourd'hui et dimanche au terrain du parc Jeanne-Mance situé au coin de l'avenue Mont-Royal et de l'avenue du Parc à Montréal.

Ces finales de soccer pour les championnats provinciaux seront disputées en six catégories différentes dont voici les groupes d'âge:

– Catégorie atome pour les joueurs de 7, 8 et 9 ans à compter de 1 heure 15 cet après-midi.

– Pee Wee – pour les joueurs de moins de 13 ans à compter de 2 heures 30.

– Junior "B" pour les joueurs de moins de 18 ans, à compter de 4 heures.

D'autre part, le programme de dimanche prévoit des matches selon l'horaire suivant:

– Moustiques, joueurs de moins de 11 ans à 1 heure 15.

– Bantam, joueurs de moins de 15 ans, à 2 heures 30.

– Et finalement à 4 heures les finales pour les catégories Junior "A" pour les joueurs de moins de 21 ans.

Blue Bonnets
CE SOIR À 7H.45

Dimanche: 2h.00
Pas de courses le jeudi

Le baseball majeur clôture sa saison dimanche

Qui de Rose et Alou sera champion frappeur? Yastrzemski, champion dans l'Américaine...

NEW YORK – La saison régulière du baseball majeur prendra fin dimanche et il faudra peut-être attendre la dernière partie pour connaître le champion frappeur de la ligue Nationale.

Pete Rose, des Reds de Cincinnati et Matty Alou, des Pirates de Pittsburgh, sont encore sur un pied d'égalité avec une moyenne de 332 mais ils auront tous deux une tâche difficile lors de leurs trois dernières parties.

Les Pirates reçoivent la visite des Giants de San Francisco tandis que les Reds joueront leurs trois dernières parties à Chicago contre les Cubs.

Ces deux séries détermineront également qui sera le champion des coups de circuit: entre Willie McCovey, des Giants qui a 35 circuits à son actif et de Ernie Banks, des Cubs, qui en a 32.

Dans le domaine des points produits Willie McCovey, des Giants, est également en tête avec 102 points mais il est suivi de Billy Williams, des Cubs, qui en a 98.

Dans la ligue Américaine Carl Yastrzemski semble devoir conserver son titre de champion frappeur, sa moyenne de 302, lui donne une avance de 13 sur Tony Oliva, des Twins et Rod Cater, des Athletics.

Pour les circuits Frank Howard, des Senators, possède une avance de sept circuits sur Willie Horton, des Tigers, et semble hors d'atteinte.

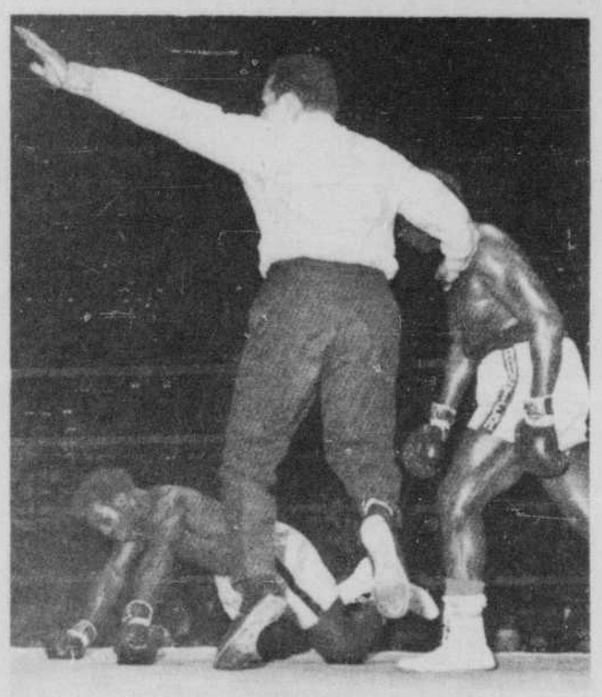
Quant aux points produits Ken Harrelsom, des Red Sox, devance Frank Howard de quatre points et il faudra attendre dimanche soir pour connaître le vainqueur.

Le lanceur droitier Ray Culp, des Red Sox de Boston, aura aussi une chance dimanche, dernier jour de la saison de baseball, d'égaler un record de la ligue Américaine établi par Doc White, des White Sox de Chicago, en 1904.

Culp pourrait réussir l'exploit en remportant son cinquième blanchissage d'affilée dimanche, alors que les Red Sox de Boston clôtureront la saison en rencontrant les Yankees de New York.

Don Drysdale a établi le record des majeures avec six blanchissages consécutifs et 58 manches sans point compté contre lui, au début de la saison.





CHUVALO VAINQUEUR - Le champion canadien des poids lourds George Chuvalo vient d'éviter une droite du Mexicain Manuel Ramos, sur la vignette ci-haut. Le Canadien a triomphé du Mexicain par k.o.t. à 1:31 en cinquième ronde, au Nouveau Madison Square Garden de New York, jeudi. En bas, l'autre match de poids lourds mettait à l'affiche Buster Mathis et James Woody. Ce dernier a été envoyé au tapis par le géant du Michigan à la sixième ronde. Mathis a finalement triomphé également par k.o.t. à la sixième ronde.
(Téléphoto PA)

Une victoire qui ouvre les portes de l'avenir à Chuvalo?

NEW-YORK – La victoire décisive que le torontois George Chuvalo champion du Canada des poids-lourds, a remporté au Madison Square Garden de New-York sur le mexicain Manuel Ramos pourrait bien imprimer un nouvel élan à sa carrière internationale.

Irving Ungerman, le gérant du champion canadien, a laissé entendre qu'il visait maintenant un combat entre Joe Frazier pour le morceau de titre mondial que détient celui-ci.

Par ailleurs le promoteur Teddy Brenner a déclaré à l'issue du combat qu'il envisageait d'organiser un combat pour Chuvalo le 14 novembre prochain au Madison Square Garden contre un adversaire qui sera choisi entre Jerry Quarry, Buster Mathis ou Floyd Patterson.

Le palmarès du champion du Canada s'établit maintenant à 52 victoires, dont 44 avant la limite, 14 défaites et deux matchs nuls.

Wills à la retraite?

PITTSBURGH – Selon un quotidien de Pittsburgh, Maury Wills, qui n'a pas accompagné l'équipe des Pirates de Pittsburgh pour leur série de trois parties contre les Cubs de Chicago, aurait décidé de mettre fin à sa carrière.

Wills aurait déclaré à un journaliste de Pittsburgh que c'est à la suite d'une dispute concernant une amende de 150 dollars avec le gérant général Joe Brown qu'il aurait pris cette décision.

Maury Wills, qui est maintenant âgé de 35 ans, avait établi un record de 104 buts volés lors de la saison 1966 alors qu'il portait l'uniforme des Dodgers de Los Angeles.

Avec les Pirates, qui l'avait transformé en joueur de troisième but, il avait réussi le 500ème vol de sa carrière vendredi dernier à Pittsburgh.

De bonne source on indique que Maury Wills recevait un salaire de 70 mille dollars par an avec les Pirates.

Sentes et Gagnon avec les Canucks

Les Canadiens de Montréal, de la ligue Nationale de hockey, ont envoyé quatre joueurs aux Canucks de Vancouver, de la Ligue de hockey de l'ouest.

Il s'agit de l'ailier droit Richard Sentes, l'an dernier avec le club de Houston et des ailiers gauche Germain Gagnon, l'an dernier avec le club Memphis, ainsi que Ralph Stewart et Normand Descoteaux, deux anciens porte-couleurs des Canadiens Juniors.

J.-M. Morin remet sa tournée...

M. Jean-Marie Morin, ministre d'Etat délégué au Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, fait part que la tournée qu'il devait entreprendre en fin de semaine, est annulée et reportée à une date indéterminée. Par cette tournée, le ministre devait visiter les villes de Cabano, Rivière - du - Loup, Trois-Pistoles, Rimouski, Amqui, Matane, Ste-Anne-des-Monts, Gaspé, New-Richmond, Sept-Iles, Hauterive et Baie-Comeau, Forestville, Escoumins, Bagotville, Alma, St-Félicien Roberval, Arvida et Chicoutimi.

M. Morin entreprenait cette tournée à la demande expresse de M. Johnson maintenant décédé qui désirait fortement que tous et chacun participent à la préparation du futur ministère de la jeunesse, des loisirs et des sports et que ce futur ministère s'identifie pleinement à toutes les régions du Québec et se sensibilise à leurs problèmes.



C'est avec beaucoup d'émotion que M. Elmer Furguson (au centre) recevait les hommages des dirigeants de la piste Blue Bonnets et du Parc Richelieu mercredi dernier. Messieurs J. Langill, président du Mont-Royal Jockey Club, P. Dansereau, président du conseil d'administration à Blue Bonnets, R. Thomas, président du conseil d'administration au Parc Richelieu, R. Lemay, vice-président exécutif de Blue Bonnets, et C. Mayer, directeur de l'information, se sont tous donnés la main pour lui laisser un souvenir inoubliable de sa nomination au Temple de la Renommée.

Le Maniaque

(tiré du volume Laugh with Leacock)

Nous prenons souvent le même train de banlieue pour nous rendre à nos bureaux respectifs et pour regagner le domicile familial, à la fin d'une dure journée de travail. Et c'est de cette façon que j'ai fait sa connaissance.

"Belle journée", lui fis-je en prenant place à côté de lui hier, alors qu'il ouvrait son journal.

"Splendide!" me répondit-il. "L'herbe sèche très rapidement et nous pourrons bientôt jouer sur les green."

"Vous avez raison", dis-je. "Les jours deviennent de plus en plus longs."

"Ils sont tellement longs maintenant, me dit mon ami, qu'un homme pourrait, s'il le voulait, commencer à jouer à six heures du matin. De fait, je me suis souvent demandé pourquoi si peu de personnes jouaient au golf avant le petit-déjeuner. Nous parlions justement du golf l'autre soir, je ne sais pas comment le sujet est venu sur le tapis, et nous disions que trop peu de joueurs utilisent les meilleures heures du jour, soit ce cinq à sept heures trente du matin".

"C'est bien vrai", lui dis-je, et pour changer le sujet, en jetant un regard par la fenêtre: "Nous traversons un bien beau pays."

"Très beau, fit-il, mais c'est malheureux de voir jusqu'à quel point ils négligent de s'en servir à des fins utiles. On voit tout au plus quelques jardins maraîchers et autres choses de la sorte.

Je remarquais l'autre jour toute une série de maisons de verre, on s'en sert pour la culture des plantes je pense, et des champs entiers de laitue et de légumes. Quelle pitié de tolérer un tel gaspillage. Je disais à un des mes amis qu'on pourrait construire un terrain de 18 trous n'importe où dans cette région."

"Vous pourriez faire ça?" lui demandai-je.

"Facilement, voyez-vous, c'est un sol très léger et il serait facile d'y creuser des trappes de sable. On pourrait facilement y pratiquer des fossés et même des vallons pour rendre quelques trous encore plus intéressants."

Je regardai mon journal du matin. "Je vois, déclarai-je, qu'on parle encore de la démission possible du général de Gaulle."

"Un drôle de type ce général de Gaulle, me répondit-il. Il n'a jamais pris un bâton de golf dans ses mains; c'est même extraordinaire, ne pensez-vous pas, pour un homme de sa position? Wilson, lui est différent. Je me souviens que lorsque j'ai visité l'Ecosse l'été dernier, j'ai eu l'honneur de faire le tour d'un terrain sur lequel Wilson venait de jouer. Ce fut une expérience intéressante, ne croyez-vous pas?"

"Etes-vous allé en Ecosse par affaires?" lui demandai-je.

"Non, pas exactement. Je suis allé là-bas pour acheter une balle de golf. Une balle spéciale. Il n'y avait pas que cela évidemment. Je voulais aussi m'acheter un nouveau wedge. L'Ecosse est encore le meilleur pays pour acheter des agrès de golf, vous savez."

"Je présume que vous avez vu pas mal de pays en Ecosse."

"J'ai tout vu. J'ai joué à St. Andrews et sur le parcours de Loch Lomond, de même qu'à Inverness. De fait, j'ai vu tout le pays."

"C'est un pays fort intéressant, du point de vue historique surtout?"

"Vous avez raison. Saviez-vous que les Ecossais jouent au golf depuis plus de cinq cents ans. Ils m'ont montré l'endroit où le Bon Prince Charles s'était déguisé en caddie pour échapper aux soldats du Duc de Cumberland. Côté historique, on ne peut demander plus."

Je gardai le silence, un moment, puis je lui indiquai dans le journal un article où il était question d'une meurtre.

'Avez-vous lu l'affaire extraordinaire du meurtre de Charlesbourg?" lui demandai-je.

"Non, répondit-il. Les affaires de meurtre ne m'intéressent pas. Je pense que les journaux leur donnent beaucoup trop d'importance."

"Ouil, mais le cas actuel est différent."

"Ah, ils sont tous différents, fit-il d'un air las. Les journaux inventent des détails pour les rendre sensationnels."

"Je sais, mais dans le cas actuel, on dit qu'un homme a été tué d'un coup de bâton de golf.

"Quoi? Qu'est-ce que vous dites? Tué d'un coup de bâton de golf!"

A la manière de *Larry Ouellette*

"Oui, un bâton de golf quelconque."

"Je me demande si c'était un ter – laissez-moi voir le journal – de toute façon j'imagine qu'un coup bien appliqué même avec un bois, qu'est-ce qu'ils disent, ah!, ils disent simplement "un coup de bâton de golf".

"C'est effrayant de constater jusqu'à quel point les journaux négligent les détails de ces choses. Mais peut-être auront-ils plus de détails dans les journaux de l'après-midi".

"Jouez-vous beaucoup?" demandai-je.

"Non", me répondit mon compagnon, d'un triste. "Et cela me fait de la peine. Voyez-vous, j'ai commencé assez tard. Je ne joue que depuis vingt ans, vingt-et-un si vous comptez cette année. Je ne sais pas ce que je faisais auparavant. J'ai certainement gaspillé la moitié de ma vie. Ce n'est qu'après l'âge de trente ans que j'ai commencé à jouer au golf sérieusement. Je suppose qu'un grand nombre de personnes, en regardant en arrière, se rendent compte du temps ainsi perdu.

"Et même aujourd'hui, ajouta-t-il, je n'ai pas beaucoup de temps. Je réussis à peine à jouer quatre après-midis par semaine, en plus des samedis et des dimanches. J'ai mes vacances d'été, mais elles ne durent qu'un mois, et ce n'est rien. En hiver, je vais dans le Sud une fois ou deux, et je joue toujours à Pâques, mais seulement une semaine à la fois. La vérité, c'est que je suis trop occupé." Il poussa un soupir: "C'est difficile de partir du bureau avant deux heures. Il y a toujours quelque chose à faire."

Football

LIGUE CANADIENNE
Conférence de l'Est

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	8	5	3	0	165	140	10
Ottawa	8	4	3	1	252	172	9
Alouettes	7	3	4	0	128	178	6
Hamilton	7	3	4	0	123	161	6

Conférence de l'Ouest

Regina	10	7	2	1	210	130	15
Calgary	10	7	3	0	254	120	14
Edmonton	10	4	5	1	120	175	9
Vancouver	9	2	6	1	112	174	5
Winnipeg	9	2	7	0	100	211	4

LIGUE NATIONALE
Conférence de l'Est
(Division du Siècle)

	J	G	P	N	PP	PC	Moy.
Cleveland	2	1	1	0	31	28	.500
N.-Orléans	2	1	1	0	47	28	.500
St-Louis	2	0	2	0	30	59	.000
Pittsburgh	2	0	2	0	30	79	.000

(Division du Capitole)

Dallas	2	2	0	0	87	20	1.000
New York	2	2	0	0	68	45	1.000
Washington	2	1	1	0	55	65	.500
Philadelphie	2	0	2	0	28	65	.000

Baseball

CLASSEMENT
Ligue Américaine

	G.	P.	Moy.	Diff.	
x Détroit	103	56	.648	-	-
Baltimore	91	70	.565	13	-
Boston	85	74	.535	18	-
Cleveland	85	75	.531	18	1-2
New York	81	78	.509	22	-
Oakland	80	79	.503	23	-
Minnesota	78	81	.491	25	-
Californie	66	93	.415	37	-
Chicago	65	94	.409	38	-
Wash'ton	62	96	.392	40	1-2

x champions

RESULTATS
HIER
Ligue Nationale

Pittsburgh	000	000	100-1	4	1
Chicago	000	000	22x-4	5	0

Moose, Dal Canton 8 et May, Holtzman, Regan 8 et Hundley. G-Holtzman 11-14. P-Moose 8-11. Cir.: Pittsburgh, Clendenon 17.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

SPÉCIAUX
MEUBLE À PLAN, VERTICAL, À L'ÉPREUVE DU FEU.
SÉPARATION DE BUREAU 68 ET 54 POUCES DE HAUT
BEAUCOUP D'AUTRES AUBAINES
Canada Dactylographe Inc.
7035 AVENUE DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Encouragez nos annonceurs

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
GERARD FORGET, C.A.
CLAUDE QUINTAL, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie
René de Cotret & Cie
Comptables agréés
Jean Ostiguy, C.A. – Yvon Normandin, C.A. – Paul-André Lachance, C.A.
Louis P. Mallette, C.A. – Michel Monard, C.A. – Gaston Rabouille, C.A.
Pierre J. Seguin, C.A. – Paul E. Mallette, C.A. – Jacques René de Cotret, C.A.
Andre St-Arnaud, C.A. – Gilles R. Normandin, C.A. – Robert R. Menard, C.A.
Bernard Proulx, C.A. – Paul René de Cotret, C.A. – André Rousseau, C.A.
Jacques Lafrenaye, C.A. – Leopold Beauchemin, C.A. – Jean-J. Lefebvre, C.A.
Jacques Corriveau, C.A. – André Massé, C.A. – Guy Lefebvre, C.A.
1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN & CIE
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A. – J.F. Lewis, C.A. – C.A. Poissant, C.A.
D.P. Aitkens, C.A. – J.D. Hogg, C.A. – A. Galarneau, C.A.
D.M. Long, C.A. – G.R. McPhee, C.A. – J.M. Broome, C.A.
H.J. Garbarz, C.A. – W.G. Hogg, C.A. – C.H. Ward, C.A.
P. Gouveau, C.A. – L.A. Wright, C.A. – K.S. Vance, C.A.
L.I. Graves, C.A. – D.W. Smith, C.A. – B.T. Dent, C.A.
R.A. Ross, C.A. – M.B. Turcotte, C.A. – R.M. White, C.A.
800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

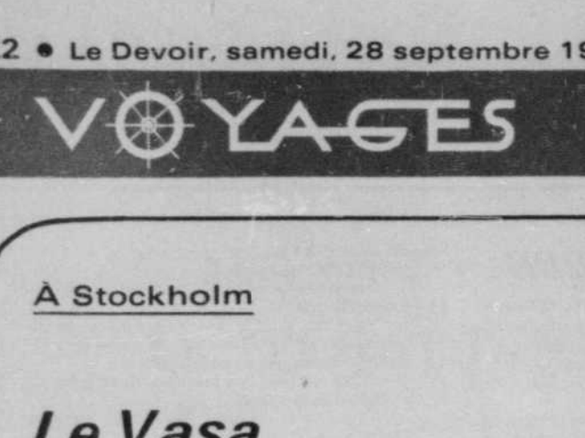
Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables agréés
Maurice Samson, C.A. – Lucien P. Belair, C.A. – Leon Cote, C.A.
Jean Lacroix, C.A. – Lionel Rousson, C.A. – Hensley Bourgouin, C.A.
Dollard Huot, C.A. – Raymond Fortier, C.A. – Percy Auger, C.A.
Albert Giarneau, C.A. – Clement Primeau, C.A. – Marcel Imbeau, C.A.
Benoit Sylvain, C.A. – Pierre Lesage, C.A. – Vianney Forget, C.A.
Dennis Bell, C.A. – Pierre Chaumard, C.A. – Pierre Barry, C.A.
Raymond Couillard, C.A. – Gilles Trahan, C.A. – Adrien Côté, C.A.
Marcel Ducharme, C.A. – Marcel Mercier, C.A. – Jean Paul Boyer, C.A.
Gilles Levesque, C.A. – Pierre David, C.A. – Real Auger, C.A.
Emile Mallette, C.A. – Robert Gonepy, C.A. – Jean-Paul Barbeau, C.A.
Emilien Gauthier, C.A. – Marthe Gauthier, C.A. – Jacques Miller, C.A.
Bertrand Lanoche, C.A. – Roland Truchon, C.A. – Jean Fauveau, C.A.
Pierre Pharand, C.A. – Clement Duchesne, C.A. – Paul A. Michaud, C.A.
Roland Lesesque, C.A. – Yves Beaulieu, C.A. – Denis Menard, C.A.
Robert Blanchette, C.A. – Roger Joannette, C.A. – Jacques Trempe, C.A.
Andre Lesage, C.A. – Pierre Vermette, C.A. – Gilles Beauvais, C.A.
Gerard Mongeau, C.A. – Gerard Trudeau, C.A. – Walter Rochford, C.A.
Conrad Menard, C.A. – Rejean Myre, C.A. – Richard Jean, C.A.
Pierre Legault, C.A. – Clement Lussier, C.A. – Jacques Proulx, C.A.
Louis Gravel, C.A. – Raymond Roberge, C.A. – Yves Lamathe, C.A.
Gaetan Bruneau, C.A. – Gilles Monan, C.A.
Paul Gauthier, C.A. – Paul E. Bonnier, C.A. – D.A. Menard, C.A.
Gregoire Bellavance, C.A. Syndic
MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 3, 861-5741

VOYAGES ET TOURISME

par Louis-Martin Tard

À Stockholm

Le Vasa, une émouvante relique nautique



C'était un fier navire, le plus beau jamais construit par les chantiers navals de Blasholmen, tout près de Stockholm. Le roi de Suède Gustav-Adolf, qui en ce temps disputait la suprématie maritime sur la Baltique à son riverain et ennemi, Ferdinand II de Habsbourg avait voulu qu'il soit le symbole d'une flotte suédoise renaissante. Les meilleurs architectes nautiques avaient dessiné les plans, des ouvriers avaient travaillé des mois pour construire la coque, mâter hardiment ce bâtiment, sculpter toutes les parties de l'accastillage, mettre en place 64 gros canons, installer des logements pour un équipage de 133 marins et un groupe d'artilleurs fort de 300 hommes.

Le "Vasa" avait été lancé, puis il avait été armé à l'arsenal. Le 10 août 1628, il faisait sa première sortie:

Toutes voiles dehors, le grand pavois hissé, le dernier-né de la flotte royale devait rejoindre l'escadre. Sur les rives du grand port de Stockholm, les Suédois, le coeur gonflé d'orgueil, admiraient la merveilleuse nef, la plus belle du monde, la plus chère aussi; elle avait coûté 100,000 riksdales soit 50 millions de nos dollars d'aujourd'hui pour un bâtiment de 1,400 tonneaux, alors que le célèbre Mayflower construit 8 ans plus tôt et qui venait de traverser l'Atlantique, n'en jaugeait que 400.

A bord c'était la fête. L'amiral avait ordonné qu'on mette en perce des barils de bière et qu'on verse généreusement des rasades d'aquavit. Il y avait en plus des officiers navals; certains étaient accompagnés de leur femme et de leurs enfants qui participaient joyeusement à ce voyage inaugural.

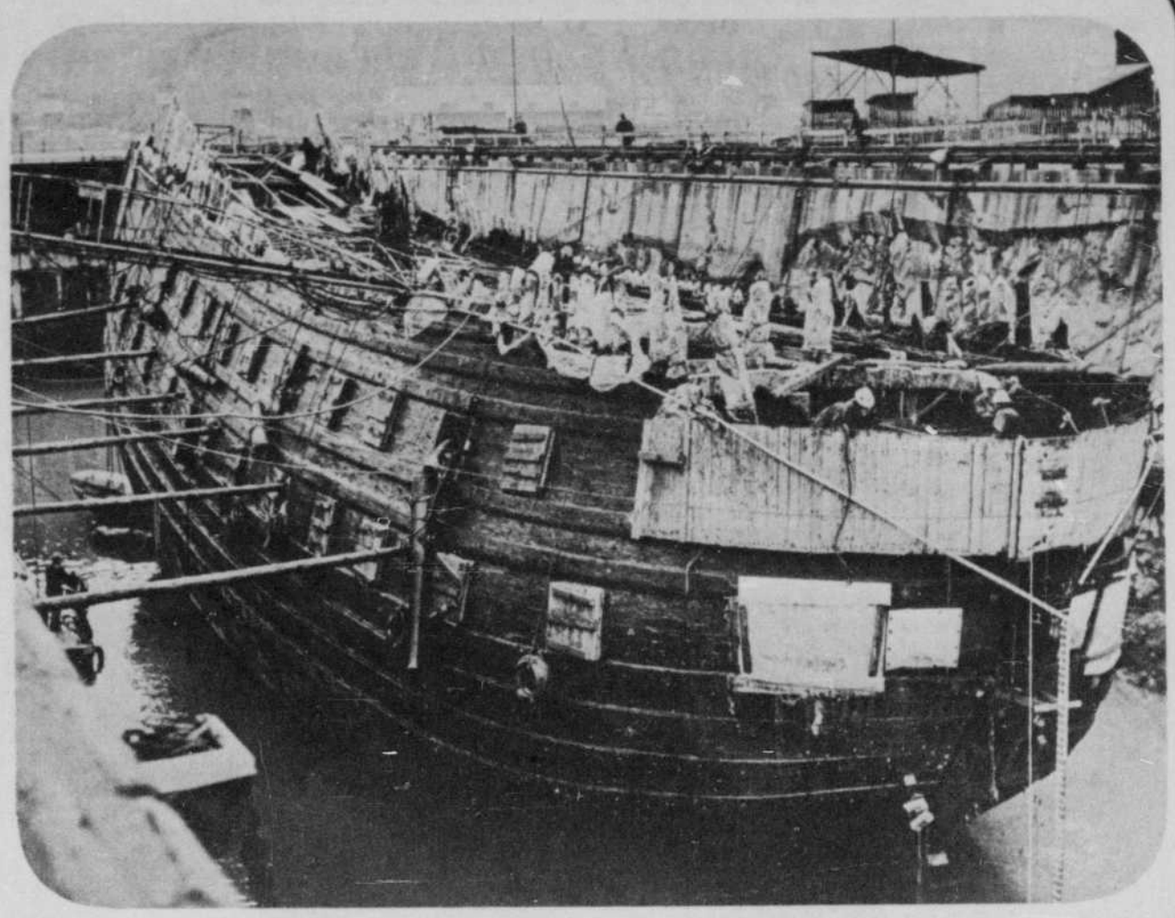
Quelques instants plus tard, par le travers de Södermalm, une brusque rafale couche le navire sur les eaux où sa grande masse s'immobilise obliquement. Le capitaine commande une manoeuvre qui doit le redresser, mais irrésistiblement, le bateau s'enfonce dans les flots. Une partie de ses occupants se jettent à la mer, d'autres périssent dans un naufrage soudain. C'en est fini du Vasa. La Baltique l'a englouti.

C'était en 1628.

Il est demeuré là par trente pieds de fond jusqu'en 1961, jusqu'au jour où des techniciens ont réussi à renflouer l'épave. Surprise: le linceul de vase glacée où il a été enseveli pendant 340 ans l'avait conservé presque intact.

On a construit pour le présenter un immense hall où pendant des mois on a injecté dans le bois des solutions de plastique et de cire destinés à le conserver à jamais. Pour les archéologues maritimes, c'est le plus ancien vaisseau du monde aussi parfaitement conservé; pour le public, c'est une émouvante relique. Le musée qui jouxte l'immense hangar d'exposition contient quelques-uns des 20,000 objets qui ont été retrouvés à bord ou autour du lieu du naufrage.

Il n'est pas de totale visite à Stockholm sans un séjour au Wasavarvet.



Regards sur l'Algérie

par M.HAMOUDA
Commissaire adjoint au Pavillon de l'Algérie à "Terre des hommes".

Un des grands mérites de l'Expo 67 et de sa digne héritière "Terre des Hommes" aura été assurément d'avoir permis aux peuples et aux nations du monde de se rencontrer, l'espace d'un été, pour mieux se connaître et donc mieux s'estimer.

Les Canadiens, et spécialement les Montréalais peuvent s'enorgueillir de posséder les plus belles îles du globe: celles qui abritent en leur sein le plus beau panorama du monde. Mais cet univers en miniature leur suffit-il à la connaissance réelle de tous les pays? Certainement pas.

Et c'est précisément pour contribuer à une meilleure connaissance de certains nouveaux pays auxquels le Canada semble accorder une particulière attention que nous nous proposons, pour notre part, dans ce bref article, d'inviter le lecteur canadien à se familiariser tant soit peu avec un pays qui est bien différent du sien: l'Algérie.

Un peu de géographie

L'Algérie? mais où se trouve-t-elle? Cette question nous a été posée, à notre grande stupéfaction, par un certain nombre de jeunes canadiens, en visite au Pavillon d'Algérie.

Mais nous nous garderons bien de leur jeter la pierre: le pays est lointain et n'a recouvré sa souveraineté nationale que depuis une date assez récente.

L'Algérie se situe en plein centre du bassin méditerranéen, et fait partie de ce qu'on appelle le Maghreb (Maroc-Algérie-Tunisie). Sa population est de 12 millions d'habitants et sa superficie à peu près 4 fois celle de la France.

Un préjugé assez répandu veut que le pays soit entièrement plat, voire désertique. Or, il n'y a rien de plus faux. Ceux qui l'ont parcouru vous diront au contraire que c'est une terre de contrastes. De très hautes montagnes dont l'altitude peut atteindre jusqu'à 7,600 pieds alternent avec les vastes plaines du Nord où la végétation est très abondante.

C'est seulement très loin au sud que commence véritablement le désert saharien, encore que celui-ci soit hérissé de monts dont on peut à peine imaginer la sauvage grandeur.

Un autre préjugé veut que le climat y soit très chaud. Sur ce point également, rien de plus faux: nous n'en voulons pour preuve que la définition qu'en a donné un géographe: "C'est un pays froid au soleil chaud". La nuance est d'importance. Si l'été est chaud, l'hiver est assez froid, du moins dans le nord. Croira-t-on que les cimes de nos montagnes gardent la neige jusqu'en été et qu'on pratique couramment les sports d'hiver?

En résumé, pour avoir une idée plus précise du paysage algérien, il faut faire une distinction entre le Nord qui est grossièrement la réplique du sud de l'Europe méditerranéenne, et le Sud, qui, lui, appartient proprement à l'aire saharienne.

.... d'Histoire

On a dit que l'histoire des nations est inscrite dans leur géographie. Cela nous paraît particulièrement vrai de l'Algérie.

Situé au carrefour de la Méditerranée, très largement ouvert sur la mer, peu peuplé et, de surcroît riche et fertile, le pays a toujours suscité les convoitises des puissances impériales. D'où les invasions incessantes qui ont déferlé sur lui de tout temps. Mais les envahisseurs ont toujours rencontré une résistance farouche, particulièrement dans les régions montagneuses qui permettent une bonne défense.

Les Phéniciens furent les premiers, dans l'antiquité, à s'établir dans le pays, mais leur occupation s'est limitée à l'ouverture de quelques comptoirs de commerce sur la façade maritime.

Plus profonde fut la conquête romaine, malgré la résistance d'un des plus valeureux chefs militaires qu'ait connu l'Algérie, Jugurtha. A cette époque, l'Algérie formait un vaste territoire qui s'appelait Numidie.

Avec la présence romaine, la civilisation latine connut un certain épanouissement, auquel contribua un certain Algérien, du nom de Saint-Augustin.

Plus tard, avec l'arrivée des Arabes, l'Algérie se convertit à l'islam et connut une longue période de stabilité. C'est l'époque où l'Islam était dans toute la Méditerranée. C'est à cette époque (au Quatorzième siècle) que vivait un historien de célébrité mondiale, Ibn Khaldoun, précurseur de la science politique moderne et de la philosophie de l'histoire.

Mais au siècle dernier, l'Algérie n'échappa pas au grand mouvement d'expansion de l'impérialisme européen et dut subir la présence française jusqu'en 1962. Depuis, l'Algérie a restauré sa souveraineté et joue un rôle éminent dans le grand mouvement de libération des peuples.

De par sa situation géographique, l'Algérie participe la civilisation economique de l'ensemble du bassin méditerranéen. C'est dire que le genre de vie, les activités et les rapports qu'entretient l'homme avec le sol sont sensiblement les mêmes que ceux qu'on trouve en Grèce, en Italie, en Espagne, au Maroc, etc...

Pendant longtemps, l'agriculture fut l'activité de base de l'Algérie, mais depuis quelques décennies, l'industrie a pris un grand essor.



a) Les richesses agricoles:

Elles sont nombreuses et variées; elles comprennent toute la gamme des cultures céréalières, maraichères, industrielles, etc... ainsi que l'élevage des bovins, ovins, caprins, etc... Toutefois, les cultures de base demeurent le blé, l'olivier et la vigne.

C'est une erreur de croire que l'Algérie ne suffit pas à se nourrir elle-même; les historiens vous diront que jadis, elle était le grenier de Rome et que, c'est elle, plus tard, qui avait nourri en bonne partie les armées napoléoniennes.

Malheureusement, sous l'occupation française, la culture de la vigne prit une telle extension que la superficie céréalière ne cessa de se rétrécir. Si bien qu'en année de sécheresse, l'Algérie se trouve dans l'obligation de recourir à l'importation.

La vigne occupe d'immenses espaces et fournit chaque année plusieurs millions d'hectolitres de vins. Les vins algériens, qui ont acquis leurs lettres de noblesse depuis fort longtemps, sont exportés dans les quatre coins du monde.

Les cultures fruitières sont également florissantes: les vergers algériens produisent chaque année des centaines de milliers de tonnes d'oranges, de mandarines, de clémentines, de citrons, d'abricots, etc.... qui prennent en général le chemin de Paris, Londres, Hambourg, etc... Enfin, les oasis sahariennes fournissent un fruit unique au monde: la fameuse datte "Deglet Ennour"

b) Mais qu'en est-il de l'industrie?

En raison de ce qu'on a appelé improprement ou par euphémisme le "pacte colonial", et qui veut que la colonie fournisse à la métropole les matières premières que celle-ci lui retourne sous forme de produits finis, l'industrialisation a été longtemps entravée par l'occupation française. Mais aujourd'hui que l'Algérie a la maîtrise de son destin, que les ressources énergétiques lui sont abondamment fournies par le pétrole et le gaz sahariens, que le sous-sol est riche en minéraux, l'industrie a pris un essor remarquable.

De très grands complexes industriels s'édifient un peu partout, qui concernent des secteurs métallurgiques, chimiques, pétrochimiques, textiles, alimentaires, etc...

L'industrie pétrolière est à elle seule une révolution. Le Sahara, jadis domaine des nomades et des caravanes connaît aujourd'hui une véritable épopée. Des derricks surgissent partout, des "pipe lines" le sillonnent en tous sens, des foreuses gigantesques extirpent de ses entrailles le métal précieux des temps modernes, l'or noir.

A ce rythme, l'avenir industriel de l'Algérie ne pose pas de problème. Bien mieux, la production de certains secteurs commence déjà à déborder les besoins de consommation nationale et demande des débouchés extérieurs.

Ceci nous amène à parler de la place qu'occupe l'Algérie dans le commerce mondial.

Jusqu'à une date récente, la sphère des relations commerciales de l'Algérie avec l'étranger était limitée à l'Europe et plus précisément aux pays de la Communauté Economique Européenne. Pour deux raisons: la proximité de ces marchés et surtout l'appartenance de l'Algérie à la zone douanière française. En outre, son commerce d'exportation était limité au secteur agricole et aux matières premières.

Mais depuis la libération, une nouvelle dynamique commerciale a prévalu, qui cherche à diversifier les postes d'exportations et à élargir le réseau des relations avec l'étranger.

a) Diversification des postes d'exportations:

On sait que les "termes de l'échange" (terms of trade) entre les nations industrialisées et celles qui ne le sont pas, ont évolué selon un processus qui a fini par prolétariser une bonne partie des nations du monde. Or, l'Algérie veut à tout prix échapper à ce processus et c'est pourquoi elle s'est vigoureusement attachée à diversifier son commerce d'exportation en donnant autant que possible la primauté aux produits industriels.

Mais cela ne peut se faire du jour au lendemain. Si elle exporte déjà de nombreux produits de l'industrie et de l'énergie (pétrole, gaz, produits métallurgiques, textiles, chaussures, tabacs, produits alimentaires, jus de fruits etc...) elle n'en continuera pas moins et pendant longtemps encore à être un grand exportateur de produits agricoles (céréales, vins, olives, huile d'olive, fruits, légumes, dattes, liège, alfa, animaux, etc...) et de produits minéraux (minerais de fer, de cuivre, de zinc, de plomb, etc...)

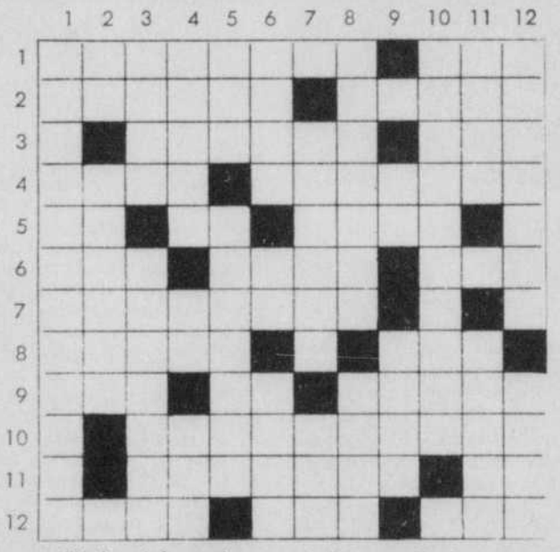
b) Elargissement du réseau des relations avec l'étranger:

Afin d'atténuer sa dépendance commerciale, aussi bien dans le sens de l'importation que dans celui de l'exportation, l'Algérie se tourne depuis quelques années vers de nouveaux pays, leur proposant une coopération basée sur les intérêts et les avantages réciproques.

Parmi les pays privilégiés par cette nouvelle orientation, figure justement le Canada dont les échanges avec l'Algérie ont été jusqu'ici presque insignifiants, alors que les économies des deux pays sont complémentaires à plus d'un titre, et que les affinités culturelles sont bien nombreuses.

Qu'on nous permette de conclure ce bref tableau de l'Algérie sur une note d'optimisme. Les récentes ouvertures du Canada sur l'Afrique, la "mission Chevrier" l'an dernier en Algérie, sont des initiatives qui nous réjouissent entre toutes. Elles placent déjà les nouvelles relations algéro - canadiennes sous d'heureux auspices et annoncent une ère de coopération féconde et riche de promesses.

les MOTS CROISÉS du Devoir



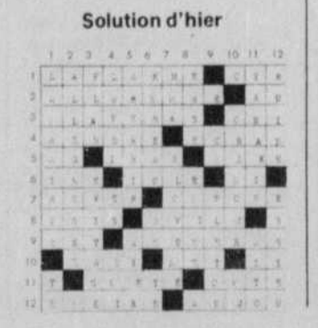
Horizontalement

1- Député de Yamaska à l'Assemblée Législative - Pièce où s'emboîte le soc de la charrue.
2- Tégument accessoire qui, dans certaines graines, se développe près du hile - Maire de Montréal à plusieurs reprises.
3- Mammifère de l'ordre des rongeurs - Poil des paupières.
4- Nuage - Autre nom de l'anaconda.
5- Terre-Neuve - Rubidium - Air du visage.
6- Boisson résultant de la fermentation du raisin sous l'effet de certaines levures - Oiseau d'Australie - Pronom personnel.
7- Réservoir dans lequel on entretient des plantes ou des animaux d'eau douce ou d'eau salée.
8- Plante de la famille des papilionacées - Afrique Equatoriale Française.
9- Au tennis, se dit d'une balle qui touche le filet avant de tomber dans les limites du court - Année - Vérifia et arrêta définitivement, en parlant d'un compte.
10- Habitude de s'enivrer.
11- Morceaux de bois passés dans les ridelles d'une charrette pour soutenir les charges - Strontium.
12- Liste, catalogue - Une fleur - Etre imaginaire.

Verticalement

1- Deuxième évêque de Québec (1688 à 1727).
2- Chrome - Seul en son genre.
3- Point d'attache - Qui concerne la cérémonie des noces.
4- Fondateur de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice - Paresseux - Biographie.
5- Interjection espagnole - Prénom du député de Drummond à Québec.
6- Amas de neige en cours de transformation en glace - A demi - La Nativité.
7- Bruit confus - De bonne humeur.
8- Métal analogue au manganèse - Orifice du rectum.
9- Dans - Point de l'espace situé dans la constellation d'Hercule.
10- Personne qui prend la suite d'une autre dans ses fonctions.
11- Loi, ordonnance - Etoffe de laine à long poil frisé.
12- Personne qui va en pèlerinage - Change l'air.

Solution d'hier



VOYAGES FRANCISCAINS Inc.
Vacances au Mexique: 22 déc. au 7 janv.
17 jours - $590.00
Hôtels de 1ère classe - Itinéraire idéal
Renseignements: P.E. Lessard
2080 ouest, boul. Dorchester
Montréal 25. Tél.: 937-8941

CROISIÈRES
Demandez notre dépliant en français à l'intention de notre clientèle, donnant une liste complète des croisières : Antilles, Méditerranée, Amérique du Sud, Afrique, Autour du monde.
Dans notre dépliant, en grande exclusivité, les tarifs minimum et maximum permettent une étude approfondie du budget. Nos clients reçoivent ensuite avec leurs billets, des suggestions d'ordre pratique concernant les pourboires au personnel.
RESERVEZ MAINTENANT ET OBTENEZ LES PLACES DE VOTRE CHOIX
Suggestion de dernière heure
Inscrivez-vous à la croisière du S.S. FRANCE aux Antilles : Nassau, St-Thomas, Guadeloupe, Fort-de-France, Barbade, Curaçao — 12½ jours — 6 ports.
Départ de New York le 12 octobre.
Tarif minimum $445. U.S.
Notre représentant sera à bord
Renseignements et réservations :
VOYAGES HONE
1460, av. UNION, Montréal 2 — Tél. 845-8221
LE METRO A NOTRE PORTE... STATION McGILL/UNION


Passez une semaine en Russie...
...en vous rendant en Europe
Vous n'êtes jamais allé en Russie? Passez une semaine inoubliable à bord de l'Alexandr Pushkin en vous rendant à Londres, Bremerhaven, Helsinki et Leningrad. Vous vous régalerez de la bonne table russe et internationale. Vous goûterez l'enchantement des divertissements russes (rappelez-vous le vif succès du Ballet Russe et du Cirque de Moscou). Vous apprendrez le russe. Les leçons sont gratuites. A bord de ce paquebot ultra-moderne, vous serez assuré d'un agrément, d'un confort, de services incomparables. Formez dès maintenant le projet de faire ce voyage.
M.S. ALEXANDR PUSHKIN
"RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ"
Le M.S. Alexandr Pushkin, enregistré en U.R.S.S., satisfait aux exigences internationales de sécurité établies en 1960 pour les nouveaux paquebots.

Les beaux voyages en mer sont revenus!
Départs de Montréal vers LONDRES, BREMERHAVEN, HELSINKI et LENINGRAD — 17 OCT.
THE BALTIC STEAMSHIP COMPANY
LENINGRAD
Agents généraux pour l'Amérique du Nord :
MARCH SHIPPING AGENCY LTD.
400 ouest, rue Craig, Montréal (Québec), Canada
POUR RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS, CONSULTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGES.

Itinéraire TRAVELAIDE spécial et inusité très intéressant pour la RUSSIE
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VOYAGES DE NOCES VACANCES SERVICE GRATUIT 9 a.m. à 9 p.m.
VOYAGES TRAVELAIDE
LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B.A. Turcotte Président
J. Desmarais Sec.-Gén.
1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2 UN. 1-7272



Laissez-vous prendre au lyrisme de la langue espagnole...



Vibrez au rythme de la musique des Mariachi...



Découvrez quelques-unes des plus splendides avenues du monde...



Mexico!

(La découverte de tout le plaisir de voyager)

Imaginez-vous dans la magnifique capitale du Mexique, plongé dans la vie trépidante de ses six millions d'habitants! Les symboles d'un lointain passé sont présents partout: aux Pyramides, au Zocola, au Musée d'Anthropologie. Vous serez également émerveillé par les réalisations modernes: l'Université, le Pedregal, le splendide Paseo de la Reforma. Vous pourrez passer la matinée au palais de Maximilien, et, l'après-midi, découvrir les boutiques réputées de la Zona Rosa. Au dîner, les grands restaurants présentent des menus incomparables. Au son de la musique, vous connaîtrez tout le plaisir de voyager à l'étranger . . . de vous prélasser sur les belles plages toujours baignées d'un soleil qui fait oublier l'hiver . . . de visiter des villes coloniales qui ressemblent à des joyaux . . . et vous direz que le jet de CPA vous a déposé dans un paradis touristique que vous n'oublierez jamais.



LES EXCURSIONS TOURISTIQUES

Au Mexique, tout le monde se plaît à suivre les excursions! Le meilleur moyen de découvrir les richesses de ce vaste pays est de participer à des voyages bien organisés . . . mais qui vous laissent tout le loisir d'agir selon vos préférences. CPA ou votre agent de voyages vous offrent un choix de plusieurs excursions dont celle de 10 jours pour aussi peu que $148.10 (ou $14.81 par jour).

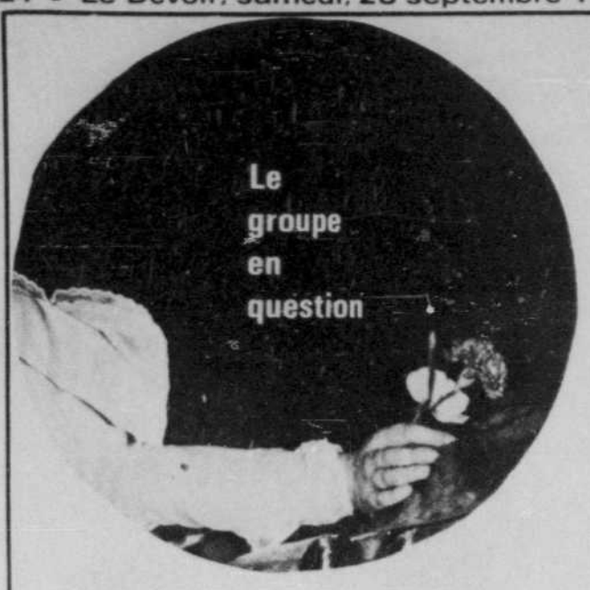
Grâce au tarif aller-retour économique de CPA, vous jouirez, à peu de frais, de vacances inoubliables.

Passez quelques jours à Mexico ou à Acapulco, tout en faisant des excursions aux autres centres de villégiature et sites historiques; ou encore, prenez 10 jours ou deux semaines pour visiter les régions coloniales du Mexique. Vous vous déplacez dans des autobus modernes ou des limousines. Les tarifs des excursions conviennent à toutes les bourses. Choisissez l'itinéraire qui vous plaît davantage, et détendez-vous . . . sans aucun souci ni perte de temps. Voyagez maintenant, payez plus tard . . . grâce à CPA.

Viva Mexico!
$226.00 ***seulement, aller et retour de Montréal***
Classe économique, tarif excursion 21 jours., Séjour minimum: 7 jours.

LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE

Un beau voyage au Mexique commence à CPA ou chez votre agent de voyages.



Quand l'homme s'ennuie, quand il ne fait ni la guerre, ni l'amour, il se drogue...

par Solange Chalvin

On a longtemps cru que la toxicomanie sous toutes ses formes qu'il s'agisse d'alcool, d'héroïne, de morphine ou d'hallucinogènes, sans compter les abus de médicaments comme l'aspirine et les tranquillisants, était un moyen d'échapper aux stress de la misère et du sous-développement.

Si cela fut vrai à une certaine époque, aujourd'hui la toxicomanie est en train de s'installer dans les classes moyennes et bourgeoises. C'est dans les pays qui jouissent d'un niveau de vie élevé que l'on retrouve le plus grand nombre de toxicomanes. L'alcool est évidemment au premier rang et demeure le mode d'évasion le plus facile, le moins coûteux et le plus populaire. Cependant la consommation abusive de médicaments qui au départ semblent aussi inoffensifs que l'aspirine mais qui ont conduit des milliers de consommateurs au suicide est très répandue.

Une enquête menée en Suisse et dont le Dr Mivelax a révélé les résultats au colloque international sur la sujétion aux drogues qui avait lieu cette semaine à Beauport, révèle que sur 5,550 personnes interrogées, 57 pour cent des réponses ont permis d'établir que 1,427 clients de pharmacie prenaient de 10 à 20 comprimés d'analgésique par jour et 112 en absorbaient plus de 20 par jour. L'accès facile aux médicaments est un danger public tout aussi grave que l'alcoolisme, a soutenu le Dr Mivelax et pourtant personne ne s'en préoccupe.

Les hallucinogènes dont on a tant parlé depuis quelques années à cause de leur phénomène-mode n'ont pas d'adeptes que dans quelques pays. C'est ainsi qu'en France par exemple, moins de un pour cent des étudiants ont fait l'expérience des drogues comparativement à 10 pour cent selon une enquête dont les résultats ont été connus la semaine dernière.

"Nos étudiants ont autre chose à faire... ils contestent la société!" nous dit le sociologue français J. Poirier.

Recherche de sécurité

"Il n'est pas bon que l'homme demeure seul. La retraite le tue, c'est bien connu, poursuit M. Poirier, dans une entrevue qu'il nous accordait à l'issue de sa communication au congrès sur les drogues. Seul avec lui-même, l'homme est désemparé. Or, dans notre société moderne, l'homme ne fait plus partie d'un clan, d'un groupe, d'une famille. Les structures que la technologie a mis en place pour grouper les hommes, comme le milieu de travail, le collège, les associations politiques ou syndicales ne sont pas des milieux suffisamment forts pour absorber toutes les forces de l'homme. Celui-ci se retrouve seul avec lui-même et tente de trouver dans les rêves que lui fournissent les drogues, cette vie communautaire pour laquelle il est essentiellement fait. Il n'est pas étonnant que les "hippies" pratiquent une vie communautaire intense. Ils retournent aux origines des sociétés traditionnelles, explique le sociologue Poirier.

Pourquoi les hommes se droguent-ils? Deux raisons portent les hommes – et surtout les femmes – à la toxicomanie, ont affirmé plusieurs des spécialistes représentant 23 pays du monde qui assistaient au colloque. L'absence de participation à une vie politique intense – le taux d'alcoolisme est très élevé dans les pays où l'homme a peu ou pas à voir au gouvernement de son pays – et l'ennui qui est souvent le résultat d'une société trop bien organisée. Cet ennui est ressenti par les femmes qui n'ont pas trouvé un rôle suffisamment actif à jouer; il est aussi l'apanage des hommes qui vivent dans une société qui leur permet de ne pas se préoccuper du lendemain; on cite à ce sujet le taux élevé d'alcoolisme dans certains pays socialistes ainsi que dans les pays scandinaves qui détiennent le pourcentage le plus élevé de suicides.

Au contraire dans des pays où l'homme trouve des excitants et des stimulatifs à son imagination, comme la danse, le folklore, certaines cérémonies religieuses qui tiennent de la sorcellerie, l'accoutumance aux drogues est très faible. Un petit pays comme Haïti par exemple qui est pourtant un grand producteur de rhum, de fines liqueurs hautement alcoolisées et de drogues plus ou moins secrètes dont les effets tant sur le plan sexuel que parapsychologique stimulent singulièrement l'imagination des touristes, la toxicomanie est très faible, a révélé le Dr Emerson Douyon qui participait au colloque.

Le manque de sécurité de la jeunesse actuelle qui ne prend pas au sérieux les adultes – et avec raison nous disait un psychiatre américain – parce que le monde adulte se joue lui-même une fausse comédie en vivant exactement à l'opposé de ses besoins les plus profonds – est certainement la cause principale de l'attirance de la jeunesse pour les paradis artificiels.

Dire ce que c'est

Le meilleur moyen d'aider les personnes qui s'adonnent à la drogue ou les jeunes qui seraient tentés de le faire est de DIRE CE QUE C'EST. C'est la devise qu'a choisie le Centre d'éducation de la drogue, mouvement d'éducation et organisme de sauvetage pour ceux qui ont été contaminés par les drogues.

Portant fleur à la boutonnière et cheveux dans le cou, mais se comportant comme tous les autres congressistes, cinq jeunes garçons ont présenté à l'assemblée des spécialistes réunis à Beauport, un projet de fondation d'un Centre qui a été favorablement accueilli non seulement par les délégués mais par les responsables de l'Office de prévention et de traitement de l'alcoolisme et autres toxicomanies (OPTAT) qui est un organisme para-gouvernemental au Québec.

Dans une entrevue qu'ils nous accordaient MM. Guy Simard et McLaughlin nous ont dit posséder déjà l'appui de plusieurs médecins, psychiatres, psychologues et avocats qui ont offert spontanément et gratuitement leurs services au Centre afin de venir en aide à ceux qui sont aux prises avec des problèmes de drogues.

L'information doit entrer partout, nous dit Guy Simard, dans les écoles, sur les campus universitaires, dans les bistrots où les jeunes se rencontrent, au foyer afin que les parents sachent établir des différences majeures entre un jeune qui prend de la "mari" par curiosité et un autre qui se drogue régulièrement aux amphétamines, au LSD ou même à l'héroïne.

Des conférenciers à la disposition des écoles

Le directeur du service de la prévention à l'OPTAT M. Marcel Bougie, a annoncé en fin de congrès que son organisme formera bientôt au sein des écoles du Québec, un personnel compétent qui dispensera sur place une information valable en matière d'alcoolisme et autres toxicomanies. Selon M. Bougie, l'éducateur consciencieux doit être en mesure de renseigner les jeunes sur les conséquences de l'usage des drogues, mais les renseigner avec franchise ne confondant pas les dangers de la cigarette avec ceux de l'alcool, de la "mari" ou de la morphine...

Parmi les principales réalisations de l'OPTAT, en dehors de ce congrès qui est le premier sur ce sujet en Amérique du Nord, signalons une journée pédagogique à laquelle ont participé 500 instituteurs d'une régionale du Québec afin de se renseigner sur les drogues pour apporter aux jeunes les meilleures solutions. D'ici quelques mois, 6,000 enseignants du niveau secondaire de la commission scolaire de Montréal participeront à de telles séances d'information.

Les associations de parents qui désirent obtenir des conférenciers susceptibles d'expliquer à leurs membres les conséquences de l'abus des drogues peuvent communiquer avec l'OPTAT en s'adressant à la Division des services psychiatriques du ministère de la santé, à Québec.



Les femmes recherchent deux fois plus que les hommes les paradis artificiels

Les femmes abusent deux fois plus que les hommes de médicaments de type tranquillisant ou hypnotique. Au début, elles les réclament pour guérir les troubles de sommeil mais bientôt, elles augmentent les doses et découvrant les propriétés euphorisantes de ces médicaments en absorbent des doses massives allant jusqu'au suicide provisoire (tentative de suicide).

Le plus souvent, c'est la fuite devant la réalité pénible, objective ou purement imaginaire qui est recherchée. Pour beaucoup d'autres, c'est la réaction sans joie que l'on veut estomper et aussi l'ennui des tâches ménagères, astreignantes et peu valorisantes; c'est aussi souvent une façon agressivement démissionnaire de s'opposer à l'autorité du conjoint. Protestataires aussi ces deux patientes qui ne se sont jamais prostituées qu'à la faveur de la levée d'inhibition obtenue par un médicament, a dit le psychiatre Ferand Goffioul de Belgique traitant des problèmes posés par l'abus des médicaments.

Ces constatations font suite à une recherche effectuée par le Dr Goffioul auprès de 130 personnes – dont 42 hommes et 88 femmes – en traitement en service psychiatrique après avoir recouru à des doses excessives de drogues.

Dans une entrevue qu'il nous accordait en compagnie de sa femme qui est également psychiatre, le Dr Goffioul nous disait que rien au départ ne semblait motiver ces femmes à rechercher l'évasion que leur procuraient les médicaments. Un seul point commun: l'âge. Il semble en effet que c'est vers l'âge de trente ans que la femme atteint la possession complète de son "moi". "A cet âge majorité des femmes ont fait l'expérience de l'amour, de la maternité, de la réussite sociale. Elles sont à un tournant de leur existence. Elle doivent choisir entre deux existences: une vie active ou une vie de retraite. Si ce choix ne se fait pas instinctivement, la femme recherche un dérivatif à son ennui, à son inefficacité. De là naît l'angoisse qui se traduit par l'insomnie et que le médecin soigne avec des somnifères.

La dépression, un mal féminin

La dépression, une maladie féminine, croit-on, est une conséquence normale de l'ennui des femmes dans une société qui ne leur fournit pas suffisamment de responsabilités, selon le Dr Goffioul. A ce sujet, nous fait remarquer sa femme, il faut noter que les femmes sont aussi beaucoup plus enclines que les hommes au suicide provisoire.

– Elles absorbent une dose massive de médicaments pour avoir la paix pendant douze heures, pour ne pas penser à rien... voilà le genre de réflexions qu'elles nous font quand nous les interrogeons sur les motifs de leur décision. C'est encore les femmes qui succombent en nombre beaucoup plus élevé que les hommes au véritable suicide qui, celui-là est irrémédiable.



En boîtes économiques de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

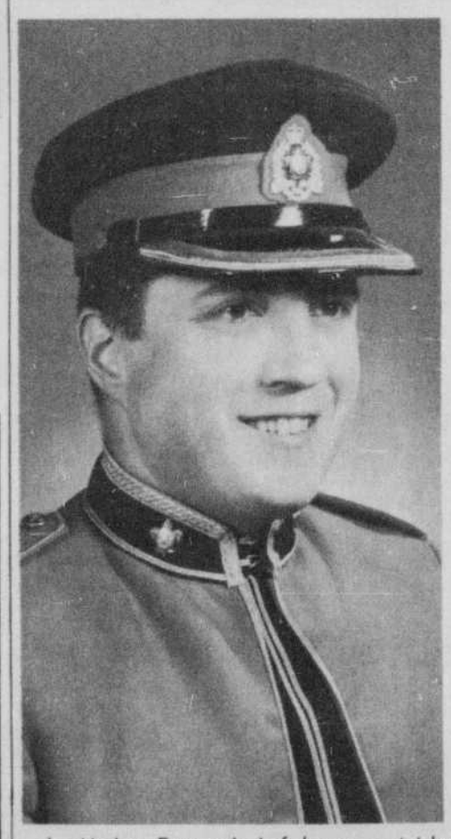
LIMONADE
ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE



LES ATELIERS DES ENFANTS
COURS DE PEINTURE ET DE MODELAGE POUR ENFANTS DE 6 A 15 ANS
Dirigés par LOUISE POLIQUIN
194, AVE DE L'ÉPÉE, OUTREMONT. INFORMATIONS: Tél.: 271-7210

Pour apprendre la technique fondamentale de l'art culinaire en même temps que des recettes délicieuses Suivez cet automne

Les cours de fine cuisine familiale
de Base ou de Réception
du professeur et chef bien connu
M. HENRI BERNARD
Les cours débutent les 30 septembre, 1, 2, 3 et 4 octobre à raison d'une leçon par semaine le jour ou le soir
POUR RENSEIGNEMENTS - PROSPECTUS GRATUIT - INSCRIPTION
S'adresser à: INSTITUT D'ART CULINAIRE
École détenant un permis en vertu de la loi des Écoles Professionnelles Privées
2015 rue de la Montagne suite 610 - Montréal
Tél. 843-6481





Le Major François Lefebvre, président du Mess des Officiers, et Madame Lefebvre qui seront les hôtes au bal annuel du Régiment de Maisonneuve samedi le 26 octobre prochain au manège militaire, 691 rue Cathcart, Montréal.



. . . mais vous n'en avez que deux et ils sont précieux! Protégez-les, employez régulièrement OPTREX.

OPTREX est un nouveau collyre antiseptique, tonique et décongestif qui calme très rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements . . . tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

OPTREX
LE BIEN-ÊTRE DES YEUX
OF-3C

Pas besoin d'être un expert! Voici le moyen le plus simple et le plus sûr d'assurer une beauté printanière sans égale à votre jardin ou votre parterre

Plantez Des Fleurs Bulbeuses de Hollande

Comment vous y prendre?



Voici le bulbe



le mettre dans le trou (pointe en haut)



le couvrir de terre et d'eau

et c'est tout... Parole!

Quand commencer?-des maintenant!



Les fleurs bulbeuses de Hollande appellent le Printemps! Viendront les perce neige et les crocus, les narcisses et les tulipes, les jacinthes, les jonquilles, toutes si faciles à cultiver. Ces bulbes magiques sont en vente à tous les comptoirs de semence.

On dit que les fleurs hollandaises créent les plus beaux printemps du monde!

Assurez-vous que vos bulbes sont vraiment importés de Hollande.

Institut des Bulbes de Hollande Inc.,
Suite 123
1253 avenue McGill College
Montréal 2, P.Q.